



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024





# Sommaire



## L'EXCELLENCE SUCRIÈRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

8	Notre Groupe en bref
10	Une implantation stratégique à travers le Maroc
12	Nos produits et coproduits
14	Nos marchés, de la proximité locale à l'international
16	Près d'un siècle d'engagement pour la sécurité alimentaire nationale
18	Un business model durable et résilient
20	Une chaîne de valeur intégrée
22	Des infrastructures en modernisation permanente pour un avenir durable
23	La R&D et l'innovation, moteurs de notre compétitivité et de notre croissance responsable
24	Un modèle d'agrégation au cœur du développement de la filière sucrière
26	Objectifs 2030 : La feuille de route en action
27	Résilience de la filière sucrière face aux aléas climatiques
28	Un actionariat stratégique et une gouvernance solide
30	Nos performances 2024 : un impact mesurable et durable

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

36	Des leviers de performance en faveur de la compétitivité de l'amont agricole
38	Des infrastructures industrielles et logistiques pour soutenir la croissance
40	Une transformation digitale au service de l'excellence client
42	Le modèle agri-digital de COSUMAR à l'honneur au SIAM 2024
44	Une progression soutenue des exportations en sucre
46	Une amélioration de la performance industrielle et de la profitabilité

## RAPPORT ESG

50	Mot de la Directrice RSE
52	L'essentiel de notre performance ESG 2024
64	Notre stratégie pour la durabilité
90	Souveraineté alimentaire... notre enjeu majeur
94	Planet
114	Social and sustainable impact
136	Human care
162	Bonne gouvernance
181	Méthodologie et note explicative
182	Annexes
198	État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2024

## COMPTES & RAPPORTS ANNUELS

204	Rapport de gestion
222	Comptes sociaux
247	Comptes consolidés
255	Rapports des commissaires aux comptes



# Mot du Président du Conseil d'Administration



**HICHAM BELMRAH**  
Président du Conseil  
d'Administration

Nous poursuivons le développement de notre modèle d'agrégation, pilier de notre engagement en faveur du monde rural, en renforçant les synergies entre production agricole, innovation et développement territorial.

L'année 2024 a été marquée par des avancées majeures dans un environnement mondial incertain, où les défis climatiques, économiques et géopolitiques s'intensifient. Notre Groupe a démontré une capacité d'adaptation exemplaire tout en réaffirmant son engagement au service de la souveraineté alimentaire du Royaume. La mise en service de la nouvelle raffinerie de Sidi Bennour est l'illustration concrète de notre ambition à long terme. En portant notre capacité totale à 2,5 millions de tonnes de sucre blanc par an, cette infrastructure renforce non seulement notre autonomie industrielle, mais elle positionne également le Maroc comme un acteur incontournable de l'agro-industrie sur la scène internationale.

Par ailleurs, l'année écoulée a connu une évolution significative de notre structure capitalistique, avec le renforcement des participations des investisseurs institutionnels marocains et l'entrée au capital de l'opérateur sucrier international SUCDEN. Cette nouvelle configuration structure un noyau actionnarial solide, à la fois local et international, au service de la souveraineté alimentaire du Royaume, du développement à l'export et de l'expansion à l'international. Elle traduit une orientation claire visant à consolider notre ancrage national tout en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance hors des frontières. Ce partenariat vient ainsi conforter notre vision stratégique, en renforçant notre capacité d'investissement et en élargissant notre champ d'action au Maroc comme à l'international.

Notre stratégie s'inscrit dans une logique d'innovation continue, portée par une vision à la fois industrielle, environnementale et territoriale. Nous investissons dans la modernisation de nos infrastructures, promovons l'adoption de pratiques agricoles durables et intégrons les technologies les plus avancées pour l'amélioration continue de nos performances tout au long de la chaîne de valeur.

Dans une perspective de moyen terme, COSUMAR poursuit cette transformation avec la volonté de consolider son leadership régional et de renforcer sa présence sur les marchés internationaux. Notre ambition est claire. Nous visons à consolider notre position à l'export en portant très prochainement nos volumes à un million de tonnes de sucre blanc

par an. Ce cap traduit notre confiance dans la qualité de notre production, notre compétitivité logistique et la reconnaissance croissante de la marque COSUMAR à l'échelle mondiale.

D'un point de vue financier, COSUMAR a enregistré en 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 10,23 milliards de dirhams et un résultat net part du Groupe de 850 millions de dirhams. Ces performances traduisent la solidité de notre modèle et notre capacité à créer de la valeur dans un environnement exigeant.

Les efforts déployés en 2024, tant sur le plan industriel qu'agricole, présagent d'une dynamique positive en 2025. La montée en puissance de l'export, l'optimisation continue de nos outils industriels et l'amélioration des perspectives agricoles contribuent à renforcer la solidité de notre Groupe. Cette trajectoire soutenue se reflète sur le comportement du titre en bourse, qui bénéficie de ces perspectives favorables.

Notre engagement dépasse la performance économique et chaque année, plus de 3 milliards de dirhams sont injectés dans les cinq régions où nous opérons, contribuant à dynamiser l'économie rurale, à soutenir l'emploi et à structurer les écosystèmes agricoles. Ce lien étroit avec les territoires constitue un fondement essentiel de notre action, et une dimension stratégique de notre vision du développement durable.

Nous poursuivons le développement de notre modèle d'agrégation, pilier de notre engagement en faveur du monde rural, en renforçant les synergies entre production agricole, innovation et développement territorial. S'inscrivant dans la stratégie nationale de mise en place de solutions alternatives pour la mobilisation de nouvelles ressources hydriques, nous agissons pour l'accroissement continu des superficies des plantes sucrières nationales en vue d'atteindre un taux de couverture des besoins en sucre dépassant 65 % à l'horizon 2030.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à nos partenaires institutionnels, aux 80 000 agriculteurs agrégés, ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe, pour leur contribution exceptionnelle à cette dynamique collective. Ensemble, nous continuons à construire une filière sucrière marocaine durable, plus forte et plus résiliente.

1

L'EXCELLENCE  
SUCRIÈRE AU SERVICE  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE





# Notre Groupe en bref



## Approvisionner régulièrement et sans interruption le marché marocain en sucre...

Depuis près d'un siècle, COSUMAR occupe une place centrale dans le paysage agro-industriel marocain et assure un approvisionnement continu en sucre pour satisfaire les besoins du marché local. Fort de ses sept sucreries régionales et de ses deux raffineries de sucre brut, le Groupe assure une production de qualité, conforme aux exigences les plus élevées. Le modèle opérationnel de COSUMAR repose sur une organisation intégrée qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction des plantes sucrières jusqu'à la commercialisation des produits finis. Il s'est consolidé au fil des années, porté par plus de 10 milliards de dirhams d'investissements stratégiques engagés depuis 2010. Ce modèle permet au Groupe d'accompagner le développement de la filière sucrière et de maintenir une capacité de production suffisante pour couvrir 100 % des besoins nationaux en sucre.

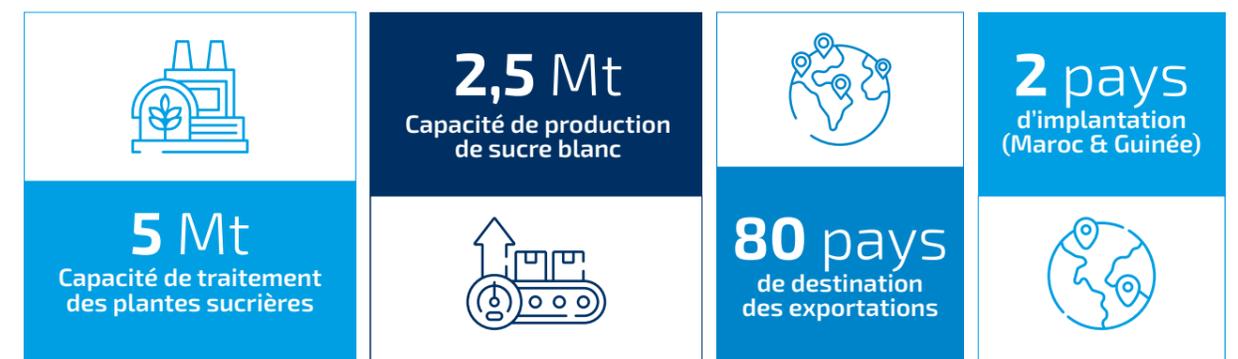
## ...et contribuer à la souveraineté alimentaire du pays...

Engagé dans le soutien à la souveraineté alimentaire nationale, COSUMAR œuvre pour assurer l'autonomie du Maroc en matière de production sucrière. Le Groupe collabore étroitement avec plus de 80 000 agriculteurs partenaires, à travers un modèle d'agrégation unique, reconnu et primé par la FAO en 2009. En valorisant

les cultures locales de betterave à sucre et de canne à sucre, COSUMAR contribue à réduire la dépendance nationale aux importations de sucre brut. L'exportation de sucre blanc (hors système de compensation), produit à partir du raffinage du sucre brut importé et expédié vers plus de 80 pays, renforce la position du Groupe sur les marchés internationaux et contribue à la dynamique des filières agricoles locales. À travers des programmes d'accompagnement technique, financier, logistique et social, le Groupe optimise les rendements agricoles et participe activement au développement économique des régions d'implantation.

## ...tout en respectant les standards de qualité les plus élevés

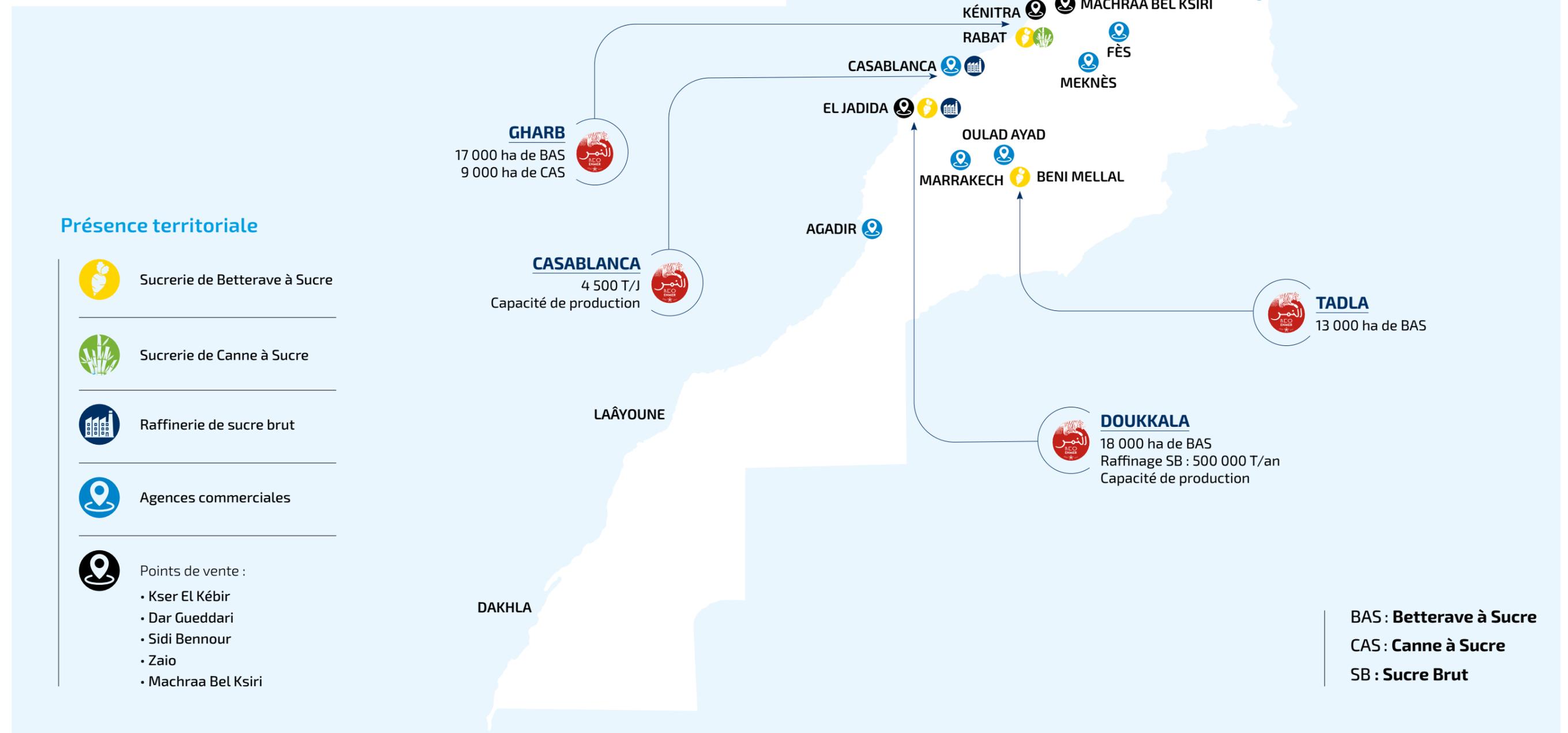
L'excellence opérationnelle de COSUMAR repose sur une démarche d'amélioration continue et sur l'application des meilleures pratiques, conformes aux normes nationales et internationales les plus exigeantes en matière de qualité et de durabilité. Grâce à des investissements dans des technologies propres et des pratiques agricoles avancées, le Groupe garantit une production conforme aux exigences des clients. COSUMAR a également réalisé des progrès significatifs en matière environnementale, avec une réduction de 59,7% de la consommation d'eau industrielle de la raffinerie de Casablanca en 11 ans et de 50% des émissions CO2 entre 2016 et 2024.





# Une implantation stratégique à travers le Maroc

COSUMAR est implanté dans les principales régions agricoles du Maroc, ce qui renforce son rôle d'acteur majeur de la filière sucrière. Cette répartition territoriale stratégique lui permet d'intégrer efficacement l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'amont agricole jusqu'à la transformation et la commercialisation, tout en soutenant le développement des régions où il opère.



## Présence territoriale

- Sucrierie de Betterave à Sucre

---

- Sucrierie de Canne à Sucre

---

- Raffinerie de sucre brut

---

- Agences commerciales

---

- Points de vente :
  - Kser El Kébir
  - Dar Gueddari
  - Sidi Bennour
  - Zaïo
  - Machraa Bel Ksiri

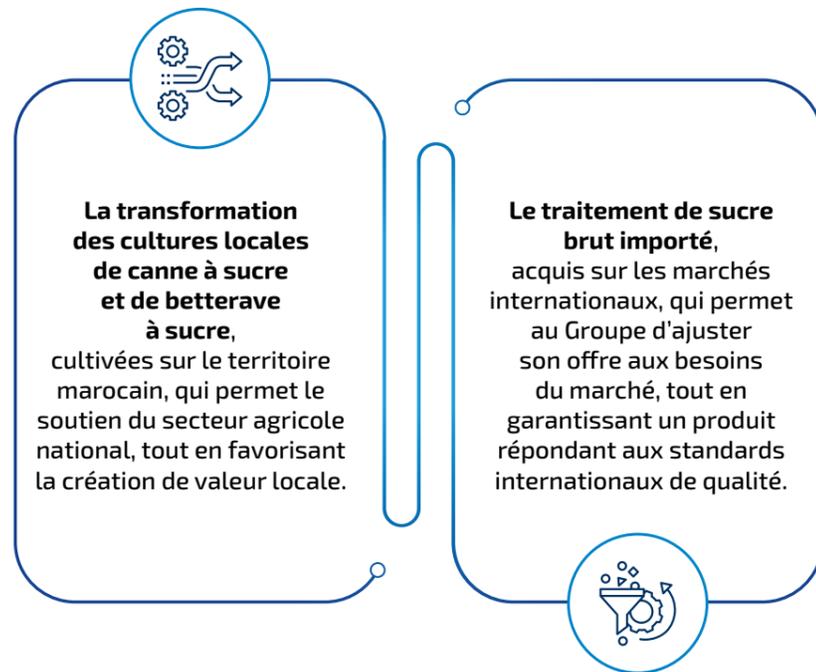
**BAS : Betterave à Sucre**  
**CAS : Canne à Sucre**  
**SB : Sucre Brut**



# Nos produits et coproduits

COSUMAR se positionne comme un acteur de premier plan dans la production et la commercialisation de sucre blanc, avec une gamme de produits diversifiés incluant le sucre granulé, le pain de sucre, le sucre en morceaux et le lingot. Ces produits sont commercialisés sous la marque ENMER, symbole de tradition, de partage et de savoir-faire sucrier marocain depuis 95 ans.

Afin de répondre à la demande du marché et d'assurer une disponibilité continue de ses produits, COSUMAR s'appuie sur deux procédés complémentaires.



**COSUMAR adopte une approche d'optimisation des ressources** en valorisant les coproduits issus de la transformation de la canne à sucre, de la betterave à sucre et du raffinage du sucre brut. Ces coproduits prennent différentes formes, notamment la mélasse, les pellets et la bagasse, et trouvent des applications dans les secteurs industriels et agricoles.

Les pellets et la mélasse sont destinés respectivement à l'alimentation de bétail et à la production de levures. La bagasse est utilisée par les sucreries comme combustible vert pour répondre aux besoins énergétiques du Groupe, illustrant ainsi son engagement en faveur d'une économie circulaire.





# Nos marchés, de la proximité locale à l'international

**COSUMAR joue un rôle central dans l'approvisionnement du marché sucrier marocain et poursuit activement son développement à l'international, en s'adaptant aux exigences des différents segments de clientèle.**

## Un ancrage territorial fort pour le marché de grande consommation

Au niveau national, le Groupe couvre l'ensemble des besoins du marché marocain en sucre blanc grâce à un réseau de distribution dense et bien implanté, pour desservir les grossistes, les industriels et les GMS, sur l'ensemble des régions marocaines. Cette infrastructure permet un accès constant aux produits de COSUMAR, que ce soit à travers les grandes surfaces, les supermarchés ou les commerces de proximité. Cette organisation contribue à assurer l'approvisionnement national, tout en adaptant sa production aux variations de la demande.

## Un partenaire clé de l'industrie agroalimentaire nationale

COSUMAR répond aux besoins spécifiques de l'industrie agroalimentaire marocaine, un secteur clé de l'économie nationale. En fournissant du sucre blanc de qualité aux entreprises de transformation, le Groupe alimente des filières variées de l'agro-industrie telles que la confiserie, la biscuiterie, la chocolaterie et la production des produits laitiers, des boissons et des jus. Ces partenariats industriels, soutenus par des standards de qualité élevés et une logistique performante, renforcent la compétitivité des acteurs locaux et consolident la position de COSUMAR comme un pilier stratégique de l'écosystème agro-industriel marocain. Cette dynamique contribue également au développement de la chaîne de valeur locale, de l'économie marocaine et du Made In Morocco.

## Une dynamique d'expansion sur les marchés internationaux

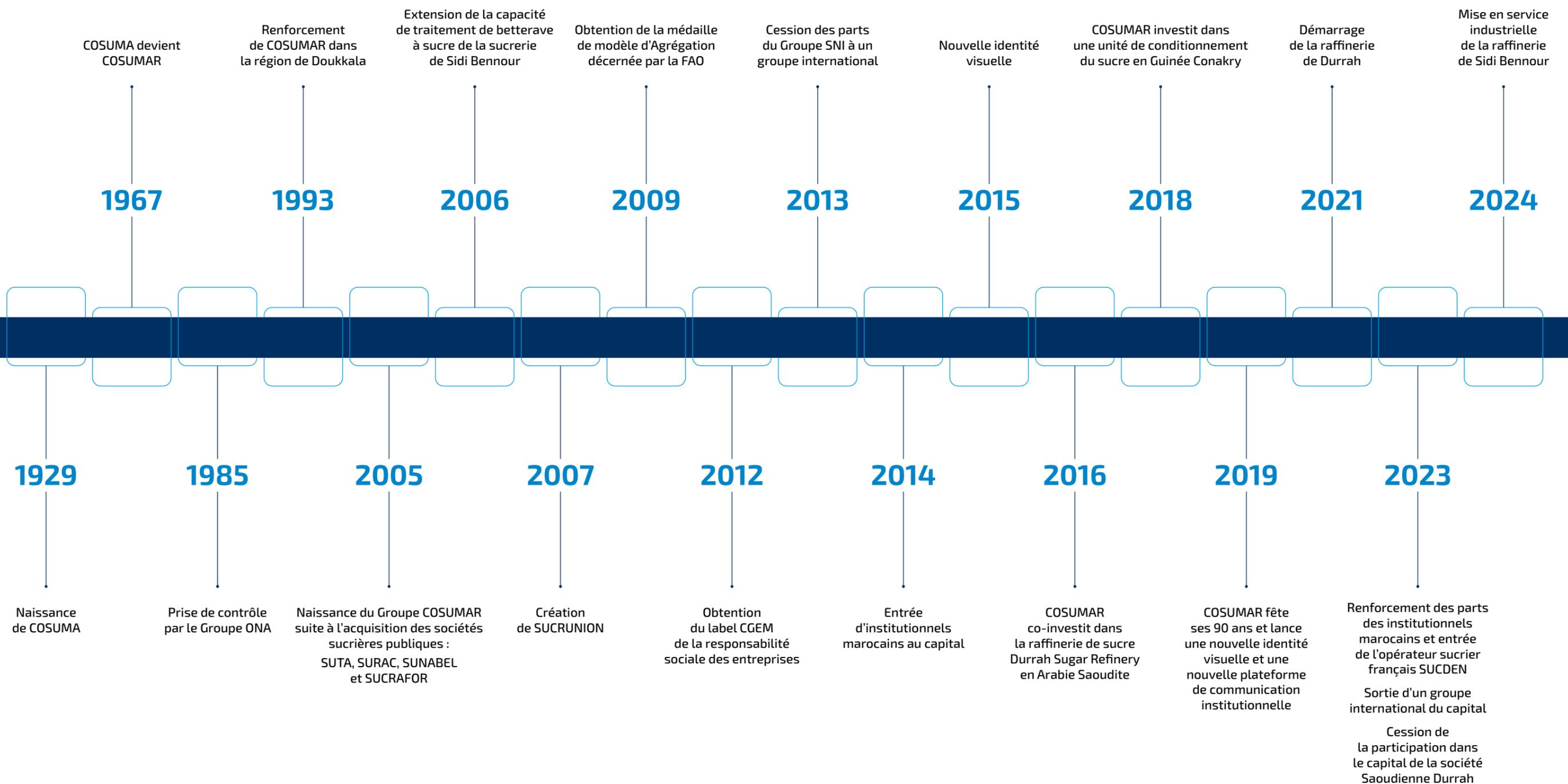
À l'international, COSUMAR développe activement sa présence sur plus de 80 marchés, principalement en Afrique et au Moyen-Orient, où la demande en sucre blanc raffiné est importante. Ses exportations ciblent des distributeurs, des industriels et des entreprises de transformation qui privilégient un approvisionnement fiable et conforme aux standards internationaux. En alliant une qualité produit irréprochable à des performances logistiques optimales, COSUMAR consolide sa position sur les marchés émergents et se positionne comme un partenaire de référence pour ses clients internationaux.



Plus de  
**80 pays**  
Destination  
des exportations



# Près d'un siècle d'engagement pour la sécurité alimentaire nationale





# Un business model durable et résilient

## NOS RESSOURCES

**Notre capital humain**  
**1 128** Collaborateurs

**Expertise et savoir-faire**  
**95** ans d'expertise  
Digitalisation des activités de l'amont agricole - ATTAISSIR

**Réseau et présence géographique**  
**8** Sites industriels  
**8** Agences commerciales  
**5** Points de vente

**Capital financier**  
**12 589** MDH Total Bilan  
**5 885** MDH Capitaux propres  
**10** Md DH Investissements

## NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

### Notre mission

Approvisionner régulièrement et sans interruption le marché marocain en sucre et contribuer à la souveraineté alimentaire du pays, tout en respectant les standards de qualité les plus élevés

Hicham BELMRAH  
Président du Conseil d'Administration

### Nos quatre piliers stratégiques

**Un modèle d'agrégation unique**  
Accompagnement financier  
Encadrement technique  
Accompagnement social  
Accompagnement logistique

**Des investissements conséquents**  
Augmentation de la capacité de traitement des sucreries  
Extension de la raffinerie de Casablanca  
Transformation de la sucrerie de Sidi Bennour en une sucrerie-raffinerie  
Augmentation de la capacité de stockage  
Amélioration continue du conditionnement  
Implantation à l'international

**La R&D et l'innovation au service de la performance**  
Utilisation de l'intelligence artificielle et des drones  
Utilisation du séchage solaire  
Introduction de la fertilisation intelligente  
Introduction des semences monogermes activées  
Utilisation des boutures performantes  
Mécanisation de l'arrachage  
Digitalisation de l'activité agricole

**Un impact sur l'environnement maîtrisé**  
Amélioration des performances environnementales  
Réduction continue des consommations d'eau et d'énergie  
Réduction de l'empreinte environnementale

## NOTRE CRÉATION DE VALEUR

**Pour nos collaborateurs**  
**3,3** JH de formation moyen par collaborateur  
**27,3** % taux de parité dans le Top Management  
**41** % taux de femmes parmi les nouvelles recrues

**Pour nos clients**  
**1 567** points de vente et clients directs desservis  
**25** % de réduction des réclamations clients vs 2023  
**95** % taux de conversion des prospects en clients vs 90 % en 2023

**Pour les communautés**  
**80 000** agriculteurs partenaires  
**5 000** emplois directs et indirects créés  
**3** Md DH / an créés dans le monde rural  
**374** PME créées dans le monde agricole  
**10** coopératives soutenues dans le monde rural depuis 2019

**Pour l'environnement**  
**10** Md DH investis pour moderniser l'outil industriel et réduire l'impact environnemental  
**50** % de réduction des émissions CO<sub>2</sub> depuis 2016  
**59,7** % de réduction de la consommation d'eau de raffinerie de Casablanca en 11 ans

**Pour nos actionnaires et investisseurs**  
**850** MDH Résultat Net Part du Groupe  
**10** DH / action Dividendes  
**18** Md DH Capitalisation boursière

## NOS LABELS ET RECONNAISSANCES

Médaille FAO Modèle d'Agrégateur 2009, Label RSE CGEM, Prix des pionniers de la RSE et de l'Économie verte en Afrique, Vigeo Top Performer RSE, Morocco Awards « Centenaire de la propriété industrielle 2016





# Une chaîne de valeur intégrée

COSUMAR s'appuie sur une organisation intégrée qui couvre l'ensemble des maillons de la filière sucrière, depuis l'amont agricole jusqu'à la distribution des produits finis. Le Groupe structure les flux d'approvisionnement et optimise ses capacités industrielles afin d'assurer un développement de la production locale complété par les importations de sucre brut pour le raffinage. Cette organisation garantit la disponibilité du sucre sur le marché national.

L'ensemble repose notamment sur un modèle d'agrégation de référence, qui établit une collaboration directe entre COSUMAR et les agriculteurs partenaires. À travers un

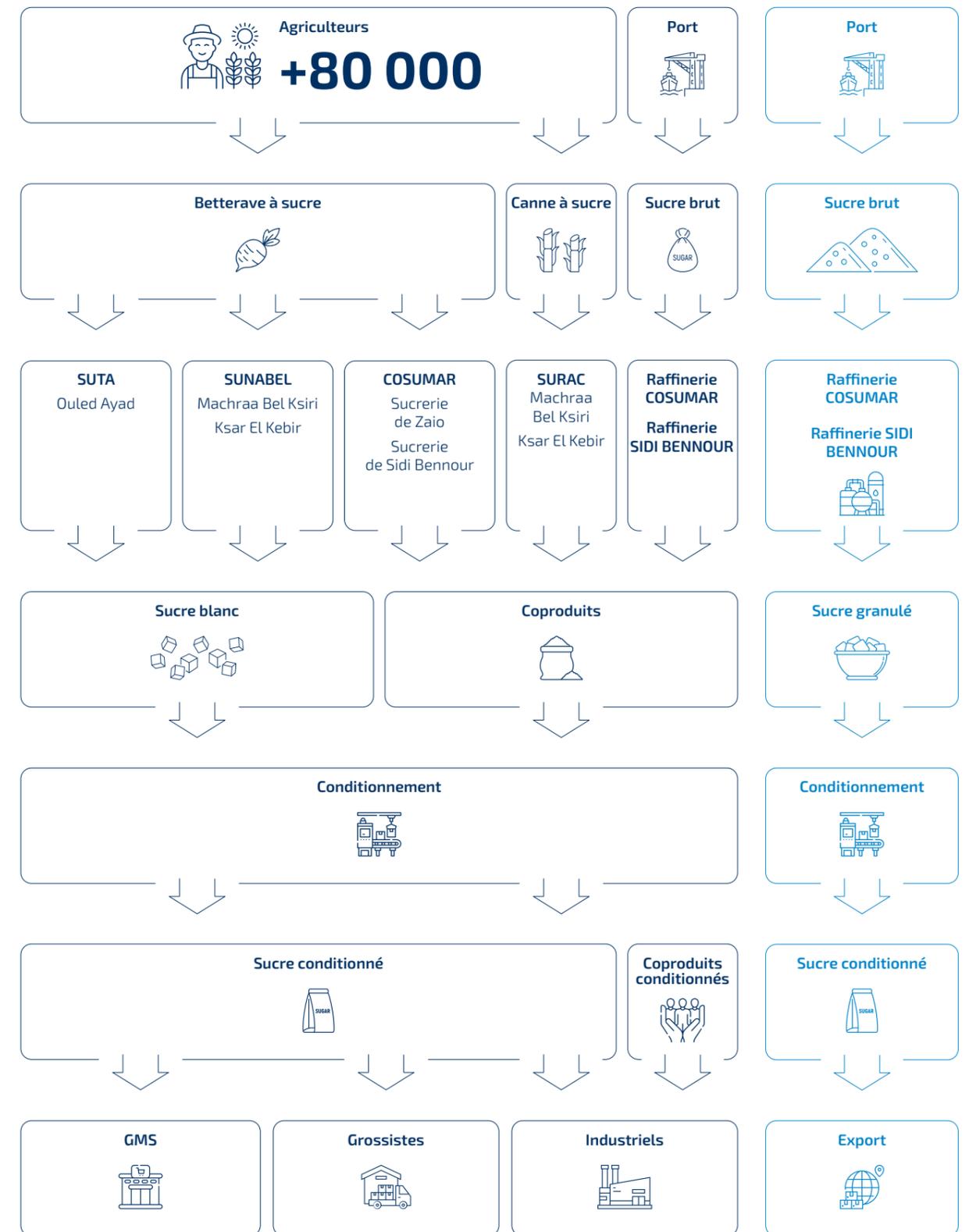
accompagnement technique, financier, logistique et social, cette organisation permet d'optimiser les rendements, d'améliorer la qualité des récoltes et de sécuriser les revenus des producteurs de plantes sucrières.

Après la récolte, le processus industriel prend le relais. Les opérations de transformation sont menées dans les sucreries et les raffineries, pour garantir une production efficace. La filière se prolonge par le conditionnement et la commercialisation, et assure ainsi un approvisionnement régulier et une disponibilité constante du sucre blanc sur le marché national.



## MARCHÉ LOCAL

## MARCHÉ À L'EXPORT





# Des infrastructures en modernisation permanente pour un avenir durable

**COSUMAR place la modernisation** continue de ses infrastructures industrielles au cœur de sa stratégie de compétitivité et de croissance durable. L'ambition du Groupe est d'avoir des sites de production performants, qui intègrent des solutions innovantes pour renforcer l'efficacité opérationnelle et réduire l'impact environnemental.

Plus de 10 milliards de dirhams ont été investis dans la transformation des outils industriels, ce qui a permis à COSUMAR d'accroître ses capacités de production et d'améliorer sa productivité. Ces investissements ont également permis une réduction significative de la consommation d'eau dans le processus industriel atteignant -59,7% dans la raffinerie de Casablanca en 11 ans, -73% dans les sucreries de betterave à sucre et -64% dans les sucreries de canne à sucre entre 2013 et 2023.

COSUMAR continue d'améliorer ses infrastructures logistiques pour accompagner sa croissance. Avec une capacité de stockage de 950 000 tonnes et un port sec de 3 000 m<sup>2</sup> capable de traiter jusqu'à 30 000 conteneurs

par an, le Groupe garantit une continuité d'approvisionnement sur le marché marocain et renforce sa présence internationale.

COSUMAR accélère la digitalisation de ses outils de gestion, véritable levier d'optimisation de la chaîne de valeur. La plateforme ATTAISSIR, par exemple, permet d'améliorer la gestion des intrants agricoles, la planification des cultures et le suivi des performances, renforçant ainsi l'accompagnement technique des plus de 80 000 agriculteurs partenaires.

Dans cette logique d'évolution permanente, la transformation de la sucrerie de Sidi Bennour en une sucrerie-raffinerie illustre l'engagement du Groupe à moderniser ses infrastructures pour renforcer sa compétitivité et sa résilience. Ce projet stratégique vise à porter la capacité de production de sucre blanc du Groupe à 2,5 millions de tonnes par an, consolidant ainsi son positionnement en tant qu'acteur régional de référence dans l'industrie sucrière.



# La R&D et l'innovation, moteurs de notre compétitivité et de notre croissance responsable



**La R&D et l'innovation** occupent une place centrale dans la stratégie de développement de COSUMAR. Le Groupe s'appuie sur des technologies avancées pour accroître la compétitivité de la filière sucrière et relever les défis économiques et environnementaux.

En partenariat avec des institutions de recherche et des experts de l'agro-industrie, COSUMAR conçoit des solutions adaptées aux cultures locales, notamment par la sélection de semences plus résistantes aux conditions climatiques extrêmes et par l'optimisation des pratiques agricoles. Ces initiatives visent à améliorer les rendements et à renforcer la résilience des cultures sucrières.

Au cours des dernières années, COSUMAR a intégré l'intelligence artificielle pour le suivi des cultures sucrières, les drones pour le diagnostic et le traitement ainsi que le pilotage intelligent de l'irrigation dans son programme d'agriculture de précision. Ces innovations, au service de la filière sucrière ont permis d'optimiser la gestion de l'eau

avec une réduction de 80% de la consommation d'eau dans le traitement phytosanitaire par drone, une réduction de 30% de la consommation d'eau d'irrigation grâce au pilotage intelligent et une réduction de 25% de la consommation d'eau dans les parcelles équipées en goutte-à-goutte.

En 2024, cette dynamique s'est poursuivie par le lancement d'un module R&D intégré à la plateforme numérique ATTAISSIR. Ce module vise à accroître la productivité agricole à travers une innovation technologique et scientifique. Cette nouvelle phase marque le démarrage de la seconde étape du programme "Agriculture 4.0", axée sur le renforcement des systèmes existants et leur déploiement à plus grande échelle. Grâce à ce dispositif, COSUMAR améliore le suivi des cultures, anticipe mieux les risques agronomiques et accroît l'efficacité des exploitations. L'engagement collaboratif avec les agriculteurs, les chercheurs et les entreprises technologiques s'est révélé déterminant pour assurer une adoption durable des innovations et maximiser leur impact à long terme.



**R&D et innovation**

- Smart-blenders qui permettent de produire des formules d'engrais adaptées à chaque parcelle de terre, depuis 2018
- Drones couplés à l'IA qui permettent le calcul précis du peuplement, la détection et l'identification précoce des adventices, maladies, carences nutritionnelles et les dégâts dus aux insectes et ravageurs
- Technologies drones pour le traitement phytosanitaire
- Irrigation intelligente basée sur les algorithmes et l'intelligence artificielle
- Sélection des semences résistantes à la sécheresse



# Un modèle d'agrégation au cœur du développement de la filière sucrière

Le modèle d'agrégation de COSUMAR constitue un pilier central de sa stratégie pour développer l'amont agricole et soutenir durablement les agriculteurs partenaires.

À travers ce partenariat gagnant-gagnant avec plus de 80 000 agriculteurs agrégés, le Groupe COSUMAR leur garantit un soutien technique, financier, logistique et social.

COSUMAR équipe les agriculteurs des technologies mécaniques modernes et avancées et assure leur approvisionnement en semences performantes, boutures performantes et en fertilisants adaptés aux spécificités de chaque parcelle. S'y ajoute la solution numérique ATTAISSIR, reconnue par la FAO en 2020 comme meilleure initiative de protection des agriculteurs contre la COVID-19 dans la région NENA (Near East and North Africa). Cette plateforme assure une traçabilité complète, depuis la programmation des semis jusqu'au paiement des agriculteurs, et garantit un approvisionnement constant en plantes sucrières de qualité.

Ce modèle contribue à renforcer la production locale et à réduire la dépendance nationale aux importations de sucre brut, tout en renforçant la souveraineté alimentaire pour le sucre qui constitue un aliment de première nécessité chez le consommateur marocain et un intrant stratégique pour l'industrie agroalimentaire nationale.

Primé par la FAO en 2009, le modèle d'agrégation est encadré par des contrats d'agrégation sur cinq ans établis selon la loi 04-12. Cette approche place COSUMAR au cœur du développement de l'agriculture marocaine, tout en consolidant la chaîne de valeur agro-industrielle du pays.



## Approvisionnement en intrants agricoles

- Simplification des procédures relatives à la préparation des campagnes agricoles et à l'achat d'intrants
- Approvisionnement direct en semences et produits phytosanitaires les mieux adaptés aux parcelles et cultures et en quantités nécessaires



## Accompagnement financier

- Apport récurrent de 3 milliards DH/an dans le monde rural, financement des intrants, des avances et du matériel agricole
- Transport de la production des plantes sucrières
- Achat de la totalité de la production quel que soit le volume au prix contractuel garanti
- Convention avec les banques pour le financement des agriculteurs agrégés à des conditions préférentielles
- Réduction effective du délai de paiement



## Encadrement technique

- 120 ingénieurs et techniciens agronomes en contact permanent avec les agriculteurs agrégés
- Amélioration des pratiques agricoles à travers un accompagnement de proximité
- Création de 374 sociétés dans la distribution des intrants agricoles et prestataires de travaux mécaniques
- Partage des résultats de la R&D avec la communauté et accompagnement pour son adoption



## Accompagnement social

- Mise en place d'un fonds de soutien des cultures sucrières contre les effets des aléas climatiques au sein de l'interprofession sucrière (FIMASUCRE)
- Mise en place de l'assurance maladie pour les agriculteurs et leurs familles depuis 2010
- Mise en place d'un programme de retraite adapté au profit des agriculteurs
- Attribution de voyages OMRA au profit des producteurs performants de betterave à sucre et de canne à sucre
- Attribution des primes d'encouragement pour les meilleurs bacheliers, enfants des agriculteurs
- Accompagnement à travers des programmes d'alphabétisation et de sensibilisation à l'hygiène et à la santé en faveur des femmes d'agriculteurs
- Parrainage des écoles afin de promouvoir la scolarisation des enfants.



## Accompagnement logistique

- Une flotte d'environ 1 500 camions mise à disposition des agriculteurs à chaque campagne agricole pour assurer l'acheminement de la production vers les sucreries.
- Un planning de transport défini par chaque sucrerie pour une meilleure gestion de la récolte et la préservation de la qualité des plantes sucrières.
- Optimisation des stocks d'intrants agricoles



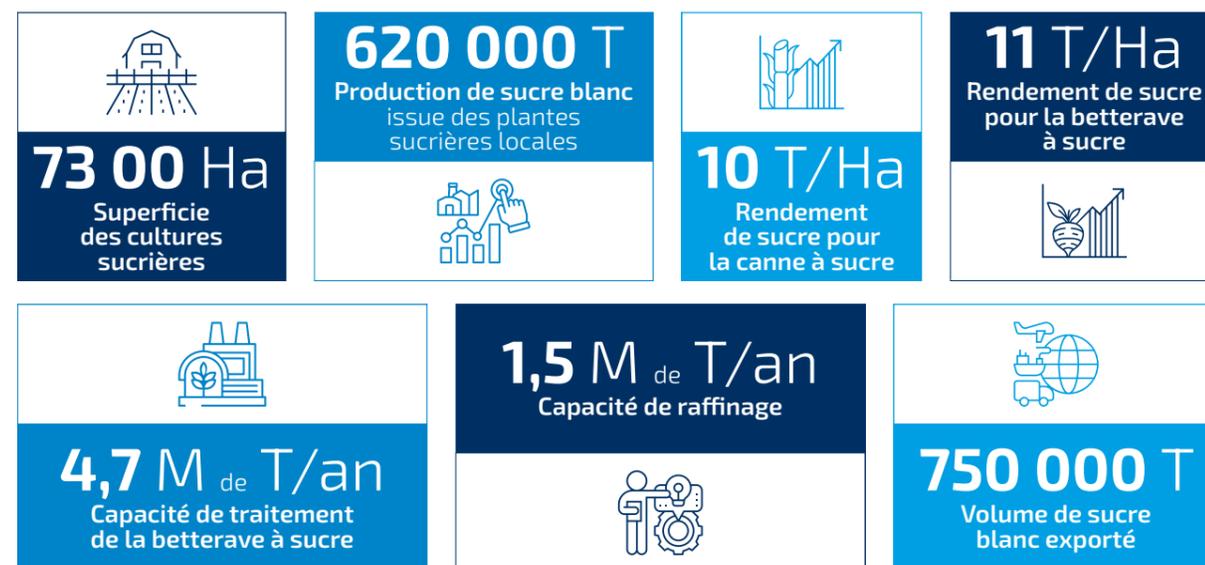


# Objectifs 2030 : La feuille de route en action

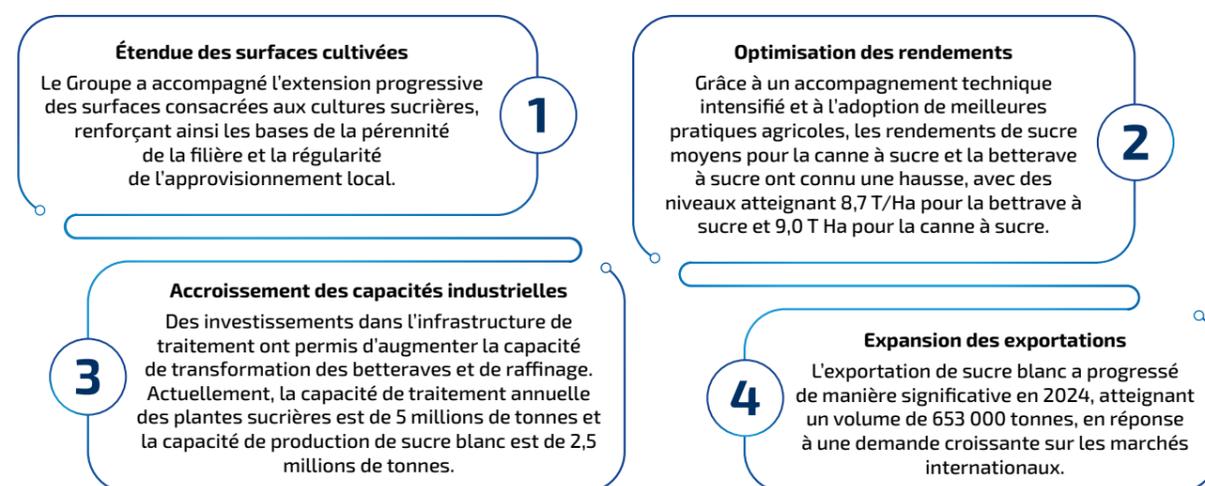
Dans le cadre de la stratégie Génération Green, la filière sucrière marocaine bénéficie d'un nouvel élan, renforcé par un contrat-programme conclu en 2023 pour la période 2021-2030. Ce partenariat définit une série d'objectifs stratégiques qui visent à accroître la production locale, à moderniser les

infrastructures et à optimiser la compétitivité de la filière. COSUMAR s'est ainsi engagé à soutenir le développement de la filière sucrière marocaine en investissant dans des initiatives sur le long terme.

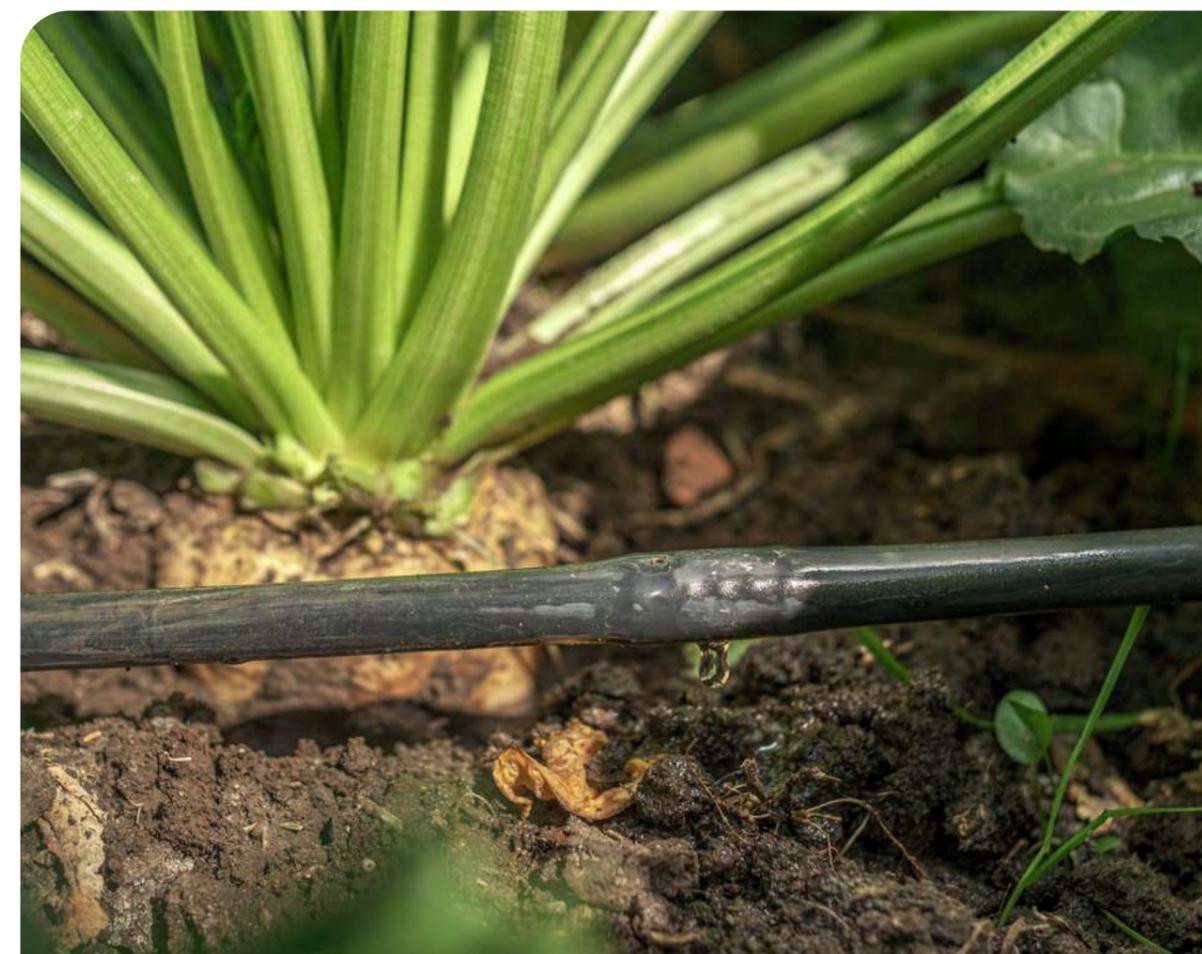
## Les principaux objectifs à atteindre à horizon 2030



## Avancées significatives à fin 2024



# Résilience de la filière sucrière face aux aléas climatiques



En 2024, la filière sucrière marocaine a continué de subir les impacts directs d'un stress hydrique prolongé et d'une diminution importante des ressources en eau. Ces conditions exceptionnelles, exacerbées par une augmentation des températures et des sécheresses répétées, ont impacté les cultures et par conséquent l'amont agricole et les performances de la chaîne de production sucrière.

Pour faire face à ces défis croissants, COSUMAR a renforcé ses efforts en matière d'innovation et de durabilité. Des initiatives ciblées ont été mises en oeuvre, notamment l'extension du système d'irrigation goutte-à-goutte, qui couvre désormais 26 % des surfaces agricoles, ainsi que l'utilisation de drones pour le diagnostic et le suivi des parcelles. Ces actions ont permis de limiter les pertes et d'optimiser les ressources disponibles. Ces mesures, associées à des projets de recherche sur des variétés de semences résistantes au stress hydrique, visent à sécuriser la production agricole locale, tout en réduisant

la dépendance du secteur aux fluctuations climatiques.

COSUMAR a poursuivi ses investissements dans la gestion durable des ressources en eau, notamment à travers des programmes de sensibilisation et de formation destinés aux agriculteurs partenaires. L'accent a été mis sur l'adoption de pratiques agricoles économes en eau et sur l'amélioration des infrastructures, telles que la modernisation des stations météorologiques pour piloter l'irrigation. Ces efforts s'inscrivent dans une vision globale visant à renforcer la résilience de la filière sucrière face aux défis environnementaux.

Malgré ces conditions climatiques difficiles, le Groupe a démontré une résilience exemplaire en maintenant un approvisionnement continu du marché national, grâce à la performance de son activité de raffinage et au soutien de ses partenaires agricoles.

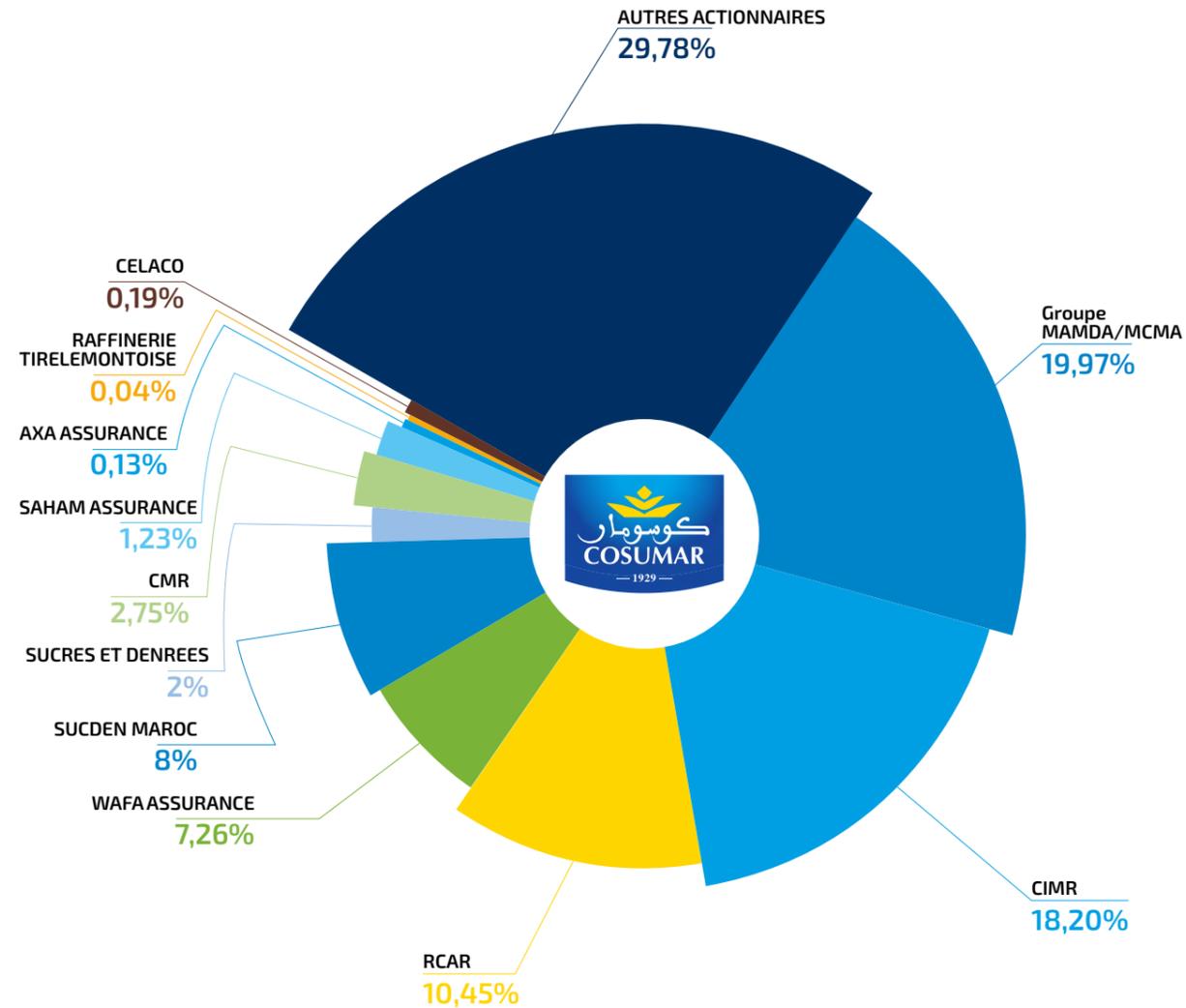


# Un actionnariat stratégique et une gouvernance solide

La structure de l'actionnariat du Groupe COSUMAR incarne un soutien stratégique de partenaires clés, avec une forte présence d'investisseurs institutionnels marocains. Cette

configuration capitalistique assure une stabilité renforcée et un alignement de vision, accompagnant les ambitions de croissance et de développement du Groupe.

## Structure du capital au 31/12/2024

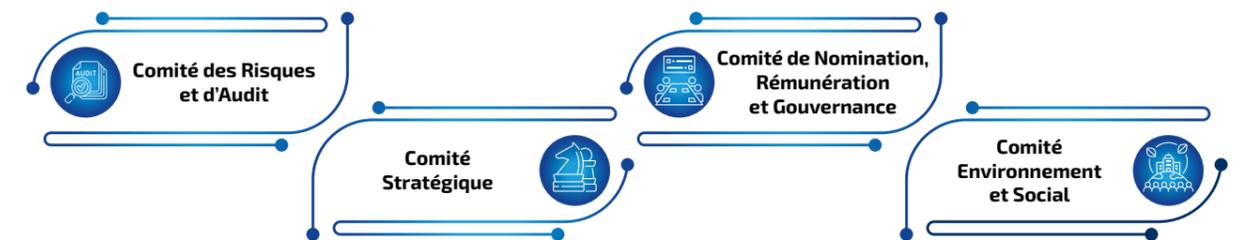


COSUMAR est une société anonyme à Conseil d'Administration qui définit les orientations stratégiques de la société et s'assure de leur mise en œuvre effective.

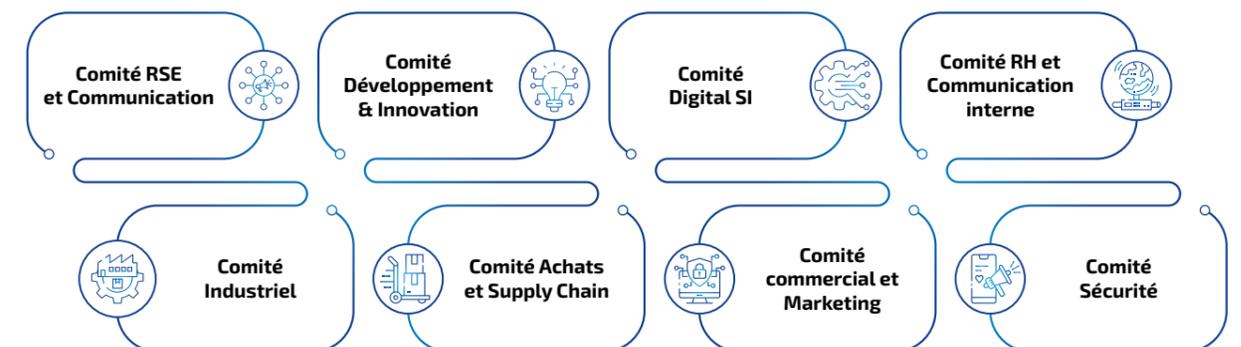
## Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024

M. Hicham BELMRAH	Président
M. Hassan BOULAKNADAL	Administrateur
M. Serge VARSANO	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur représentée par M. Boubker Jai
Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR »	Administrateur représenté par M. Mohamed Ali Bensouda
Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurance	Administrateur représentée par M. Larbi Lahlou
Mme Naima SAIGH	Administrateur Indépendant
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	Administrateur Indépendant
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite « CIMR »	Administrateur représentée par M. Mohamed Aboumejd
Mme Lalla Abba KERDOUDI KOLALI	Administrateur

## Quatre comités spécialisés accompagnent le Conseil d'Administration dans la réalisation de ses missions :



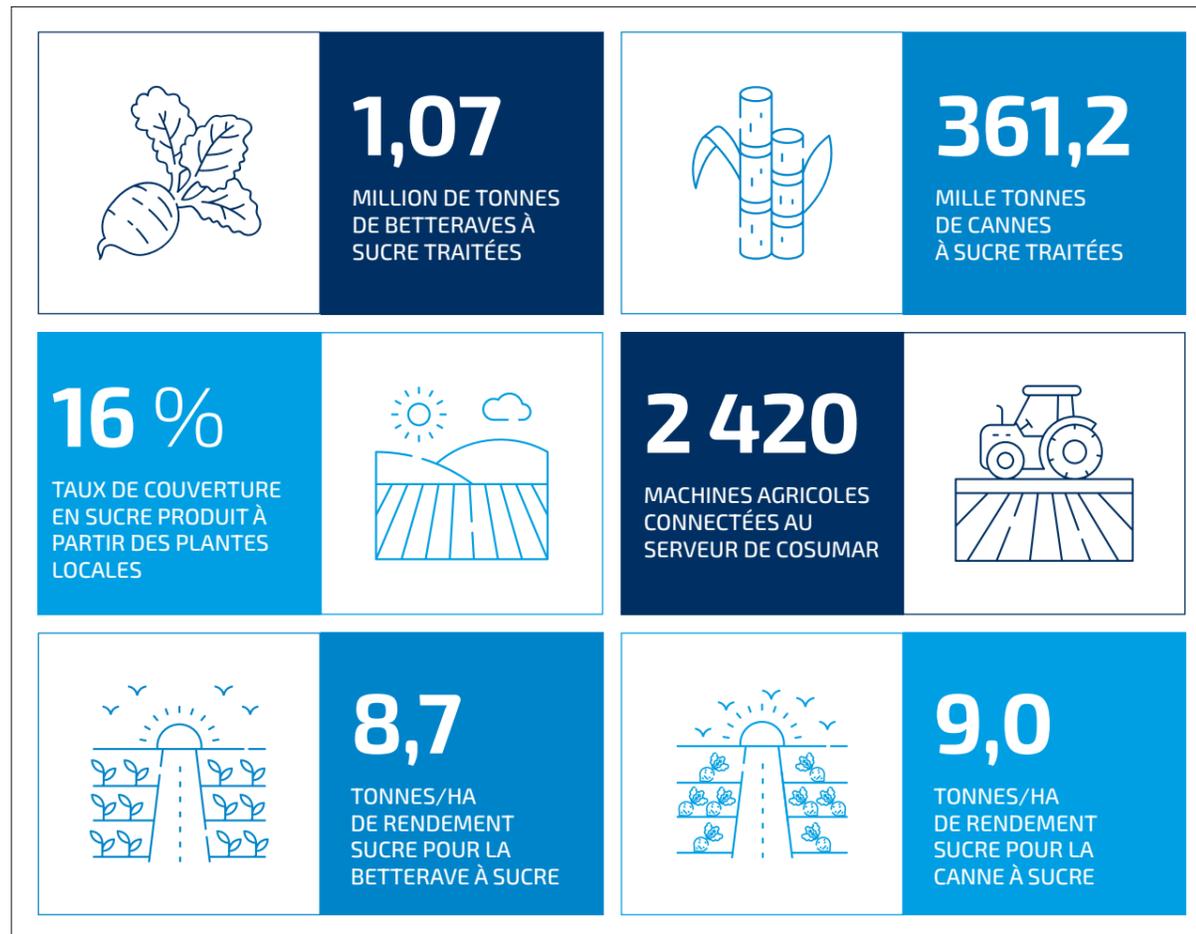
## Le comité de direction s'appuie sur 8 comités de management pour la gestion opérationnelle des différentes activités de COSUMAR :





# Nos performances 2024 : un impact mesurable et durable

## Performances agricoles



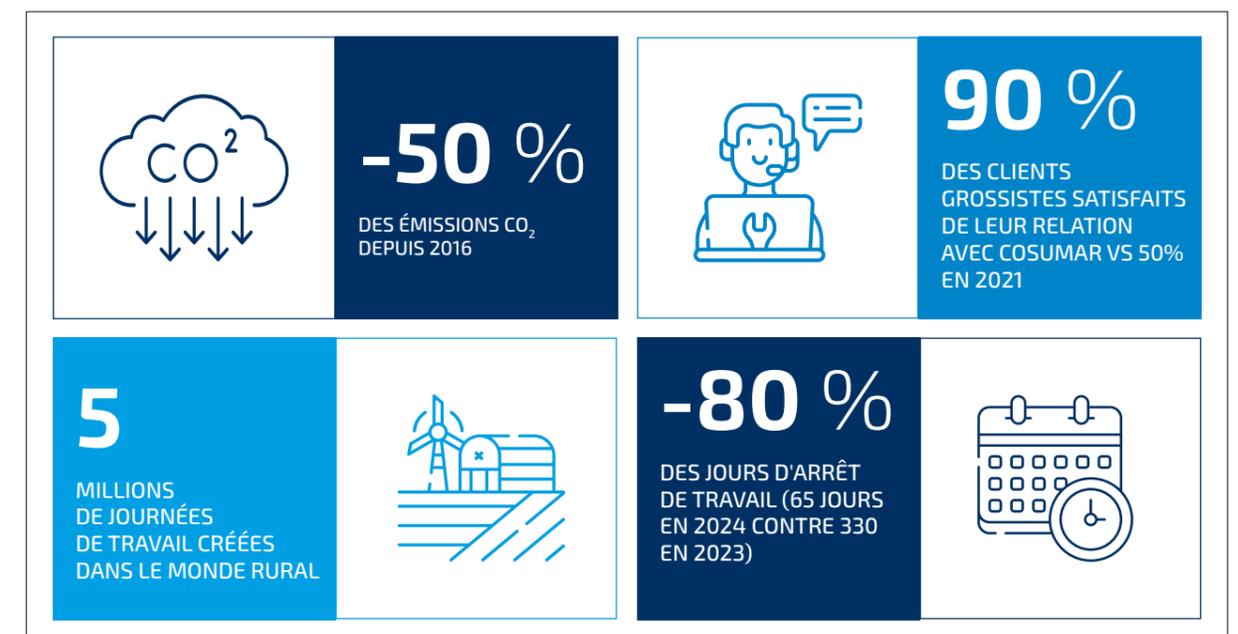
## Performances industrielles



## Performances financières



## Performances extra-financières



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

# 2





# Mot du Directeur Général

Cette année a confirmé, une fois encore notre résilience et notre capacité à tenir nos engagements et à faire face à un contexte agricole tendu, marqué par la persistance du stress hydrique. Grâce à la mobilisation collective de nos équipes et de nos partenaires, ainsi qu'à l'intégration d'innovations technologiques telles que l'Intelligence Artificielle et l'agriculture de précision, nous avons pu assurer la continuité de nos activités et maintenir notre contribution stratégique à la sécurité alimentaire du Royaume.

L'entrée en service, en septembre 2024, de la nouvelle raffinerie de Sidi Bennour a constitué un jalon majeur pour notre Groupe. Avec une capacité de 500 000 tonnes, cette infrastructure a porté notre capacité globale à 2,5 millions de tonnes de sucre blanc, tout en consolidant notre efficacité industrielle et logistique. Elle a surtout permis de soutenir la croissance des volumes à l'export, en répondant aux nouvelles opportunités sur les marchés internationaux. Nous avons ainsi franchi une étape déterminante vers notre objectif stratégique d'exporter un million de tonnes de sucre blanc par an.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 10,23 milliards de dirhams, témoignant de la robustesse de notre modèle et de l'engagement constant de nos équipes pour répondre aux besoins du marché national et international.

Notre production de sucre blanc issu du raffinage a atteint un niveau record de 1 852 000 tonnes, démontrant l'efficacité de notre outil industriel et la robustesse de notre chaîne d'approvisionnement. Cette performance a été rendue possible par une stratégie d'investissement ciblée, un engagement constant pour l'excellence opérationnelle, et une orientation claire vers l'innovation et la durabilité.

Nous poursuivons également nos efforts pour bâtir une filière plus résiliente et plus compétitive. Ces deux dernières années, les prix d'achat des plantes sucrières ont été revalorisés, avec une hausse moyenne de 35 % des revenus agricoles tenant compte de la hausse des charges et de l'impact de la sécheresse. Cette mesure, allée à nos performances agronomiques, traduit notre engagement en faveur de l'accroissement des revenus de nos partenaires agriculteurs, indispensable à l'attractivité économique et à la pérennité de notre filière.

À travers la digitalisation des pratiques agricoles, l'utilisation accrue des drones pour l'analyse des cultures, le déploiement de capteurs intelligents pour la gestion précise de l'eau et des intrants agricoles, et l'imagerie satellitaire pour une surveillance en temps réel, nous poursuivons l'optimisation de notre modèle intégré. Nous restons attentifs aux défis à venir, mais confiants dans notre capacité à transformer les contraintes en leviers de croissance responsable.

Enfin, nous poursuivons une politique volontariste de transition énergétique. Depuis 2016, nous avons réduit notre empreinte carbone de 50 %, en mobilisant des solutions concrètes telles que la valorisation des coproduits, l'intégration progressive des énergies renouvelables, l'économie circulaire et l'optimisation énergétique de nos outils industriels.

Je tiens à saluer l'engagement sans faille de toutes nos équipes, ainsi que la confiance de nos partenaires agricoles, institutionnels et commerciaux. Ensemble, nous poursuivons notre mission avec exigence et fierté, en contribuant activement au progrès de notre filière et à la souveraineté alimentaire de notre pays.

Alliant performance industrielle et résilience agricole, nous bâtissons une filière sucrière durable pour la souveraineté alimentaire de notre pays, capable d'exporter et de progresser au rythme du monde



**Hassan MOUNIR**  
Directeur Général



## Des leviers de performance en faveur de la compétitivité de l'amont agricole

### Un soutien développé pour la compétitivité de l'amont agricole

Dans le cadre de son appui à la filière sucrière, l'État a maintenu son engagement en faveur des producteurs de plantes sucrières à travers un dispositif de soutien financier et de subventions ciblées pour la campagne 2023/2024.

Une aide supplémentaire de 80 DH par tonne de betterave à sucre et de 70 DH par tonne de canne à sucre a été octroyée aux agriculteurs, contribuant ainsi à stabiliser les revenus et à renforcer la compétitivité de l'amont agricole.

Parallèlement, des subventions ont été mises en place pour soutenir l'achat des engrais azotés, avec un prix de vente de l'urée 46 % fixé à 330 DH par quintal et celui de l'ammonitrate 33 % à 240 DH par quintal.

### Un renforcement de la communication et de l'accompagnement des agriculteurs

COSUMAR mène une stratégie de communication ciblée pour accompagner la modernisation de l'amont agricole et favoriser l'adoption de pratiques plus performantes. Chaque année, près de 3 000 sessions sont dispensées aux agriculteurs, offrant un accès privilégié aux dernières avancées en Recherche & Développement ainsi qu'aux bonnes pratiques agricoles. Des journées de démonstration et des benchmarks sont organisés à l'intention des prestataires de travaux mécaniques et des distributeurs d'intrants agricoles. Ces rencontres offrent un cadre d'échange sur les nouvelles solutions technologiques dédiées aux cultures sucrières et favorisent l'amélioration des pratiques au sein de la filière. En complément, COSUMAR entretient un dialogue actif avec les institutions financières en organisant des journées de communication avec les banques, pour faciliter l'accès des agriculteurs agrégés aux financements nécessaires pour moderniser leurs exploitations et améliorer leur compétitivité.



## Une accélération du plan de relance de la canne à sucre

Afin de soutenir l'extension des surfaces cultivées en canne à sucre, COSUMAR, en collaboration avec l'État, renforce l'appui financier accordé aux agriculteurs. Une aide supplémentaire de 8 000 DH par hectare vient s'ajouter au soutien de base de 6 000 DH par hectare, portant ainsi le montant total à 14 000 DH par hectare.

Cette initiative vise à encourager la production, à améliorer la rentabilité des exploitations et à consolider la filière sucrière nationale face aux enjeux de durabilité et de compétitivité.





# Des infrastructures industrielles et logistiques pour soutenir la croissance

## Une nouvelle raffinerie pour accélérer la croissance et renforcer la souveraineté sucrière

Le Groupe COSUMAR a concrétisé un projet stratégique qui vise à accroître sa capacité de raffinage de sucre brut importé à travers une nouvelle unité au sein de la sucrerie de Sidi Bennour, avec une capacité annuelle de 500 000 tonnes.

Mise en service en septembre 2024, cette nouvelle raffinerie permet désormais au Groupe d'atteindre une capacité totale de production de 2,5 millions de tonnes de sucre blanc par an.

L'inauguration de cette raffinerie marque une étape clé pour le Groupe, elle renforce non seulement son ancrage économique au niveau régional, mais aussi son engagement en faveur d'une croissance soutenue et de la souveraineté alimentaire du Maroc. Jusqu'à présent, les exportations étaient réalisées exclusivement depuis la raffinerie de Casablanca. Désormais, la raffinerie de Sidi Bennour viendra renforcer ces capacités d'exportation, et soutenir le développement du Groupe sur les marchés internationaux. Grâce à cette infrastructure, COSUMAR ambitionne d'intensifier ses exportations, avec un objectif fixé à 1 million de tonnes de sucre blanc, contre 653 000 tonnes actuellement.



**500 000**

Tonnes  
Capacité annuelle de raffinage à Sidi Bennour



**2,5**

millions de tonnes  
Capacité de production de sucre blanc par an



## L'optimisation des plateformes logistiques, un levier de performance

Afin d'améliorer la gestion de ses flux logistiques et l'expérience client, COSUMAR a poursuivi en 2024 la modernisation de ses plateformes logistiques. Cette transformation vise à renforcer l'image de marque du Groupe en tant qu'acteur clé du secteur agroalimentaire, tout en développant un lien plus étroit avec ses clients et partenaires grâce à une logistique plus efficace et rationalisée. L'objectif est également d'immerger les équipes commerciales et les parties prenantes dans un environnement reflétant pleinement l'identité et les valeurs de COSUMAR.

La première phase de ce projet a été concrétisée avec l'aménagement de la plateforme logistique d'Agadir, retenue comme site pilote. Cette initiative traduit la volonté du Groupe d'optimiser l'efficacité opérationnelle et la qualité du service, tout en consolidant sa position auprès de ses partenaires stratégiques.



# Une transformation digitale au service de l'excellence client



## Une infrastructure IT sécurisée et évolutive

En 2024, COSUMAR a poursuivi la modernisation et la sécurisation de son système d'information à travers plusieurs initiatives destinées à renforcer la gouvernance IT, la cybersécurité et la conformité aux exigences réglementaires.

Un programme de sensibilisation a été déployé, auprès de 720 collaborateurs pour ancrer les bonnes pratiques en matière de sécurité. En parallèle, un tableau de bord intégrant des indicateurs clés a été mis en place afin

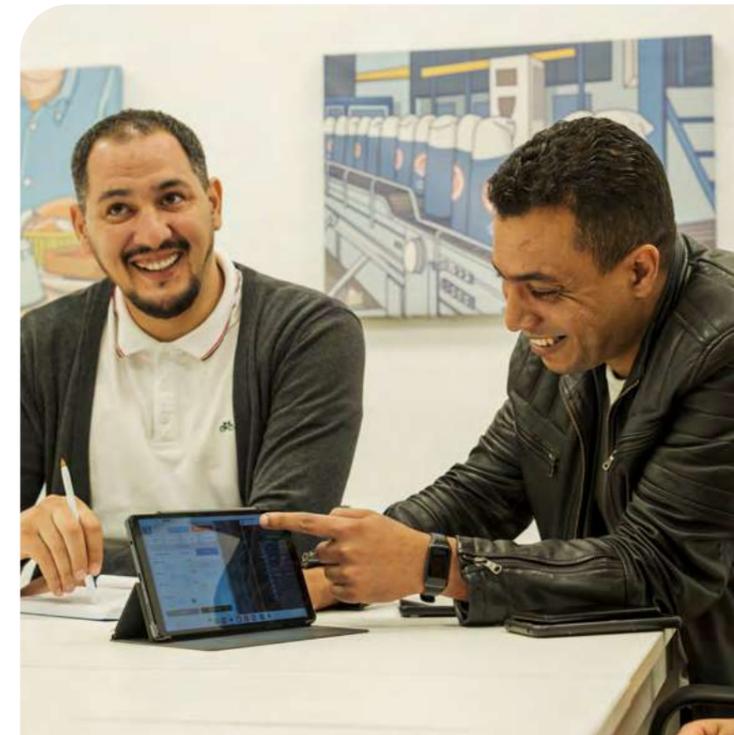
d'assurer un suivi précis des avancées en cybersécurité. Dans cette dynamique, le Groupe a mis en service un Security Operation Center (SOC), dédié à la détection proactive des menaces, à l'amélioration de la réponse aux incidents et à l'anticipation des cyberattaques. COSUMAR a également amorcé la migration de ses solutions IT vers le cloud marocain, offrant davantage de flexibilité opérationnelle et une optimisation des ressources technologiques.

## Une digitalisation accélérée au service de la relation client

En 2024, COSUMAR a poursuivi l'accélération de la digitalisation de sa gestion de la relation client (CRM), avec l'ambition d'enrichir l'expérience utilisateur et d'exploiter efficacement les données clients. La mise en oeuvre d'outils numériques avancés a permis de fluidifier et d'automatiser le processus de prospection commerciale, rendant les interactions plus réactives et intuitives.

En parallèle, un système de planification des enlèvements a été déployé pour optimiser la gestion logistique et réduire les délais de traitement, impactant positivement la satisfaction client. Un dispositif de suivi du parcours client en temps réel a également été intégré, permettant une détection proactive des points d'amélioration et une résolution rapide des éventuelles difficultés rencontrées.

L'analyse des données clients permet aujourd'hui à COSUMAR de mieux piloter ses actions commerciales, grâce à des outils digitaux en temps réel, qui facilitent la prise de décision. COSUMAR a également poursuivi l'amélioration de son système de management qualité (ISO 9001 v2015), en vue de garantir une conformité rigoureuse et de renforcer la confiance de ses clients.



## Une satisfaction client en constante amélioration

Dans le cadre de son engagement envers l'excellence opérationnelle, COSUMAR a mené en 2024 une nouvelle étude de satisfaction client, poursuivant l'initiative lancée en 2021. Cette enquête a permis d'évaluer la perception des clients quant à la qualité des produits, des emballages et des services du Groupe. Les résultats obtenus témoignent d'une progression notable, avec une note moyenne passant de 7/10 en 2021 à 8,5/10 en 2024. Cette évolution reflète l'impact des efforts déployés pour anticiper et répondre aux attentes des clients, renforçant ainsi la relation de confiance qui unit COSUMAR à ses partenaires commerciaux.



# Le modèle agri-digital de COSUMAR à l'honneur au SIAM 2024

## Une présence au SIAM 2024, rendez-vous incontournable du secteur

En 2024, COSUMAR a pris part à la 16<sup>e</sup> édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), réaffirmant son rôle clé dans la souveraineté alimentaire et le développement d'une filière sucrière innovante et durable. Cet événement a été l'occasion de mettre en avant les avancées du Groupe en matière de modernisation industrielle, digitalisation et durabilité, ce qui confirme sa position d'acteur majeur du secteur agro-industriel marocain.

COSUMAR a présenté ses initiatives pour réduire son empreinte écologique et optimiser ses processus industriels et agricoles, en intégrant des solutions visant à réduire la consommation d'eau et d'énergie tout en améliorant la productivité. Le Groupe a également mis en avant son engagement en faveur de l'Agriculture 4.0, illustré par l'intégration de technologies drones, de capteurs intelligents et d'algorithmes prédictifs pour optimiser le suivi des cultures et la gestion des ressources.

En parallèle, le Groupe a valorisé ses initiatives en matière de responsabilité sociale et environnementale, illustrant ses actions en faveur des communautés agricoles et de l'inclusivité dans la chaîne de valeur.

COSUMAR a saisi cette opportunité pour mettre en avant sa marque historique "Enmer", emblème de son savoir-faire industriel et patrimonial. À travers des animations interactives, le Groupe a mis en lumière le pain de sucre, produit phare de la consommation marocaine.

Cette participation a renforcé la proximité avec les consommateurs et permis d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat avec les acteurs du secteur.



## COSUMAR primé pour la meilleure solution agri-digitale au SIAM 2024

Lors du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) 2024, COSUMAR a été récompensé par le trophée de la "Meilleure solution agri-digitale", une reconnaissance de son engagement en faveur de la digitalisation de l'amont agricole et de l'optimisation de la productivité de ses 80 000 agriculteurs partenaires.

Depuis 2018, le Groupe a renforcé sa transformation numérique avec la plateforme « Attaïssir », qui digitalise l'ensemble du cycle agricole, de la programmation des semis au paiement des agriculteurs. Cette solution intègre la gestion des intrants, la mécanisation et le transport, garantissant un suivi rigoureux et une amélioration continue des performances agricoles.

L'innovation occupe une place centrale dans cette dynamique, avec l'intégration de l'intelligence artificielle et des drones pour optimiser la gestion des cultures. Ces technologies permettent un diagnostic précis des parcelles, une réduction des coûts et une limitation de l'impact environnemental. Introduit en 2019, le Smart Blender optimise quant à lui la fertilisation en adaptant les formulations d'engrais aux spécificités des parcelles, améliorant ainsi leur rendement.

Dans cette continuité, COSUMAR développe des solutions d'irrigation intelligente, intégrant des capteurs de précision au sein du concept de ferme intelligente. Ces innovations visent à optimiser la gestion de l'eau, à renforcer la résilience des cultures face aux défis climatiques et à garantir une production durable.





# Une progression soutenue des exportations en sucre

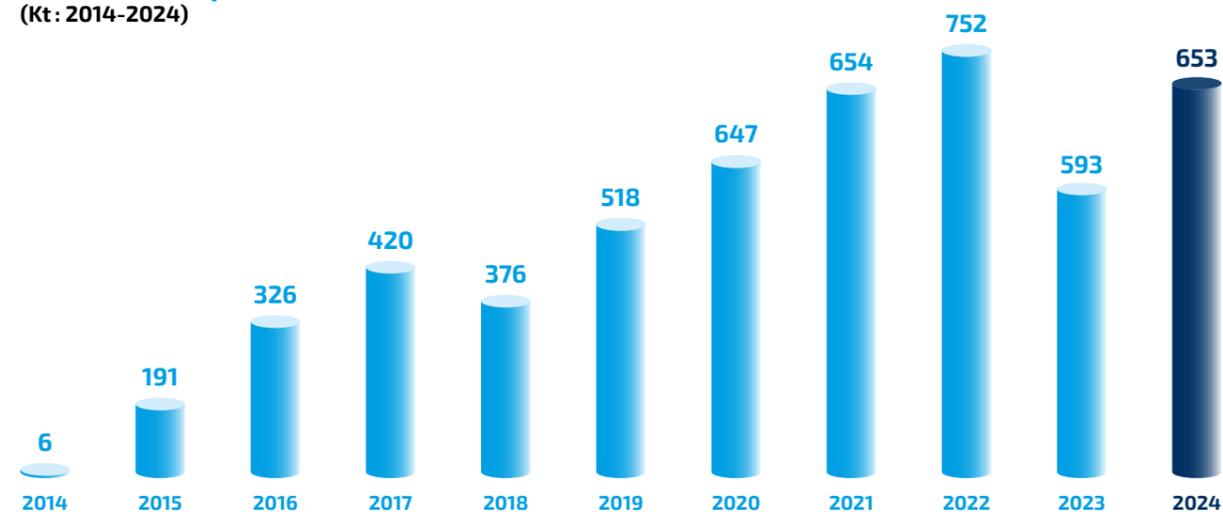
En 2024, COSUMAR a poursuivi sa dynamique à l'export, avec un volume de 653 Kt de sucre blanc expédié vers ses marchés internationaux. Cette performance, qui témoigne de la compétitivité du Groupe sur la scène mondiale, porte le cumul des exportations à plus de 5 millions de tonnes entre 2014 et 2024. COSUMAR continue de renforcer sa présence sur plus de 80 marchés, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, où la demande en sucre raffiné demeure soutenue.

L'optimisation de la chaîne logistique et la montée en puissance de la raffinerie de Sidi Bennour, désormais impliquée dans l'exportation en complément du site de Casablanca, ont permis d'accroître les capacités d'approvisionnement et de répondre efficacement aux exigences des clients internationaux.

## Destinations des exportations



## Volumes exportés (Kt: 2014-2024)





# Une amélioration de la performance industrielle et de la profitabilité

## Comptes consolidés en norme IFRS

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe atteint 10 239 MDh à fin décembre 2024, en légère hausse (+0,1%) par rapport à l'année précédente, soutenu par la bonne dynamique du marché national (+2,6%) et la croissance du volume des ventes à l'export (+10%).

La croissance du volume des ventes à l'export a été rendue possible grâce à l'extension des capacités de raffinage du Groupe suite à la mise en service de la nouvelle raffinerie à Sidi Bennour en septembre 2024.

L'Excédent Brut d'Exploitation Consolidé IFRS s'établit à fin 2024 à 1 758 MDh, en baisse de -3,6% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à une campagne

sucrière moins importante en raison du stress hydrique. Cette baisse a été partiellement compensée par l'augmentation du volume des ventes locales et à l'export et par l'amélioration des performances industrielles du Groupe.

Le Résultat Net Part du Groupe à fin 2024 ressort à 850 MDh, comparé à 1 009 MDh en 2023.

Le résultat de 2023 intègre la plus-value de cession de l'intégralité des parts de COSUMAR dans la raffinerie de sucre en Arabie Saoudite « Durrah Advanced Development » en 2023. Retraité de la plus-value de cession de Durrah, le RNPG de 2024 ressort en amélioration par rapport à l'exercice 2023.

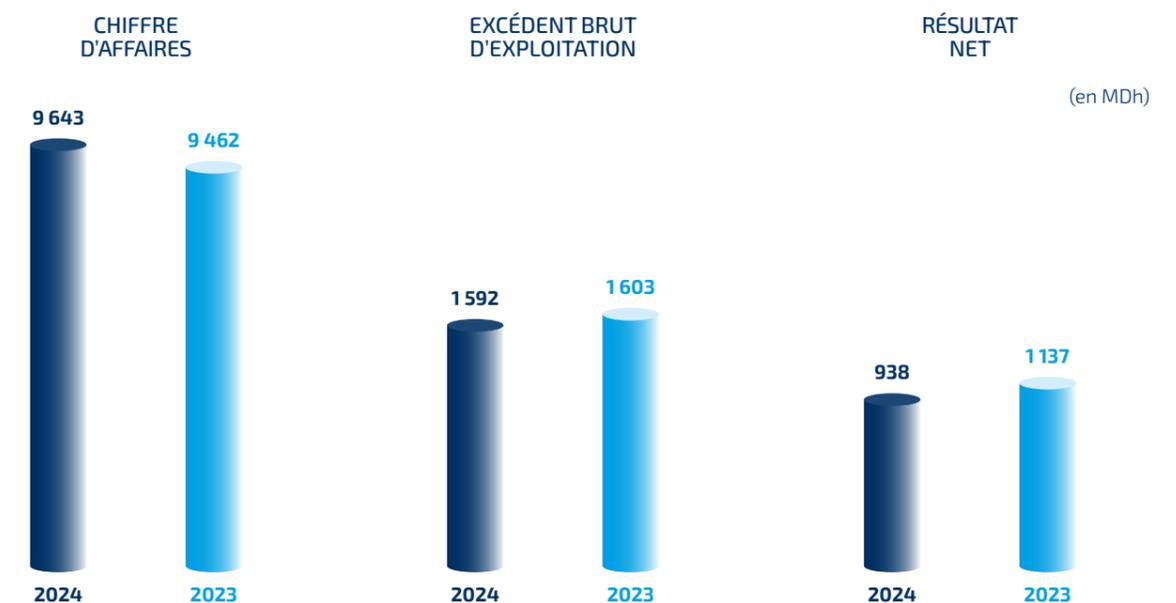
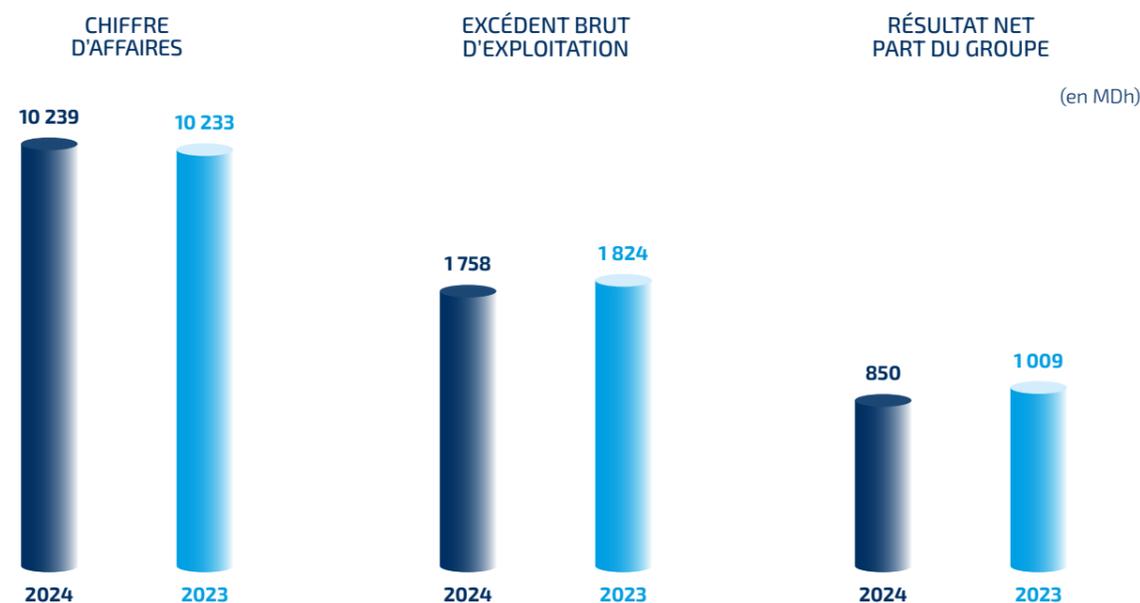
## Comptes sociaux

L'Excédent Brut d'Exploitation Social de COSUMAR SA au 31 décembre 2024 s'établit à 1 592 MDh, marquant une légère baisse de -0,7% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Cette évolution est principalement due au retrait de la production des sucreries atténuée par l'amélioration des performances industrielles et par la mise en service de la raffinerie de Sidi Bennour. La production de sucre blanc

issue du raffinage ressort à un niveau record de 1 852 Kt établissant une performance historique pour le Groupe COSUMAR.

Le Résultat net social ressort à 938 MDh, en baisse de 199 MDh par rapport aux réalisations 2023 expliquée par la plus-value de cession de la raffinerie de sucre en Arabie Saoudite « Durrah Advanced Development » en 2023.



## Perspectives

- La réalisation du programme des semis pour la campagne 2024/2025 dans de meilleures conditions a permis une augmentation des superficies emblavées de +50% par rapport à la campagne précédente.
- L'amélioration des conditions climatiques observées depuis janvier 2025 devrait avoir un impact positif sur les performances agricoles et présage d'une croissance significative de la production locale de sucre blanc.
- La mise en service de la raffinerie de Sidi Bennour renforce la capacité de production du Groupe qui a atteint 2,5 millions de tonnes et présente des ambitions de croissance solide sur le marché international.
- Le Groupe COSUMAR examine des opportunités de diversification et de développement à l'échelle nationale et internationale.



# 3

RAPPORT  
ESG



## Mot de la Directrice RSE

La stratégie RSE repose sur une approche centrée sur l'écoute et la prise en considération des attentes des parties prenantes et des enjeux de notre société

**Samira ABARAGH**  
Directrice de la RSE,  
du Mécénat et du Sponsoring

**Le Groupe COSUMAR** s'est inscrit dans une démarche proactive et dynamique de responsabilité sociétale depuis maintenant 10 ans. Portée par le plus haut niveau de la Gouvernance, la stratégie RSE repose sur une approche centrée sur l'écoute et la prise en considération des attentes des parties prenantes et des enjeux de notre société. Loin d'être une démarche philanthropique, elle est alignée avec notre mission d'assurer l'approvisionnement du pays en sucre, pilier fondamental de notre souveraineté alimentaire, et la Stratégie Nationale de Développement Durable où les questions sociales, environnementales et l'adoption des meilleures pratiques de travail et de gestion sont aujourd'hui déclinées à l'ensemble de notre activité.

En 2024, nous avons pu consolider nos acquis et prouver à travers de nouveaux challenges, notre résilience face aux enjeux du développement durable de la filière sucrière : la souveraineté alimentaire en sucre, la question climatique impliquant nos ambitions de décarbonation, la pérennité de la filière et la satisfaction des partenaires de notre écosystème en plus de notre contribution au développement socio-économique de nos régions d'implantation, continuent de constituer nos piliers stratégiques de notre stratégie RSE.





# L'essentiel de notre performance ESG 2024

## Nos Performances & Scoring ESG 2024

**COSUMAR a réalisé une performance remarquable en matière de développement durable et de critères ESG en 2024, comme en témoignent les reconnaissances et les évaluations obtenues.**

### Reconnaissance de l'excellence en matière de reporting ESG

**COSUMAR a été récompensée**, pour la deuxième fois en trois éditions, par le Prix du Meilleur Rapport de Développement Durable/ESG des entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, dans la catégorie Agro-alimentaire.

Ce prix prestigieux, issu d'un concours évaluant les rapports de développement durable selon les normes internationales, souligne la qualité et la transparence du reporting ESG de COSUMAR.

Dans une compétition qui incluait huit grandes entreprises agro-alimentaires marocaines, COSUMAR s'est distinguée par son leadership environnemental, son approche durable en matière de responsabilité sociale, son assurance qualité et sécurité des produits alimentaires, ainsi que sa transparence et sa responsabilité en matière de gouvernance.



### Évaluations ESG de premier plan

**COSUMAR a obtenu** la médaille de Bronze EcoVadis avec un positionnement dans le Top 35% des entreprises évaluées, attestant de son engagement en matière de durabilité. L'évaluation EcoVadis détaille un score global de 65/100, avec des scores notables dans les domaines de l'Environnement (70), le Social et Droits Humains (70), l'Éthique (50) et les Achats Responsables (60).

Score Global : **65/100**  
Percentille **83<sup>ème</sup>**



**Selon la notation Refinitiv**, filiale de London Stock Exchange Group (LSEG) et partenaire de la Bourse de Casablanca, COSUMAR a obtenu un score ESG de 64/100 en 2023 contre 48/100 en 2022.

Ce score contribue au positionnement de COSUMAR au 118<sup>ème</sup> rang sur 491 entreprises évaluées dans le secteur « Alimentation et Tabac » à l'échelle internationale. Cette évaluation Refinitiv, utilisée pour la révision annuelle de l'indice MASI.ESG, est basée sur une analyse quantitative des entreprises selon plus de 160 critères

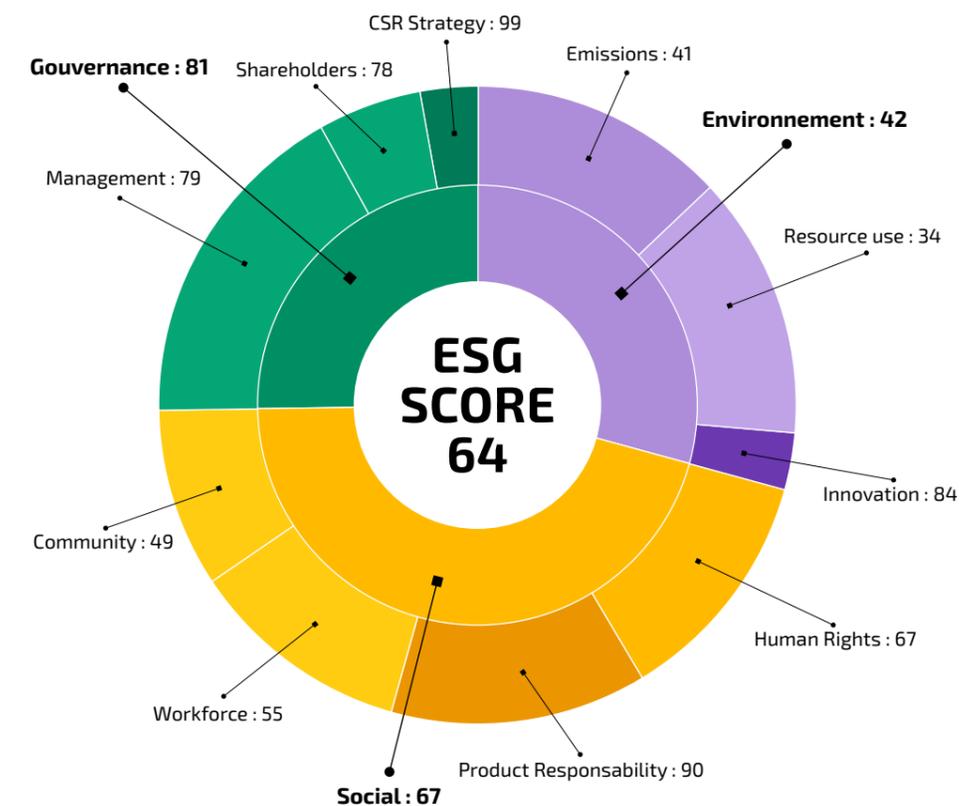
Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pour répondre à la demande croissante des Investisseurs Socialement Responsables (ISR).

Ces résultats et reconnaissances témoignent de l'engagement continu de COSUMAR à intégrer les principes ESG au cœur de sa stratégie et de ses opérations. Notre Groupe s'efforce de maintenir une démarche d'amélioration continue en matière de développement durable, contribuant ainsi à la création de valeur à long terme pour ses parties prenantes.



Compagnie Sucrière Marocaine et de Raffinage SA ESG score : **64/100**

**118/491**  
Out of Food & Tobacco Companies





# Highlights de notre performance ESG en 2024

GRI 2

GRI 3



## AU PROFIT DE NOS COLLABORATEURS



**3,30**

Nombre de JH de formation moyen par salarié vs

**3,17** en 2023

**27,3 %**

Taux de parité dans le Top Management

**41 %**

Taux de femmes parmi les nouvelles recrues

**0,24 %**

Taux de fréquence des AT

vs **0,33 %**

en 2023

**65**

Jours d'arrêt suite aux AT

vs **330** en 2023

## AU PROFIT DE NOS CLIENTS



**25 %**

Réduction des réclamations clients par rapport à 2023

**90 %**

grossistes satisfaits de leur relation avec COSUMAR

vs **50 %** en 2021

**< 25** minutes

Temps de chargement des camions au niveau de la plateforme de Casablanca

**1 567** Points

de vente et clients directs desservis dans tout le Maroc

**95 %**

Taux de conversion des prospects en clients

vs **90 %** en 2023

## AU PROFIT DE NOTRE PLANÈTE



**10** milliards de dhs

investis pour moderniser l'outil industriel et réduire l'impact environnemental

**57,4** kt CO<sub>2</sub>/an

évités par la transition vers le séchage solaire de la pulpe de BAS, générant une économie de

**15 %**

sur la facture énergétique globale

**30 %**

Baisse de la consommation des produits phytosanitaires grâce au traitement par drone

**-50 %**

des émissions CO<sub>2</sub> depuis 2016

**59,7 %**

réduction de la consommation d'eau de la raffinerie de Casablanca en 11 ans

## AU PROFIT DE NOS COMMUNAUTÉS



**80 000**

Agriculteurs partenaires

**5 000**

emplois directs et indirects créés et

**5** millions de jours

de travail générés dans le monde agricole

**3** milliards de dhs/an

créés dans le monde rural incluant l'achat des plantes sucrières, les intrants, le transport et les prestations mécaniques et les contributions aux organismes professionnels du secteur

**374** PME

créées dans le monde agricole et

**10**

coopératives soutenues dans le monde rural depuis 2019

**1 166**

fournisseurs locaux sur un total

de **1 390** avec

**81 %** d'achats locaux



# Nos certifications GRI 2 GRI 3

En 2024, l'activité QHSE du Groupe COSUMAR a été marquée par des réalisations significatives en matière de certifications et d'accréditations.

La raffinerie a accompli sa transition vers la version V6 de la FSSC 22000, une norme rigoureuse en matière de sécurité alimentaire. De plus, toutes les filiales du Groupe ont passé avec succès les audits de certification des Systèmes de Management Intégré, témoignant de

l'efficacité et de la pertinence des processus QHSE mis en place. Les laboratoires du Groupe ont également vu leurs accréditations renouvelées, garantissant ainsi la fiabilité et la qualité des analyses effectuées. Enfin, le maintien des certifications et accréditations existantes confirme l'engagement constant de COSUMAR envers l'excellence opérationnelle et la conformité aux normes les plus exigeantes.

## Les certifications du Groupe COSUMAR

\*Les versions des certifications sont celles en vigueur

## Retour sur les certifications obtenues par le Groupe COSUMAR GRI 2 GRI 3

**Certification ISO 9 001 :** marque la réalisation de notre Système de Management de la Qualité, essentiel pour le progrès de notre Groupe et la satisfaction client.

**Certification ISO 45 001 :** offre un cadre pour le Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail, assurant la gestion des risques professionnels.

**Certification ISO 14 001 :** reconnaît l'efficacité de notre Système de Management de l'Environnement, nous permettant de réduire continuellement nos impacts environnementaux.

**Certification ISO 50 001 :** résultat de notre engagement envers un Système de Management de l'Énergie, durablement nos consommations énergétiques et réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.

**Certification FSSC 22 000 :** atteste de notre maîtrise efficace de la sécurité sanitaire des aliments, renforçant notre conformité légale et notre réputation dans l'industrie agroalimentaire.

**Audit SMETA :** harmonise les normes d'audit social et de contrôle, facilitant le processus et couvrant les piliers essentiels de travail, de santé et sécurité, d'éthique professionnelle et d'environnement.

**Norme NM 00.5.601 :** vise à assurer la conformité sociale en encourageant le respect de la réglementation du travail et de la protection sociale et favorise le développement des relations professionnelles, le dialogue social et la stabilité sociale.

**Accréditation ISO 17 025 :** reconnaît les compétences techniques des laboratoires, assurant la délivrance de résultats fiables conformes aux besoins de nos agriculteurs.

**Certification HALAL :** garantit le respect des prescriptions islamiques dans la production, la transformation et la commercialisation des produits.

**Certification KOSHER :** atteste de la conformité des produits aux règles alimentaires juives, vérifiant l'absence de substances non casher dans leur production.

**Certification EOS par ECOCERT :** des parcelles de canne à sucre à COSUMAGRI : soutient l'agriculture biologique pour une production alimentaire saine et un impact environnemental réduit.

**Autorisation ONSSA :** toutes les filiales du Groupe COSUMAR, y compris la raffinerie, les sucreries, Sucrunion et l'agence commerciale de Tanger, sont conformes aux normes sanitaires selon les autorisations de l'ONSSA. Cette conformité est régie par la loi n°28-07 et ses décrets d'application, ainsi que par les arrêtés n°2768-12 et n°244-13.

## Programme de formation QHSE

En parallèle des certifications, COSUMAR a investi dans le développement des compétences de ses équipes à travers un programme de formation QHSE complet. Des sessions externes ont été organisées sur des thématiques clés telles que le Système de Management de l'Énergie suivant la Norme ISO 50001, les prérequis en hygiène, les dernières évolutions de la norme FSSC 22000 « version 6 » et les exigences spécifiques aux laboratoires d'étalonnages et d'analyses selon la Norme ISO 17025. En complément, un cycle de formation interne ambitieux a été déployé à travers l'ensemble des filiales de COSUMAR pour les années 2024 et 2025. Ce programme, axé sur les normes piliers ISO 9001 sur le Système de Management de la Qualité, ISO 14001 sur le Système

de Management Environnemental et ISO 45001 sur le Système de Management de la Santé et Sécurité au Travail, vise à renforcer les compétences des équipes à tous les niveaux de l'organisation.

Ce programme de formation, qui se poursuivra en 2025, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, visant à :

- **Renforcer** les compétences des pilotes de processus QSE pour une gestion efficace du SMI.
- **Assurer** une appropriation des normes QHSE par l'ensemble des équipes.
- **Promouvoir** une culture d'excellence et de responsabilité au sein du Groupe COSUMAR.



Intitulé de la formation	Nbre de participants
Les exigences du système de management de l'énergie selon la norme ISO 50001	19
Programme pré-requis sur l'hygiène	48
FSSC 22 000 version 6, transition	13
Les exigences de la norme ISO 17025	16
Les exigences de la norme ISO14001 V 2015	21
Les exigences de la norme ISO 9001	37
Les exigences de la norme ISO 45001	21

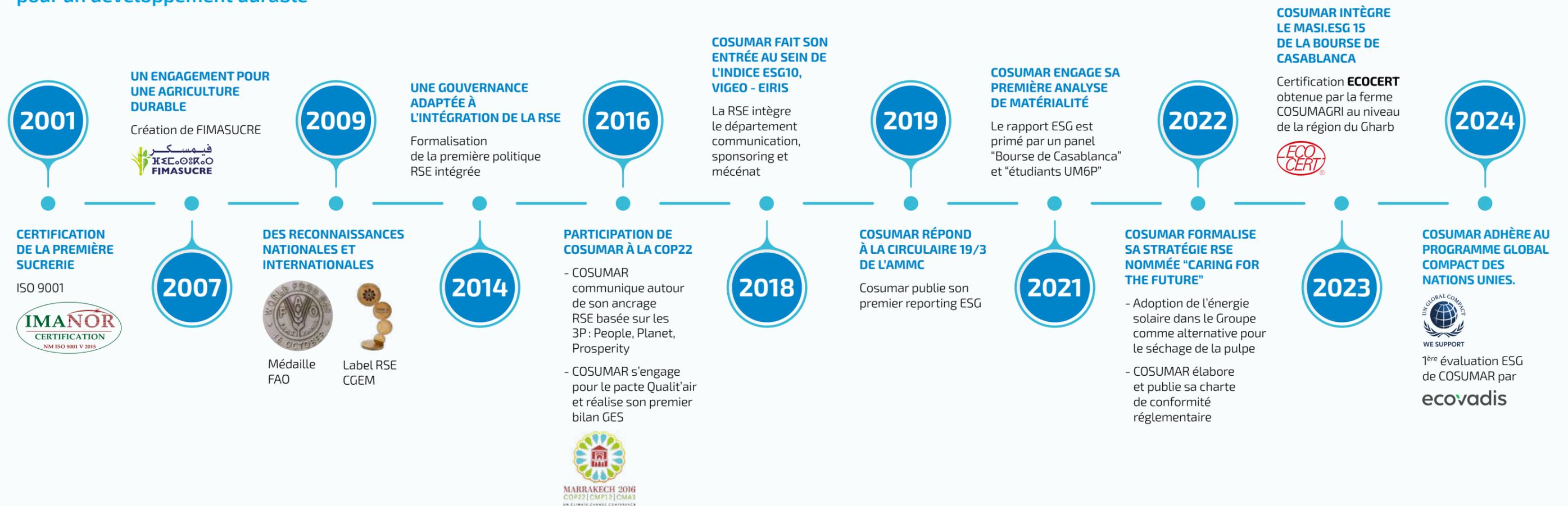


## Notre démarche ESG, une trajectoire en évolution GRI 2

De la première certification de ses sites en 2001 à son évaluation ESG par EcoVadis en 2024, COSUMAR a parcouru un chemin significatif dans son engagement envers le développement durable. Cette timeline met en lumière une progression constante, marquée par des étapes clés telles que la formalisation de politiques RSE, l'intégration des critères ESG dans la stratégie d'entreprise, et l'adhésion à des initiatives internationales majeures. COSUMAR ne se contente pas de répondre aux exigences actuelles ; le Groupe continue d'innover et d'investir dans des solutions durables, comme l'adoption de l'énergie solaire. Cette trajectoire est une base solide pour les ambitions futures de COSUMAR en matière de développement durable, avec la volonté de renforcer son impact positif et de contribuer activement à un avenir durable.



### L'histoire d'un groupe engagé pour un développement durable





## Notre chaîne de valeur, un modèle de durabilité

GRI 2 GRI 3 GRI 204 GRI 308 GRI 414

**COSUMAR conjugue une vision holistique** de performance économique, responsabilité sociale et environnementale à chaque étape de sa chaîne de valeur.

Convaincu qu'une croissance durable profite à tous, COSUMAR s'engage à co-construire avec ses parties prenantes des modèles économiquement compétitifs, socialement

responsables et respectueux de l'environnement, assurant un développement profitable à l'ensemble de l'écosystème.

La culture d'entreprise de COSUMAR favorise le dialogue ouvert, la confiance et la collaboration, piliers de son engagement pour un progrès partagé. Cet engagement se concrétise à travers :



L'investissement dans le développement du Capital Humain, l'inclusion et la Santé et Sécurité au Travail, pour créer valeur et bien-être.



L'accompagnement de l'écosystème agricole et le soutien aux agriculteurs partenaires par des pratiques durables, l'optimisation des ressources et le développement des communautés rurales.

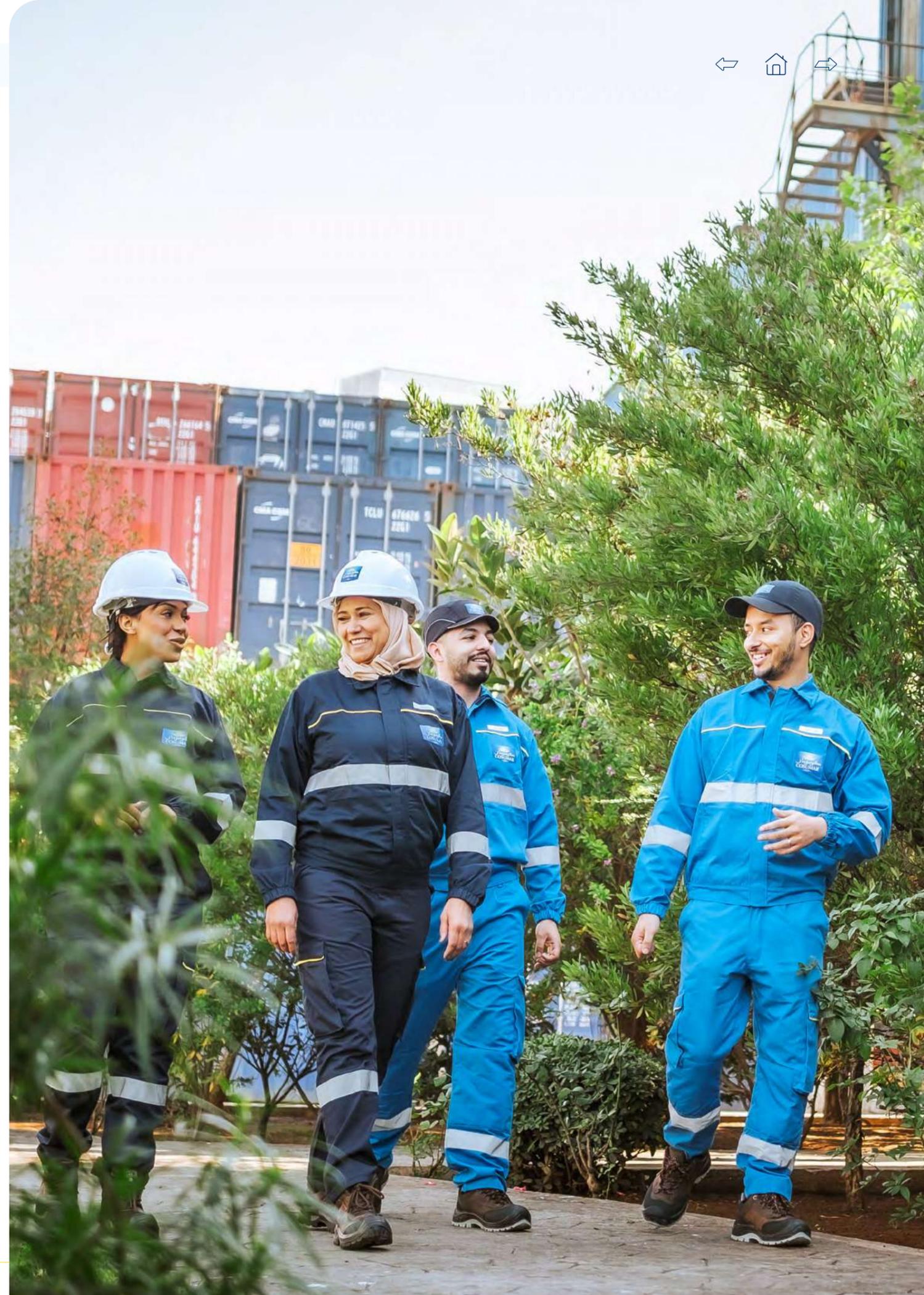


La performance et l'efficacité opérationnelle par la minimisation de l'impact environnemental par l'optimisation de la consommation d'eau et d'énergie, la réduction des émissions et l'adoption de technologies propres.



La maîtrise de sa supply chain et son approvisionnement en adoptant des modes de transport durables, une logistique optimale et une stratégie commerciale basée sur la satisfaction client et enfin l'intégration des critères sociaux et environnementaux dans les relations fournisseurs.

**COSUMAR crée ainsi une valeur responsable et durable à chaque étape de sa chaîne, bénéficiant à son Capital Humain, partenaires agricoles, clients, fournisseurs, communautés locales et à l'environnement.**





# La durabilité à toutes les étapes de la chaîne de valeur

	RESSOURCES	VALEUR CRÉÉE	PARTIES PRENANTES BÉNÉFICIAIRES	LIEN ODD
CAPITAL HUMAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1128</b> collaborateurs</li> <li>• <b>25%</b> de femmes cadres</li> <li>• <b>41%</b> des recrutements concernent des femmes</li> <li>• Certification ISO 45001 V.2018, système management santé et sécurité au travail de tous les sites du Groupe</li> <li>• Smeta 4 pillard et ASR de la raffinerie</li> <li>• <b>3,5</b> millions de dhs investis auprès des communautés locales/an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>13,03</b> ans est la moyenne d'ancienneté de nos collaborateurs</li> <li>• <b>3,4</b> J/H de formation moyen par collaborateur</li> <li>• <b>93%</b> des collaborateurs satisfaits de la qualité des formations</li> <li>• <b>-80%</b> de jours d'arrêt de travail (SST)</li> <li>• <b>10</b> coopératives féminines soutenues depuis 2019 dans le monde rural</li> <li>• <b>21 000</b> habitants bénéficiaires de l'eau potable grâce au forage d'un puit (localité de Oulad Ayad)</li> <li>• Près de <b>3 000</b> bénéficiaires (femmes et jeunes) de nos actions dans le domaine de l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborateurs</li> <li>• Coopératives féminines dans le monde rural</li> <li>• Riverains</li> <li>• Étèves</li> </ul>	
ECOSYSTEME AGRICOLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>80 K</b> agriculteurs agrégés</li> <li>• <b>120</b> ingénieurs agronomes et techniciens</li> <li>• <b>50</b> fournisseurs de l'amont agricole</li> <li>• <b>267</b> prestataires mécaniques</li> <li>• <b>103</b> distributeurs d'intrants</li> <li>• Subvention des engrais azotés par l'Etat : Urée (<b>330</b> Dhs/QL) + ammonitrate (<b>240</b> Dhs/QL)</li> <li>• <b>2420</b> machines connectées</li> <li>• <b>25</b> machines smart blenders utilisées</li> <li>• Production de <b>1,5</b> million de tonnes de plantes sucrières</li> <li>• <b>26%</b> des superficies équipées en système Goutte à goutte</li> <li>• <b>100%</b> de la superficie de BAS emblavée par la semence activée</li> <li>• <b>5300</b> ha scannés et traités par drones</li> <li>• Généralisation de la fertilisation raisonnée</li> <li>• <b>100%</b> des superficies utilisent des engrais de fond personnalisés (Smart-blender)</li> <li>• Certification ISO 9001 v 2015, de la direction amont agricole de SUTA</li> <li>• Accréditation 17025 des laboratoires de réception des plantes sucrières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3000</b> agriculteurs formés aux bonnes pratiques agricoles</li> <li>• <b>+ de 50</b> sessions de sensibilisation au profit des prestataires et distributeurs d'intrants</li> <li>• <b>800</b> agriculteurs partenaires bénéficiaires de l'assurance maladie</li> <li>• <b>100</b> Prix OMRA accordés aux agriculteurs performants / an</li> <li>• <b>36</b> Prix d'excellence accordés aux meilleurs bacheliers enfants des agriculteurs et des riverains/an</li> <li>• Appui financier : <b>80</b> dhs/Tonne de betterave</li> <li>• Appui financier : <b>70</b> dhs/Tonne de canne</li> <li>• <b>4 379</b> emplois générés par les PME agricoles et un chiffre d'affaires consolidé de 355,56 millions de dirhams</li> <li>• <b>25%</b> d'économie d'eau : parcelles équipées en goutte à goutte</li> <li>• <b>80%</b> de réduction de la consommation d'eau dans le traitement phytosanitaire par drone</li> <li>• <b>30%</b> des quantités de produits phytosanitaires et des coûts réduits grâce traitements par drone</li> <li>• <b>20%</b> des doses d'engrais de fond réduites grâce au recours au smart-blender</li> <li>• <b>5</b> millions de journées de travail créées dans le monde rural / an</li> <li>• <b>5000</b> emplois directs et indirects créés dans le monde rural/an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculteurs partenaires</li> <li>• Familles d'agriculteurs</li> <li>• Prestataires mécaniques</li> <li>• Distributeurs d'intrants</li> <li>• Transporteurs</li> <li>• Communautés locales</li> <li>• Fournisseurs locaux</li> <li>• Nature</li> </ul>	
INDUSTRIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>10</b> Milliards de dhs investis dans l'outil industriel</li> <li>• Capacité de production de <b>2,5</b> millions de tonnes de sucre blanc/an</li> <li>• Certification ISO 14001 V.2015 , système de management environnemental de tous les sites du Groupe</li> <li>• Certification ISO 50001, système de management de l'énergie de la raffinerie, de la sucrerie de Doukkala et de SUNABEL</li> <li>• Certification FSSC 22000, du système de sécurité alimentaire de la raffinerie, SUTA et SUCRUNION</li> <li>• Label «Halal» et «Casher» des produits de la raffinerie</li> <li>• Autorisation ONSSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>57,4</b> K T /an de CO<sub>2</sub> réduit grâce séchage solaire de la pulpe issue de la BAS</li> <li>• <b>15%</b> de réduction de la facture énergétique globale grâce au séchage solaire de la pulpe</li> <li>• Réduction de près de <b>59,7%</b> de la consommation d'eau du raffinage de Casablanca en 11 ans</li> <li>• Baisse de <b>23,5%</b> de consommation d'eau dans les sucreries de betteraves</li> <li>• <b>44,4%</b> des déchets sont recyclés</li> <li>• <b>321</b> KT de co-produits recyclés et valorisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clients industriels</li> <li>• Clients à l'export</li> <li>• Clients grossistes</li> <li>• Consommateurs</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Nature</li> </ul>	
COMMERCIAL / SUPPLY CHAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>13</b> agences commerciales et points de vente</li> <li>• Capacité de stockage de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>450</b> K T en sucre brut</li> <li>• <b>500</b> K T en sucre blanc</li> </ul> </li> <li>• <b>18 %</b> des expéditions des produits réalisées par voie ferrée</li> <li>• <b>7</b> millions de Km parcourus par voie terrestre par an</li> <li>• Flotte de <b>1750</b> camions mobilisés pour le transport aval</li> <li>• Flotte de <b>1360</b> camions mobilisés pour le transport amont</li> <li>• <b>53</b> transporteurs, <b>11</b> entrepôts et <b>20</b> fournisseurs mobilisés</li> <li>• <b>298</b> millions de dhs, est le coût de transport et d'entreposage/an</li> <li>• <b>365</b> clients directs</li> <li>• Certification ISO 9001 V.2015 , système de management de la qualité de la Direction Commerciale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>100%</b> des besoins nationaux en sucre couverts, soit <b>1,24</b> million de sucre blanc/an</li> <li>• <b>1567</b> points de vente et clients directs desservis dans le Royaume</li> <li>• <b>490</b> T CO<sub>2</sub> réduits grâce au transport par voie ferrée</li> <li>• <b>10,23</b> milliards de dirhams de chiffre d'affaires en 2024</li> <li>• <b>96 %</b> de satisfaction liée à la prospection</li> <li>• <b>97 %</b> de satisfaction sur le processus de contractualisation et de référencement</li> <li>• <b>97 %</b> de satisfaction concernant le système de planification des enlèvements et le parcours client</li> <li>• <b>95%</b> taux de conversion des prospects en clients</li> <li>• <b>-25%</b> taux de réduction des réclamations client vs 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clients industriels</li> <li>• Clients à l'export</li> <li>• Clients grossistes</li> <li>• Consommateurs</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Transporteurs</li> <li>• Nature</li> </ul>	



# Notre stratégie pour la durabilité

GRI 3-3 GRI 2-25

COSUMAR met en œuvre des initiatives clés dans chacun de ces domaines pour adresser ces enjeux matériels et progresser vers ses objectifs de durabilité que nous présentons dans le détail dans ce reporting ESG.

## Nos enjeux ESG essentiels et matériels

COSUMAR est reconnu comme un acteur responsable et durable, intégrant la RSE comme un pilier essentiel de sa stratégie pour créer et partager de la valeur avec toutes ses parties prenantes.

Cette maturité RSE a conduit COSUMAR à réaliser en 2021 un exercice de matérialité pour identifier et prioriser les enjeux ESG les plus importants, confirmant ainsi son engagement à structurer sa démarche RSE de manière stratégique. Cet

exercice reflète la volonté d'écoute et de transparence envers les parties prenantes, ainsi que l'engagement pour l'amélioration continue, et a permis de définir les enjeux RSE matériels, ceux qui ont le plus d'impact sur ses activités et son écosystème.

Nous présentons le détail sur l'étude de la matérialité dans les annexes.

### ENVIRONNEMENT

### SOCIAL

### COMMUNAUTÉS

### MARCHÉ

### GOVERNANCE

Être un acteur responsable aligné avec les objectifs climatiques et engagé pour l'agriculture durable

#### NOS ENJEUX MATERIELS

- Concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes pour la gestion durable des ressources naturelles et l'optimisation de l'eau
- Renforcer notre engagement en faveur d'une agriculture raisonnée et durable pour contribuer aux enjeux climatiques et répondre aux attentes de nos agriculteurs
- Inscrire nos activités dans une logique d'économie circulaire visant à limiter notre empreinte environnementale

#### INITIATIVES CLÉS

- Réduction de l'empreinte carbone
- Adoption des énergies renouvelables
- Développement de la smart agriculture pour la gestion raisonnée des ressources
- Réduction de la consommation d'eau
- Économie circulaire des co-produits

#### PLUS DE DÉTAILS ...

ODD 6 (P.80), ODD 7 (P.81), ODD 9 (P.83), ODD 13 et 15 (P.86 et P.87)  
Chapitre PLANET (P.94 à P.113)

Être une entreprise responsable, apprenante, à l'écoute et respectueuse de ses femmes et hommes

#### NOS ENJEUX MATERIELS

- Cultiver le lien durable et équitable qui nous unit à nos agriculteurs partenaires par le soutien financier, l'encadrement technique et l'accompagnement social
- Promouvoir des pratiques responsables tout au long de la chaîne de valeur, en engageant nos fournisseurs et nos partenaires
- Développer des technologies et faciliter leur accès, au service de solutions de production et d'approvisionnement durables et responsables
- Renforcer notre ancrage local et dynamiser le développement socio-économique des régions et des communautés

#### INITIATIVES CLÉS

- Pilotage de la SST selon un système de management ISO 45001
- Promotion du bien-être au travail et du développement personnel
- Développement des compétences et gestion des carrières

#### PLUS DE DÉTAILS ...

ODD 3 (P.77), ODD 4 (P.78), ODD 5 (P.79), ODD 8 (P.82)  
Chapitre HUMAN CARE (P.136 à P.161)

Être le partenaire solidaire de ses agriculteurs et promoteur du développement local

#### NOS ENJEUX MATERIELS

- Cultiver le lien durable et équitable qui nous unit à nos agriculteurs partenaires par le soutien financier, l'encadrement technique et l'accompagnement social
- Promouvoir des pratiques responsables tout au long de la chaîne de valeur, en engageant nos fournisseurs et nos partenaires
- Développer des technologies et faciliter leur accès, au service de solutions de production et d'approvisionnement durables et responsables
- Renforcer notre ancrage local et dynamiser le développement socio-économique des régions et des communautés

#### INITIATIVES CLÉS

- Accompagnement financier, technique et social des agriculteurs, digitalisation des opérations agricoles
- Lancement de la démarche Achats responsables
- Soutien des communautés locales et des personnes vulnérables

#### PLUS DE DÉTAILS ...

ODD 4 (P.78), ODD 8 (P.82), ODD 10 (P.84)  
Chapitre SOCIAL AND SUSTAINABLE IMPACT (P.114 à P.135)

S'engager pour l'accessibilité à un produit de qualité et répondre aux besoins de tous

#### NOS ENJEUX MATERIELS

- Garantir à nos clients et à nos consommateurs des produits de qualité, de la production à l'utilisation
- Garantir l'accessibilité et la disponibilité de nos produits à l'échelle du royaume
- Développer des gammes de produits répondant à des besoins nutritionnels spécifiques et accompagner des habitudes et des pratiques alimentaires en évolution rapide

#### INITIATIVES CLÉS

- Développement de la filière agricole grâce à l'agrégation dans le cadre de la stratégie nationale "Generation Green"
- Modernisation et optimisation de l'outil industriel
- Maîtrise de la logistique et de la distribution

#### PLUS DE DÉTAILS ...

ODD 2 (P.76), ODD 12 (P.85)  
Chapitre SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, NOTRE ENJEU MAJEUR (P.90 à P.93)

Adopter une Gouvernance responsable et l'éthique des affaires

#### NOS ENJEUX MATERIELS

- Assurer une gouvernance responsable et transparente
- Respecter l'éthique des affaires

#### INITIATIVES CLÉS

- Constitution d'un comité Environnement et Social pour la gouvernance ESG
- Evaluation de la performance de l'instance de Gouvernance
- Désignation d'Administrateurs indépendants
- Création de la fonction Compliance au sein du Groupe
- Revue du code d'éthique et de Conduite des Affaires et mise en place d'un Code d'éthique et de conduite des fournisseurs et des tiers
- Déploiement d'une politique de cybersécurité et de protection des données à caractère personnel

#### PLUS DE DÉTAILS ...

ODD 5 (P.79), ODD 16 ET 17 (P.88 et P.89)  
Engagés auprès de nos parties prenantes (P.66 à P.73)  
Chapitre BONNE GOUVERNANCE (P.162 à P.180)



## Engagés auprès de nos parties prenantes, pour un avenir durable

GRI 2-29 GRI 2-6



### Critères de sélection de nos parties prenantes

GRI 2-29

L'engagement de COSUMAR envers la durabilité repose sur une collaboration étroite avec des parties prenantes clés, sélectionnées à travers un processus d'identification rigoureux et transparent. Cette démarche stratégique vise à intégrer les acteurs ayant un impact significatif sur nos activités, tout en tenant compte de ceux qui sont directement concernés par nos actions. Les critères de sélection, fondés sur une analyse approfondie de la matérialité, des engagements ESG, des exigences réglementaires et contractuelles, ainsi que des opportunités et risques liés aux enjeux RSE, garantissent

que nos partenaires partagent une vision commune de la durabilité.

En privilégiant des partenariats essentiels à la mise en œuvre de notre programme RSE et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, COSUMAR s'assure de la pertinence et de la crédibilité de ses actions. Cette approche méticuleuse permet de cerner les attentes, les besoins et les préoccupations spécifiques de chaque catégorie de parties prenantes, renforçant ainsi notre capacité à construire un avenir durable et partagé.

### Dialogue avec les Parties Prenantes, clé de collaboration

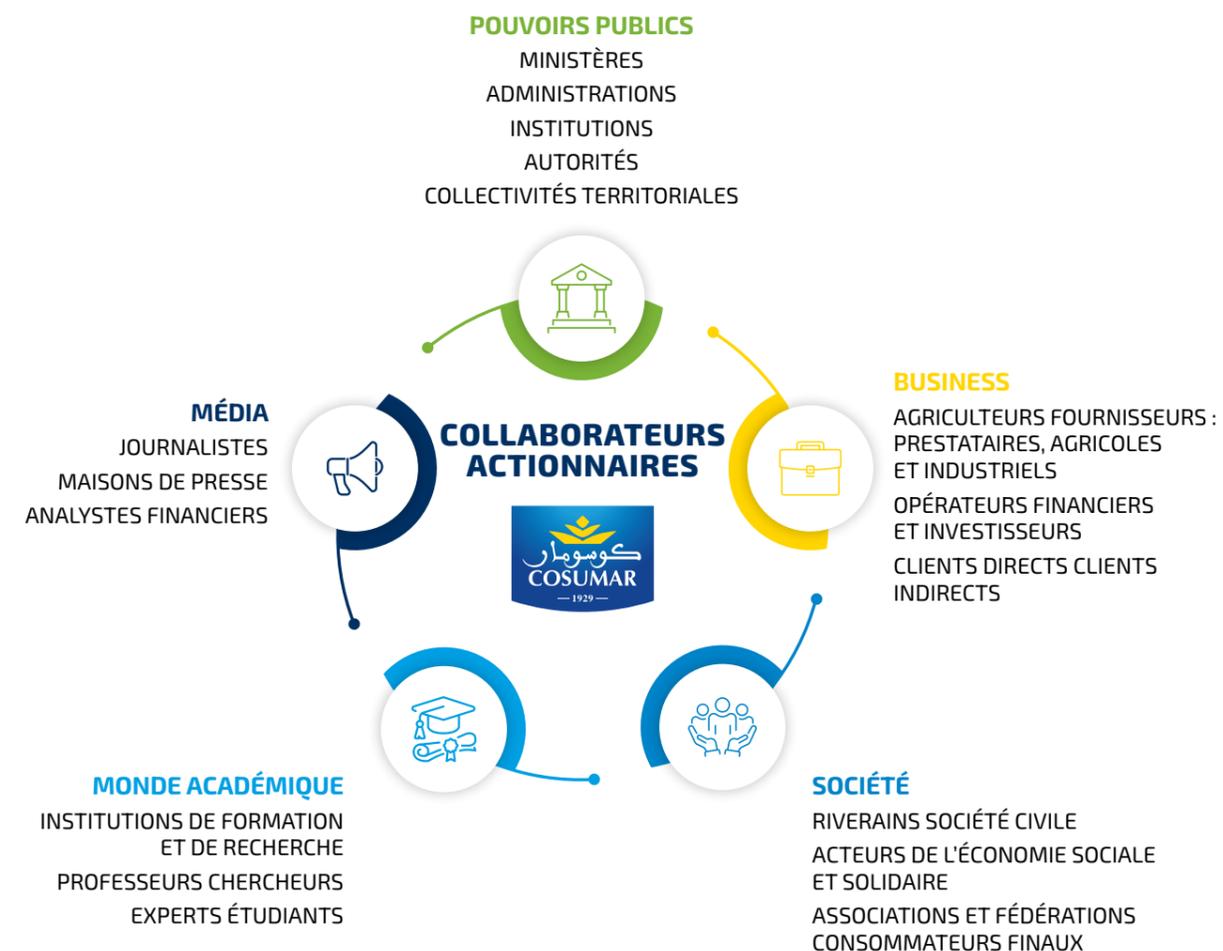
GRI 2-29

Acteur majeur au Maroc, présent dans cinq régions et couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, COSUMAR place le dialogue avec ses parties prenantes au cœur de sa stratégie. Cette communication, basée sur l'écoute et la transparence, permet de :

- Comprendre et anticiper les besoins de ses interlocuteurs.
- Partager les informations essentielles de manière efficace.
- Définir et renforcer les engagements mutuels.
- Promouvoir activement sa démarche de développement durable.
- Contribuer positivement au développement socio-économique des territoires où le Groupe opère.

Grâce à une communication adaptée et régulière, COSUMAR assure une gestion proactive des risques et renforce son impact positif sur son environnement.

## Écosystème de COSUMAR





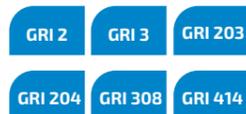
# Relations Parties Prenantes : interactions et enjeux

GRI 2-69

PARTIES PRENANTES INTERNES		COLLABORATEURS	PARTENAIRES SOCIAUX	ACTIONNAIRES	
<b>MODALITÉS DE DIALOGUE AVEC LA PARTIE PRENANTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions quotidiennes</li> <li>Entretiens d'évaluation annuels</li> <li>Portail RH</li> <li>Emails</li> <li>Dialogue via les représentants du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protocole social</li> <li>Agenda social élaboré avec la DRH</li> <li>Sessions de dialogues spécifiques dans chaque site</li> <li>Comités d'Hygiènes et de Sécurité</li> <li>Concertation dans le cadre de l'analyse SST</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assemblées Générales des actionnaires (AGO, AGE, AG Mixtes)</li> <li>Insertions presse (convocation)</li> <li>Communiqués de presse</li> <li>Rapports annuels</li> <li>Rapports ESG</li> <li>Site web</li> </ul>		
<b>ENJEUX DES PARTIES PRENANTES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance</li> <li>Conditions de travail favorables</li> <li>Santé et sécurité au travail</li> <li>Respect des droits humains</li> <li>Equité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dialogue social</li> <li>Paix sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rentabilité</li> <li>Gouvernance transparente</li> <li>Information sur la santé financière de l'entreprise</li> <li>Information sur les projets et les indicateurs extra-financiers/ ESG</li> </ul>		
PARTENAIRES EXTERNES / ÉCONOMIQUES		AGRICULTEURS	FOURNISSEURS	CLIENTS DIRECTS/INDIRECTS	OPÉRATEURS FINANCIERS ET INVESTISSEURS
<b>MODALITÉS DE DIALOGUE AVEC LA PARTIE PRENANTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plateforme Attaissir</li> <li>Guichets uniques</li> <li>Réunions terrain avec les conseillers agricoles</li> <li>Formations et sessions de sensibilisation</li> <li>Salons et Forums</li> <li>Comités techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plateforme digitale ARIBA</li> <li>Réunions fournisseurs</li> <li>Visites des fournisseurs</li> <li>Evaluations et Audits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CRM client</li> <li>Réunions commerciales</li> <li>Enquêtes de satisfaction</li> <li>Campagnes de communication offline et online</li> <li>Numéro vert « satisfaction client »</li> <li>Incentives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Site web</li> <li>Communiqués de presse</li> <li>Rapports annuels</li> <li>Rapports ESG</li> <li>Emails</li> <li>Réunions</li> </ul>	
<b>ENJEUX DES PARTIES PRENANTES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance</li> <li>Conformité et transparence</li> <li>Relation gagnant-gagnant</li> <li>Création et partage de la valeur</li> <li>Gain et rentabilité</li> <li>Santé et Sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance</li> <li>Conformité et transparence</li> <li>Respect des délais de règlement</li> <li>Création et partage de la valeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Satisfaction qualité produit et du service</li> <li>Relation client</li> <li>Respect des délais</li> <li>Nouvelles modalités</li> <li>Service après vente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance</li> <li>Conformité et transparence</li> <li>Rentabilité</li> <li>Information sur la santé financière de l'entreprise</li> <li>Information sur les projets et les indicateurs extra-financiers/ ESG</li> </ul>	
AUTRES PARTENAIRES EXTERNES		POUVOIRS PUBLICS	SOCIÉTÉ	MEDIA	MONDE ACADEMIQUE
<b>MODALITÉS DE DIALOGUE AVEC LA PARTIE PRENANTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministères</li> <li>Administrations</li> <li>Institutions</li> <li>Autorités</li> <li>Collectivités territoriales</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Événements institutionnels</li> <li>Réunions institutionnelles</li> <li>Correspondances officielles</li> <li>Site web</li> <li>Comités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Riverains</li> <li>Consommateurs finaux</li> <li>Société civile</li> <li>Associations et fédérations</li> <li>Acteurs de l'ESS</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Site web</li> <li>Dialogue avec les riverains</li> <li>JPO</li> <li>Visites d'usines</li> <li>Réunions officielles</li> <li>Événements institutionnels</li> <li>Forums et salons</li> <li>Sponsoring et mécénat</li> <li>Dons en nature et en numéraire</li> <li>Investissement dans des projets sociétaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Journalistes</li> <li>Maisons de presse</li> <li>Analystes financiers</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Site web et Réseaux sociaux</li> <li>Communiqués de presse</li> <li>Conférences de presse</li> <li>Interviews</li> <li>Réunions en one to one</li> <li>Rapports annuels</li> <li>Rapports ESG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institutions de formation et de recherche</li> <li>Professeurs chercheurs</li> <li>Etudiants</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sponsoring</li> <li>Forums de recrutement</li> <li>Offres de stages</li> <li>Encadrement et mentorat en entreprise</li> <li>Visites d'usines</li> <li>Projet de recherche et d'innovations avec des instituts de recherche</li> <li>Site web et Réseaux sociaux</li> </ul>	
<b>ENJEUX DES PARTIES PRENANTES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance</li> <li>Conformité réglementaire</li> <li>Ethique et Transparence</li> <li>Création et partage de la valeur</li> <li>Développement des territoires</li> <li>Paix sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance</li> <li>Confiance</li> <li>Conformité ESG</li> <li>Relation gagnant-gagnant</li> <li>Respect des engagements sociétaux envers la société civile</li> <li>Soutien et accompagnement</li> <li>Développement des territoires</li> <li>Création de l'emploi et de la richesse</li> <li>Respect de la qualité du produit et des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance</li> <li>Transparence</li> <li>Information sur la santé financière de l'entreprise</li> <li>Information sur les projets et les indicateurs extra-financiers/ ESG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance</li> <li>Transparence</li> <li>Information sur la santé financière de l'entreprise</li> <li>Information sur la démarche RSE et les indicateurs extra-financiers/ ESG</li> <li>Partenariats de recherche</li> <li>Programmes éducatifs</li> <li>Collaborations pour des études d'impact</li> <li>Insertion des jeunes (stages, emplois...)</li> </ul>	

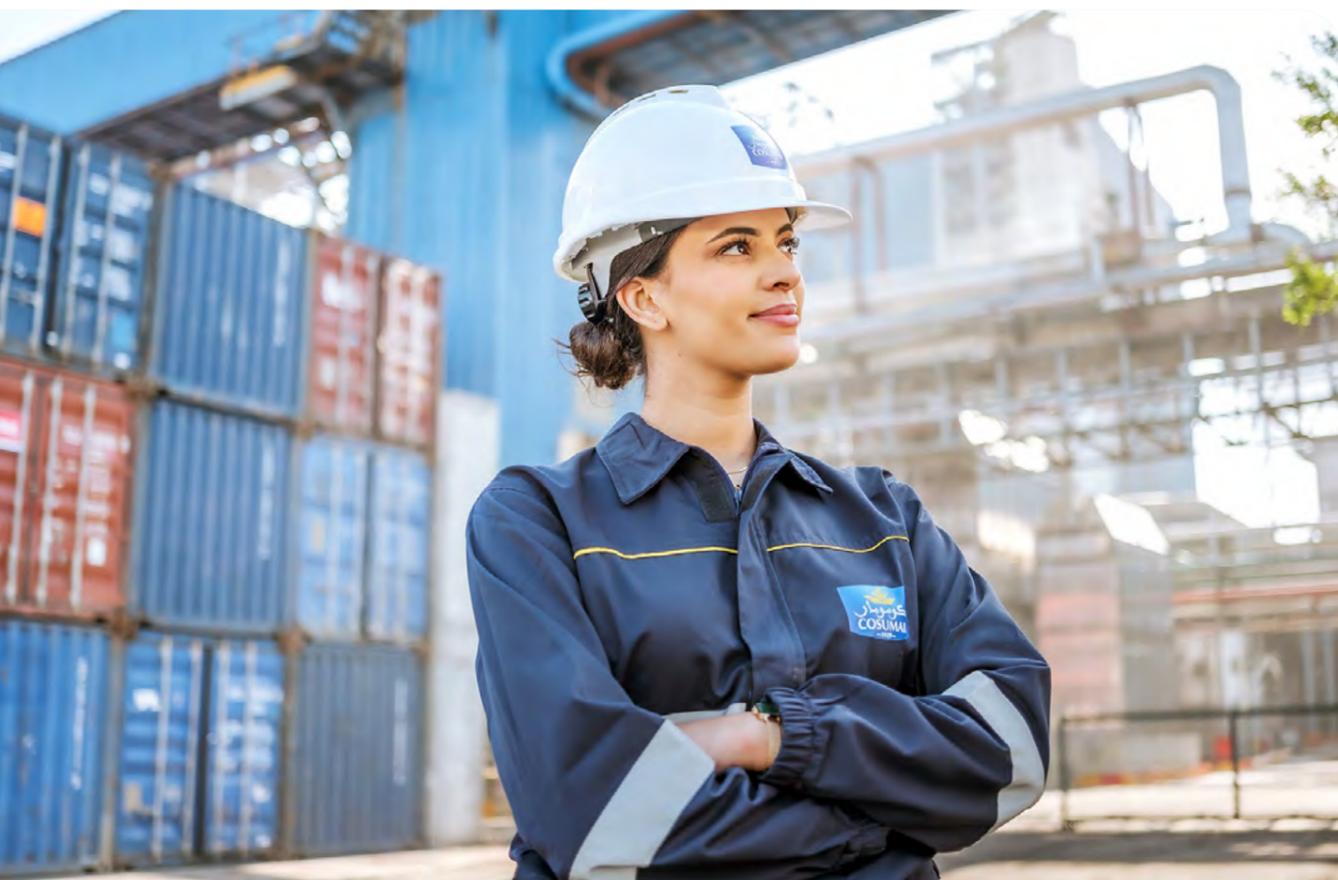


# Nos partenariats stratégiques, pour co-construire un écosystème durable



Nous plaçons la co-construction d'un écosystème durable au cœur de notre stratégie, reconnaissant les partenariats comme des leviers essentiels pour atteindre nos objectifs de développement et contribuer significativement à l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). En 2024, nous avons renforcé nos collaborations stratégiques, sélectionnées avec rigueur et transparence.

## Un écosystème diversifié et engagé



Notre réseau de partenaires, diversifié et engagé, comprend :

### • Acteurs sectoriels et institutionnels

Nous entretenons des relations privilégiées avec des fédérations, associations professionnelles et ministères. Ces collaborations nous permettent de promouvoir les meilleures pratiques, d'influencer positivement les politiques sectorielles et de contribuer au développement durable de notre filière sucrière.

### • Acteurs de la Recherche & Développement

Notre stratégie d'innovation est alimentée par nos partenariats avec des universités, des établissements académiques et des organismes de recherche. Ensemble, nous co-construisons des solutions innovantes, améliorons nos processus et développons des produits durables.

### • Acteurs de la société civile et des communautés

Nous nous engageons activement auprès des communautés à travers des partenariats avec des ONG, des Associations et des Fondations. Ces collaborations favorisent le développement local, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

### • Acteurs économiques

Agriculteurs, fournisseurs et clients, afin de créer des relations pérennes et des partages de valeurs.

# Nos partenariats stratégiques, levier d'impact ESG

Nos partenariats sont soigneusement sélectionnés pour leur pertinence stratégique, alignement avec nos valeurs et engagements ESG. Ils contribuent à :

- ▶ Promouvoir les meilleures pratiques et influencer les politiques sectorielles (partenaires institutionnels).
- ▶ Développer des solutions innovantes et durables (partenaires de R&D).
- ▶ Favoriser le développement local et l'inclusion sociale (partenaires sociétaux).
- ▶ Développement des relations saines et créatrices de valeurs avec nos acteurs économiques.

# Un réseau de partenaires engagés pour une filière sucrière durable

Nous sommes fiers de collaborer avec un réseau de partenaires engagés, qui partagent notre vision d'une filière sucrière durable.

## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS




## NOS PARTENAIRES INNOVATION ET R&D

 RD MAROC	 Fondation de Recherche de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie FRDISI	 المعهد الوطني للبحوث الزراعي INRA	 MASCiR
 University Mohammed VI Polytechnic UM6P	 Fondation OCP	 الجامعة الوطنية للتربية والتعليم ENA Meknes	 Institut National Agronomique et Vétérinaire Hassan II IAV
 جامعة شعيب الدكالي Université Chouaib Doukkali	 جامعة ابن طفيل Université Kénitra Ibnou Toufail	 جامعة محمد السادس Université d'Oujda	 جامعة بني ملال Université de Beni Mellal

## NOS PARTENAIRES RSE

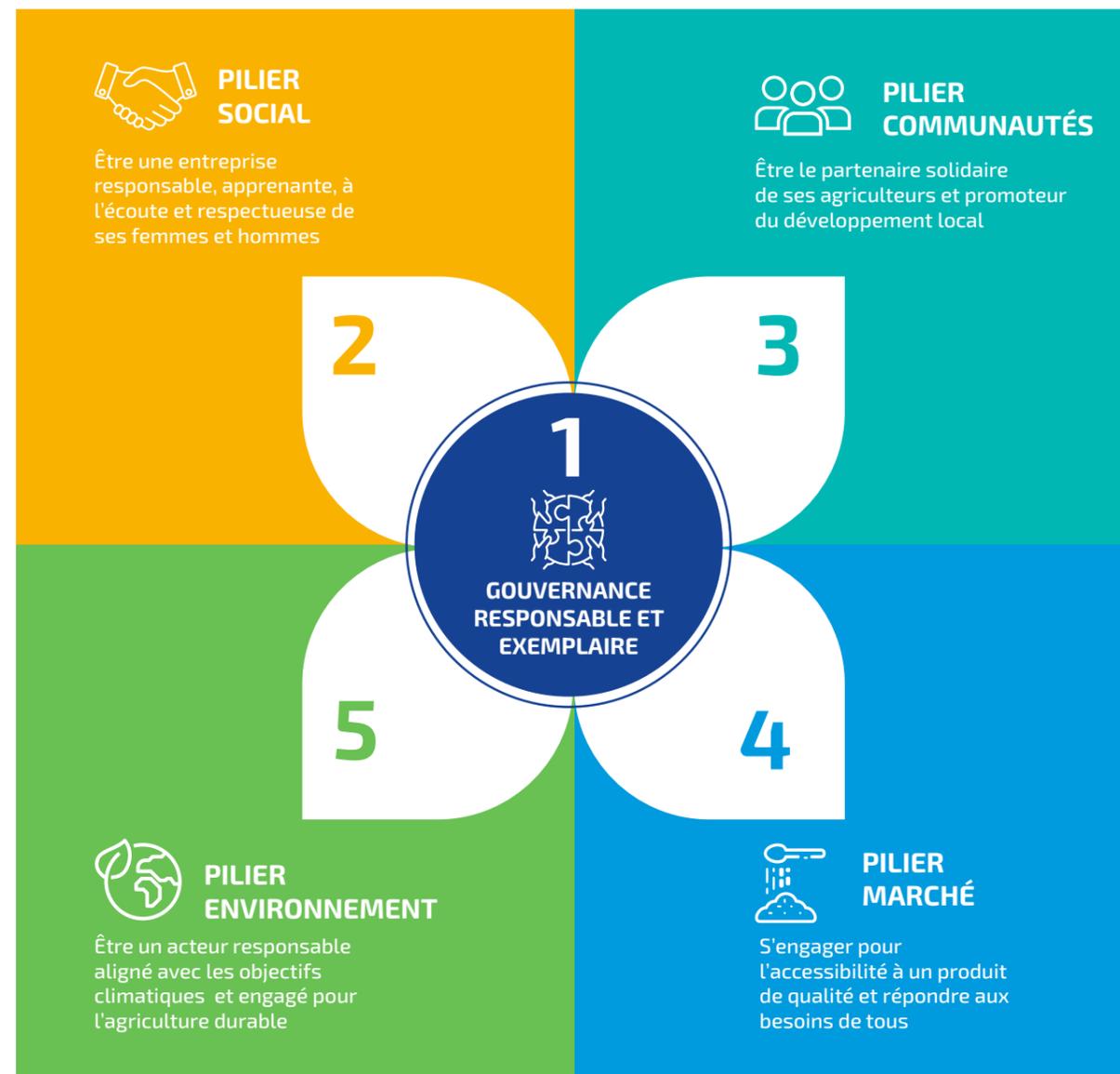
 Global Compact	 Association AZIAN	 RSO AU MAROC RSO MAROC	 Injaz Al Maghrib
 Réseau Entreprendre	 Fondation ACADEMIA	 Fondation JADARA	 Fondation Zakoura pour l'éducation
 Fondation SANADY	 Office de Développement de la Coopération	 ONG Tibu Africa	 Association AL JISR
 Fondation Tenor	 Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance	 Fondation Touria & Abdelaziz TAZI	 Fondation Abdelkader BENSALAH

Ensemble, nous relevons les défis de notre époque et construisons un avenir meilleur pour tous.





# Notre feuille de route ESG, Caring for the Future



Engagé à relever les défis contemporains, COSUMAR s'appuie sur une gouvernance et une éthique solides pour mettre en œuvre sa stratégie « CARING FOR THE FUTURE ». Cette stratégie, définie à partir des enjeux ESG essentiels identifiés par la matérialité, se structure autour de 5 axes stratégiques et 13 engagements concrets, qui visent à :

## 1 PILIER GOUVERNANCE



Adopter une Gouvernance responsable et l'éthique des affaires

- Assurer une gouvernance responsable et transparente
- Respecter l'éthique des affaires

- Maintenir une vigilance continue en matière de santé et de sécurité au travail pour nos collaborateurs et tous les partenaires opérant sur nos sites
- Cultiver l'excellence de nos talents par l'accompagnement et le développement de compétences
- Veiller à l'environnement professionnel de nos collaborateurs et favoriser les conditions du bien-être au travail

## 2 PILIER SOCIAL



Être une entreprise responsable, apprenante, à l'écoute et respectueuse de ses femmes et hommes

## 3 PILIER COMMUNAUTÉS



Être le partenaire solidaire de ses agriculteurs et promoteur du développement local

- Cultiver le lien durable et équitable qui nous unit à nos agriculteurs partenaires par le soutien financier, l'encadrement technique et l'accompagnement social
- Promouvoir des pratiques responsables tout au long de la chaîne de valeur, en engageant nos fournisseurs et nos partenaires
- Développer des technologies et faciliter leur accès, au service de solutions de production et d'approvisionnement durables et responsables
- Renforcer notre ancrage local et dynamiser le développement socio-économique des régions et des communautés

- Garantir à nos clients et à nos consommateurs des produits de qualité, de la production à l'utilisation
- Garantir l'accessibilité et la disponibilité de nos produits à l'échelle du royaume
- Développer des gammes de produits répondant à des besoins nutritionnels spécifiques et accompagner des habitudes et des pratiques alimentaires en évolution rapide

## 4 PILIER MARCHÉ



S'engager pour l'accessibilité à un produit de qualité et répondre aux besoins de tous

## 5 PILIER ENVIRONNEMENT



Être un acteur responsable aligné avec les objectifs climatiques et engagé pour l'agriculture durable

- Concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes pour la gestion durable des ressources naturelles et l'optimisation de l'eau
- Renforcer notre engagement en faveur d'une agriculture raisonnée et durable pour contribuer aux enjeux climatiques et répondre aux attentes de nos agriculteurs
- Inscrire nos activités dans une logique d'économie circulaire visant à limiter notre empreinte environnementale

COSUMAR adopte une vision globale du développement durable pour façonner un avenir plus juste et prospère, en se basant sur les enjeux ESG essentiels pour répondre aux attentes de ses parties prenantes.



## Notre engagement ESG à travers les 17 ODD



2  
FAIM  
«ZÉRO»

ODD2

**ELIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE**

### ACTIONS & PROGRÈS

- Poursuite du modèle d'agrégation dans le cadre de la stratégie nationale "Generation Green"
- Garantie de la pérennité de la filière sucrière marocaine en améliorant la productivité des cultures sucrières locales
- Garantie de la disponibilité et l'accessibilité des produits sur le marché
- Mise en service industrielle de la raffinerie de Sidi Bennour pour une capacité de 500 000 tonnes portant ainsi la capacité de production du Groupe en sucre à 2,5 millions de tonnes
- Capacité de stockage : 450 000 tonnes en sucre brut + 500 000 tonnes en sucre blanc.
- Consommation annuelle nationale : 1,24 million de tonnes de sucre.
- Accompagnement financier substantiel mis en place par l'Etat pour améliorer significativement les revenus des producteurs par une augmentation des prix d'achat :
  - ◊ Hausse de 80 Dhs/T pour la betterave à sucre à 16,5% de richesse.
  - ◊ Hausse de 70 Dhs/T pour la canne à sucre à 10,5% de SRT.
- Soutien financier supplémentaire apporté aux cultures sucrières :
  - ◊ 80 dhs/T pour la betterave.
  - ◊ 70 dhs/T pour la canne.
- En 2024, l'État a subventionné les engrais azotés :
  - ◊ L'urée 46% est proposée à 330 dhs/QL.
  - ◊ L'ammonitrate 33% à 240 dhs/QL.
- Plan de relance de la culture de la canne à sucre : soutien financier additionnel de 8 000 dirhams par hectare offert, s'ajoutant au soutien de base de 6 000 dirhams par hectare, portant le montant total à 14 000 dirhams par hectare.

### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- 100% des besoins nationaux en sucre sont couverts
- Production de sucre blanc issue du raffinage ressort à un niveau record de 1 852 Kt établissant une performance historique pour le Groupe COSUMAR
- Production de 2 042 K tonnes de sucre blanc
- 1 567 Points de vente et clients directs desservis dans tout le royaume
- Augmentation du volume des ventes en local et à l'export profitant de l'activation de la nouvelle capacité de raffinage à Sidi Bennour.



3  
BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE

ODD3

**DONNER LES MOYENS DE MENER UNE VIE SAIN ET PROMEUT LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUS LES ÂGES**

### ACTIONS & PROGRÈS

- Respect de la qualité des produits afin de préserver la santé des consommateurs et respecter la conformité réglementaire
- Communication transparente sur les packagings, sur les processus de fabrication et la naturalité du sucre
- Mise en place d'un système de management de la sécurité spécifique pour l'amont agricole :
  - ◊ Identification et maîtrise des risques liés à l'utilisation des machines agricoles, des drones et des produits chimiques.
  - ◊ Investissement dans des équipements agricoles modernes avec dispositifs de sécurité intégrés.
- Programme d'assurance maladie pour les agriculteurs et leurs familles
- Développement et utilisation de l'application mobile "BeSafe" pour signaler les écarts de sécurité et les incidents.
- Mise en place du "Safety Corner" dans les unités industrielles pour la formation, la sensibilisation et l'information sur la sécurité au travail.
- Amélioration continue du système de management de la santé et de la sécurité au travail.
- Réalisation régulière de cartographies des risques professionnels (risques chimiques, bruit, manutention manuelle).
- Mise en place d'une surveillance médicale renforcée pour les collaborateurs exposés à des risques (bilans biologiques, radio pulmonaires, audiogrammes).
- Adaptation des conditions de travail (restriction du travail de nuit, généralisation des chaises ergonomiques, formations aux bonnes pratiques posturales).
- Réaménagement des locaux pour offrir des espaces plus agréables et ergonomiques.
- Renforcement des partenariats pour offrir des avantages sociaux (électroménager, ameublement, institutions financières, assureurs, promoteurs immobiliers, cliniques, garages automobiles, agences de voyage, salles de sport).

### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- Mise en place d'une campagne de collecte de sang à la Raffinerie de Casablanca avec 77 donateurs
- 116 femmes sensibilisées à la Campagne "Octobre Rose" en prévention du cancer du sein au niveau du Groupe.
- 82 femmes dépistées contre le cancer du sein.
- 996 hommes sensibilisés à la Campagne « Novembre bleu » en prévention du cancer de la prostate et sur la santé masculine en général.
- Prévention des risques chimiques : réalisation de 170 bilans biologiques et 350 radios pulmonaires.
- 1 5912 actions de formation et de sensibilisation sur la sécurité au milieu professionnel.
- Diminution significative de 80 % des jours d'arrêt de travail (65 jours contre 330 en 2023).
- 133 enfants de collaborateurs ont participé à la colonie de vacances.
- 348 collaborateurs et leurs familles ont profité des maisons de vacances (saison d'estivage).
- 25 collaborateurs ont bénéficié d'une prime pour le pèlerinage.
- 4 enfants de collaborateurs bacheliers ont reçu des primes d'installation.
- 800 agriculteurs et leurs familles couverts par une assurance maladie.



#### ODD4

### ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

#### ACTIONS & PROGRÈS

- COSUMAR investit dans le développement des compétences de son Capital Humain et dans le transfert du savoir-faire sucrier à travers des plans de formations dispensés par des experts internes ou externes
- Mise en place de la COSUMAR ACADEMY pour le développement des compétences en interne.
- COSUMAR accompagne ses partenaires agricoles à travers des sessions de formations et de sensibilisation liés au développement des cultures sucrières et à la gestion des ressources naturelles.
- COSUMAR soutient activement l'éducation des enfants des agriculteurs partenaires, des bacheliers enfants des riverains et des bacheliers enfants des collaborateurs à travers un programme de Prix d'excellence scolaire.
- COSUMAR a établi des partenariats avec des organisations spécialisées l'Association Al Jisr, et l'ONG Tibu Africa, Academia... pour contribuer au développement socio-économique des régions où il opère en investissant dans l'éducation et l'autonomisation des communautés locales.

#### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- 73% des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation en 2024.
- Le nombre moyen de jours de formation par salarié s'est élevé à 3,30 jours en 2024.
- En 2024, le nombre de jours-homme de formation est de 3 718.
- 35% des actions de formation sont réalisées par la COSUMAR ACADEMY.
- 18 bacheliers ont obtenu une prime allant de 10 000 à 20 000 dirhams (enfants des agriculteurs, enfants des riverains et enfants des collaborateurs compris).
- Financement du centre Tibu Oulad Ayad pour l'éducation par le sport au profit de 120 jeunes de la localité de Oulad Ayad.
- 822 stagiaires accueillis dans les sites.
- 590 étudiants ont visité les sucreries.
- 7 000 enfants/20 écoles touchés via la Caravane locale contre le décrochage scolaire en partenariat avec l'ONG Tibu Africa.
- 35 événements sponsorisés auprès des clubs des établissements de l'enseignement.



#### ODD5

### ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DES GENRES, AUTONOMISER LES FEMMES

#### ACTIONS & PROGRÈS

- COSUMAR applique une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Elle prohibe toute forme de discrimination
- Le comité de nomination pilote la politique de diversité de l'entreprise et, dans le cadre de ce processus, il recommande des objectifs mesurables pour atteindre la diversité des genres conformément à la loi n° 17-95
- COSUMAR soutient et accompagne l'autonomisation des femmes dans le monde rural à travers des programmes nationaux tel que le Prix « Lalla Al Moutaaouina » de l'ODCO ou à travers des programmes d'alphabétisation.

#### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- La parité au niveau du top management a atteint 27,3%.
- La parité au niveau du Conseil d'Administration a atteint 20%.
- Le Comité des Risques et d'Audit comprend parmi ses membres 2 femmes
- Le Comité Social et Environnement comprend parmi ses membres 2 femmes
- Depuis 2019, COSUMAR a soutenu 10 coopératives dans le monde rural en partenariat avec l'ODCO.
- En 2024, le taux de recrutement des femmes a atteint 41% (vs 40% en 2023).
- En 2024, le taux de parité a atteint 10,1% (en progression de 2 points depuis 2020).
- Le taux de femmes managers a atteint 25%.
- 44% de femmes rencontrées lors des différents entretiens d'embauche.
- 42% des femmes sont managers.
- COSUMAR compte 45 femmes dans le middle management.



## ODD6

### ASSURER LA QUALITÉ ET LA VIABILITÉ DE L'ACCÈS À L'EAU ET L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

#### ACTIONS & PROGRÈS

- Extension du système d'irrigation du goutte à goutte : aujourd'hui, le pilotage de l'irrigation à l'aide d'un réseau de trente stations météorologiques
- Préfinancement des agriculteurs pour l'équipement de leurs parcelles dans le cadre des conventions avec les banques
- Mise en œuvre de programmes de sensibilisation visant à informer les agriculteurs sur les meilleures pratiques en matière d'irrigation
- Lancement d'un programme de recherche en collaboration avec les experts et la Fédération Nationale Interprofessionnelle des Semences et Plants (FNIS) pour évaluer les variétés tolérantes au stress hydrique
- Généralisation de la semence activée de la betterave à sucre à 100% de la superficie, permettant une levée rapide et homogène (réduction de 6 jours), avec une économie d'eau d'irrigation nécessaire pour la germination
- Utilisation de nombreux procédés physiques nécessaires pour extraire le sucre contenu dans les cellules de la betterave et de la canne des autres constituants de la plante, en préservant l'intégrité de la molécule de saccharose originelle.
- Les circuits, pour la transformation de la canne, ont été revus intelligemment pour pouvoir récupérer et recycler les eaux industrielles comme les eaux condensées ou les eaux de pressage des boues d'épurations.
- Réduction importante de la consommation d'eau dans le raffinage grâce à l'augmentation de la récupération des condensats, la réutilisation des eaux de process et la récupération des buées au niveau de la compression mécanique de vapeur.

#### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- 3 000 agriculteurs sont concernés par le programme de sensibilisation sur les best practices agricoles y compris la bonne gestion de l'eau
- 26% de superficie équipée du système de goutte à goutte.
- 25% d'économie d'eau réalisée en adoptant un système d'irrigation goutte à goutte.
- Baisse de 30 % de la consommation d'eau d'irrigation avec l'utilisation des techniques de pilotage de l'irrigation.
- 80% de réduction de la consommation d'eau dans le traitement phytosanitaire par drone.
- La raffinerie de Casablanca a réduit de près de 59,7% sa consommation d'eau en 11 ans.
- Entre 2023 et 2024, la consommation d'eau dans la raffinerie de Casablanca est passée de 0,58 à 0,56 m<sup>3</sup>/ tonne de sucre.
- Baisse de 23,5% de consommation d'eau dans les sucreries de betteraves.
- 21 000 habitants bénéficiaires de l'eau potable grâce au forage d'un puits (localité de Oulad Ayad)



## ODD7

### GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES, MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

#### ACTIONS & PROGRÈS

- Promotion de pratiques agricoles les plus performantes réduisant les émissions de GES (tel que le pompage solaire) et la favorisation du stockage du carbone dans les sols
- Promotion de l'efficacité énergétique via la modernisation de l'outil industriel, la mise en place de pratiques réductrices de consommation d'énergie et la généralisation du système de management de l'énergie ISO 50 001 sur l'ensemble des sites du Groupe
- Projet de cogénération lancé à la raffinerie de Casablanca afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> (scope 2).
- Déploiement du transport par voie ferrée et usage de nouvelles grues à faibles émissions de CO<sub>2</sub>.
- Calcul du bilan carbone selon l'outil de la Fondation Mohamed VI adossé à une base de +500 facteurs d'émissions adaptés au contexte marocain.
- Mise en place de la chaudière à bagasse au niveau de SUNABEL MBK, enregistré comme projet de «Mécanisme de Développement Propre» par les Nations Unies en juin 2008
- Adoption des énergies renouvelables au niveau de l'activité d'extraction sucrière.
- Développement de compétences des équipes énergie afin de comprendre les particularités de l'audit du Système de Management de l'Énergie (SMÉ).

#### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- Baisse de la consommation de combustibles de 20,3% en 2024 par rapport à 2020.
- Augmentation du taux de récupération de la bagasse à Surac de 25% en 2024 par rapport à 2023.
- Baisse de la consommation d'énergie de la chaufferie à Zaïo de 16,5% en 2024 par rapport à 2023.
- Gains énergétiques de 15% grâce au séchage solaire de la pulpe et une réduction annuelle de plus de 57,4 kT de CO<sub>2</sub> émis.
- Réduction de 490 T de CO<sub>2</sub> grâce au transport par voie ferrée.
- 18 % des expéditions des produits finis par voie ferrée.
- Innovations techniques en 2024 : À Sidi Bennour, cela inclut l'adaptation du foyer des deux chaudières à charbon pour mix combustibles (grignon d'olives) et la mise en place d'une station de lavage de gaz des deux chaudières à charbon. À SUTA, cela comprend l'adaptation du foyer des deux chaudières à charbon pour mix combustibles (grignon d'olive) et le recyclage des cendres volatiles au niveau des chaudières.



## ODD8

### PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

#### ACTIONS & PROGRÈS

- Accompagnement technique, financier et social des partenaires agricoles et leurs familles dans le cadre de l'agrégation.
- Création et partage de la richesse dans les 5 régions d'implantation du Groupe COSUMAR.
- Création d'opportunités d'emploi local : PME agricoles, travailleurs saisonniers, fournisseurs locaux...
- Politique RH, code d'éthique et de conduite des affaires et des fournisseurs et tiers interdisant toute forme de discrimination.
- Garantie du salaire décent pour tous les collaborateurs du Groupe en plus d'avantages sociaux avantageux.
- Un programme de dialogue social régulier impliquant les différents représentants du personnel dans les différents sujets et décisions concernant le bien-être des collaborateurs.
- Politique achats responsables privilégiant des achats générateurs d'emploi décents et de croissance économique locale.

#### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- Augmentation du prix de la bettrave à sucre de 80 Dhs/T
- Augmentation du prix de la canne à sucre de 70 Dhs/T
- Soutien de 14 000 dirhams par hectare pour la canne à sucre.
- Subvention par l'Etat des engrais azotés : urée 46% à 330 dhs/QL et ammonitrate 33% à 240 dhs/QL.
- Injection de plus de 3 milliards de dirhams de valeur dans le monde rural.
- Création de 5 000 emplois directs et indirects
- Création de plus de 5 millions de journées de travail dans le monde agricole.
- Chiffre d'affaire des PME agricoles : 355.56 millions de dirhams.
- 800 agriculteurs bénéficiaires d'une assurance maladie.
- Prix OMRA pour 21 agriculteurs.
- Prix d'excellence scolaire pour 18 bacheliers enfants des agriculteurs partenaires, des riverains et des collaborateurs allant de 10 000 à 15 000 dirhams.
- Près de 3 000 sessions de formations annuelles pour les agriculteurs.
- Plus de 50 formations ou sessions de sensibilisation au profit des prestataires et distributeurs d'intrants.
- 63 représentants du personnel impliqués dans les discussions et négociations collectives.
- 0 jour de grève.
- 0 litige social recensé.
- 0 controverse liée au non-respect des droits de l'homme
- Ancienneté moyenne de l'effectif : 13,03 ans.



## ODD9

### BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

#### ACTIONS & PROGRÈS

- 10 milliards de dhs investis pour moderniser l'outil industriel et réduire l'impact environnemental : Investissement dans une Infrastructure industrielle de pointe, caractérisée par des processus hautement technologiques et une automatisation poussée, et des procédures de contrôle qualité rigoureuses à chaque étape du processus de fabrication, soutenues par des outils de digitalisation assurant une traçabilité totale.
- Stratégie de R&D misant sur la digitalisation des cultures sucrières en mettant particulièrement l'accent sur des pratiques agricoles durables et la préservation de la biodiversité
- Utilisation de l'intelligence artificielle afin d'introduire des approches innovantes et numériques dans la gestion des cultures sucrières.
- Programme ATTAISSIR de digitalisation des activités de l'amont agricole :
  - 103 distributeurs d'intrants connectés, 267 prestataires de services mécaniques impliqués
  - 2420 machines agricoles tracées et connectées dans le cadre du programme ATTAISSIR
  - 46 000 utilisateurs connectés en temps réel au système Attaissir.
- 100% des superficies des cultures sucrières adoptent la technologie Smart Blender
- Digitalisation du processus d'achats.

#### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- Efficacité de l'irrigation : baisse de 25% de la consommation d'eau d'irrigation en goutte à goutte.
- 5 300 ha scannés et traités par drone.
- Optimisation de la fertilisation : baisse de 25% des coûts de fertilisation de fond, baisse de 20% par ha de consommation d'engrais.
- 100% des superficies sont concernées par la technologie Smart Blender.
- Digitalisation : 80 000 agriculteurs partenaires bénéficient de la solution ATTAISSIR.
- Efficacité énergétique : recyclage des cendres volatiles au niveau des chaudières à raison de 8%.
- 80% de réduction de la consommation d'eau dans le traitement phytosanitaire par drone.



### ODD10

## RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS D'IMPLANTATION

### ACTIONS & PROGRÈS

- Programme d'amélioration des revenus des agriculteurs pour la promotion des cultures sucrières et la création de valeur durable dans toutes les régions sucrières, contribuant ainsi au développement socio-économique du monde agricole
- Programme d'inclusion socio-économique visant à créer des PME spécialisées dans les activités agricoles. Ces entreprises, comprenant des distributeurs d'intrants, des prestataires de matériels agricoles et des transporteurs, ont été soutenues dans leur structuration en tant qu'auto-entreprises.
- Projets sociétaux et actions de Mécénat et Sponsoring pour le soutien et l'inclusion des communautés vulnérables dans le monde rural
- Politique d'Achats responsable favorisant l'approvisionnement local et la création de la valeur locale.
- Politique de promotion de la parité au sein de la Gouvernance et du Capital Humain de COSUMAR.

### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- **Achats locaux :**
  - ◊ 81% des achats réalisés auprès de 1166 fournisseurs nationaux.
  - ◊ 1 351 fournisseurs ont signé la charte Achats Responsables.
  - ◊ 60 nouveaux fournisseurs ont adhéré au Code d'Éthique et de Conduite des Fournisseurs et des Tiers.
  - ◊ 81 réclamations traitées.
- **Emploi et entrepreneuriat :**
  - ◊ 374 PME créées dans le rural.
  - ◊ 342 PME actives en 2024.
  - ◊ 355,56 millions de dirhams de chiffre d'affaires généré par les 342 PME agricoles.
  - ◊ 4 379 employés soutenus par les 342 PME agricoles.
  - ◊ 5 000 emplois directs et indirects soutenus par COSUMAR.
  - ◊ Création de plus de 5 millions de journées de travail dans le monde agricole chaque année.
- **Soutien aux agriculteurs :**
  - ◊ 800 agriculteurs bénéficiaires d'une assurance maladie.
  - ◊ 21 agriculteurs récompensés par des Prix OMRA.
  - ◊ 18 bacheliers ont bénéficié de primes allant de 10 000 à 20 000 dirhams.
- **Inclusion des communautés vulnérables :**
  - ◊ 120 jeunes inclus par l'éducation par le sport.
  - ◊ 180 élèves bénéficient de la réduction de la fracture numérique.
  - ◊ 10 coopératives soutenues depuis 2019.
  - ◊ 2 programmes d'alphabétisation de femmes rurales soutenus en 2024.
- **Mécénat et dons :**
  - ◊ 98,46 tonnes de sucre données pour les communautés vulnérables.
  - ◊ 3,5 Millions de dirhams investis auprès des communautés vulnérables
- **Parité :**
  - ◊ 41% de taux de recrutement des femmes.
  - ◊ 10,1% de taux de parité à COSUMAR
  - ◊ 25% de femmes managers.
  - ◊ 27,3% de parité au niveau du Top management.
  - ◊ 20% de parité au niveau du Conseil d'Administration.
  - ◊ 45 femmes dans le middle management.
  - ◊ 44% de femmes rencontrées en entretiens d'embauche.



### ODD12

## S'ASSURER QUE NOS COMPORTEMENTS DE PRODUCTION OU DE CONSOMMATION TIENNENT COMPTE DE LA RARÉFACTION DES RESSOURCES DE LA PLANÈTE ET RESPECTENT LES INTÉRÊTS DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS

### ACTIONS & PROGRÈS

- Approvisionnement régulier en sucre sur le marché national
- Communication des informations précises et claires sur les produits, assurant la conformité des informations sur l'ensemble des emballages, destinés aussi bien aux consommateurs qu'au secteur industriel conformément aux exigences légales en la matière.
- Traitement des réclamations clients et des controverses de façon transparente et éthique selon une procédure claire de traitement, soutenue par l'outil Salesforce
- Stratégie CRM pour améliorer la relation client, l'expérience utilisateur et l'utilisation des données, à travers la digitalisation de la prospection, la planification des enlèvements, le suivi en temps réel du parcours client, la gestion avancée des données et l'optimisation du Système de Management Qualité selon ISO 9001.
- Développement de coproduits, sur la base des déchets de betterave, destinés à l'alimentation de bétail ou l'industrie des levures et réutilisation des fibres, obtenues après extraction de la canne, en biomasse alimentant les chaudières à bagasse des sites industriels.
- Diversification des sources d'intrants agricoles pour réduire la dépendance et renforcer la résilience de la filière, à travers un programme impliquant plus de 40 fournisseurs pour répondre aux besoins des agriculteurs en termes de semences, d'engrais, de produits phytosanitaires et de matériel agricole.

### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- Amélioration du temps de traitement des commandes au niveau des agences à 10 min
- Amélioration des temps de chargement de moins de 25 minutes au niveau de la plateforme de Casablanca.
- Nombre de réclamations clients reçues : 100 en 2023, diminuant à 75 en 2024.
  - ◊ Accès au produit (Clients directs) : 39 en 2023 (avec 100 % des réclamations traitées), et 3 en 2024 (avec 100 % des réclamations traitées).
  - ◊ Service client (Clients directs) : 51 en 2023 (avec 96 % des réclamations traitées), et 23 en 2024 (avec 79 % des réclamations traitées).
- **Satisfaction des clients :**
  - ◊ 90% des clients grossistes se déclarent satisfaits en 2024 (contre 50% en 2021).
  - ◊ 90% des clients industriels se déclarent satisfaits en 2024 (+4 points par rapport à 2021).
  - ◊ 83% des enseignes GMS se déclarent satisfaits.
  - ◊ 96 % de satisfaction liée à la prospection
  - ◊ 97 % de satisfaction sur le processus de contractualisation et de référencement
  - ◊ 97 % de satisfaction concernant le système de planification des enlèvements et le parcours client
  - ◊ 95% taux de conversion des prospects en clients
  - ◊ -25% taux de réduction des réclamations client vs 2023
  - ◊ Taux de conversion des prospects en clients : 0,9 en 2023, passant à 0,95 en 2024.
- 321 KT de co-produits issus des plantes sucrières recyclés et valorisés pour une utilisation par d'autres secteurs.
- 44,4% des déchets sont recyclés
- Maintien des certification ISO 9001, FSSC 22000, Halal, KOCHER
- Approbation des traitements des données personnelles par la CNDP



### ODD13

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ORIGINE ANTHROPIQUE ET PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES NATURELLES ENGENDRÉES PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

### ACTIONS & PROGRÈS

COSUMAR a mis en place depuis 20 ans une démarche de management environnemental (SME certifié ISO 14001) qui intègre l'impact environnemental à chaque étape de ses activités. Cette démarche volontaire vise à un développement durable, avec des objectifs clés axés sur :

- L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles, la réduction de l'empreinte carbone, l'amélioration de la performance énergétique, et l'adaptation aux effets du stress hydrique.
- La promotion de l'innovation et de la R&D pour l'adoption de meilleures pratiques écologiques et d'une agriculture intelligente (smart agriculture), notamment par l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la surveillance des cultures.

Pour réduire les émissions de GES et améliorer l'efficacité énergétique, COSUMAR s'engage à :

- Mettre en place et promouvoir des pratiques agricoles performantes, incluant le pompage solaire et la favorisation du stockage du carbone dans les sols.
- Généraliser le système de management de l'énergie ISO 50001 sur l'ensemble de ses sites.
- Adopter les énergies renouvelables dans l'extraction sucrière, à travers le développement du mix combustibles et l'introduction de la biomasse, en particulier le grignon d'olives, au niveau des sucreries à betteraves.
- Mettre en place des plateformes de séchage solaire des pulpes à betteraves en remplacement du séchage au fuel.
- Lancer un projet d'extension de la cogénération à la raffinerie pour éliminer les émissions indirectes sur le scope 2.

### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- 50% de réduction de nos émissions CO<sub>2</sub> depuis 2016
- 490 tonnes de CO<sub>2</sub> réduites grâce au transport par voie ferrée.
- 18% des expéditions réalisées par voie ferrée.
- Remplacement du processus de séchage au fuel par le séchage solaire engendrant une baisse de 57 k tonnes des émissions de GES.
- Réduction de la consommation de ressources :
  - ◊ Baisse de 30% de la consommation d'eau d'irrigation.
  - ◊ Baisse de 30% par hectare de la consommation de produits phytosanitaires.
  - ◊ Baisse de 25% des coûts de fertilisation de fond.
  - ◊ Baisse de 20% par hectare de consommation d'engrais de fond.
  - ◊ 8% de recyclage des cendres volatiles au niveau des chaudières de SUTA.
- Utilisation d'un outil de bilan carbone avec une base de +500 facteurs d'émissions.



### ODD15

## PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN LUTTANT CONTRE LA DÉFORESTATION, LA DÉSERTIFICATION ET LA DÉGRADATION DES TERRES

### ACTIONS & PROGRÈS

- Certification de nos performances en matière de gestion des ressources et des déchets et effluents selon la norme ISO 14 001.
- Politique de gestion des déchets au niveau du Groupe : 100% des déchets banals et assimilés sont recyclés ou valorisés, les déchets dangereux sont traités suivant la législation avec des organismes accrédités.
- Mise en place de contrat avec des organismes spécialisés pour prolonger le cycle de vie des matériaux utiles.
- Déploiement d'ingénieurs et techniciens auprès des agriculteurs pour s'occuper de la qualité de la biodiversité floristique et faunistique dans les zones de production.
- Programme de R&D visant à digitaliser les cultures sucrières et en mettant particulièrement l'accent sur des pratiques agricoles durables et la préservation de la biodiversité.
- Utilisation de l'intelligence artificielle pour mettre en œuvre des approches innovantes et numériques dans la gestion des cultures sucrières en mettant particulièrement l'accent sur des pratiques agricoles durables et la préservation de la biodiversité
- Développement de coproduits, sur la base d des déchets de betterave, destinés à l'alimentation de bétail ou l'industrie des levures et réutilisation des fibres, obtenues après extraction de la canne, en biomasse alimentant les chaudières à bagasse des sites industriels.
- Adaptation des pratiques d'arrosage des espaces verts en conformité avec les directives nationales, en privilégiant une utilisation rationnelle des ressources en eau.

### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- 321 K tonnes de co-produits revalorisés.
- 44,4% des déchets sont recyclés.
- 11 316 arbres sur les sites de COSUMAR (hors raffinerie de Casa).
- Inventaire de la faune et de la flore dans les zones des cultures sucrières, ciblant quatre zones de production de la betterave et de la canne à sucre aboutissant sur :
  - ◊ Recensement de 104 espèces végétales dans les champs de betterave à sucre et canne à sucre.
  - ◊ Ces 104 espèces représentent 30% de la flore globale recensée à l'échelle nationale dans tous les périmètres sucriers du Maroc (301 espèces et 42 familles botaniques).
- Participation active à des projets d'aménagement et de nettoyage d'espaces verts auprès d'associations locales dans les communes de Ksibia et de Mechraa Bel Ksiri.



## ODD16

### METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

#### ACTIONS & PROGRÈS

- Gouvernance de COSUMAR renforcée et reflétant les différentes parties prenantes clés du Groupe
- Gouvernance ESG portée au plus haut par un Comité Social et Environnement au sein du Conseil d'Administration
- Déploiement en permanence du Code de déontologie et engagement des parties prenantes autour de ses exigences
- Gouvernance de projets avec les partenaires permettant la co-construction de valeur
- Renforcement de la gouvernance dans la gestion des relations avec les différentes parties prenantes
- Stratégie RSE permettant d'intégrer les enjeux de durabilité au cœur du modèle opérationnel du Groupe
- Mesure de performance extra-financière structurée
- Gouvernance de COSUMAR renforcée et reflétant les différentes parties prenantes clés du Groupe
- Gouvernance ESG portée au plus haut par un Comité Social et Environnement au sein du Conseil d'Administration
- Déploiement en permanence du Code de déontologie et engagement des parties prenantes autour de ses exigences
- Gouvernance de projets avec les partenaires permettant la co-construction de valeur
- Renforcement de la gouvernance dans la gestion des relations avec les différentes parties prenantes
- Stratégie RSE permettant d'intégrer les enjeux de durabilité au cœur du modèle opérationnel du Groupe
- Mesure de performance extra-financière structurée et maintien de labels, certifications du Groupe.

#### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- Instances de gouvernance efficace avec respect de toutes les réunions périodiques des comités
- **Scores ESG :**
  - Médaille de Bronze EcoVadis (Top 35% des entreprises évaluées).
  - Score global EcoVadis : 65/100.
  - Score ESG Refinitiv : 64/100 en 2023 (contre 48/100 en 2022).
  - 118<sup>ème</sup> rang sur 491 entreprises évaluées dans le secteur « Alimentation et Tabac » par Refinitiv.
- **Gouvernance :**
  - 3 réunions du conseil d'administration en 2024.
  - Rémunération des administrateurs : 3 750 000 dirhams (montant brut maximal).
  - 1 351 fournisseurs qui ont signés la charte achats responsable.
  - 60 nouveaux fournisseurs ont adhéré au Code d'Éthique.
  - 518 fournisseurs évalués sur un total de 1 977.
  - 30 personnes formés à la protection des données.
  - 0 controverses sur le non-respect des Droits de l'Homme.



## ODD17

### RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE REVITALISER

#### ACTIONS & PROGRÈS

- Sélection rigoureuse et transparente des partenaires.
- Réalisation d'une étude de matérialité en procédant à la consultation d'un large panel de parties prenantes, représentant différents secteurs et intérêts :
  - 19 catégories de parties prenantes consultées.
  - 94 entretiens qualitatifs (67 parties prenantes externes et 27 internes).
  - Plus de 900 parties prenantes ayant participé à l'enquête quantitative.
- Collaboration avec des acteurs sectoriels et institutionnels (confédérations, associations, ministères).
- Partenariats avec des acteurs de la recherche et développement (universités, organismes de recherche).
- Engagement avec des acteurs de la société civile et des communautés (ONG, associations, fondations).
- Relations avec des acteurs économiques (Agriculteurs, fournisseurs et clients).
- Conclusion de plusieurs partenariats qui permettent d'améliorer les conditions de vie et le bien-être général du Capital Humain, en facilitant l'accès à divers biens, services, et avantages (de la consommation aux loisirs, en passant par la finance, le logement et la santé) contribuant indirectement aux objectifs sociaux du développement durable.

#### NOS RÉALISATIONS EN 2024

- Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies
- Signature de 6 nouveaux partenariats dans le cadre de notre engagement sociétal avec : la Fondation Abdelkader Bensaleh, la Fondation Tenor, la Fondation Abdelaziz & Touria Tazi, la Générale de Recyclage, l'ONG Tibu Africa, l'Office de Développement de la Coopération.
- Développement de nouveaux partenariats dans le cadre du bien-être des collaboratrices et collaborateurs du Groupe :
  - Partenariat avec des entreprises spécialisées dans l'électroménager, la literie et le mobilier.
  - Collaboration avec des banques et des compagnies d'assurance/épargne.
  - Partenariat avec une entreprise du secteur immobilier.
  - Collaboration avec des groupes de cliniques et des centres de santé.
  - Partenariat avec une entreprise d'entretien automobile.
  - Partenariat avec une agence de voyage.
  - Partenariat avec une enseigne de centre de sport présente dans plusieurs villes du royaume.



# Souveraineté alimentaire... notre enjeu majeur

GRI 2 GRI 3 GRI 203 GRI 413 GRI 414 GRI 416 GRI 417

## COSUMAR en 2024, défis et perspectives pour la sécurité alimentaire

La filière sucrière marocaine est au carrefour de la souveraineté alimentaire nationale. La préservation et la pérennité de l'industrie sucrière sur notre territoire afin de produire du sucre marocain et réduire les risques de dépendance aux chaînes d'approvisionnement internationales est une nécessité.

En 2024, COSUMAR a fait face aux défis de la situation climatique qui perturbe dorénavant de manière structurelle notre activité. Le décalage des saisons, le retard des pluies, les faibles précipitations et les niveaux de barrage au plus bas, sont autant de facteurs impactant nos niveaux de production locale. Cependant COSUMAR a adopté une approche globale visant à minimiser l'impact de la situation climatique sur les performances agricoles tout en sécurisant un revenu optimal pour les partenaires agriculteurs. Cette approche repose sur:

- **L'innovation** et la recherche gestion de ses ressources et plus de performances
- **L'adoption** de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement
- **La numérisation** de l'agriculture et une transition vers l'agriculture de précision.

## Disponibilité et accessibilité de nos produits, notre contribution pour la sécurité alimentaire

**Condition fondamentale de la sécurité alimentaire,** la disponibilité et l'accessibilité du sucre au Maroc est un engagement ancré dans notre activité. Unique opérateur national, COSUMAR a mis en place un réseau industriel et un maillage d'approvisionnement optimal afin que chaque région, chaque population ait accès en quantité et en qualité au sucre. Cet engagement s'applique également aux clients industriels pour qui le sucre représente un ingrédient important dans leur formulation. Les 365 clients du Groupe COSUMAR sont de véritables partenaires pour servir la souveraineté alimentaire du pays.

Notre réseau d'agences commerciales et de plateformes de distribution permettent de répondre à la spécificité de notre culture et la diversité des points d'approvisionnement. Le sucre est distribué dans toutes les épicerie, souk, grossistes, grandes et moyennes surfaces ainsi que les nouveaux commerces de quartier, selon une distribution numérique maximale.

Face à la responsabilité d'approvisionner en quantité et en qualité l'ensemble des régions du Royaume, la Supply Chain déploie un dispositif ambitieux :

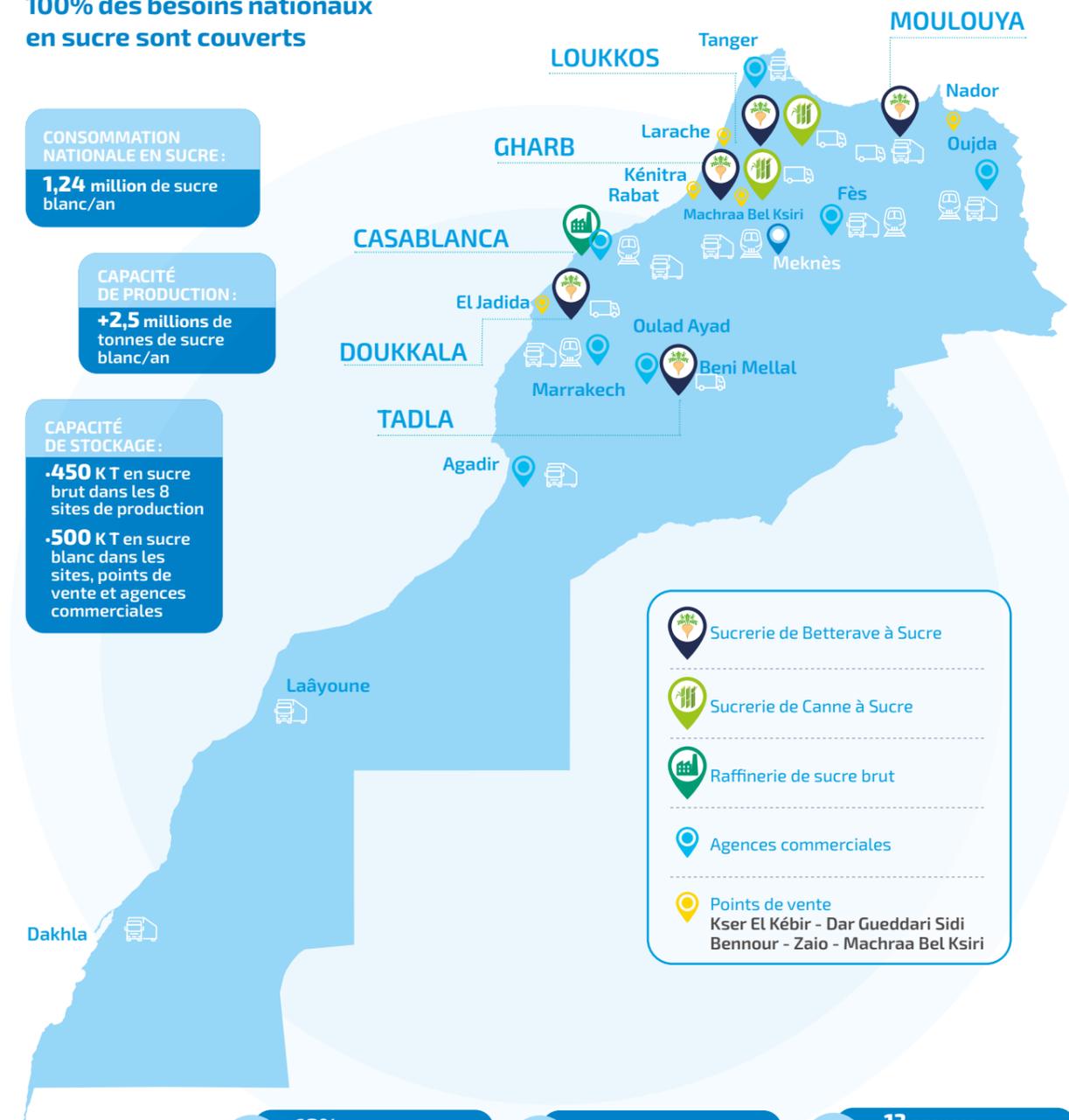
## Une supply chain résiliente au service de la souveraineté alimentaire

100% des besoins nationaux  
en sucre sont couverts

CONSUMATION  
NATIONALE EN SUCRE :  
**1,24** million de sucre  
blanc/an

CAPACITÉ  
DE PRODUCTION :  
**+2,5** millions de  
tonnes de sucre  
blanc/an

CAPACITÉ  
DE STOCKAGE :  
**.450** K T en sucre  
brut dans les 8  
sites de production  
**.500** K T en sucre  
blanc dans les  
sites, points de  
vente et agences  
commerciales



- Sucrerie de Betterave à Sucre
- Sucrerie de Canne à Sucre
- Raffinerie de sucre brut
- Agences commerciales
- Points de vente  
Kser EL Kébir - Dar Gueddari Sidi  
Bennour - Zaio - Machraa Bel Ksiri

- 18% des expéditions des produits réalisées par voie ferrée
- 53 transporteurs
- 13 agences commerciales et points de vente
- Flotte amont : 1 360 camions
- 7 millions de kilomètres parcourus par voie terrestre
- 11 entrepôts de stockage
- Flotte aval : 1 750 camions semi-remorques
- 1 567 points de vente et clients directs desservis dans le Royaume



## Aménagement des plateformes logistiques

**Parallèlement à ses efforts** pour une supply chain durable, COSUMAR a entrepris une remise à niveau de ses plateformes logistiques, avec des objectifs stratégiques complémentaires :

- ▶ Renforcer son image de marque et sa position en tant qu'acteur majeur dans le secteur agroalimentaire.
- ▶ Développer un lien privilégié avec ses clients, considérés comme de véritables ambassadeurs de la marque.
- ▶ Immerger ses équipes commerciales et ses partenaires au cœur de l'univers, de l'identité et des valeurs de ses marques.

La nouvelle plateforme d'Agadir a été choisie comme site pilote pour concrétiser cette ambition et renforcer le positionnement de COSUMAR.

## Qualité et sécurité de nos produits, notre engagement client

GRI 416 GRI 417

**Respectueux des normes nationales** en sucre blanc et des normes internationales inscrites dans le Codex Alimentarius en plus des exigences particulières de nos clients, le sucre de COSUMAR passe par plusieurs étapes afin de parvenir aux consommateurs dans un état sain et propre à la consommation.

Les bonnes pratiques de fabrication sont assurées tout au long des processus d'extraction et de raffinage avec une qualité et une hygiène constantes. La méthode HACCP appliquée dans nos sites (Hazard Analysis Critical Control Points) est concentrée sur la prévention des risques dans les processus afin de prévenir tout risque potentiel de contamination. Nos usines adhèrent également aux normes de gestion de la qualité de l'ISO (International Standards Association - l'association internationale des normes).

La qualité du sucre est conservée jusqu'au point de vente grâce à un contrôle optimal des conditions de livraison, de stockage et de transport.



**- 25 %**  
Baisse des réclamations clients en 2024 vs 2023



## Un marketing responsable, notre engagement envers le marché GRI 417

**En élaborant sa charte de marketing responsable**, COSUMAR apporte une réponse aux différents enjeux sociétaux et environnementaux.

Structurée en 3 piliers et 9 axes, notre charte de marketing responsable recentre notre stratégie de marques et notre relation client vers un comportement plus éthique et responsable en phase avec les attentes de la société.

- 1- **Qualité et Transparence**
- 2- **Communication responsable**
- 3- **Evaluation et amélioration continue**

Après une analyse pertinente de plusieurs études de marché menées par le Groupe, la stratégie marketing s'installe dans une dynamique plus cohérente et à impact positif.

### Extrait de la note pour un marketing responsable

#### 1 QUALITÉ ET TRANSPARENCE

##### 1.1 Qualité des produits

Nous nous engageons à maintenir des normes élevées de qualité dans la production de nos produits, en veillant à la pureté et à la sécurité alimentaire.

Nous avons obtenu la certification FSSC 22000 (pour le sucre, packed en kraft et en bag, polypropylène et polyéthylène- 25kg, 50kg et big bag 1T et 26T) qui nous permet de maîtriser efficacement les dangers liés à la sécurité sanitaire des aliments, de mieux répondre aux exigences de qualité et sécurité des aliments et de conformité légale, d'être reconnues par le Global Food Safety Initiative et d'obtenir la confiance, en tant que fournisseur, de nos clients groupes industriels de l'agroalimentaire.

Nous avons aussi un système complet de libération de nos produits alimentaires pour garantir la production, le stockage et la distribution sécurisés de nos produits.

##### 1.2 Transparence des Informations

Nous fournissons des informations précises et claires sur nos produits, et nous nous assurons de la conformité des informations sur l'ensemble de nos emballages destinés aussi bien aux consommateurs qu'au secteur industriel aux exigences du décret n°2-12-389 du 11 Joumada II 1 434 (22 avril 2013) fixant les conditions et les modalités d'étiquetage des produits alimentaires.

##### 1.3 Traitement des réclamations

Afin d'établir et maintenir des relations positives avec nos consommateurs, nous nous engageons à répondre de manière éthique et transparente à leurs préoccupations et commentaires, et ce à travers tous les touch points.

Nous disposons d'une procédure claire sur le traitement efficace des réclamations des consommateurs, à travers l'outil Salesforce, une plateforme (CRM - Customer Relationship Management) basée sur le cloud pour la gestion des réclamations clients, en mettant l'accent sur la centralisation des données, l'automatisation des processus, la collaboration interne, la personnalisation de l'expérience client et l'analyse approfondie de ces réclamations. Ceci contribue à renforcer la confiance des clients et à démontrer notre engagement envers la satisfaction client et la responsabilité sociale.

Concernant les réclamations reçus via nos réseaux sociaux ou les sites internet, nous veillons à faire une réponse rapide, transparente et éthique pour montrer à nos consommateurs et clients que nous prenons au sérieux leurs préoccupations.

Les réclamations des consommateurs constituent une source précieuse de feedback qui nous permet d'apporter des améliorations continues à nos produits, services ou processus, démontrant ainsi notre engagement envers la qualité et la satisfaction client.



**90 %**

des clients industriels se déclarent satisfaits de leur relation avec COSUMAR (+4 points vs 2021)

(enquête réalisée sur un échantillon de 51 clients industriels en 2024).

**90 %\***

des clients grossistes se déclarent satisfaits de leur relation avec COSUMAR (vs 50% en 2021)



(Enquête réalisée sur un échantillon de 182 interviews de clients grossistes en 2024)



**83 %**

des enseignes GMS se déclarent satisfaites de leur relation avec COSUMAR

COSUMAR (enquête réalisée sur un échantillon de 6 enseignes GMS)

\*Enquête réalisée par IPSOS



# Planet

GRI 301 GRI 302 GRI 3-3

COSUMAR a mis en place depuis 20 ans une démarche de management environnemental fondement de notre démarche de développement durable. Notre système de management environnemental est une démarche volontaire de gestion, d'organisation et

de fonctionnement de l'entreprise, qui intègre à chaque étape de son activité son impact environnemental. L'approche adoptée par COSUMAR constitue un véritable outil de gestion de toutes les activités des sites de production.

Elle est caractérisée par une démarche de certification ISO 14001 suivie rigoureusement et dont les objectifs sont articulés autour de :

- La promotion l'innovation et de la R&D pour de meilleures pratiques écologiques

- La réduction de notre empreinte carbone
- L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles
- L'amélioration de la performance énergétique
- L'adaptation aux effets du stress hydrique

## Gestion durable de l'eau



**26 %**

de superficie équipée du système de goutte à goutte



**- 25 %**

d'économie d'eau réalisée en adoptant un système d'irrigation goutte à goutte



**- 30 %**

de la consommation d'eau d'irrigation avec l'utilisation des techniques de pilotage de l'irrigation



**80 %**

de réduction de la consommation d'eau dans le traitement phytosanitaire par drone



**- 59,7 %**

de consommation d'eau dans la raffinerie de Casa en 11 ans



Baisse de **0,58 à 0,56 m<sup>3</sup>** de sucre de la consommation d'eau dans la raffinerie de Casablanca de 2023 à 2024



**- 23,5 %**

de consommation d'eau dans les sucreries de betteraves

## Gestion des déchets



**321 KT**

de co-produits issus des plantes sucrières recyclés et valorisés pour une utilisation par d'autres secteurs



**- 44,4 %**

des déchets recyclés



**8 %**

taux de recyclage des cendres volatiles au niveau des chaudières

## Innovation et R&D



**5 300 Ha**

scannés et traités par drone



**- 25 %**

de la consommation d'eau d'irrigation en goutte à goutte



**- 30 %**

des quantités de produits phytosanitaires et des coûts grâce traitements par drone



**100 %**

des superficies sont concernées par la technologie Smart Blender



**- 20 %**

des doses d'engrais de fond grâce au recours au smart-blender



**46 000**

utilisateurs connectés en temps réel au système Attaissir

## Bilan carbone



**- 50 %**

des émissions CO2 depuis 2016



**- 8,05 %**

du bilan carbone 2024 vs 2023

## Efficacité énergétique



**- 20,4 %**

de la consommation de combustibles : de 67,36 Kg/T en 2020 à 53,62 Kg/T en 2024



**- 57,4 kT CO<sub>2</sub>**

grâce au séchage solaire



**+ 25 %**

taux de récupération de la bagasse à Surac en 2024 vs 2023



**- 16,5 %**

de la consommation d'énergie de la chaufferie à Zaïo en 2024 vs 2023

## Supply chain durable



**- 490T CO<sub>2</sub>**

grâce au transport par voie ferrée



**18 %**

des expéditions réalisées par rail



# L'innovation au service de la durabilité de la filière sucrière

GRI 301 GRI 303 GRI 404

## Des pratiques agricoles durables et smart agriculture

La sécurité alimentaire du pays passe par la sécurisation de la production sucrière locale soutenue par un amont agricole compétitif et résilient.

Devant les défis du changement climatique et ses conséquences, COSUMAR s'est positionné dans une approche mettant l'innovation et la R&D comme leviers de compétitivité.

L'intelligence artificielle et la digitalisation ont été intégrés dans la stratégie d'innovation qui s'articule autour de quatre axes majeurs :



### OPTIMISATION DE L'UTILISATION DE L'EAU :

En adoptant des pratiques agricoles durables utilisant des techniques avancées et des capteurs intelligents pour une irrigation précise et efficace, préservant ainsi cette ressource de plus en plus rare

### PROMOTION DE L'IA DANS L'AGRICULTURE :

Utilisation de l'IA afin de promouvoir des méthodes de culture durables et préserver la biodiversité



### OPTIMISATION DES RESSOURCES :

En utilisant de manière efficace des engrais et des produits phytosanitaires et en encourageant des méthodes agricoles durables et respectueuses de l'environnement

### SUIVI CULTURAL EN TEMPS RÉEL :

Grâce à une surveillance continue de l'état des cultures, les méthodes de gestion et de suivi agricoles sont constamment améliorées. L'accès à des données complètes et à jour permet de prendre de meilleures décisions.

## Performances liées à l'innovation

- Baisse de 30 % de la consommation d'eau d'irrigation avec l'utilisation des techniques de pilotage de l'irrigation
- Baisse de 30% par hectare de la consommation de produits phytosanitaires avec les traitements par drone
- Baisse de 25% des coûts de fertilisation de fond grâce à la généralisation de la fertilisation sur mesure
- 80% de réduction de la consommation d'eau dans le traitement phytosanitaire par drone
- 100% des superficies sont concernées par la technologie Smart Blender
- Baisse de 20% par hectare de consommation d'engrais de fond grâce à l'utilisation du smart blender
- 5300 Ha scannés et traités par drone



## Capteurs, drones, images satellites, algorithmes et numérisation pour une agriculture de précision

- Surveillance des cultures par l'intelligence artificielle : les algorithmes ont été créés afin de détecter les mauvaises herbes et les maladies affectant la betterave à sucre au stade précoce. Ce procédé permet aussi une évaluation précise du peuplement des cultures dès les premières étapes après le semis, permettant ainsi un suivi détaillé des parcelles et la correction rapide d'éventuelles anomalies.
- Traitement des cultures par les drones : identification dans les parcelles et diagnostic précis des maladies et traitement localisé par pulvérisation maîtrisée pour réduire l'impact environnemental.
- Pilotage intelligent de l'irrigation : selon le taux d'humidité des parcelles et la croissance des plantes, des apports sont réalisés. Les plannings d'irrigation réalisés par les ingénieurs agronomes, sont suivis en temps réels afin d'optimiser les conditions de



croissance des plantes sucrières. Les agriculteurs peuvent suivre en temps réel l'état de leurs parcelles et recevoir des recommandations quotidiennes pour l'irrigation sur leur téléphone.



## Smart irrigation : Goutte à Goutte combiné avec des capteurs intelligents

Le pilotage de l'irrigation repose sur des modèles avancés qui vont bien au-delà d'un simple calcul de l'évapotranspiration. Il s'appuie à la fois sur les données climatiques, les caractéristiques du sol et l'évolution de la croissance de la betterave à sucre afin d'optimiser l'apport en eau.

Pour y parvenir, des solutions de haute précision sont mises en place, notamment l'irrigation au goutte-à-goutte, l'utilisation de capteurs d'humidité du sol, de capteurs de pression et de capteurs de calibre pour suivre le développement de plante sucrière. Ces dispositifs sont complétés par des algorithmes d'aide à la décision, permettant d'ajuster la quantité d'eau apportée en fonction des besoins réels de la plante.

Grâce à cette approche, l'irrigation devient plus efficace, limitant les pertes tout en s'adaptant aux conditions météorologiques. L'objectif est d'assurer un développement optimal de la plante sucrière tout en préservant les ressources en eau.





# ACT FOR THE CLIMATE

GRI 203-1 GRI 3-3 GRI 302 GRI 303 GRI 304 GRI 305 GRI 306

## Impact du climat sur l'activité sucrière

Identifiée comme un **risque majeur** pour l'activité agricole, la sécheresse impacte fortement toutes les cultures au Maroc dont les plantes sucrières. Le Maroc a connu en 2024 une baisse importante de précipitations avec un faible taux de remplissage des barrages suite à la continuité de la sécheresse depuis 2019. Ceci a conduit à une baisse des superficies de la betterave et la canne à sucre à l'échelle nationale.

Les grands projets structurants du Pays, à savoir, les stations de dessalement d'eau de mer, les projets d'aménagement hydro-agricoles, la construction des nouveaux barrages... apporteront une réponse durable pour la pérennité de la filière sucrière.

Cependant COSUMAR a déployé une stratégie ambitieuse afin de limiter les impacts du changement climatique sur la filière sucrière :

- ▶ En s'inscrivant dans le plan national pour la réduction des émissions des GES, en adoptant de nouvelles technologies industrielles innovantes.
- ▶ En initiant un plan global d'adaptation aux effets du changement climatique concrétisé par des solutions durables telles que l'optimisation dans la gestion des ressources naturelles et des projets d'innovation dans les pratiques culturales.



## Notre feuille de route décarbonation : ambitions, objectifs et actions

GRI 201 GRI 302 GRI 305

Face aux attentes des parties prenantes de notre écosystème, le contexte réglementaire, la contribution de COSUMAR au plan de neutralité carbone engagée par le Royaume, la démarche de décarbonation de COSUMAR vise à réduire l'empreinte carbone de l'ensemble des activités de l'entreprise. Cette feuille de route se décline en plusieurs axes complémentaires :



### MESURE ET SUIVI DE L'EMPREINTE CARBONE

un bilan carbone réalisé chaque année, en s'appuyant sur des outils nationaux conformes aux normes internationales, permettant d'identifier précisément les sources d'émissions.



### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La modernisation de l'outil industriel et l'adaptation des équipements (notamment via l'utilisation de combustibles alternatifs et le recours au séchage solaire) contribuent à réduire significativement la consommation énergétique et les émissions associées.



### SUPPLY CHAIN DURABLE

L'optimisation du réseau logistique (proximité des points d'approvisionnement, recours au transport ferroviaire et équipements à faibles émissions) permet de limiter l'impact environnemental des flux de marchandises.



### GESTION DURABLE DE L'EAU

en adoptant des pratiques agricoles innovantes (irrigation goutte-à-goutte, pilotage intelligent) et en modernisant les installations industrielles, COSUMAR parvient à réduire sa consommation d'eau et à valoriser cette ressource stratégique.



## BILAN CARBONE GRI 305

En tant qu'adhérent au pacte qual'air, COSUMAR poursuit annuellement la comptabilisation de ses émissions des gaz à effet de serre.

L'outil utilisé pour la mesure du bilan carbone est celui de la Fondation Mohamed VI adossé à une base de +500 facteurs d'émissions adaptés au contexte marocain pour les raisons ci-après :

- ▶ Conformité de l'outil aux normes en vigueur en matière de comptabilité carbone ;
- ▶ Disponibilité de facteurs d'émissions adaptés au contexte du Maroc ;
- ▶ Utilisation de l'outil par plusieurs opérateurs publics et privés marocains ;
- ▶ Préférence pour les outils nationaux.

Le bilan de GES consiste à comptabiliser le poids des émissions GES, exprimé en équivalent tonnes de dioxyde de carbone, émis dans l'atmosphère par les activités directes et indirectes, sur un périmètre établi à l'avance et sur une durée définie. Son principe de base consiste à une association de données d'activités à des facteurs d'émissions permettant la conversion de ces données en tonne équivalent CO<sub>2</sub>.

Le périmètre intègre l'ensemble des usines depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la distribution aux agences commerciales dans le pays.

La méthodologie est menée conformément aux normes et méthodes internationales de quantification et de déclaration des émissions GES : ISO 14 064-1 et son rapport technique ISO/TR 14 069.



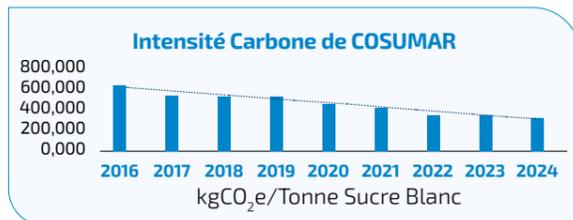
### Focus sur quelques réalisations en 2024

Les sites de Sidi Bennour et Suta ont procédé aux adaptations de leur chaudières afin de disposer de chaudières mixtes (permettant l'utilisation des grignons d'olives). De plus, la chaudière de Sidi Bennour a installé une station de lavage de gaz, réduisant ainsi significativement leur dispersion.



## ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DU GROUPE COSUMAR

Exercice évaluation Bilan Carbone	2022	2023	2024
Kg CO <sub>2</sub> e/ Tonne Sucre Blanc	345,994	345,096	317,328



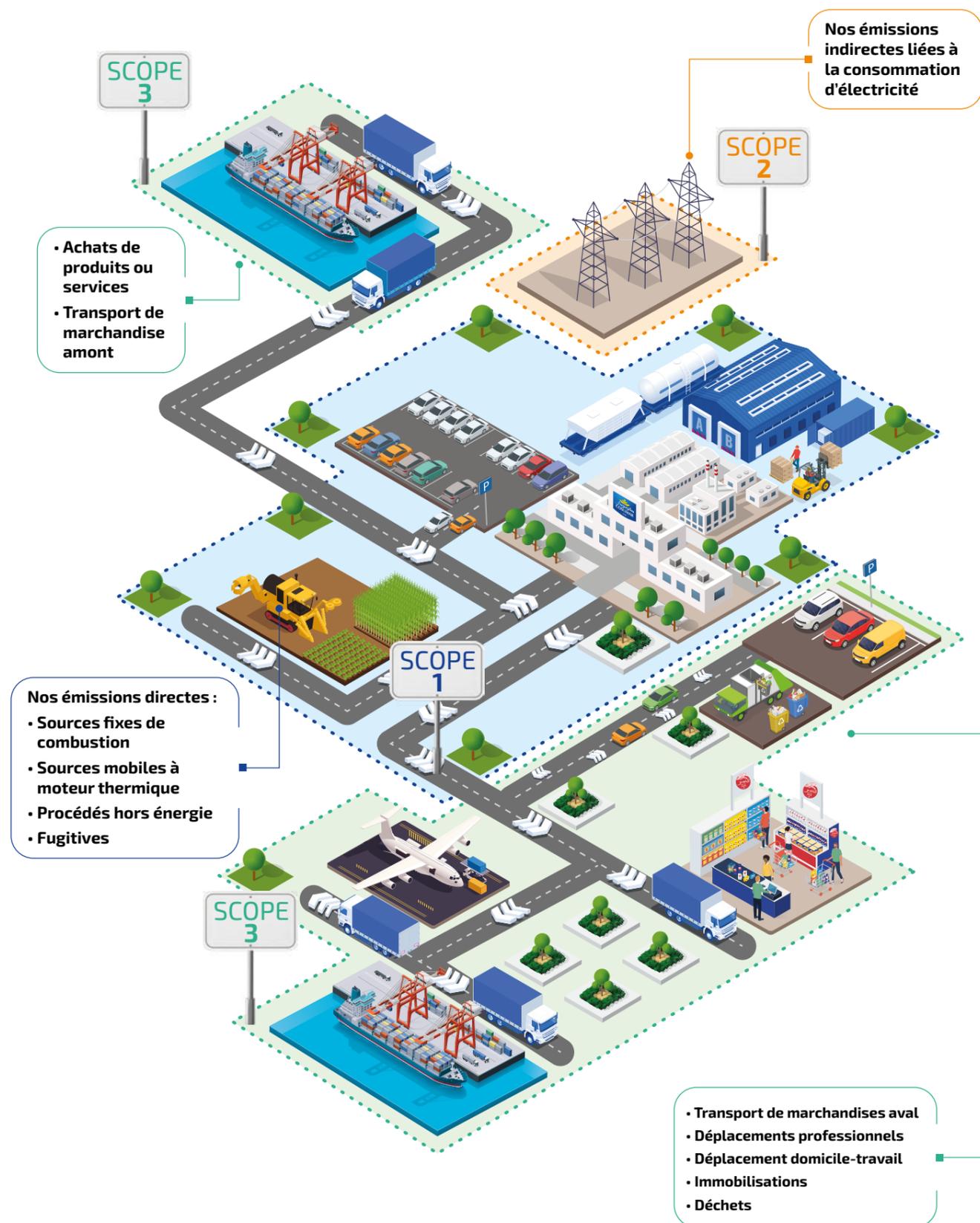
Acteur industriel responsable et aligné avec les objectifs nationaux de développement durable et de stratégie Climat, COSUMAR poursuit ses efforts en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les retombées en terme de performances industrielles, de bonnes pratiques dans les processus tout au long de la chaîne de valeur et les investissements en efficacité énergétique ont permis d'améliorer l'empreinte carbone du Groupe.

Dans un contexte de tension sur l'approvisionnement en biomasse, les activités de raffinage et d'extraction ont permis une optimisation du ratio kgCO<sub>2</sub> émis/tonne de sucre produits. Le bilan carbone 2024 affiche une baisse de 8,05%.

# -50 %

Des émissions CO<sub>2</sub> depuis 2016

## LA COMPOSITION DES EMISSIONS PAR SCOPE





# DRIVING ENVIRONMENTAL PERFORMANCE

GRI 3 GRI 302 GRI 305

## Vers une efficacité énergétique durable, en route vers la décarbonation

L'industrie sucrière nécessite un apport d'énergie pour les processus de raffinage et d'extraction. Cette énergie est fabriquée en grande partie par les usines. Le programme d'efficacité énergétique lancée en 2007 s'articule autour de :

- ▶ la modernisation de l'outil industriel.
- ▶ le recours à des technologies à faible consommation énergétique l'adoption de nouveaux procédés.
- ▶ la compression mécanique de la vapeur au niveau de la raffinerie ; la mise en place de la chaudière à bagasse au niveau de SUNABEL MBK, enregistré comme projet de «Mécanisme de Développement Propre» par les Nations Unies en juin 2008.

- ▶ L'adaptation des chaudières en chaudière mixte pouvant utiliser la biomasse.

L'année 2024 a été marquée par de nouvelles innovations techniques et notamment à Sidi Bennour :

- ▶ L'adaptation du foyer des deux chaudières à charbon pour mix combustibles (grignon d'olives).
- ▶ La mise en place d'une station de lavage de gaz des deux chaudières à charbon.

Quant à la sucrerie de SUTA, l'adaptation du foyer des deux chaudières à charbon pour mix combustibles (grignon d'olive) et le recyclage des cendres volatiles au niveau des chaudières à raison de 8% ont permis d'améliorer le ratio de la consommation du combustible.

Pour la raffinerie de Casablanca, un nouveau projet de cogénération a été lancé afin de réduire la consommation d'énergie et ainsi les émissions CO<sub>2</sub> sur le scope 2 des émissions indirectes.



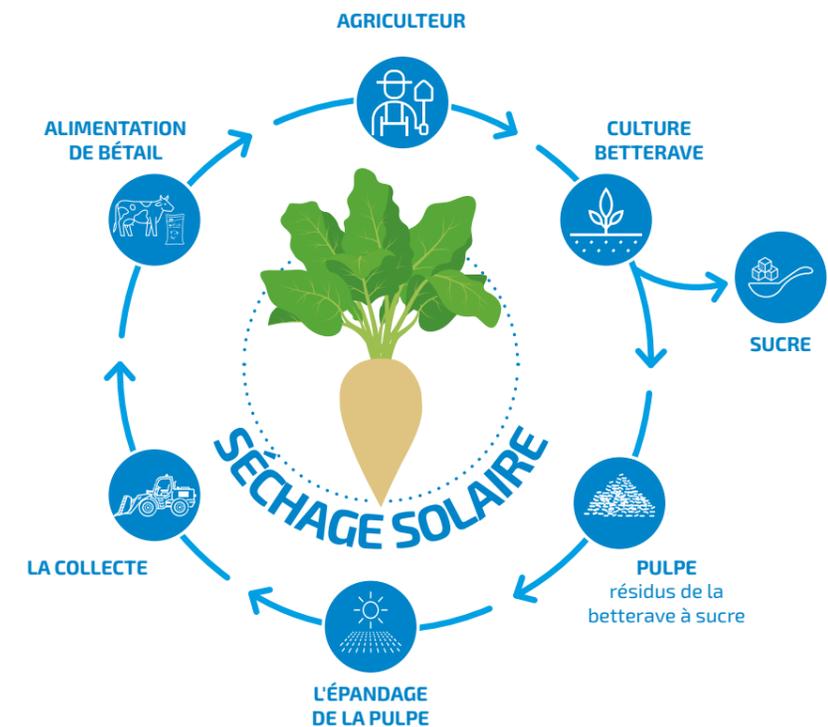
La dégradation des indicateurs énergétiques dans les sucreries s'explique par :

- ▶ L'approvisionnement irrégulier en plantes sucrières dans les usines, suite aux perturbations des campagnes.
- ▶ La durée réduite des campagnes se traduisant par une baisse des volumes de betteraves à sucre traitées.

Cependant, ces facteurs ont été atténués par des réalisations remarquables dans certains sites comme à SURAC, avec un taux de récupération de la bagasse de 25% par rapport à 2023, grâce aux optimisations de la consommation d'énergie ou encore dans le site de Zaïo où la consommation d'énergie pour la chaufferie a baissé de 16,5% en 2024 vs 2023.

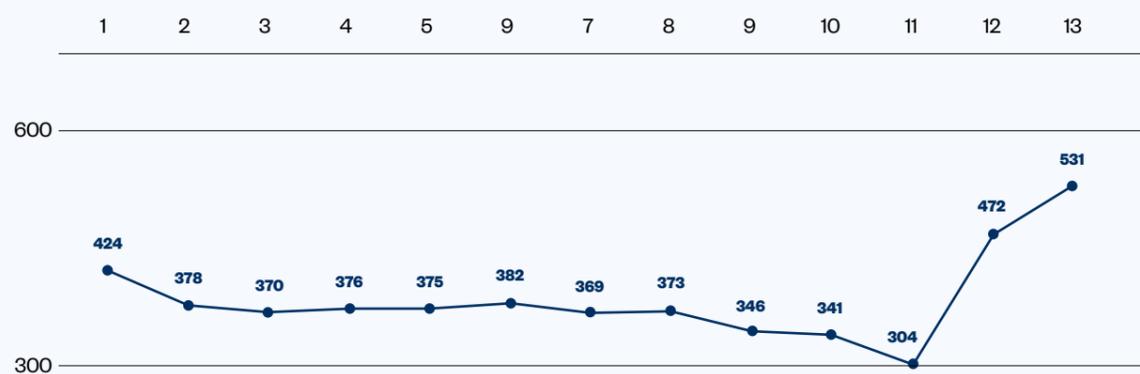
Pour la raffinerie, la consommation de combustibles a connu une baisse significative depuis 2020, enregistrant un recul de 20,3%.

## LE SÉCHAGE SOLAIRE UNE ÉTAPE CLÉ POUR UNE GESTION ÉNERGÉTIQUE EFFICACE



L'un des procédés ayant permis une réduction significative de la consommation d'énergie est le séchage solaire. Les pulpes de betteraves sont des coproduits valorisés pour l'alimentation de bétail. En remplaçant le séchage au four par le séchage solaire, les gains énergétiques observés ont atteint -15% avec une réduction annuelle de plus de 57,4 KT de CO<sub>2</sub> émis.

Évolution de la consommation d'énergie par quantité de betterave traitée ( en kwh/Tonne de betterave )





## Une supply chain durable pour une gestion des flux respectueuse de l'environnement

GRI 301

**COSUMAR place la durabilité au cœur de sa gestion** de la supply chain, reconnaissant son rôle essentiel dans la sécurité alimentaire du Royaume. L'objectif est de minimiser l'impact environnemental des flux de marchandises tout en assurant un approvisionnement efficace.

Pour atteindre cet objectif, COSUMAR s'appuie sur plusieurs leviers :

- **Optimisation du réseau logistique :** le Groupe a mis en place un réseau d'agences et de plateformes de stockage stratégiquement positionnées pour couvrir l'ensemble du territoire national. Cette organisation permet de réduire significativement les distances de transport routier, limitant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>.
- **Déploiement du transport ferroviaire :** COSUMAR privilégie activement le transport par voie ferrée comme alternative au transport routier, contribuant à une réduction importante des émissions de GES, soit 490 tonnes de CO<sub>2</sub> réduites grâce au transport par voie ferrée avec 18% des expéditions réalisées par voie ferrée.
- **Modernisation des équipements :** l'utilisation de nouvelles grues à faibles émissions de CO<sub>2</sub> s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des équipements visant à minimiser l'impact environnemental des opérations logistiques.

**490 T**

CO<sub>2</sub> réduites grâce au transport par voie ferrée



**18 %**

des expéditions par voie ferrée





# Préservation de l'eau : nos actions pour une gestion durable

GRI 203-1 GRI 3-3 GRI 303

L'impact du changement climatique dans la filière sucrière a drivé COSUMAR dans sa politique de Gestion de l'eau. Ressource importante en amont et en aval de la filière, l'eau bénéficie d'une stratégie de gestion à plusieurs niveaux :

Dans l'amont agricole, l'innovation et la R&D sont les leviers qui ont permis d'intégrer de nouvelles pratiques durables agricoles économes en eau. Ces pratiques se sont traduites par :

- ▶ La poursuite de l'extension du système d'irrigation du goutte-à-goutte : les agriculteurs bénéficient d'un accompagnement et de financement par les banques pour les aider à équiper leurs parcelles en goutte à goutte via les guichets uniques installés.
- ▶ Le pilotage de l'irrigation à l'aide d'un réseau de trente stations météorologiques.
  - ▶ 26% de superficie équipée du système de goutte à goutte
  - ▶ 25% d'économie d'eau réalisée en adoptant un système d'irrigation goutte à goutte
  - ▶ 30% d'économie d'eau grâce à l'utilisation des techniques de pilotage de l'irrigation
- ▶ La poursuite de la généralisation de la semence activée de la betterave à sucre à 100% de la superficie, permettant une levée rapide et homogène (réduction de 6 jours), avec une économie d'eau d'irrigation nécessaire pour la germination.

- ▶ Le déploiement d'une technologie de pilotage intelligent de l'irrigation, permettant d'élaborer des calendriers d'irrigation personnalisés en précisant la fréquence, la dose et le moment exact d'apport. Cette technologie repose sur la collecte en temps réel des besoins en eau des parcelles et la croissance des plantes grâce à un ensemble d'outils, tels que des stations météorologiques, des capteurs d'humidité du sol et des capteurs de pression et des capteurs de croissance.
- ▶ La formation et la sensibilisation des agriculteurs partenaires afin de bénéficier des meilleures pratiques en matière d'irrigation.
- ▶ L'évaluation des variétés tolérantes au stress hydrique dans le cadre du programme de R&D entre la Fédération Nationale Interprofessionnelle des Semences et Plants (FNIS) et la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre (FIMASUCRE).

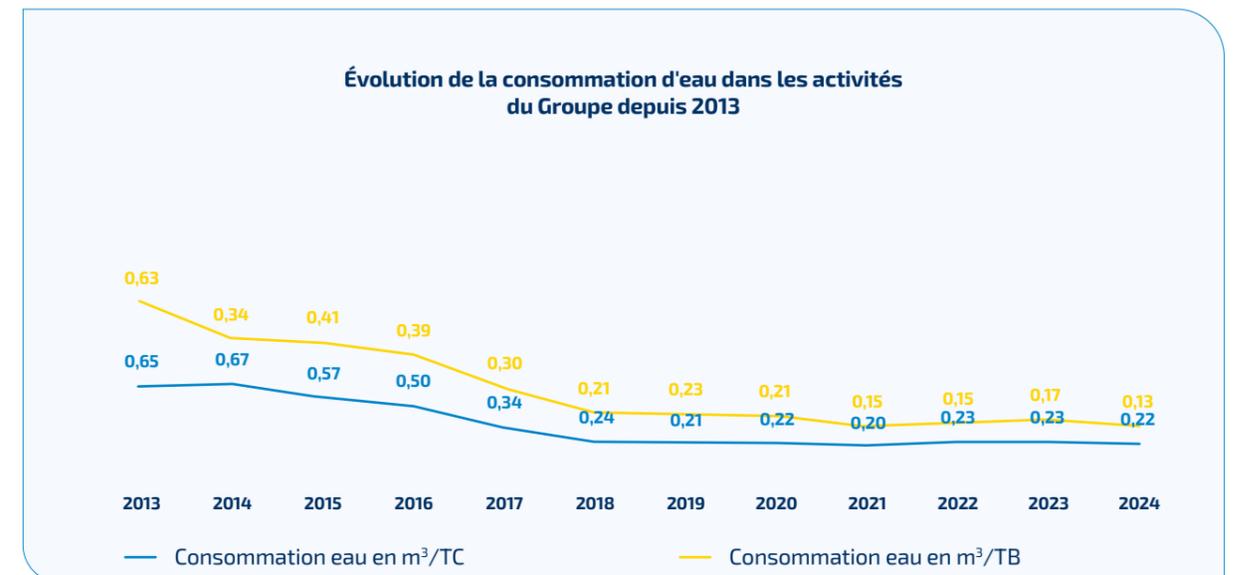
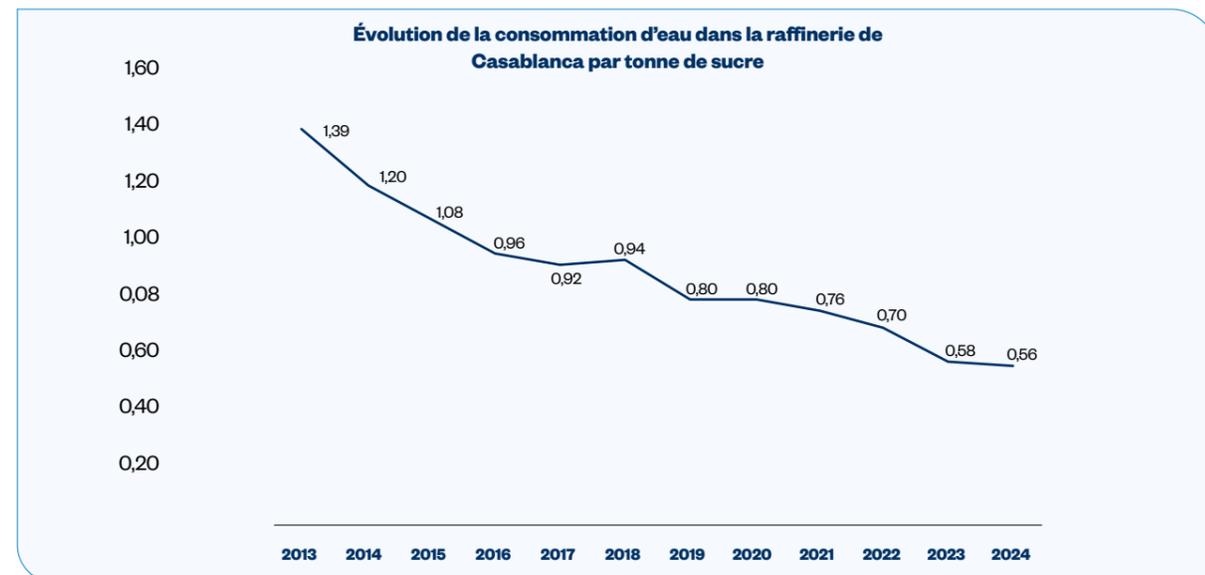
Dans les sites industriels, la raffinerie de Casablanca a vu réduire de près de 59,7% sa consommation d'eau en 11 ans le raffinage, grâce aux investissements dédiés à l'acquisition d'équipements durables et économes en eau, à la mise en place de circuits d'eau intégrant le recyclage et à la récupération des eaux de process et la chasse aux pertes. Entre 2023 et 2024, la consommation d'eau dans la raffinerie de Casablanca est passée de 0,58 à 0,56 m<sup>3</sup>/tonne de sucre.



**23,5 %**  
Baisse de consommation d'eau dans les sucreries de betteraves



Dans les sucreries d'extraction de canne et de betterave, l'année 2024 a été marquée par une baisse dans la consommation d'eau dans les sucreries de cannes et de betteraves





## Préservation de la biodiversité et protection des sols

GRI 3

GRI 101

En cohérence avec sa politique RSE, COSUMAR affiche clairement ses engagements envers les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 13, relatif à l'agriculture durable et l'ODD 15 relative à la biodiversité. C'est dans ce cadre que COSUMAR déploie ses ingénieurs et techniciens auprès des agriculteurs et s'occupe de la qualité de la biodiversité floristique et faunistique dans les zones de production.

En 2024, le Groupe a initié un inventaire de la faune et de la flore dans les zones des cultures, dont les résultats ont été présentés. Cet inventaire a ciblé quatre zones de production de la betterave et de la canne à sucre et a été réalisé par des experts reconnus dans le pays.

### Inventaire de la flore

Sur la base des inventaires effectués dans les quatre régions (Gharb, Loukkos, Doukkala et Tadla), 104 espèces végétales ont été recensées dans les champs de betterave à sucre et canne à sucre. Malgré l'intensification des cultures, on remarque une richesse et une diversité de la flore associée aux cultures sucrières dans les différents périmètres irrigués même en fin de cycle. Comparée à une étude complète relativement récente publiée, cette flore représente 30% de la flore globale recensée à l'échelle nationale dans tous les périmètres sucriers du Maroc, soit 301 espèces et 42 familles botaniques. La plupart des espèces sont à des stades avancés de floraison, de fructification et senescence.

### Enquête sur la faune locale

Une enquête sur la faune locale a été faite, aussi bien dans les parcelles elles-mêmes que les parcelles limitrophes. Les observations conduites dans la zone de culture de la betterave et de la canne à sucre dans la plaine du Gharb ont permis de détecter la présence de plusieurs espèces animales, en majorité des insectes, qui se sont montrées susceptibles de se nourrir aux dépens de ces cultures.

Les deux inventaires réalisés pour la flore et la faune sont représentatifs des principales zones de la production betteravière (Doukkala, Loukkos, Gharb) et de canne à sucre (Gharb et Loukkos). Malgré la période des relevés, les informations collectées montrent clairement une très forte richesse en faune et en flore dans les zones inventoriées. Cette richesse, malgré le traitement phytosanitaire révèle un fonctionnement des écosystèmes :

- Il s'agit d'une faune qui est préservée par sa mobilité vers les haies délimitant les parcelles puis son probable retour après la fin des traitements,
- La flore résiduelle en lisière des parcelles assure la pérennité des espèces par ses graines produites et essaimées.

Ainsi, on pourrait s'assurer que la production de la canne à sucre et la betterave sucrières, indispensables à l'industrie du sucre, est assurée dans la durabilité.

**La diversité et la richesse de la flore et la faune locale est présente dans les régions sucrières.**



\*(301 espèces et 42 familles botaniques)



Caille



Escargot en limace



Moineau



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

## La circularité au cœur de la valorisation des ressources GRI 301 GRI 306

Les processus de transformation des plantes sucrières et du sucre brut génèrent de grandes quantités de coproduits et de déchets organiques qui ont de la valeur pour d'autres industries et d'autres usages.

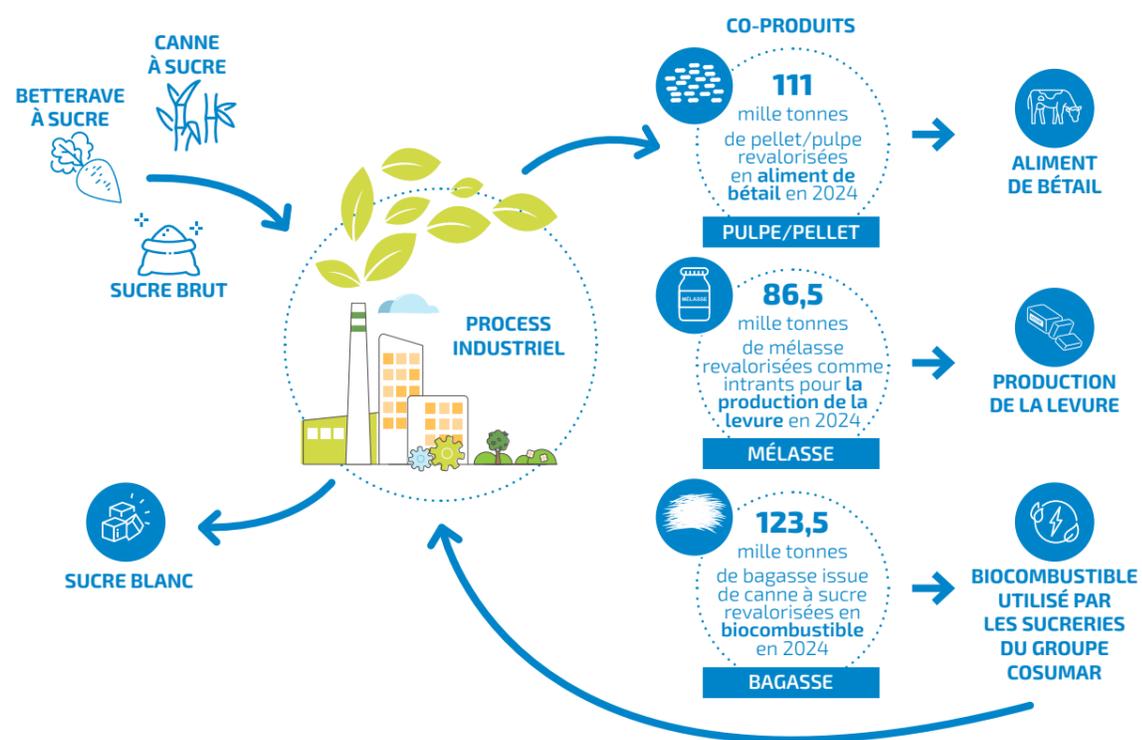
Les pulpes de betterave, résidus de la fabrication du sucre, trouvent leur utilité dans l'alimentation animale.

La bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre, peut être utilisée comme combustible. Les mélasses, un sous-produit de la fabrication du sucre, peuvent être utilisées dans l'alimentation animale ou la production d'alcool.

Quant aux déchets, ils font l'objet d'une stratégie de gestion visant à minimiser en amont les volumes d'intrants et à valoriser ou faciliter les sous-produits générés. Chaque site a mis en place son plan de gestion interne des déchets avec un suivi de différents types de déchets selon la réglementation en vigueur soit pour les déchets dangereux, les déchets banals ou les déchets inertes générés.



### VALORISATION DE NOS CO-PRODUITS VIA L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



### Gestion des déchets : Une Politique et des procédures strictes

Le Groupe s'engage pour une réduction en amont et à la source des consommables et autres matières entrantes dans les processus de fabrication. Tous les déchets de COSUMAR sont catégorisés et bénéficient d'un processus de recyclage, de valorisation ou d'élimination particuliers. Des contrats avec des organismes spécialisés sont mis en place pour prolonger le cycle de vie des matériaux utiles.





# Social and sustainable impact

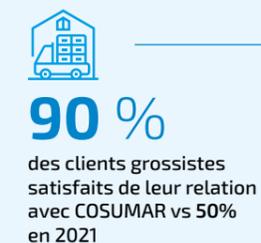
GRI 2 GRI 3 GRI 403 GRI 404 GRI 413

La stratégie sociétale de COSUMAR vise à créer de la richesse et à générer un impact positif sur les communautés locales et l'ensemble de la filière sucrière. Pour ce faire, le groupe intègre des critères ESG dans sa démarche d'achats responsables, favorise l'approvisionnement local et développe des partenariats solides avec ses fournisseurs et partenaires agricoles. Le dispositif se décline notamment en trois axes :

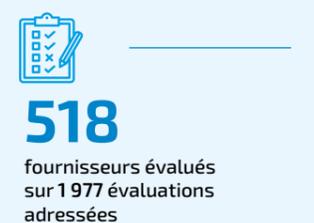
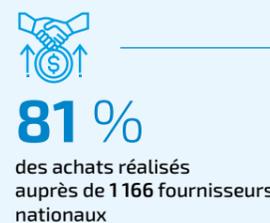
- Achats Responsables et Gouvernance ESG : Formalisation d'un Code d'Éthique et de Conduite, formation des équipes, intégration des critères ESG dans l'évaluation des fournisseurs et déploiement d'une feuille de route jusqu'en 2026.
- Soutien aux Acteurs Locaux et Agrégateurs : Priorité aux fournisseurs nationaux et aux partenariats avec les agriculteurs, accompagnement financier, technique et social pour garantir une rémunération juste et une valorisation durable des productions.
- Accompagnement et Développement des Communautés: Mise en œuvre d'initiatives de formation, de digitalisation agricole (via la plateforme ATTAISSIR) et de mesures sociales (extension de la couverture maladie, récompenses et soutien à l'excellence académique) afin de renforcer l'écosystème agricole et favoriser le développement local.

En 2024, l'engagement de COSUMAR a continué à travers plusieurs réalisations en faveur d'une chaîne de valeur responsable et solidaire, favorisant le développement local, le bien-être de ses partenaires et une gouvernance transparente intégrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

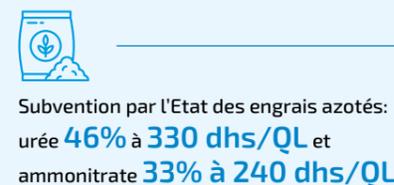
## Souveraineté alimentaire et orientation client



## Achats responsables



## Accompagnement des agriculteurs partenaires





# Social and sustainable impact

GRI 2 GRI 3 GRI 403 GRI 404 GRI 413



## Engagement communautaire



374

entreprises créées en zones rurales (PME)



355,56

millions de dirhams de chiffre d'affaires généré par les PME



4 379

emplois soutenus par les PME



10

coopératives soutenues financièrement à hauteur de 50 000 dirhams depuis 2019



120

jeunes bénéficiaires d'un programme éducatif par le sport



7 000

enfants touchés par la caravane locale contre le décrochage scolaire



18

bacheliers soutenus pour leurs études post-bac



18

centres d'accueil d'enfants bénéficiaires de dons de sucre (1 279 enfants)



822

stagiaires accueillis dans les sites de COSUMAR



590

étudiants ont visité les sucreries



35

événements sponsorisés auprès des clubs étudiants



11 316

arbres entretenus sur les sites de COSUMAR



3 Md DH

de valeur de l'impact socio-économique dans le monde rural





# Notre démarche d'approvisionnement durable

GRI 2 GRI 3 GRI 308

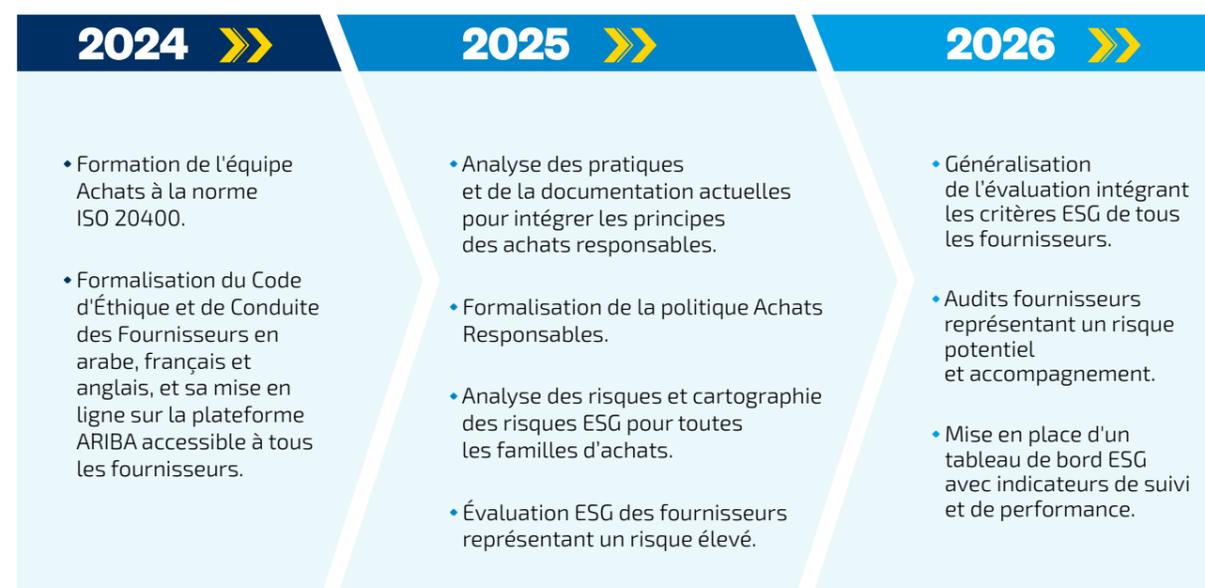
COSUMAR s'engage activement dans une démarche d'achats responsables, guidée par des principes éthiques, sociaux et environnementaux forts. Cette démarche vise à intégrer les aspects ESG dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du Groupe.

La politique d'achats responsables adoptée par COSUMAR s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- 1. Contribuer à la performance globale** du Groupe en encourageant les principes ESG dans les opérations et actions achats.
- 2. Construire des partenariats durables** avec les fournisseurs et promouvoir l'économie nationale, favorisant ainsi des relations équilibrées avec les fournisseurs locaux et régionaux.
- 3. Faire adhérer l'ensemble des parties prenantes** internes et externes à la démarche en matière d'achats responsables.
- 4. Promouvoir l'éthique**, la transparence et la communication dans les pratiques achats.



En 2024, nous avons renforcé notre engagement en matière d'achats responsables à travers une feuille de route étalée jusqu'en 2026 pour le déploiement de la démarche selon les directives de la Norme ISO 20 400 et qui s'articule autour des étapes clés suivantes :



## Le Code d'Éthique et de Conduite des Fournisseurs et des Tiers couvre six axes :



## Engagement des fournisseurs renforcé par les pratiques ESG

COSUMAR intègre les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans ses décisions d'achats, répondant à une triple ambition :

- 1. minimiser son impact environnemental** en collaborant avec des fournisseurs adoptant des pratiques durables,
- 2. promouvoir des pratiques sociales responsables** en s'assurant du respect des droits humains et des conditions de travail décentes,
- 3. renforcer la gouvernance et la transparence** par l'adoption de pratiques de gestion éthiques et la communication ouverte sur les performances ESG.

Pour concrétiser cet engagement, COSUMAR déploie depuis quelques années une charte Achats Responsables, mettant l'accent sur la transparence, l'équité, les achats locaux et la collaboration territoriale, signée en 2024 par 1 351 fournisseurs. De plus, dès octobre 2024, 60 nouveaux fournisseurs ont adhéré au Code d'Éthique et de Conduite des Fournisseurs et des Tiers nouvellement créé, renforçant ainsi l'alignement de sa chaîne de valeur sur ses principes de responsabilité.

**1 351**  
fournisseurs signataires de la Charte Achats Responsables

**60**  
nouveaux fournisseurs ont adhéré au Code d'Éthique et de Conduite des Fournisseurs et des Tiers





## Évaluation des fournisseurs

En 2024, nous avons évalué 518 fournisseurs sur un total de 1977 évaluations adressées, traité 81 réclamations, et 8 réclamations sont en cours d'analyse. Nous effectuons également des visites commerciales pour assurer le suivi de la performance responsable de nos fournisseurs. En 2024, la Direction des Achats a réalisé 5 visites.

Dans le cadre de la feuille de route « Achats Responsables », nous comptons intégrer les critères ESG dans l'évaluation de nos fournisseurs à partir de l'année 2025.

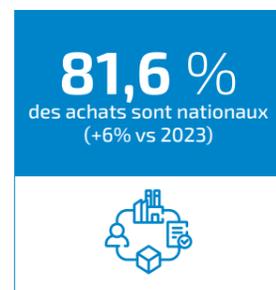
COSUMAR se réserve la possibilité de vérifier la conformité de ses fournisseurs aux obligations sociales et fiscales, en procédant à des audits et en exigeant des documents justificatifs à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.



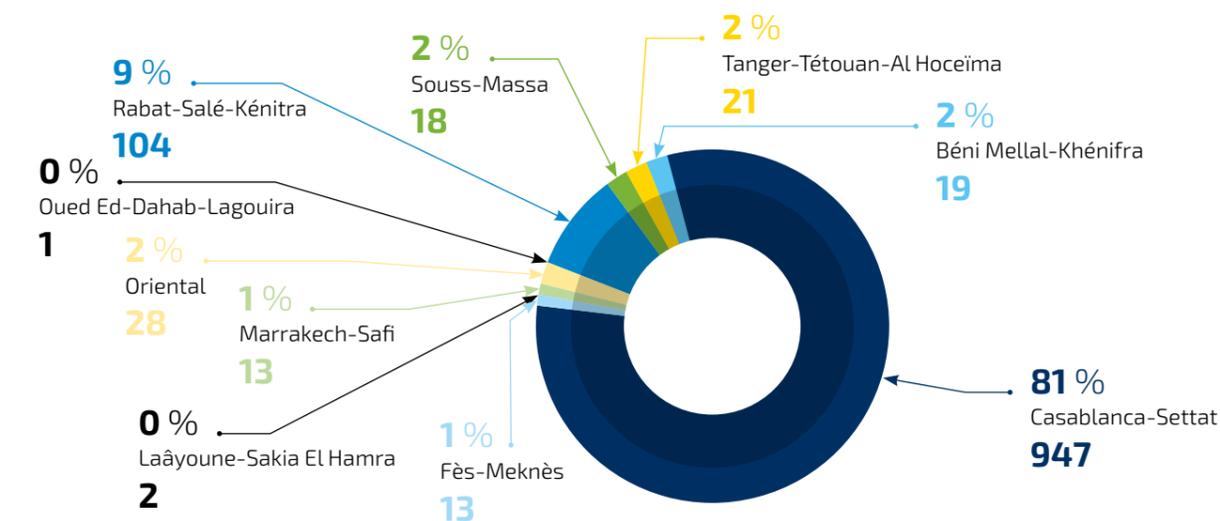
## Politique d'approvisionnement : priorité au circuit court

COSUMAR s'engage activement dans le développement de l'économie locale en privilégiant l'approvisionnement national. Cette démarche se traduit par un partenariat solide avec 1166 fournisseurs nationaux sur un total de 1390, soit 81% de ses achats en 2024, contre 75,6% en 2023, et 87,26% de son panel de fournisseurs. En favorisant la collaboration avec des entrepreneurs locaux – qu'il s'agisse de transporteurs de plantes sucrières, de distributeurs d'intrants ou de prestataires de travaux mécaniques – COSUMAR stimule l'entrepreneuriat régional tout en optimisant ses activités logistiques. Cet engagement contribue à la formalisation des transactions et à la structuration des métiers dans le monde rural, renforçant ainsi la crédibilité des relations commerciales et établissant une chaîne d'approvisionnement plus robuste et éthique.

Par ailleurs, cette stratégie favorise un écosystème commercial inclusif, propice à la croissance des TPME grâce à des partenariats transparents. En concentrant ses achats sur les fournisseurs locaux, COSUMAR réduit également son empreinte environnementale, contribuant à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> et de la consommation de carburant. Cette approche renforce durablement les liens avec les communautés locales et améliore l'impact environnemental global du Groupe dans les régions de son implantation.

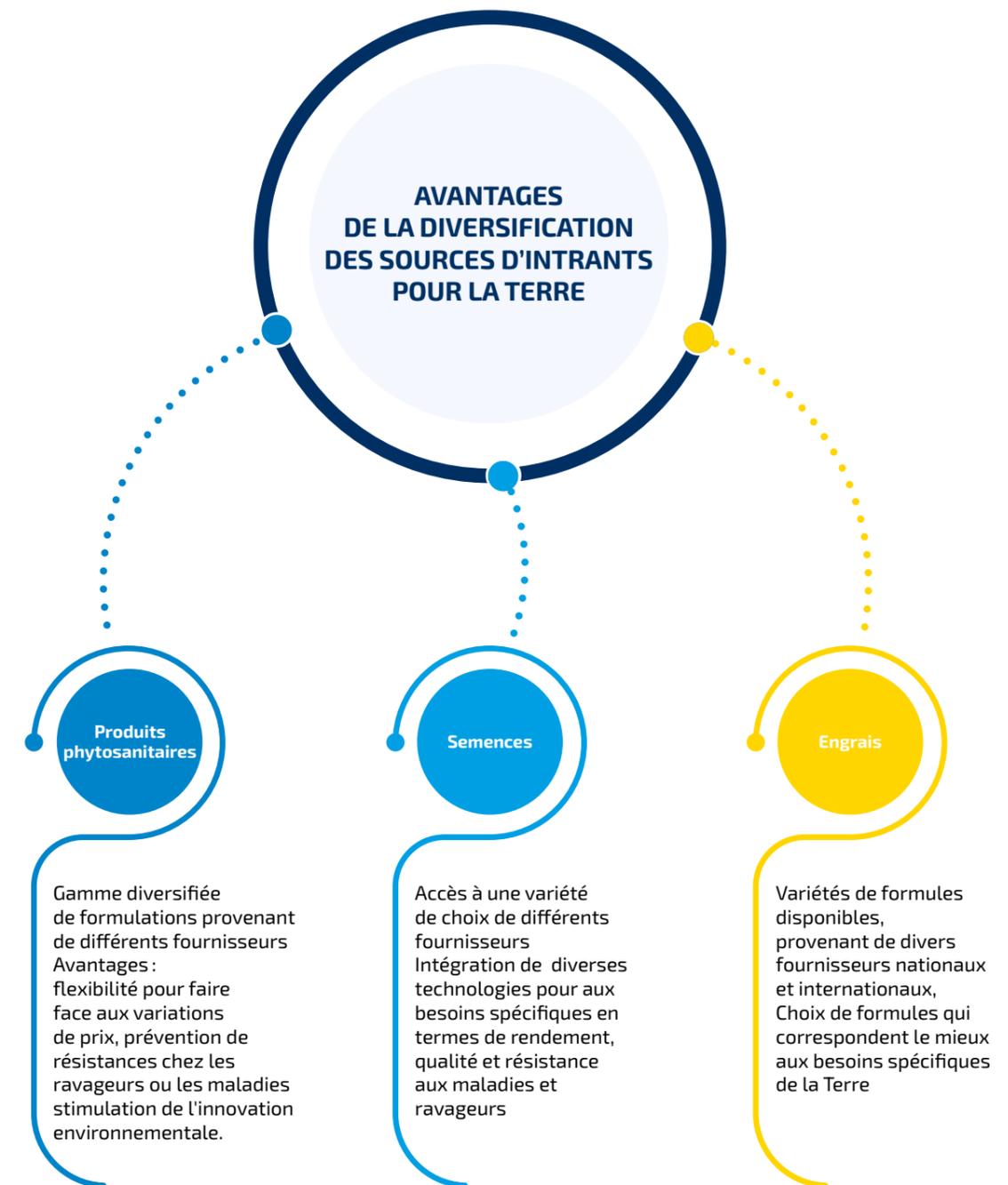


## REPARTITION DES FOURNISSEURS PAR REGION



## Intrants agricoles : un sourcing diversifié

Pour à la fois sécuriser son approvisionnement et renforcer la résilience de sa filière agricole face aux aléas, COSUMAR a déployé une stratégie fondamentale de diversification de ses sources d'intrants. Cette démarche, qui couvre l'ensemble des besoins agricoles, se matérialise par une collaboration active avec un réseau de plus de 50 fournisseurs de semences, engrais, produits phytosanitaires et matériels agricoles, garantissant ainsi un approvisionnement fiable aux agriculteurs.



Cette approche favorise la compétition entre les fournisseurs, stimulant ainsi l'innovation et l'efficacité des produits tout en offrant une plus grande flexibilité aux agriculteurs.



GRI 3-3

## Notre modèle d'agrégation, pilier de l'approvisionnement local

Chez COSUMAR, nous considérons nos agriculteurs agrégés comme partenaires essentiels à notre mission de garantir l'approvisionnement régulier en sucre du Royaume. Au cœur de notre stratégie se trouve un engagement durable envers la filière sucrière, visant à renforcer la souveraineté alimentaire nationale. Cette durabilité est soutenue par des initiatives qui améliorent les performances de chaque étape de notre chaîne de valeur, de la production agricole à la transformation.

Depuis des années, COSUMAR joue un rôle actif dans la promotion des cultures sucrières et la création de valeur partagée dans les cinq régions agricoles, contribuant ainsi au développement socio-économique du monde rural. En accord avec la stratégie nationale "Génération Green", nous nous engageons à long terme pour une filière compétitive et performante.

Notre modèle d'agrégation, en place depuis 2008, est fondé sur un partenariat responsable et solidaire. Nous accompagnons nos partenaires agricoles sur les plans financier, technique et social, formalisant nos engagements à travers des contrats d'agrégation initiés dans le cadre du Plan Maroc Vert. Ces contrats, bien plus que de simples accords commerciaux, tissent des liens durables et mutuellement bénéfiques, garantissant un approvisionnement responsable et une relation de confiance avec ceux qui sont à l'origine de notre matière première : nos partenaires agriculteurs.

Cette approche s'inscrit pleinement dans notre stratégie d'approvisionnement responsable, où les agriculteurs agrégés sont au cœur de notre chaîne de valeur, assurant la pérennité de notre production et contribuant à la sécurité alimentaire du pays.



GRI 3-3

## Accompagner le développement de notre écosystème agricole

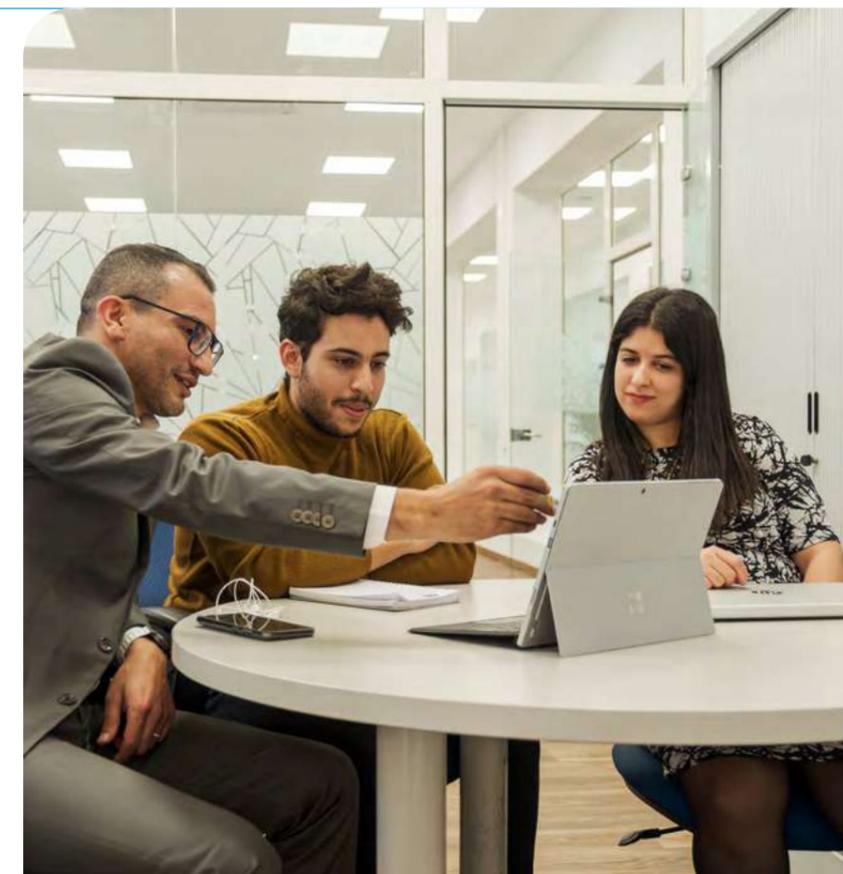
COSUMAR s'affirme comme un partenaire solidaire au sein de son écosystème agricole, plaçant le développement local au cœur de sa stratégie. Nous cultivons des relations durables et équitables avec nos agriculteurs partenaires, convaincus que le renforcement du tissu économique et social de nos territoires est essentiel. Notre vision à long terme est ancrée dans la création de valeurs partagées et la stimulation du développement socio-économique local.

Notre engagement en faveur de relations durables et équitables est un investissement pour l'avenir de la filière sucrière et le bien-être des générations futures. Nous considérons nos agriculteurs comme des partenaires clés et nous nous engageons à soutenir et valoriser leur travail à travers des pratiques et des initiatives dédiées.



## Mode de calcul des revenus de nos agriculteurs

La rémunération de nos agriculteurs partenaires est directement liée à leur performance agricole, soulignant ainsi l'importance d'une production de qualité et en quantité suffisante. COSUMAR s'engage à assurer un revenu stable à chaque agriculteur agrégé en acquérant l'intégralité de sa production. Le calcul du prix d'achat repose sur deux critères essentiels : le taux de sucre contenu dans les plantes au moment de la livraison et le volume total fourni. Le taux de sucre est mesuré avec précision dans nos laboratoires de réception, certifiés ISO 17 025 et respectueux des normes internationales. Pour garantir une transparence totale, ces analyses sont réalisées sous la supervision d'observateurs indépendants représentant les intérêts de nos agriculteurs partenaires. Ce processus assure une évaluation équitable et objective, renforçant la confiance et la collaboration entre COSUMAR et ses partenaires agricoles.



## Accompagnement financier et amélioration des revenus des agriculteurs

Pour garantir la prospérité de ses partenaires agricoles, l'Etat a mis en œuvre en 2024 un accompagnement financier substantiel visant à améliorer significativement leurs revenus. Cet engagement se traduit par une augmentation des prix d'achat, avec une hausse de 80 dhs/T pour la betterave à sucre à 16,5% de richesse et de 70 dhs/T pour la canne à sucre à 10,5% de SRT (Sucre Récupérable Théoriquement). De plus, un soutien financier supplémentaire est apporté aux cultures sucrières, à hauteur de 80 dhs/T pour la betterave et de 70 dhs/T pour la canne. En 2024, l'Etat a subventionné les engrais azotés : l'urée 46% est proposée à 330 dhs/QL et l'ammonitrate 33% à 240 dhs/QL. Enfin, dans le cadre du plan de relance de la culture de la canne à sucre, un soutien financier additionnel de 8 000 dirhams par hectare a été offert, venant s'ajouter au soutien de base de 6 000 dirhams par hectare, portant ainsi le montant total à 14 000 dirhams par hectare. Ces mesures concrètes illustrent l'engagement de COSUMAR à renforcer la viabilité économique de ses partenaires agricoles et à soutenir le développement durable de la filière sucrière.



## Accompagnement technique et quotidien de nos agriculteurs

En 2024, COSUMAR a continué de renforcer son engagement auprès de ses agriculteurs agrégés à travers un accompagnement technique visant à optimiser leurs pratiques agricoles. Au-delà de la plateforme digitale ATTAISSIR, qui facilite l'accès aux ressources et aux informations, COSUMAR mise sur les interactions directes avec ses partenaires : plusieurs réunions ont été organisées en 2024 permettant des échanges approfondis et la résolution rapide des problématiques spécifiques à chaque exploitation. Un réseau étendu de 120 ingénieurs et techniciens agronomes est au service des agriculteurs partenaires, offrant un soutien personnalisé et innovant pour encourager l'adoption des meilleures pratiques agricoles sur le terrain et assurer un accompagnement de proximité.

Le concept de guichet unique, déployé sur tous les sites, continue de jouer un rôle crucial en centralisant l'ensemble des acteurs impliqués dans les campagnes agricoles. Cette plateforme facilite grandement l'accès des agriculteurs aux solutions de modernisation et d'équipement, notamment grâce à des partenariats stratégiques avec des institutions bancaires telles que la Banque Populaire et le Crédit Agricole du Maroc. COSUMAR réaffirme ainsi son rôle de partenaire de confiance, engagé dans la réussite et la pérennité de la filière sucrière.



## Digitalisation agricole, levier de performance et de confiance avec nos partenaires

La digitalisation représente un levier de performance essentiel pour COSUMAR et ses partenaires agricoles, transformant le quotidien de ces derniers, tout en renforçant la transparence et la confiance mutuelle. Lancée en 2018, la solution ATTAISSIR a révolutionné l'amont agricole en offrant aux 80 000 agriculteurs partenaires un accès direct et simplifié à toutes les opérations agricoles, depuis l'accès aux intrants agricoles jusqu'au suivi en temps réel des livraisons des plantes sucrières aux unités de production. Cet outil permet également à COSUMAR de suivre précisément l'état des cultures et les opérations agricoles, offrant ainsi une visibilité précieuse à toutes les parties prenantes, y compris les distributeurs d'intrants et les prestataires de services mécaniques. Dotée d'une application mobile de suivi cultural, cette plateforme permet le suivi détaillé des parcelles, l'optimisation des pratiques agricoles et la génération de rapports précis. Cette transformation digitale améliore l'efficacité des opérations, renforce la collaboration et favorise une gestion agricole plus transparente et durable.

En 2020, ATTAISSIR a été reconnue par la FAO comme la meilleure initiative de protection des agriculteurs contre la COVID 19 dans la région NENA, soulignant son impact positif.



## Renforcement des compétences de nos agriculteurs partenaires

COSUMAR s'engage à renforcer les capacités de ses partenaires agricoles à travers un programme de formation régulier. Chaque année, près de 3000 sessions sont organisées, offrant aux agriculteurs un accès privilégié aux dernières avancées en Recherche & Développement, ainsi qu'aux bonnes pratiques agricoles. Ces formations couvrent l'ensemble du processus de production sucrière, depuis l'irrigation et la fertilisation jusqu'à la mécanisation, garantissant ainsi une appropriation complète des innovations technologiques. Nous facilitons également l'adoption de nouvelles technologies par les prestataires de travaux mécaniques et les distributeurs d'intrants, en organisant des benchmarks et des journées de démonstration. Enfin, conscient des enjeux financiers liés à l'équipement des exploitations, COSUMAR joue un rôle de facilitateur en organisant des journées de communication avec les banques, afin de garantir l'accès des agriculteurs agrégés aux ressources financières nécessaires. En 2024, plus de 50 formations ou sessions de sensibilisation ont été tenues au profit des prestataires et distributeurs d'intrants.



## Accompagnement social de nos agriculteurs partenaires et leurs familles

En 2024, COSUMAR a poursuivi son action sociale auprès de ses agriculteurs partenaires et de leurs familles. Soucieux de la sécurité sociale et de la stabilité de ses agriculteurs partenaires, le nombre des agriculteurs bénéficiaires d'une assurance maladie a atteint 800 en 2024.

En parallèle, pour célébrer l'excellence agricole, 21 partenaires agriculteurs ont été récompensés par des Prix OMRA pour deux personnes, soulignant leur performance agricole. Convaincu que l'éducation est un levier essentiel de développement, COSUMAR soutient activement la réussite scolaire des enfants d'agriculteurs. Dans le cadre de son programme du Prix d'excellence scolaire « Minhatafawoq », le Groupe a mis à l'honneur en 2024, 9 meilleurs bacheliers enfants d'agriculteurs, en reconnaissant leur excellence académique et en les encourageant à poursuivre leurs études. Ces Prix, octroyés aux cinq meilleurs bacheliers de chaque région, offrent des opportunités d'apprentissage et de développement aux générations futures, avec des montants allant de 10 000 à 15 000 dirhams selon la mention obtenue. Ces actions démontrent l'engagement continu de COSUMAR à construire un avenir prospère et durable pour ses partenaires agricoles et leurs familles.

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision plus large de développement socio-économique, où COSUMAR génère plus de 3 milliards de dirhams de valeur dans le monde rural, et crée plus de 5 millions de journées de travail dans le monde agricole chaque année, soutenant ainsi plus de 5 000 emplois directs et indirects.



## Créer la richesse et contribuer au développement local

GRI 203

GRI 3-3

COSUMAR joue un rôle essentiel dans le développement économique et sociétal des cinq régions agricoles où elle est implantée. En stimulant les investissements, la création d'emplois et le développement des entreprises locales, le Groupe favorise l'émergence de pôles économiques dynamiques. Cet engagement contribue directement au bien-être des familles d'agriculteurs et des communautés environnantes.

### Engagement en faveur de l'inclusion socio-économique

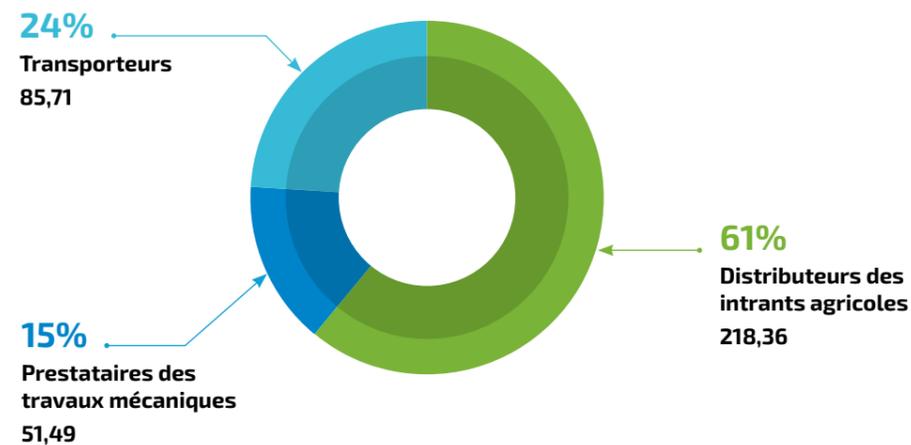
Depuis 2006, COSUMAR soutient activement l'inclusion socio-économique en accompagnant la création et la structuration de PME spécialisées dans les activités agricoles comprenant des distributeurs d'intrants, des prestataires mécaniques et des transporteurs. Cette initiative a permis la création de 374 entreprises en zones rurales, générant des emplois locaux et stimulant la dynamique économique régionale.

### Impact de la sécheresse sur la dynamique socio-économique régionale en 2024

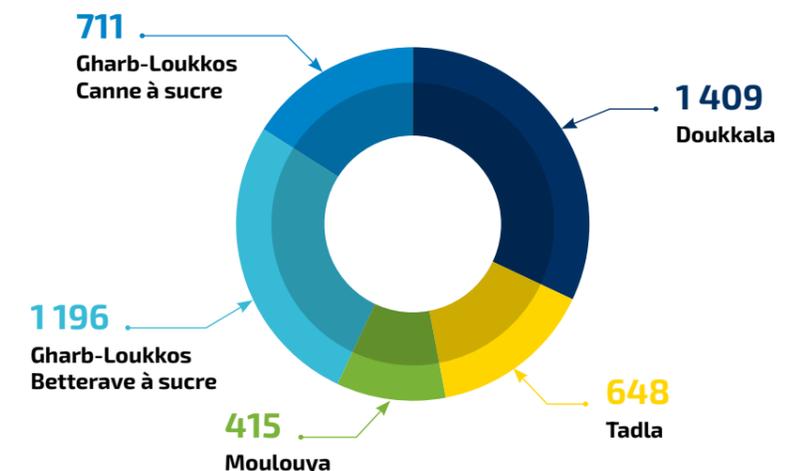
En 2024, l'activité économique sucrière a connu un ralentissement par rapport à 2023, avec 342 PME actives contre 374 l'année précédente. Le Chiffre d'Affaires généré par ces PME s'élève à 355,56 millions de dirhams, contre 584 millions de dirhams en 2023, et le nombre d'employés soutenus est passé de 5 216 à 4 379. Cette baisse d'activité est principalement due à l'impact de la sécheresse et du stress hydrique sur les cultures sucrières, entraînant une diminution des superficies récoltées des cultures sucrières (26 391 ha en 2023-2024 contre 36 078 ha en 2022-2023).



CHIFFRE D'AFFAIRES GENERE EN 2024 PAR LES PME AGRICOLES CREEES PAR COSUMAR (EN Mdh)



EMPLOIS ET MAIN-D'OEUVRE SAISONNIERE DES 342 PME AGRICOLES DANS LES 5 REGIONS EN 2024





## Développement durable des territoires et des infrastructures locales

GRI 203 GRI 413

**Acteur engagé, COSUMAR** inscrit sa responsabilité sociétale au cœur de ses actions. Nous œuvrons pour un développement durable des territoires ruraux, convaincus que l'essor économique et social dépend de la préservation de l'environnement.

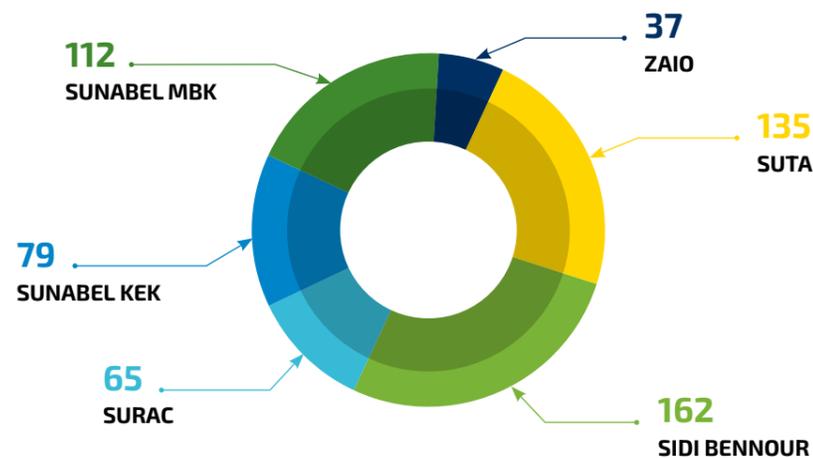
En collaboration étroite avec des ONG nationales et des pouvoirs publics, nous participons activement à divers projets de développement durable, en nous concentrant sur l'amélioration des infrastructures locales. Nos sucraeries sont à l'initiative de nombreux travaux publics essentiels, tels que :

- ▶ Le curage des drains pour prévenir les inondations et améliorer l'irrigation.
- ▶ Le forage de puits pour garantir un accès à l'eau potable.
- ▶ L'aménagement et l'entretien des pistes et des voies dans les douars et villages, facilitant ainsi la mobilité et le désenclavement.
- ▶ L'amélioration des espaces au sein des écoles, offrant un environnement propice à l'apprentissage.
- ▶ La création et l'entretien d'espaces verts, contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Chaque année et avant le démarrage des campagnes, un budget était dédié à la réhabilitation annuelle des pistes rurales et des accès en mauvais état à la fois pour accéder à la matière première dans les champs et aussi pour réduire les disparités territoriales des communes rurales limitrophes. Cette action a été temporairement interrompue en raison de la sécheresse.



Nombre de réunions ou comités tenus avec les parties prenantes locales (autorités, riverains, associations...) en 2024



## Gestion responsable des ressources hydriques et préservation du patrimoine vert

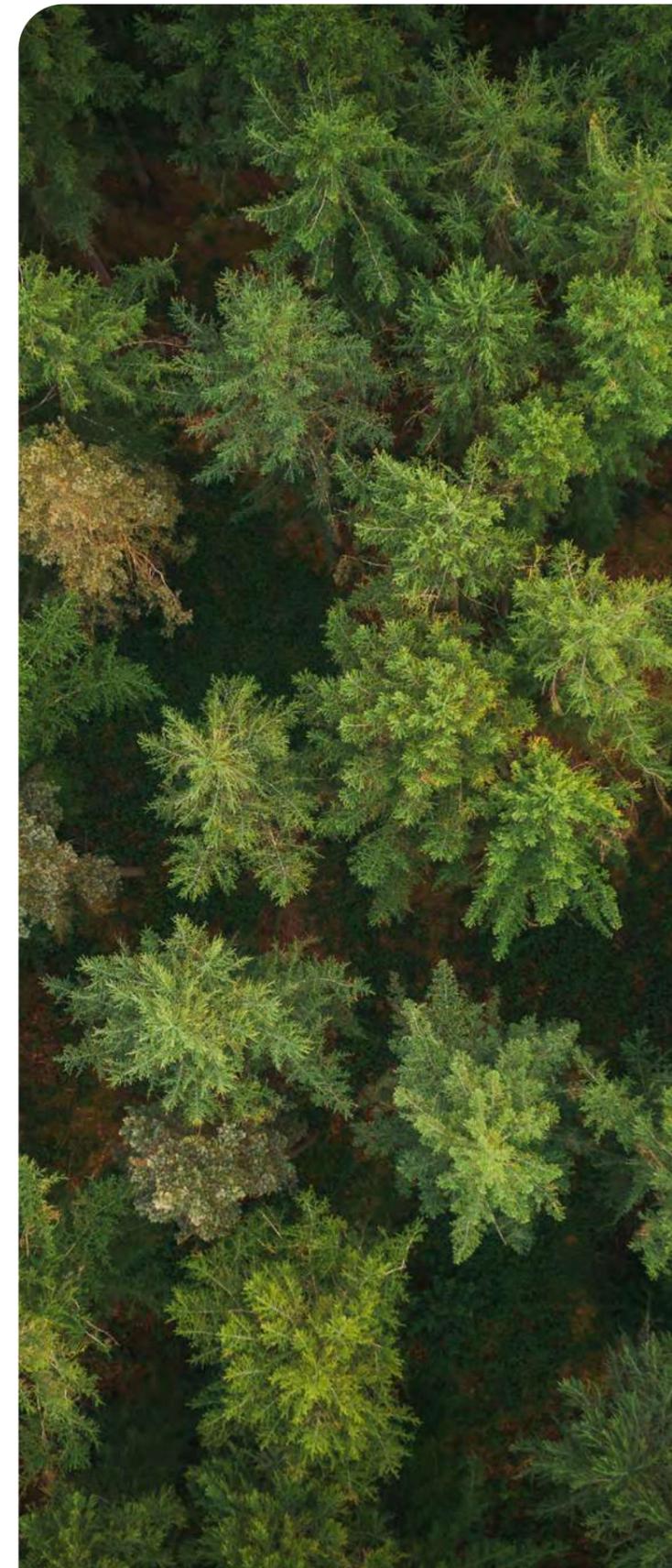
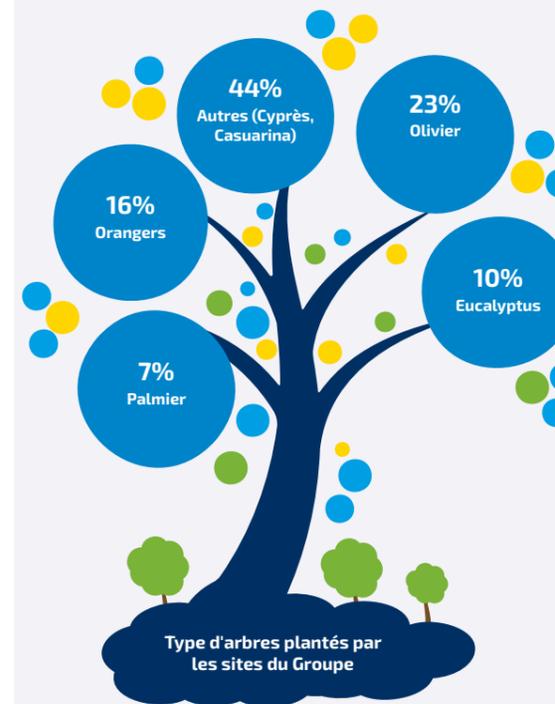
GRI 3 GRI 303

**Conscients des défis** liés à la gestion de l'eau, nous avons adapté nos pratiques d'arrosage des espaces verts en conformité avec les directives nationales, en privilégiant une utilisation rationnelle des ressources. Malgré ces contraintes, nous maintenons notre engagement à préserver et entretenir notre patrimoine vert.

En 2024, nous avons renforcé nos actions en participant activement à des projets d'aménagement et de nettoyage d'espaces verts auprès d'associations locales dans les communes de Ksibia et de Mechraa Bel Ksiri. Ces initiatives ont un impact positif sur l'environnement et améliorent la qualité de vie des riverains.

### Notre patrimoine vert : un engagement pour l'avenir

COSUMAR est fier de compter 11 316 arbres sur ses sites (hors raffinerie de Casa), répartis comme suit :





## Nos partenariats pour un impact sociétal renforcé GRI 203

**COSUMAR s'engage activement** dans le développement socio-économique des régions où il opère, en investissant dans l'éducation, l'autonomisation des jeunes et des femmes et l'inclusion sociale. Cet engagement se traduit par divers projets et partenariats avec des ONG spécialisées telles que la Fondation Zakoura, l'Association Al Jisr, l'ONG TIBU Africa, la Fondation Academia, l'Office de Développement de la Coopération, la Fondation Abdelkader Bensaleh, la Fondation Tenor, la Fondation Abdelaziz & Touria Tazi, et bien d'autres. Ces projets sociétaux sont complétés par l'engagement de COSUMAR dans une stratégie de Sponsoring et Mécénat très dynamique en faveur de ses communautés locales.



## Soutien à l'éducation et à l'excellence scolaire

**COSUMAR soutient des programmes** d'éducation, accompagne l'inclusion des jeunes via l'éducation par le sport et contribue à la réduction de la fracture numérique dans les établissements qu'il accompagne dans le monde rural. En 2024, 120 jeunes de la commune de Oulad Ayad ont pu poursuivre un programme d'éducation et d'inclusion par le sport et près de 180 élèves internés sont concernés par le programme de réduction de la fracture numérique dans la province de Sidi Bennour.

Depuis plusieurs années, le Groupe encourage l'excellence scolaire en offrant des Prix d'encouragement aux bacheliers les plus méritants, enfants d'agriculteurs partenaires, enfants des riverains des communes d'implantation des sucreries et de collaborateurs. En 2024, 18 bacheliers ont bénéficié de ces primes, allant de 10 000 à 20 000 dirhams.



## Autonomisation des femmes et des jeunes et promotion de l'entrepreneuriat

**COSUMAR s'engage activement** dans l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, notamment en milieu rural.

Cette stratégie comprend le soutien de programmes d'alphabétisation en partenariat avec des associations locales et le soutien aux coopératives féminines rurales et la promotion de l'entrepreneuriat dans le cadre de son partenariat avec l'Office de Développement de la Coopération (ODCO) à travers les Prix nationaux « Lalla Al Moutaaouina » et « Génération Solidaire ». Depuis 2019, COSUMAR a soutenu 10 coopératives dans le monde rural en partenariat avec l'ODCO. En 2024, COSUMAR a soutenu deux programmes d'alphabétisation de femmes rurales dans les communes de Nourate et de Mechraa Bel Ksiri.

**10**  
Coopératives soutenues dans le monde rural en partenariat avec l'ODCO en 2024



## Soutien aux initiatives locales et événements sociétaux

**En 2024, COSUMAR a soutenu** des manifestations diverses dans le domaine rural (4), des manifestations sportives (7), des séminaires nationaux (15), des événements organisés par des clubs d'écoles supérieures (35), et des manifestations culturelles nationales (3).

Le Groupe participe également à de nombreux événements sociétaux, tels que le H2O HUB Sustainable Industry Forum, la foire internationale de l'industrie alimentaire, l'Africa Food Show, le forum marocain de l'emploi et de la compétence, le forum international des énergies de l'industrie, l'AZIAN Business Forum, le WeXchange Forum, Casablanca Smart City, le Green Impact Expo, le Concours National de l'Innovation, et les rencontres sur la RSE...





## Mécénat et dons

COSUMAR réalise des actions de mécénat et des dons financiers, notamment en faveur des associations dans le monde rural.

En 2024, le Groupe a donné 98,46 tonnes de sucre, spécialement dans le cadre des opérations Ramadan pour subvenir aux besoins des communautés vulnérables.

## Signature de nouveaux partenariats

En 2024, COSUMAR a établi de nouvelles conventions de partenariat avec :

**1. La Générale de recyclage** par la location de deux machines de collecte de bouteilles en plastique et des canettes en aluminium en vue de leur recyclage dans le cadre de la solution internationale SPARKLO.

**2. L'Association Touria & Abdelaziz TAZI** où COSUMAR collabore à travers le Mécénat de compétences en mettant à contribution les compétences d'un collaborateur au service d'un projet de permaculture urbaine (Muchtale) pour l'inclusion des jeunes de la région de Ain sebaâ.

**Fondation ténor pour la Culture**

**3. La Fondation Tenor pour la culture** par la prise en charge d'un enfant dans une situation difficile dans le cadre du projet Mazaya pour son inclusion via un parcours académique musical.

**4. L'association Al JISR** en vue de réduire la fracture numérique et promouvoir l'épanouissement culturel des jeunes en milieu rural à travers l'aménagement des salles IT au sein des Dar Talib(a) à Sidi Bennour.

**5. L'ONG Tibu Africa** pour le parrainage d'une caravane rurale contre le décrochage scolaire à travers le sport dans les écoles publiques de la Province de Fqih Ben Saleh, en plus de la continuité du parrainage du programme du centre TIBU Oulad Ayad.

## Mécénat de Compétences : COSUMAR mobilise ses talents

COSUMAR promeut le mécénat de compétences auprès de son Capital Humain. En novembre 2024, un appel à candidature a été lancé auprès des collaboratrices et collaborateurs de la Raffinerie de Casablanca pour rejoindre le projet "Muchtale" à Ain Sebaa, en partenariat avec la Fondation Touria & Abdelaziz Tazi.

"Muchtale" est une initiative de 6 mois axée sur la permaculture urbaine, l'inclusion sociale de jeunes NEET et la sensibilisation écologique. Le collaborateur bénévole de la raffinerie de Casablanca, M. Abdellatif LAYAICHI, Chef de zone au service conditionnement Lingots, Morceaux, Granulé (LMG), qui a été désigné pour son engagement et son adhésion aux valeurs du projet Muchtale, a eu l'opportunité d'acquérir des compétences pratiques en permaculture et éco-design, de participer à la création de toits verts avec des jeunes en difficulté, et de représenter COSUMAR comme ambassadeur de cette initiative.

Il témoigne : "J'ai appris beaucoup de techniques pratiques et j'ai fortement apprécié l'ambiance qui règne au sein du groupe Muchtale !"

COSUMAR se félicite de soutenir ces initiatives qui renforcent l'engagement des collaboratrices et collaborateurs et leur impact sociétal.

**APPEL À CANDIDATURE POUR LE PROJET Muchtale**

Vous avez la main verte et aimez travailler en équipe ? Rejoignez l'aventure «Muchtale» et mettez vos talents au service d'un projet écolo et solidaire !

**DEADLINE :** Envoyez vos candidatures avant 19 décembre 2024

**DURÉE DU PROJET :** Chaque dimanche matin jusqu'en juillet 2025

**COORDONNÉES :** [sponsoring@cosumar.ma](mailto:sponsoring@cosumar.ma) MOURASSIF Fond : 06 000 49 443



## Participation aux forums en 2024



**Business Week - Al Akhawayn University à Ifrane, en avril 2024**



**Forum EMI-Entreprises - Forum de stages et de recrutement à Rabat, en mai 2024**



**14<sup>ème</sup> édition du Forum de recrutement du centre de carrière de l'Université Mundiapolis à Casablanca, en décembre 2024**

**Soutien aux initiatives estudiantines :** en 2024, le Groupe a sponsorisé 35 événements organisés par les clubs étudiants, en accord avec sa politique de Sponsoring et de Mécénat, encourageant ainsi l'innovation et l'engagement des jeunes.

Cette collaboration renforcée avec le monde académique témoigne de l'engagement de COSUMAR à accompagner les futures générations et à contribuer au développement d'un écosystème d'excellence.

## Les passerelles avec le monde académique (ODD 4)

COSUMAR s'engage activement auprès du monde académique, convaincu que le rapprochement entre l'univers professionnel et académique est essentiel pour l'avenir des générations futures.

En 2024, cet engagement s'est traduit par des actions concrètes :

- **Accueil de stagiaires :** 822 stagiaires ont intégré nos différents sites, bénéficiant d'une expérience professionnelle enrichissante à travers des projets de recherche ou de professionnalisation encadrés par nos différents managers.
- **Visites de sites industriels :** nos usines ont ouvert leurs portes aux étudiants, leur offrant un aperçu concret du monde industriel et des métiers de la filière sucrière, dans le cadre de leurs projets académiques et professionnels. En 2024, nous avons reçu 590 étudiants en visite de nos sucreries.
- **Participation à des événements académiques dédiés au recrutement :** En 2024, COSUMAR a participé à 3 événements organisés par les établissements d'enseignement supérieur, partageant son expertise, présentant les opportunités de carrière et identifiant les futurs talents.



## IMPACT SOCIÉTAL 2024

- 342 PME agricoles générant 4 379 emplois et un chiffre d'affaires consolidé de 355,56 millions de dirhams
- 1 coopérative soutenue financièrement à hauteur de 50 000 dirhams
- 120 jeunes bénéficiaires d'un programme éducatif par le sport
- 7 000 enfants/20 écoles touchés via la Caravane locale contre le décrochage scolaire
- 18 bacheliers soutenus pour les études post-bac
- 1 centre d'accueil d'enfants en difficulté soutenu financièrement comptant 96 enfants
- 18 centres d'accueil d'enfants en difficulté bénéficiaires d'une dotation annuelle de sucre de 8 tonnes/an pour 1 279 enfants
- 822 stagiaires accueillis dans les sites
- 590 étudiants ont visité nos sucreries
- 35 événements sponsorisés auprès des clubs des établissements de l'enseignement





# Human care

GRI 3-3



## Paix sociale



**63** représentants du personnel impliqués dans les discussions et négociations collectives



**0** jour de grève



**0** litige social recensé

## SST



**-80 %**  
de jours d'arrêt de travail (SST)



**0,24 %**  
taux de fréquence des AT vs 0,33% en 2023



**65 J**  
d'arrêt suite aux AT vs 330 en 2023



**77**  
donneurs de sang à la raffinerie de Casa



**15 912**  
actions de formation et de sensibilisation sur la sécurité au milieu professionnel



**116**  
femmes sensibilisées à la Campagne "Octobre Rose" en prévention du cancer du sein au niveau du Groupe



**82**  
femmes dépistées contre le cancer du sein



**996** hommes sensibilisés à la Campagne « Novembre bleu » en prévention du cancer de la prostate et sur la santé masculine en général



**170**  
bilans biologiques et 350 radios pulmonaires réalisés pour la prévention des risques chimiques

## Formation



**3,3 J/H**  
de formation moyen par collaborateur



**93 %**  
des collaborateurs satisfaits de la qualité des formations



**73 %**  
des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation



**3 718 J/H**  
formation



**35 %** des actions de formation réalisées par la COSUMAR ACADEMY

## Bien-être au travail



**13,03 ans**  
est la moyenne d'ancienneté de nos collaborateurs



**133**  
enfants de collaborateurs participants à la colonie de vacances



**348**  
collaborateurs et leurs familles bénéficiaires des maisons de vacances (saison d'estivage)



**25**  
collaborateurs bénéficiaires d'une prime de pèlerinage



**4**  
enfants de collaborateurs bacheliers excellents primés

## Inclusion et diversité



**41 %**  
de femmes recrutées



**10,1 %**  
taux de parité atteint en 2024, en progression de 2 points depuis 2020



**25 %**  
de femmes managers



**44 %**  
de femmes rencontrées lors des différents entretiens d'embauche



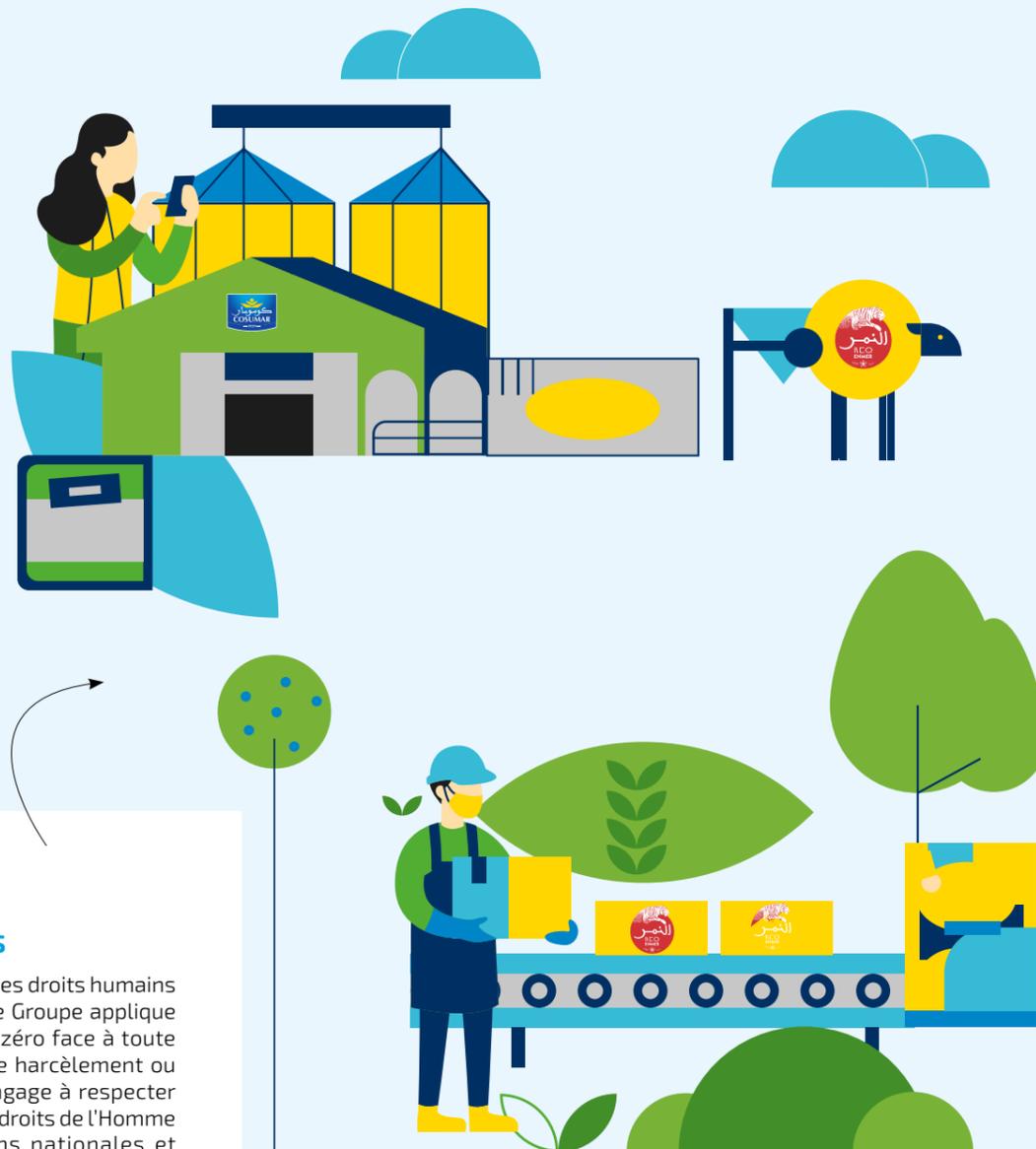
**0**  
controverse liée au non-respect des Droits de l'Homme



# Le respect des droits humains au sein de la chaîne de valeur

**COSUMAR s'engage à respecter les droits humains et à promouvoir l'inclusion dans toutes ses activités. Cet engagement s'étend à tous les niveaux de la chaîne de valeur, des agriculteurs partenaires aux collaborateurs, en passant par les fournisseurs et sous-traitants.**

**0**  
controverses enregistrées par COSUMAR en 2024 sur le non-respect des Droits de l'Homme



## Vis-à-vis de ses collaboratrices et collaborateurs

COSUMAR place le respect des droits humains au cœur de ses priorités. Le Groupe applique une politique de tolérance zéro face à toute forme de discrimination, de harcèlement ou de violence. COSUMAR s'engage à respecter les principes universels des droits de l'Homme et adhère aux conventions nationales et internationales qui garantissent des conditions de travail équitables. Cet engagement se reflète dans l'environnement de travail sûr et inclusif que COSUMAR s'efforce de créer pour ses collaboratrices et collaborateurs.

## Extrait du code d'éthique et de conduite des affaires

### 05 DROITS DE L'HOMME

#### 5.1 RESPECT DES PERSONNES ET NON-DISCRIMINATION

La gestion des ressources humaines et, d'une façon générale, les relations entre les collaboratrices et collaborateurs sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels, avec le souci de traiter chacune et chacun avec dignité.

Le respect des règles relatives au travail et à l'emploi, à l'hygiène et à la sécurité, ainsi qu'à la protection de l'environnement requièrent une vigilance particulière.

La Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Elle prohibe toute forme de discrimination fondée sur notamment :

- le genre ;
- l'âge ;
- l'origine ;
- a religion ;
- l'orientation sexuelle ;
- l'apparence physique ;
- l'état de santé ;
- la situation d'handicap ;
- l'appartenance syndicale ;
- l'opinion politique ;
- l'appartenance ethnique.

Toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou sexuel est interdite. Ces principes s'appliquent également aux recrutements effectués par le Groupe.

Chacun respecte les lois relatives au respect de la vie privée des collaboratrices et collaborateurs, notamment celles qui régissent les fichiers informatiques. Assurer et renforcer la sécurité des collaboratrices et collaborateurs dans l'exercice de leurs activités est une préoccupation permanente.

Le Groupe entend également se conformer à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, notamment en matière de travail forcé ou de travail des enfants.

Le Groupe prohibe tout comportement pouvant porter atteinte à la dignité de l'individu et en particulier tout agissement de harcèlement quelle qu'en soit la forme.

Le Groupe garantit à chacun le respect de sa dignité et de sa vie privée.

L'autorité hiérarchique ne peut être utilisée à d'autres fins que celles d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise. Elle doit être exercée avec mesure et discernement, et ne conduire à aucun abus ou brimade.

#### 5.2 PROHIBITION DU TRAVAIL DES ENFANTS

Le Groupe ne tolérera en aucun cas en son sein ou chez ses sous-traitants et fournisseurs l'emploi des enfants. Cette prohibition concerne les travaux de nature à porter atteinte au droit des enfants d'accéder à l'école et à l'éducation, à leur développement ou à leur santé physique et psychique et de les priver de leur droit à l'enfance et au respect.

Il est fondamental de respecter les règles suivantes :

- Respect absolu de la limite d'âge légal minimal, soit 16 ans, porté à 18 ans pour les travaux dangereux ou particulièrement difficiles ;
- L'emploi d'enfants âgés de 16 à 18 ans, n'est possible que dans la stricte mesure où cet emploi ne leur interdit pas l'accès à la scolarité ;
- Le management de chaque entité du Groupe est notamment responsable de s'assurer que les sous-traitants et fournisseurs de leur entité respectent ces règles. Le Département Juridique du Groupe leur fournira les outils juridiques appropriés à cet égard.

#### 5.3 PROHIBITION DU TRAVAIL FORCÉ

Le Groupe ne tolérera en aucun cas en son sein ou chez ses sous-traitants et fournisseurs, l'usage du travail forcé, c'est-à-dire de travailleurs employés sous la contrainte, la force ou le chantage.

Le management de chaque entité du Groupe est notamment responsable de s'assurer que les sous-traitants et fournisseurs de leur entité respectent ces règles. Le Département Juridique du Groupe leur fournira les outils juridiques appropriés à cet égard.

#### 5.4 LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Le Groupe reconnaît et respecte le droit pour ses collaboratrices et collaborateurs d'établir ou d'adhérer à une organisation syndicale de leur choix.

Le Groupe reconnaît également et respecte, dans le cadre des lois et règlements qui lui sont applicables, le droit de ses collaboratrices et collaborateurs, dans le cadre des négociations collectives relatives à la relation de travail, d'être représentés par leur(s) syndicat(s).



## Vis-à-vis de ses agriculteurs partenaires



COSUMAR s'engage à respecter les droits des agriculteurs partenaires et à promouvoir des pratiques agricoles durables. Le Groupe a mis en place des mesures pour garantir des conditions de travail décentes et équitables, notamment en matière de santé et de sécurité au travail dans les champs. COSUMAR s'engage également à soutenir les agriculteurs dans l'amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de vie.

A titre d'exemple, les critères suivis par COSUMAR pour le recrutement des agriculteurs sont objectifs et non discriminatoires. Ils ne sont pas fondés sur des critères tels que l'origine, la race, la religion, le sexe, l'âge, l'état de santé ou le handicap. Ainsi, tous les agriculteurs ont accès aux mêmes informations et aux mêmes opportunités de recrutement, selon une procédure de recrutement mise en place par COSUMAR et soumise à audit.



## Extrait du code de conduite des fournisseurs

### 3. DROITS DE L'HOMME

Les fournisseurs doivent respecter les droits de l'homme tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Cela comprend l'élimination de toute forme de travail forcé ou infantile, le respect de l'égalité des chances, la lutte contre la discrimination et le respect du droit à la liberté d'association dans tous les aspects de leurs activités et celles des parties prenantes de leurs chaînes d'approvisionnement.

#### 3.1. NON-DISCRIMINATION

Les fournisseurs s'engagent à respecter les principes de non-discrimination par rapport à la race, le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la religion, le handicap, la situation familiale, etc. vis-à-vis de leurs employés et dans tous les aspects de leurs activités et celles des parties prenantes de leur chaînes d'approvisionnement, tel que c'est prévu par la convention C111 de l'OIT.

#### 3.2. ÉGALITÉ DES CHANCES

Les fournisseurs s'engagent à promouvoir l'égalité des chances en adoptant des pratiques d'embauche, de rémunération, d'accès à la formation et de promotion qui garantissent un traitement juste et équitable pour tous les employés, indépendamment de leur race, leur sexe, leur âge, leur origine ethnique, leur religion, leur handicap, leur situation familiale, etc. dans tous les aspects de leurs activités et celles des parties prenantes de leurs chaînes d'approvisionnement, tel que c'est prévu par les convention C100, C111 et C156 de l'OIT.

#### 3.3. LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Les fournisseurs s'engagent à garantir le respect du droit à la liberté d'expression et du droit d'association de leurs salariés, selon la convention C87 et C98 de l'OIT. Cela inclut le droit de s'affilier à des organisations de leur choix pour négocier collectivement, sans autorisation préalable ni ingérence déraisonnable.

#### 3.4. ÉLIMINATION DU TRAVAIL FORCÉ

Les fournisseurs s'engagent à :

- Proscrire toute forme de travail forcé ou obligatoire, tel que défini dans les ventions fondamentales C29 et C105 de l'OIT dans leurs activités et celles des parties prenantes de leurs chaînes d'approvisionnement.
- Éviter toute de travail illégal et respecter leurs obligations de déclaration et de paiement envers les autorités administratives, sociales et fiscales conformément à la législation en vigueur dans les pays où opère leurs activités ou celles des parties prenantes de leurs chaînes d'approvisionnement.

#### 3.5. LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les fournisseurs s'engagent à proscrire le travail des enfants et à respecter la réglementation locale et les normes internationales relatives à l'âge minimum pour travailler, telles que définies dans les conventions fondamentales C138 et C182 de l'OIT. Cela signifie que l'âge minimum absolu d'admission à l'emploi sera conforme à la fin de la scolarité obligatoire. Cela s'applique aussi bien pour les activités que celles des parties prenantes de leurs chaînes d'approvisionnement.

## Vis-à-vis de ses fournisseurs et sous-traitants

COSUMAR attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent les droits humains et les normes sociales et environnementales. Le Code d'éthique et de conduite des fournisseurs et tiers formalise cet engagement en exigeant des fournisseurs qu'ils respectent les lois et réglementations en vigueur, qu'ils luttent contre la corruption et qu'ils garantissent des conditions de travail décentes.

COSUMAR s'engage à évaluer régulièrement ses fournisseurs et à les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques.





## Engagement de COSUMAR envers la diversité et l'inclusion

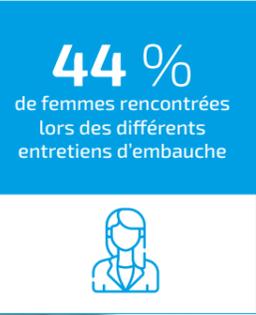
COSUMAR reconnaît l'importance de la diversité et de l'inclusion au sein de son Capital Humain. La politique RH de COSUMAR formalise cet engagement en garantissant l'égalité des chances et en luttant contre toute forme de discrimination. Le Groupe s'engage à offrir un environnement de travail sûr, sain et inclusif, où chaque collaboratrice et collaborateur est traité avec respect et dignité.

### Promotion de l'égalité des chances et d'un environnement inclusif

COSUMAR s'engage à promouvoir l'égalité des chances pour toutes et tous et à construire une organisation inclusive, où chaque collaboratrice et collaborateur est reconnu(e) pour son talent, grâce à un processus de développement des ressources humaines clair et transparent.

### Progression de la représentation féminine

Le Groupe COSUMAR voit progresser ses effectifs féminins de manière régulière. En 2024, le taux de recrutement des femmes a atteint 41% vs 40% en 2023. Cette année, le taux de parité a atteint 10,1%, en progression de 2 points depuis 2020. Le taux de femmes managers a atteint 25%.



### Parité au sein du leadership

La parité au niveau du top management a atteint 27,3% et 20% au niveau du Conseil d'Administration. 42% des femmes sont managers. COSUMAR compte aussi 45 femmes dans le middle management tous métiers confondus.



#### ÉVOLUTION PAR CATÉGORIE ET PAR GENRE

	2021	2022	2023	2024
Femmes cadres	49	58	59	48
Femmes non cadres	85	78	73	66
<b>Total femmes</b>	<b>134</b>	<b>136</b>	<b>132</b>	<b>114</b>
Hommes cadres	181	181	154	145
Hommes non cadres	1 065	1 009	963	869
<b>Total hommes</b>	<b>1 246</b>	<b>1 190</b>	<b>1 117</b>	<b>1 014</b>
<b>Total effectif</b>	<b>1 380</b>	<b>1 326</b>	<b>1 249</b>	<b>1 128</b>

#### ÉVOLUTION DE LA PARITÉ SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

	2021	2022	2023	2024
Femmes	134	136	132	114
Hommes	1 246	1 190	1 117	1 014
<b>Total effectif</b>	<b>1 380</b>	<b>1 326</b>	<b>1 249</b>	<b>1 128</b>

#### TAUX DES FEMMES DANS CHAQUE MÉTIER

	2021	2022	2023	2024
Achat	30%	30%	34%	36%
Amont agricole	5%	6%	7%	4%
Commercial	13%	13%	14%	19%
Conditionnement	1%	1%	1%	1%
Production industrielle	4%	4%	4%	3%
Autre (Métier)	29%	29%	30%	30%



## Santé et sécurité au travail, notre priorité constante

GRI 3 GRI 403

Chez COSUMAR, la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que nos partenaires est au cœur de nos priorités. Nous nous engageons à fournir un environnement de travail où chacun se sent en sécurité.

### Notre Politique de Sécurité au travail

Notre système de management de la sécurité suivant les exigences de la norme ISO 45001, repose sur une analyse rigoureuse des risques et une démarche d'amélioration continue. En 2024, nous avons intensifié nos efforts en déployant des programmes d'accompagnement personnalisés afin pour renforcer la maîtrise des risques opérationnels.

L'ensemble de nos sites industriels ont renouvelé leur certification ISO 45001, témoignant de la conformité de notre système de management santé et sécurité au travail ainsi que de notre engagement constant envers l'excellence en matière de sécurité. Notre système de management proactive avec des audits et des inspections réguliers par nos experts internes, garantissent la conformité en continue et permettent d'identifier les axes d'amélioration.

Au niveau de l'amont agricole, diverses mesures ont été mises en place par la COSUMAR pour renforcer la sécurité au travail, notamment :



- **L'élaboration** d'un système de management de la sécurité spécifique pour assurer la gestion des risques au niveau de l'amont agricole.
- **L'identification** et la maîtrise opérationnelle des risques liés à l'utilisation des machines agricoles, des drones et des produits chimiques.
- **L'investissement** dans des équipements agricoles modernes avec des dispositifs de sécurité intégrés.

Nous sommes convaincus qu'une culture de sécurité forte est essentielle à notre performance globale et nous nous engageons à la promouvoir à tous les niveaux de notre chaîne de valeur.

### Safety Corner : l'espace dédié à la culture sécurité

Conscient de l'importance de la compétence en matière de sécurité, la COSUMAR a mis en place le concept du Safety Corner au sein de ses unités industrielles. Cet espace dédié à la promotion de la culture de la sécurité a pour objectif de former, sensibiliser et informer les travailleurs sur les normes, les règles et les bonnes pratiques en matière de sécurité au travail.

Le Safety Corner est un espace d'échange avec des affiches, des tableaux d'affichage ainsi qu'un coin de communication multimédia, afin d'assurer la formation et la sensibilisation des travailleurs. Il permet également de réaliser des démonstrations, notamment celles relatives aux équipements de protection individuelle (EPI).

Le Safety Corner s'inscrit dans la stratégie du Groupe COSUMAR visant à renforcer la culture de la sécurité et à garantir un environnement de travail sain et sécurisé pour tous.

#### Objectifs du Safety Corner

- Faire connaître les politiques et les axes stratégiques en matière de santé et de sécurité au travail.
- Former et sensibiliser les travailleurs aux risques professionnels et aux moyens de prévention.
- Partager les règles de sécurité du Groupe COSUMAR et les bonnes pratiques.
- Inculquer la culture de la sécurité en transmettant les connaissances de manière interactive et intuitive.



### La digitalisation au service de la sécurité au travail

À l'instar de nos processus agricoles et industriels, la sécurité a également intégré l'ère de la digitalisation.

Grâce à l'application mobile BeSafe, développée par COSUMAR, il est désormais possible de signaler un écart de sécurité ou un incident en moins d'une minute. Que ce soit via une photo, une vidéo et/ou une notification, la démarche est simple et intuitive.

L'application permet également de suivre l'état d'avancement du traitement des écarts signalés, de réaliser le reporting des performances réactives et proactives, ainsi que de consulter les règles de sécurité.

Cette innovation rend la gestion de la sécurité plus accessible et efficace.

Notre démarche et notre engagement reflètent notre détermination à garantir des conditions de travail sûres et favorables au bien-être de tous les travailleurs du Groupe.



INDICATEURS SST 2024	2021	2022	2023	2024
Évolution des accidents de travail	23	6	3	2
Évolution des jours d'arrêt	1440	286	330	65
Évolution du taux de fréquence des accidents	2,52	0,66	0,33	0,24
Évolution des taux de gravité des accidents	0,16	0,03	0,04	0,01





## ACTIONS DE SENSIBILISATION SECURITE REALISEES EN 2024

		2024
<b>Collaborateurs</b>	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> intervention d'urgence	243
	Formation ISO 45001 (Management Santé et Sécurité au Travail)	33
	Maitrise des risques opérationnels : Les règles et les standards de sécurité	262
<b>Sous-traitants</b>	Maitrise des risques opérationnels	575
	Sensibilisations aux règles et aux normes sécurité	14 799
<b>Total des formations et des sensibilisations en 2024</b>		<b>15 912</b>

En 2024, nous avons enregistré une diminution significative de 80 % des jours d'arrêt de travail (65 jours contre 330 en 2023) et une augmentation de 16 % des formations et sensibilisations (15 912 contre 13 368 en 2023). Ces résultats positifs sont directement liés aux actions suivantes :

- ▶ Amélioration continue de notre système de management de la santé et de la sécurité au travail : cette évolution a permis une meilleure gestion des risques.
- ▶ Renforcement des inspections de sécurité : l'augmentation du nombre d'inspections et l'amélioration de leur taux de réalisation ont contribué à identifier et à corriger les situations dangereuses.
- ▶ Amélioration du taux de clôture des écarts de sécurité par un suivi rigoureux et le déploiement de plans d'action conformes aux plannings approuvés.
- ▶ Digitalisation des activités de sécurité : le suivi des recommandations et le reporting des performances ont permis un meilleur pilotage de la sécurité.

Ainsi, le développement des compétences des travailleurs et leur implication active dans les inspections sont des éléments clés qui ont permis de réduire le nombre d'accidents et de diminuer significativement le taux de gravité.

En 2024, le Groupe COSUMAR a intensifié le déploiement des visites sécurité systématiques réalisées par l'encadrement opérationnel et le management afin de valoriser les comportements sûrs et pour détecter les actes et les situations à risques. Ces visites représentent un levier clé du leadership sécurité et de l'exemplarité managériale tout en constituant un pilier essentiel pour le traitement efficace des écarts et le renforcement de la culture de prévention.

Un total de 7809 visites réalisées et 6045 remontées en 2024 contre 5773 visites et 5452 remontées en 2023, soit une hausse de 35 % des visites systématiques de sécurité, illustrant l'engagement managérial en faveur de la prévention des risques professionnels et de la promotion de la culture sécurité partagée.

### Notre Politique de Santé au travail

La prévention des risques professionnels est un enjeu majeur pour garantir la santé et la sécurité des collaboratrices et collaborateurs chez COSUMAR. En effet, au-delà de l'obligation légale d'évaluer et de maîtriser les risques, une bonne politique de prévention réduit les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en améliorant le bien-être et la productivité. Consciente de ces enjeux, COSUMAR a mis en place un ensemble d'actions de prévention et de promotion de la santé au travail. L'objectif de ces mesures est double : protéger la santé des collaboratrices et collaborateurs en éliminant ou réduisant les dangers liés à leur activité, et promouvoir un environnement de travail sain favorisant le bien-être sur le long terme.



### Cartographie des risques professionnels sur la santé

COSUMAR réalise régulièrement des cartographies exhaustives de ses risques professionnels, incluant notamment les risques chimiques, le bruit et les risques liés à la manutention manuelle. Chaque poste de travail a été analysé afin d'identifier les dangers potentiels : présence de substances chimiques dangereuses (solvants, poussières, métaux lourds, etc.), exposition à un niveau sonore élevé (machines bruyantes) ou encore manipulation de charges lourdes et gestes répétitifs. Ces différents risques exposent les collaboratrices et collaborateurs à des atteintes variées à la santé. A titre d'exemple, l'exposition à des produits chimiques toxiques peut provoquer des

intoxications aiguës ou des effets chroniques (atteinte du foie, des reins, troubles respiratoires...), le travail dans le bruit peut entraîner une fatigue auditive et à terme une perte d'audition (surdité professionnelle) ainsi que du stress, tandis que la manutention manuelle de charges lourdes ou les postures de travail inadaptées favorisent l'apparition de troubles musculo-squelettiques (lombalgies, tendinites). Cette cartographie des risques permet de cibler les actions de prévention à mener en priorité et d'informer les collaboratrices et collaborateurs des dangers liés à leur activité.



## Mesures de prévention mises en place



## Surveillance médicale des collaboratrices et collaborateurs exposés

La prévention passe également par un suivi médical renforcé des collaboratrices et collaborateurs exposés aux risques les plus importants. COSUMAR collabore étroitement avec le médecin du travail pour mettre en place une surveillance adaptée à chaque type d'exposition. Ainsi, pour les collaboratrices et collaborateurs en contact avec des substances chimiques, des visites médicales périodiques sont programmées (généralement une fois par an, ou plus fréquemment selon le niveau d'exposition). Lors de ces visites, le médecin du travail réalise un examen clinique et peut prescrire des examens complémentaires ciblés en fonction des risques chimiques identifiés. En 2024 : COSUMAR a réalisé 170 bilans biologiques et 350 radios pulmonaires.

Par exemple, un bilan hépatique est proposé aux collaboratrices et collaborateurs manipulant des solvants hépatotoxiques afin de contrôler le bon fonctionnement du foie, un bilan rénal pour ceux exposés à des produits néphrotoxiques (agressant les reins), ou encore une numération formule sanguine pour détecter précocement toute anomalie sanguine due à l'exposition à certains toxiques (comme le benzène qui peut affecter la moelle osseuse). De plus, conformément à la réglementation sur le plomb, les employé(e)s exposé(e)s à ce métal font l'objet d'une surveillance biologique spécifique : un dosage de plomb dans le sang (plombémie) est réalisé régulièrement afin de vérifier que le taux reste bien en dessous des valeurs

limites biologiques réglementaires (fixées à 400 µg/L pour les hommes et 300 µg/L pour les femmes exposées au plomb). L'ensemble de ces mesures vise à dépister au plus tôt d'éventuels effets sur la santé et à prendre les mesures appropriées (retrait du poste, soins) avant qu'une maladie professionnelle ne s'installe.

Pour les collaboratrices et collaborateurs travaillant en environnement bruyant, COSUMAR a investi dans un audiomètre et mis en place un programme de surveillance audiométrique. Chaque collaborateur/collaboratrice exposé(e) à un bruit important (au-delà des seuils de 80-85 dB(A) bénéficie d'un audiogramme de référence lors de sa visite d'embauche, puis d'un test auditif de contrôle à intervalles réguliers. L'INRS recommande en effet de réaliser un audiogramme dès l'embauche pour établir un état initial de l'audition, ce qui facilitera le suivi ultérieur. Grâce à cet audiomètre, le médecin du travail peut détecter toute perte auditive débutante (même légère) et conseiller des mesures correctives (port plus strict des protections auditives, aménagement du poste, ou orientation vers un spécialiste ORL si nécessaire). Ce suivi proactif de l'ouïe permet de prévenir la surdité professionnelle en intervenant avant que les dommages ne deviennent irréversibles. Parallèlement, COSUMAR renforce la sensibilisation des travailleurs au risque bruit (informations sur les effets du bruit sur la santé, affichage des zones où le port de casque anti-bruit est obligatoire, etc.).

## Campagnes de sensibilisation

Plusieurs actions de sensibilisation, de prévention et de dépistage à destination des collaboratrices et collaborateurs ont été réalisées en 2024, notamment :

- ▶ Campagne Octobre Rose : organisation d'une campagne de dépistage du cancer du sein accompagnée d'une séance de sensibilisation et d'information pour renforcer la prévention auprès des collaboratrices du Groupe.
- ▶ Campagne Novembre bleu : mise en place d'une action de sensibilisation sur le dépistage du cancer de la prostate et sur la santé masculine en général au profit des collaborateurs du Groupe.
- ▶ Campagne de don de sang : organisation d'une collecte de sang en partenariat avec le Centre National de Transfusion Sanguine avec 77 donneurs enregistrés.



Soit, 116 femmes sensibilisées à la campagne Octobre Rose, 82 collaboratrices dépistées au cancer du sein, 996 hommes sensibilisés à la campagne Novembre Bleu et 77 donneurs de sang en 2024.



## Adaptation des conditions de travail

**Au-delà des protections et de la surveillance médicale,** COSUMAR agit sur l'aménagement des conditions de travail afin d'éliminer certaines contraintes néfastes à la santé. Une mesure importante prise en ce sens est la restriction du travail de nuit pour les collaboratrices et collaborateurs présentant certaines pathologies fragilisantes. En concertation avec le médecin du travail, il a été décidé que les collaboratrices et collaborateurs atteints de diabète insulino-dépendant, d'hypertension artérielle mal contrôlée, de maladies auto-immunes ou suivant un traitement antidépresseur ne seraient pas affectés à des postes de nuit. En effet, le travail de nuit et le travail posté peuvent avoir des effets délétères sur l'équilibre de ces affections (perturbations du rythme biologique, stress supplémentaire, difficultés de suivi thérapeutique). Par exemple, dans le cas du diabète, le travail nocturne désorganise le rythme des repas et du sommeil, ce qui complique la gestion de la glycémie. De même, certaines pathologies cardiaques ou psychiatriques peuvent s'aggraver avec le manque de sommeil régulier. Par mesure de prévention, COSUMAR évite donc d'exposer ces collaboratrices et collaborateurs vulnérables aux horaires de nuit, quitte à adapter leur poste ou leurs horaires en journée.

Cette démarche, qui va au-delà des obligations réglementaires, illustre la volonté de protéger la santé des employé(e)s en adoptant une organisation du travail bienveillante et personnalisée en fonction de l'état de santé de chacun.

Par ailleurs, dans une optique d'ergonomie et de prévention des troubles musculo-squelettiques, un projet est en cours pour la généralisation des chaises ergonomiques au sein des bureaux et postes informatiques de COSUMAR. Des tests ont été menés sur certains services pilotes en dotant les collaboratrices et collaborateurs de chaises réglables et support lombaire adapté, afin de réduire les douleurs dorsales liées à la position assise prolongée. Les premiers retours étant positifs (diminution des plaintes de mal de dos, amélioration du confort), COSUMAR prévoit d'étendre progressivement cet équipement ergonomique à l'ensemble des postes de travail sédentaires. De plus, des formations à de bonnes pratiques posturales sont proposées : apprendre à ajuster son siège et son écran, faire des pauses et étirements réguliers, bien positionner les outils de travail... L'introduction de matériel ergonomique s'accompagne donc de sensibilisation aux gestes et postures, pour que l'aménagement technique se traduise concrètement par une baisse du risque de lombalgie et de troubles musculo-squelettiques chez les collaboratrices et collaborateurs. Cette action s'inscrit dans une démarche globale d'adaptation du travail à l'homme (et non l'inverse), conformément aux principes de prévention.



## Suivi et amélioration continue

**Conscient que la prévention des risques et la promotion de la santé au travail** doivent s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, COSUMAR a mis en place des mécanismes de suivi, d'évaluation et d'ajustement réguliers de ses actions. Tous les trimestres, le comité Santé, Hygiène et Sécurité (intégré au Comité Social et Économique) se réunit afin de faire le point sur les mesures de prévention en cours. Lors de ces réunions trimestrielles, on analyse les indicateurs de santé et sécurité (nombre d'accidents, résultats des visites médicales, remontées des collaboratrices et collaborateurs), on discute des éventuels incidents ou presque-accidents survenus, et on évalue l'efficacité des dispositions prises. Ce comité, composé de représentants de la direction, des collaboratrices et collaborateurs, du service RH et du médecin du travail, est une instance essentielle pour ajuster les plans d'actions : il peut formuler des recommandations (par exemple, renforcer la formation sur tel risque, investir dans un nouvel équipement de protection, réaménager un poste de travail problématique) qui seront ensuite mises en œuvre par l'entreprise. Cette démarche participative garantit que la politique de prévention reste dynamique et qu'elle évolue en fonction des besoins réels du terrain.

Dans le cadre du suivi santé au travail, l'entreprise a également renforcé le processus d'examen médical à l'embauche. En plus de la visite médicale réglementaire d'aptitude, il est proposé à chaque nouveau salarié un bilan de santé complet lors de son arrivée dans l'entreprise.



Ce bilan d'entrée comprend notamment des analyses sanguines (bilan hépatique et rénal pour évaluer le bon fonctionnement du foie et des reins, une numération formule sanguine complète pour détecter d'éventuelles anomalies hématologiques, et un groupage sanguin si le poste présente un risque d'accident hémorragique), ainsi qu'une radiographie pulmonaire de référence. L'objectif est d'obtenir un état de base de la santé du collaborateur (par exemple, repérer une fragilité préexistante) afin de mieux cibler son suivi ultérieur.

Bien que certaines de ces analyses ne soient pas obligatoires pour tous les postes, COSUMAR choisit de les réaliser de façon préventive pour adapter au mieux le poste au collaborateur (principe de prévention primaire) et disposer de données de référence en cas d'exposition future à des risques particuliers. Ces informations médicales sont bien entendu confidentielles et exclusivement destinées au médecin du travail, dans le respect du secret médical.

Un suivi sanitaire spécifique a par ailleurs été instauré pour les collaboratrices et collaborateurs en contact les denrées alimentaires). En effet, les personnes manipulant des aliments destinés à la consommation doivent présenter une hygiène sanitaire irréprochable afin d'éviter toute contamination alimentaire. En plus de la formation aux bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains, port de tenue de protection alimentaire, etc.), COSUMAR organise un examen de santé semestriel pour ces salariés.

Tous les six mois, ils bénéficient d'un contrôle médical comprenant : une copro-parasitologie des selles (afin de dépister d'éventuels parasites intestinaux transmissibles par les aliments), un prélèvement de gorge (recherche de germes pathogènes tels que staphylocoques ou streptocoques pouvant être portés asymptomatiquement et contaminer les préparations alimentaires) et une radiographie pulmonaire annuelle (pour s'assurer de l'absence de tuberculose active, par exemple, qui pourrait se transmettre aux consommateurs). Ces mesures, autrefois recommandées par les règlements sanitaires, sont maintenues par COSUMAR comme précaution supplémentaire. En pratique, si un examen révélait une infection ou un portage contagieux, le salarié serait temporairement écarté de la manipulation des denrées et orienté vers un traitement médical, jusqu'à guérison complète. Ce protocole strict assure le maintien d'un haut niveau d'hygiène et évite tout risque de toxico-infection alimentaire collective lié à l'entreprise.



# Interview de notre médecin de travail sur l'aménagement des postes en cas d'incapacité

Chez COSUMAR, nous avons instauré une procédure rigoureuse pour l'adaptation des postes de travail, axée sur le bien-être et la santé de nos collaboratrices et collaborateurs.

**Nadia BENSENNAH**  
médecin de travail au sein  
de la raffinerie de Casablanca

**Dr. Nadia BENSENNAH, en tant que médecin de travail au sein de la raffinerie de Casablanca, quelle est votre démarche pour adapter les postes de travail aux besoins des collaboratrices et collaborateurs en situation de santé fragile ou d'incapacité ?**

Chez COSUMAR, nous avons instauré une procédure rigoureuse pour l'adaptation des postes de travail, axée sur le bien-être et la santé de nos collaboratrices et collaborateurs. Lorsqu'une collaboratrice ou un collaborateur présente une condition médicale ou une incapacité, nous engageons une démarche structurée : nous recueillons l'avis du médecin traitant et effectuons une analyse approfondie du poste de travail pour identifier les ajustements nécessaires.

Les aménagements proposés peuvent varier en fonction des besoins spécifiques : interdiction du travail de nuit pour les personnes souffrant de troubles nécessitant un repos journalier, changement de poste pour les situations où l'environnement de travail aggrave l'état de santé, ou adaptation du poste avec du matériel ergonomique pour assurer le confort et prévenir les douleurs. Dans les cas les plus complexes, nous sollicitons un second avis médical afin de garantir une prise en charge optimale et personnalisée.

**Pouvez-vous donner des exemples concrets d'aménagements de postes réalisés au sein de COSUMAR ?**

Bien sûr. Voici quelques exemples :

- ▶ Cas de maladie auto-immune, un collaborateur souffrant de fatigue chronique bénéficie d'un changement de poste évitant le stress et le travail de nuit.
- ▶ Cas de trouble musculosquelettique, un collaborateur avec une hernie discale a reçu une chaise ergonomique et une formation sur les bonnes postures.
- ▶ Cas d'hypertension sévère, un collaborateur a été réaffecté d'un poste en 3x8 à un poste de jour pour stabiliser son état de santé.
- ▶ Cas d'incapacité due à une maladie cardiaque, un collaborateur a été réaffecté à un poste sédentaire avec des efforts physiques réduits.

Ces initiatives démontrent notre engagement envers l'inclusion et le maintien de la productivité de nos collaboratrices et collaborateurs, en veillant à adapter les conditions de travail à leurs besoins individuels et en favorisant leur bien-être au sein de l'entreprise.

**Comment COSUMAR garantit-elle l'inclusion et le maintien de la productivité des collaboratrices et collaborateurs après un aménagement de poste ?**

Nous veillons à ce que chaque collaboratrice et collaborateur se sente pleinement intégré(e) et soutenu(e). L'adaptation du poste est conçue pour répondre à ses besoins spécifiques, ce qui favorise son bien-être et sa capacité à contribuer efficacement. Le suivi régulier par le médecin du travail et les équipes RH assure que les aménagements restent adaptés et que la collaboratrice ou collaborateur évolue dans un environnement de travail sain et productif.

**Comment la communication est-elle assurée entre les différents acteurs (médecins, RH, managers) dans le processus d'aménagement de poste ?**

La communication est essentielle. Le médecin du travail communique ses recommandations par écrit, comme des e-mails adressés à la hiérarchie et aux équipes RH. Les échanges réguliers entre le médecin du travail, le médecin traitant, et parfois un second avis médical, garantissent une information complète et précise. Les managers sont informés et impliqués pour assurer la mise en œuvre des aménagements et le suivi de la collaboratrice ou collaborateur.





## Favoriser le bien-être au travail, un facteur de performance

**COSUMAR reconnaît que le bien-être au travail est un facteur clé de performance et d'épanouissement pour ses collaboratrices et collaborateurs. En 2024, COSUMAR a continué à investir dans des initiatives visant à améliorer la qualité de vie au travail.**

Des initiatives telles que la colonie de vacances, qui a accueilli 133 enfants de collaborateurs, et la saison d'estivage, qui a permis à 348 collaboratrices et collaborateurs et leurs familles de profiter de maisons de vacances, ont été organisées. De plus, 25 collaboratrices et collaborateurs ont pu bénéficier d'une prime pour le pèlerinage et 4 enfants de collaborateurs bacheliers ont reçu des primes d'installation pour encourager l'excellence scolaire.

COSUMAR a également renforcé ses partenariats avec des entreprises dans le secteur de l'électroménager et de l'ameublement, offrant ainsi à ses collaborateurs des avantages exclusifs sur une gamme de produits et services. De nouvelles conventions ont été signées avec des institutions financières, des assureurs, des promoteurs immobiliers, des cliniques, des garages automobiles et des agences de voyage, élargissant l'éventail des avantages sociaux offerts aux collaboratrices et collaborateurs. Des accords avec des salles de sport ont également été mis en place pour permettre aux collaboratrices et collaborateurs et leurs familles de pratiquer une activité physique à des tarifs préférentiels.

En plus de ces initiatives, COSUMAR a continué le réaménagement de ses locaux en offrant des espaces plus agréables et ergonomiques à ses collaboratrices et collaborateurs. Un projet de cantine est en cours et sera opérationnelle à partir du premier semestre 2025. Ces améliorations visent à créer un environnement de travail plus confortable et convivial.

Toutes les informations sur ce package social sont accessibles à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sur la plateforme RH interne. Cette plateforme centralise les informations et facilite l'accès aux différents avantages sociaux offerts par COSUMAR.

Ces initiatives reflètent l'engagement de COSUMAR à créer un environnement de travail positif et stimulant, favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et contribuant au bien-être et à la motivation de ses collaboratrices et collaborateurs.





## Valoriser les talents et encourager le développement professionnel

GRI 3-3 GRI 401 GRI 404 GRI 407



### Développement des compétences de notre Capital Humain

Chez COSUMAR, le développement des compétences est bien plus qu'une simple nécessité, c'est un investissement stratégique pour l'avenir. Nous croyons fermement que la croissance de chaque collaboratrice et collaborateur contribue à la performance globale du Groupe et à la construction d'une culture d'entreprise dynamique et engagée. C'est pourquoi nous plaçons la formation au cœur de notre stratégie de développement du Capital Humain.

### COSUMAR ACADEMY : un catalyseur de compétences

La COSUMAR ACADEMY s'impose comme un véritable levier de développement des compétences en interne, favorisant le partage d'expertise et la diffusion des meilleures pratiques au sein du Groupe. En 2024, l'ACADEMY a joué un rôle central dans notre écosystème de formation, avec 35% des actions de formation réalisées par ses experts. Cette approche nous permet de capitaliser sur notre savoir-faire interne et de cultiver une communauté d'experts engagés dans la transmission des connaissances.



### Des formations ciblées pour accompagner l'excellence opérationnelle

Notre programme de formation 2024 a été conçu pour répondre aux besoins spécifiques de chaque collaboratrice et collaborateur et aux défis auxquels le Groupe est confronté. Nous avons ainsi mis l'accent sur des domaines clés tels que :

- ▶ La Maîtrise des normes et standards en investissant dans des formations approfondies dans le domaine QHSE sur les normes ISO 9001, 50001, 14001, 45001 et 17025 garantissant la conformité de nos opérations et la qualité de nos produits.
- ▶ Le Leadership et l'intelligence collective pour renforcer les compétences managériales et favoriser un environnement de travail collaboratif, des formations sur le management coach, le leadership innovant, la gestion des conflits et l'intelligence émotionnelle ont été proposées.
- ▶ L'Excellence commerciale : un parcours de formation complet a été lancé pour nos équipes commerciales, couvrant les techniques de prospection, de vente, de négociation, de gestion de la relation client et d'analyse de marché, avec un accent particulier sur l'utilisation du CRM Sales Force.
- ▶ La Performance industrielle : un programme de formation dédié à l'énergie a été mis en place pour les conducteurs de centrales de chaufferie, abordant des thématiques



essentielles comme la thermodynamique, le transfert de chaleur, la combustion, la corrosion et le fonctionnement des équipements.

- ▶ L'éthique : nous avons poursuivi nos efforts de sensibilisation à l'éthique et à la sécurité, avec des formations dédiées au Code d'éthique et de conduite des affaires du Groupe destinées aux nouvelles recrues.
- ▶ Le développement des compétences laboratoire : un parcours de formation a été initié pour les laborantins, axé sur le contrôle qualité, la métrologie, les bonnes pratiques de laboratoire et la validation des méthodes analytiques.

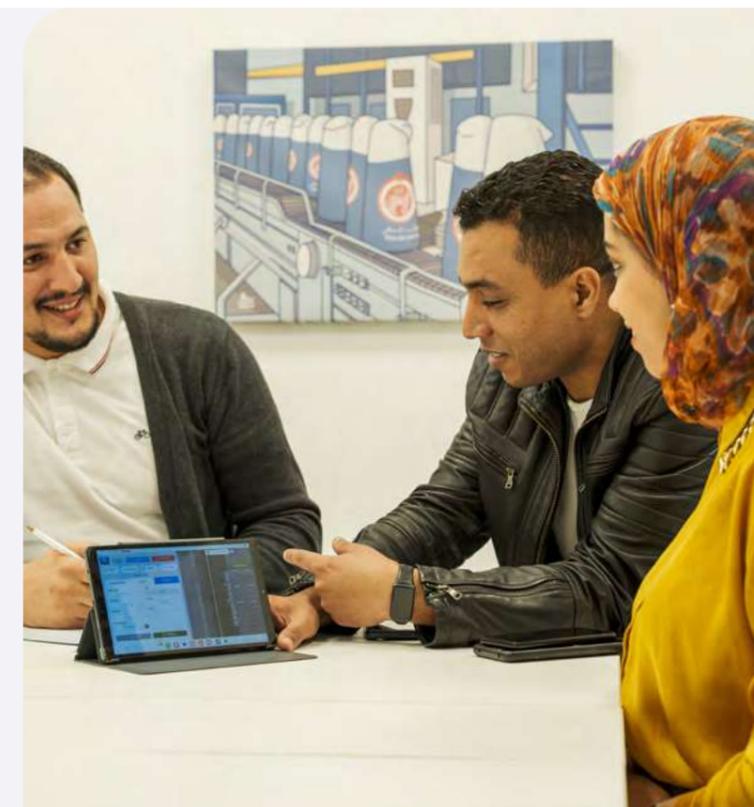
### Développement des compétences des Managers

Afin de soutenir nos Managers dans leur rôle crucial d'encadrement et de développement des équipes, nous avons mis en place un programme de formation spécifique axé sur l'amélioration de leurs compétences de gestion. Ce programme comprend notamment les modules suivants :

- ▶ Cycle de finance pour les managers
- ▶ Manager coach : changer le pansement ou penser le changement
- ▶ Les clés du leadership innovant
- ▶ Gestion de projet
- ▶ Gestion du temps et des priorités
- ▶ Intelligence émotionnelle en Entreprise

Ces formations visent à doter nos managers d'une vision stratégique et des outils nécessaires pour accompagner leurs équipes vers l'excellence, en favorisant un environnement de travail stimulant et propice à l'épanouissement professionnel.

En 2024, 147 managers ont bénéficié d'une formation.





En 2024, 73% de nos collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation, témoignant de notre engagement fort en faveur du développement des compétences. Le nombre moyen de jours de formation par salarié s'est élevé à 3,30 jours. Ces chiffres reflètent une dynamique positive et une volonté constante d'investir dans notre Capital Humain. De plus, avec un taux de satisfaction de 93% concernant les formations suivies, nous sommes encouragés à poursuivre nos efforts et à innover dans nos approches pédagogiques.



## Formation globale

	2022	2023	2024
Nb de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	43%	55%	73%
Budget formation en % de la masse salariale	0,44	0,73%	0,63%
Nombre de jours de formation	219	337	324

	2022	2023	2024
Nombre de jours hommes de formation moyen par salarié	1,92	3,17	3,30

	2022	2023	2024
Nbr de jours de formation	219	337	324
Nbr des participants	1 044	1 613	1 779
Nbr jour homme	2 549	3 956	3 718
Budget Kdh	1 926	3 073,98	2 607,85

## Évaluation et promotion interne

Chez COSUMAR, nous considérons que l'évaluation et la promotion interne sont des leviers essentiels pour favoriser l'épanouissement professionnel et la fidélisation de nos collaboratrices et collaborateurs. Notre processus d'évaluation annuelle, entièrement dématérialisé, concerne 100% de nos collaboratrices et collaborateurs cadres et managers. Il s'articule autour d'un dialogue constructif et équitable entre chaque collaboratrice et collaborateur et son manager, permettant de :

- Dresser un bilan complet de l'année écoulée, analyser les performances, identifier les réussites et les axes de progrès.
- Définir des objectifs clairs et ambitieux pour l'année à venir et encourager la performance et l'engagement.
- Identifier les besoins en formation et les opportunités de développement en accompagnant les collaboratrices et collaborateurs dans leur montée en compétences.
- Discuter des aspirations professionnelles et des perspectives d'évolution et éventuellement favoriser la mobilité interne et la promotion des talents.

Ce processus d'évaluation transparent et équitable contribue à la reconnaissance du mérite et à la motivation de nos équipes. Il est complété par des évaluations biannuelles, permettant un suivi régulier et un accompagnement personnalisé.

En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape en lançant une démarche de recrutement interne via notre plateforme RH. Cette initiative vise à encourager la mobilité interne et à offrir à nos collaboratrices et collaborateurs de nouvelles opportunités de carrière au sein du Groupe.

Notre politique de rémunération s'appuie sur un système attractif et équitable, composé d'une rémunération fixe basée sur la tenue du poste et les compétences acquises, et d'une rémunération variable liée à la performance individuelle et collective. Ce dispositif est enrichi par des avantages sociaux visant à améliorer la qualité de vie au travail de toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs.

En favorisant l'évaluation, la formation et la promotion interne, nous créons un environnement de travail stimulant et valorisant, où chaque collaboratrice et collaborateur peut développer son potentiel et contribuer à la réussite du Groupe.

PROMOTION INTERNE	2022	2023	2024
Directeur adjoint - Directeur	4	1	3
Cadre - Directeur adjoint	3	0	1
Maitrise - Cadre	17	0	6
Maitrise - Maitrise principal	23	18	28
Employé - Maitrise	45	44	49

## Favoriser la mobilité interne

En 2024, nous avons lancé une démarche de recrutement interne via notre plateforme RH, "MYCOSUMAR", afin d'offrir à nos collaboratrices et collaborateurs de nouvelles opportunités de carrière au sein du Groupe. Ce processus transparent et accessible à toutes et à tous comprend les étapes suivantes :

- Publication de l'annonce et appel à candidatures.
- Candidature via l'espace personnel "MYCOSUMAR".
- Pré-sélection des candidates et/ou des candidats en fonction de l'assiduité, de l'ancienneté (plus de 3 ans) et du dossier disciplinaire.
- Validation des candidatures par les managers.
- Évaluation des candidates et/ou des candidats via des entretiens et des tests techniques (si nécessaire).
- Communication des résultats aux candidates et candidats.
- Affectation de la collaboratrice ou du collaborateur retenu(e) à son nouveau poste avec un accompagnement personnalisé.

Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de valoriser les talents en interne et de favoriser leur développement professionnel au sein de COSUMAR.



## Construire un climat social serein

Chez COSUMAR, nous reconnaissons et respectons pleinement le droit de nos collaboratrices et collaborateurs à la liberté d'association et à la négociation collective. Nous encourageons un dialogue social constructif et transparent, fondé sur la confiance et le respect mutuel. Ce dialogue s'articule autour de trois axes principaux :

- La négociation à travers des réunions régulières avec les partenaires sociaux, notamment pour la négociation du protocole d'accord annuel.
- La consultation des partenaires sociaux sur les sujets impactant l'activité de l'entreprise.

- L'information via une communication transparente sur les projets et les décisions concernant les collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Nous mettons à disposition des instances représentatives du personnel les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de leurs missions.

En 2024, nous avons poursuivi le dialogue social avec les partenaires sociaux, avec 63 représentants impliqués dans les discussions et négociations. Ce dialogue constructif a permis de maintenir un climat social serein, avec 0 jour de grève et 0 litige social recensé.

	2022	2023	2024
Nb de jours de grève	0	0	0
Nb de représentants du personnel	70	70	63
Nb de litiges sociaux	0	0	0



## Liberté d'opinion et neutralité politique

Nous respectons l'engagement citoyen de nos collaboratrices et collaborateurs et leur liberté d'opinion. Cependant, le Groupe maintient une position de neutralité politique. L'activité politique des collaboratrices et collaborateurs s'exerce en dehors du cadre professionnel, à titre personnel et sans engager le Groupe.

## Stabilité de l'emploi : un environnement de travail attractif

Chez COSUMAR, nous sommes fiers de pouvoir offrir un environnement de travail stable à nos collaboratrices et collaborateurs. L'ancienneté moyenne de 13,03 ans témoigne de la fidélisation de nos équipes et de leur engagement envers le Groupe.

Nous avons observé une diminution du nombre de recrutements externes en 2024, ce qui peut s'expliquer par un contexte économique particulier et une optimisation de nos effectifs.

# 13,03 ans

Ancienneté moyenne de l'effectif



## AUTRES INDICATEURS SOCIAUX

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	2022	2023	2024
CDD	1	3	1
CDI	1 285	1 232	1 122
ANAPEC	40	14	5
<b>Total effectif</b>	<b>1 326</b>	<b>1 249</b>	<b>1 128</b>

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2022	2023	2024
Achat	69	58	59
Amont agricole	161	135	104
Commercial	45	42	36
Conditionnement	158	145	143
Production	648	630	578
Autres	245	239	208
<b>Total effectif</b>	<b>1 326</b>	<b>1 249</b>	<b>1 128</b>

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR CATÉGORIE

	2022	2023	2024
Cadre supérieur	60	53	49
Cadre	179	160	144
Maîtrise principale	149	156	164
Maîtrise	724	720	685
Employé	164	138	75
Ouvrier	10	8	6
Stagiaire	40	14	5
<b>Total effectif</b>	<b>1 326</b>	<b>1 249</b>	<b>1 128</b>

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR ANCIENNETÉ

	2022	2023	2024
Moins de 2 ans	180	92	65
Entre 2 et 5 ans	174	205	162
Entre 5 et 10 ans	284	254	227
Entre 10 et 12 ans	116	97	105
Entre 12 et 20 ans	272	334	340
Entre 20 et 25 ans	82	78	69
25 ans et plus	218	189	160
<b>Total effectif</b>	<b>1 326</b>	<b>1 249</b>	<b>1 128</b>

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	2022	2023	2024
Nb de recrutements	49	26	17
Nb de démissions	40	44	67
Nb de licenciements	0	0	0



# Bonne gouvernance

## Bonne gouvernance et éthique des affaires Scores ESG



65 /100

score EcoVadis Obtention de la Médaille Bronze (Top 35% des entreprises évaluées)



64 /100

Score ESG Refinitiv en 2023 (contre 48/100 en 2022)



118<sup>ème</sup>

rang sur 491 entreprises évaluées dans le secteur « Alimentation et Tabac » par Refinitiv



10

administrateurs au Conseil d'Administration



100 %

taux d'assiduité des administrateurs aux sessions du Conseil d'Administration



20 %

taux des administrateurs indépendants



20 %

taux de parité au niveau du Conseil d'Administration



27,3 %

taux de parité au niveau du top management



25 %

de femmes managers



45

femmes dans le middle management



30

collaborateurs formés à la protection des données à caractère personnel

## GOVERNANCE RSE AU PLUS HAUT NIVEAU

GRI 2

**COSUMAR s'affirme en tant qu'acteur économique** voulant durablement et positivement impacter la société et l'environnement. La gouvernance adoptée par COSUMAR pour atteindre ses objectifs de développement durable, repose sur des pratiques, des contrôles et des procédures qui assurent la conformité aux lois et aux réglementations. Les instances de gouvernance établies s'assurent régulièrement que les enjeux du développement

durables sont pris en compte dans les décisions impactant l'écosystème et les parties prenantes.

En 2024, la charte d'éthique et de conduite des affaires a été mise à jour ainsi que la charte de conduite des fournisseurs et des tiers. D'autre part, l'arrivée d'un Compliance Manager au sein du Groupe, s'inscrit dans une volonté confirmée d'amélioration des pratiques éthique et de conformité.

### Une gouvernance RSE à 4 niveaux

#### COMITÉ SOCIAL ET ENVIRONNEMENT

Surveillance et suivi de la performance ESG

**Composition :** 3 Administrateurs dont 1 Indépendant et 2 administrateurs non exécutifs

#### CODIR

- Sponsor de la démarche RSE
- Orientations RSE
- Inscription de la RSE à l'ordre du jour du CODIR (hebdomadaire)

#### EQUIPE RSE

- Pilotage et suivi de la mise en œuvre de la démarche RSE
- Reporting RSE / ESG

**Composition :** Sponsor de la démarche RSE, Direction Capital Humain, Responsable RSE

Comités **mensuels dédiés à la RSE**

#### CORRESPONDANTS RSE

Déploiement, coordination, suivi et animation de la démarche RSE

**Composition :** Référénts RSE, représentants des entités concernées par la RSE

**Suivi mensuel** par la fonction RSE



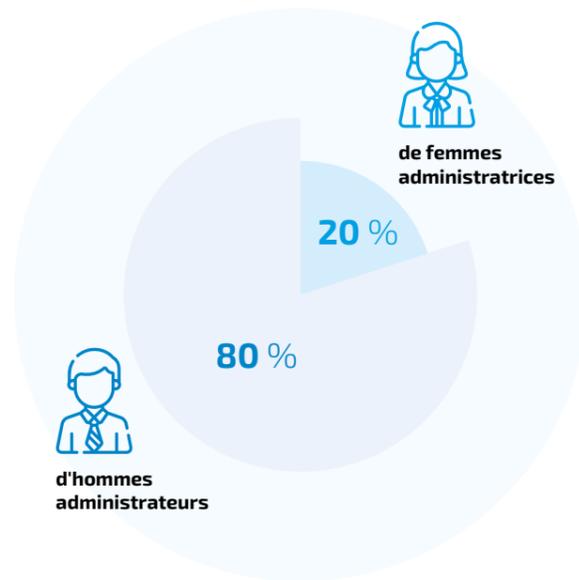
## NOTRE SYSTEME DE GOUVERNANCE

GRI 2

### Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il examine toute question relative à la bonne marche de la société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns

Le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par les actionnaires de COSUMAR repose sur la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.



### Composition du Conseil d'Administration et des comités au 31/12/2024

Le Conseil d'Administration est composé de 10 administrateurs :

Membres du Conseil d'Administration	Statut
M. Hicham BELMRAH	Président
M. Hassan BOULAKNADAL	Administrateur
M. Serge VARSANO	Administrateur
Wafa Assurance représentée par M. Boubker JAI	Administrateur
Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR » représenté par M. Mohamed Ali BENSOUDA	Administrateur
Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurance "MAMDA" représentée par M. Larbi LAHLOU	Administrateur
Mme Naima SAIGH	Administrateur Indépendant
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	Administrateur Indépendant
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite « CIMR », représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	Administrateur
Mme Lalla Abba KERDOUDI KOLALI	Administrateur





## Date de nomination des membres du Conseil d'Administration en fonction au 31/12/2024 et date d'expiration de leurs mandats

Membres du Conseil d'Administration	Genre	Age	Nationalité	Statut	Date de première nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat actuel	Nombre de mandats par membre	Dont mandats dans des sociétés faisant appel public à l'épargne	Expertise
M. Hicham BELMRAH	H	57	Marocaine	NI-NE	23/11/2021	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	33	5	Gouvernance Assurance Stratégie Finance Gestion d'actifs et des participations
M. Hassan BOULAKNADAL	H	57	Marocaine	NI-NE	06/06/2024	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2029	29	5	Finance Banque Assurance Gestion d'actifs Cadre réglementaire
M. Serge VARSANO	H	69	Française	NI-NE	18/12/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	6	-	Gouvernance Industrie Trading
Wafa Assurance Représentée par M. Boubker JAI	C	-	De droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	34	3	Gouvernance Assurance
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE « RCAR » Représenté par M. Mohamed Ali BENSOU DA	C	-	De droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	9	2	Finance Banque Assurance
MUTUELLE AGRICOLE MAROCAINE DE RETRAITE Représenté par M. Larbi LAHLOU	C	-	De droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	14	1	Finance Stratégie Assurance Gestion d'actifs et des participations
Mme Naima SAIGH	F	73	Marocaine	I-NE	24/01/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028	-	-	Finance
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	H	57	Marocaine	I-NE	23/11/2021	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2026	7	-	Gouvernance Stratégie Finance
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE « CIMR » Représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	C	-	De droit Marocain	NI-NE	18/12/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	10	4	Finance
Mme Lalla Abla KERDOUDI KOLALI	F	48	Marocaine	NI-NE	18/12/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024	2	-	Finance



Pendant l'exercice 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois.

### Taux de présence effective de tous les administrateurs aux séances du Conseil



### Critères d'indépendance des Administrateurs

GRI 2 GRI 3

Le Conseil d'Administration de COSUMAR a adopté les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes pour la désignation des administrateurs indépendants. Conformément à l'article 2.46 de la circulaire 03/19 de l'AMMC.

Le Conseil d'Administration du 18 mars 2025 a procédé au réexamen des critères de qualification des administrateurs indépendants en fonction et a conclu que ces derniers demeurent conformes aux conditions fixées par l'article 41 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et adoptées par notre Conseil d'Administration.

### Rémunération des Administrateurs

GRI 2 GRI 2-19

Au titre de l'exercice 2024, il a été versé aux administrateurs à titre de jetons de présence une somme brute maximale de 3 750 000 dirhams.

### Processus d'évaluation de la performance de l'instance de Gouvernance

GRI 2

Le Conseil d'Administration de COSUMAR a mis en place un processus d'évaluation de sa performance en adoptant la démarche d'auto-évaluation.

Une première mission d'évaluation a été lancée en février 2025 à travers un questionnaire individuel et anonyme. Le résultat de cette évaluation a été globalement positif.

20 %  
d'administrateurs  
indépendants





## MISSIONS ET COMPOSITIONS DES COMITÉS

GRI 3

### Comité Stratégique

5 membres 1 réunion

Au 31/12/2024, la composition de ce comité était la suivante

M. Hicham BELMRAH	Président du Conseil d'Administration
M. Serge VARSANO	Membre
M. Hassan BOULAKNADAL	Membre
M. Boubker JAI	Membre, représentant Wafa Assurance
M. Mohamed Ali BENSOUDA	Membre, représentant RCAR

Le Comité Stratégique a pour mission :

- Les orientations stratégiques majeures de la société et de ses principales filiales proposées par le management ou par le Conseil.
- Les plans pluriannuels de la société et de ses principales filiales.
- Les projets industriels, commerciaux ou techniques qui ont un impact significatif sur l'activité de l'entreprise et/ou ses principales filiales.
- Les accords industriels, de partenariats ou de coopération avec des associés et dont l'impact sur l'activité de l'entreprise et/ou ses principales filiales est significatif.
- Le budget annuel de l'entreprise et de ses principales filiales.
- Les acquisitions, cessions, apports, baux ou crédit-bail.

### Comité des Risques et d'Audit

4 membres dont 2 femmes 4 réunions

Au 31/12/2024, la composition de ce comité était la suivante

M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	Président
Mme Naima SAIGH	Membre
Mme Lalla Abba KERDOUDI KOLALI	Membre
M. Mohamed ABOUMEJD	Membre, représentant permanent CIMR

Le Comité des Risques et d'Audit est chargé de :

- Revoir les méthodes et procédures d'audit et de comptabilité, s'assurer de leur pertinence et cohérence et du respect par la société et ses principales filiales de ces procédures.
- Adresser des recommandations sur le contrôle juridique des états sociaux et financiers consolidés et la formulation d'avis sur les projets d'états financiers sociaux et consolidés annuels et intermédiaires établis par la direction et à soumettre au conseil d'administration.
- Revoir les comptes et formuler des opinions sur les comptes annuels et semestriels préparés par le management et destinés à être soumis au Conseil pour approbation.
- Revoir les plans d'actions annuels et rapports d'activité du service d'audit interne de la société et veiller à la mise en œuvre des recommandations antérieures.
- Proposer au Conseil toute recommandation susceptible de renforcer le contrôle interne de la société y compris le risque management.
- Mandater, le cas échéant, un expert indépendant pour effectuer une ou plusieurs missions d'audit sous les conditions déterminées par ce Comité.
- Faire des recommandations en relation avec toute décision d'investissement.
- Préparation de l'information à fournir aux actionnaires, au public et à l'AMMC.
- Veiller à l'indépendance des Commissaires Aux Comptes, notamment en ce qui concerne les services supplémentaires qui peuvent être fournis à toute entité contrôlée par la société, étant précisé que le Comité des Risques et d'Audit émet une recommandation spécifique à l'Assemblée des actionnaires sur les contrôleurs légaux des comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée des actionnaires.

### Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance

2 membres 1 réunion

Au 31/12/2024, la composition de ce comité était la suivante

M. Hicham BELMRAH	Président
M. Boubker JAI	Membre représentant Wafa Assurance

Le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance est chargé de :

- Donner une opinion sur les critères utilisés pour la détermination de la rémunération (salaire de base, prime, méthode de calcul et d'indexation, programme de stock option) du management de la société et de ses principales filiales.
- Donner une opinion sur les règles et procédures relatives au recrutement, rémunération et les contrats de travail du management de la Société et de ses principales filiales.
- Revoir la politique Ressources Humaines de la société et de ses principales filiales en ce compris celle relative au recrutement, à la rémunération, à la formation et aux relations avec les salariés.
- Revoir l'organigramme du management supérieur de la société et de ses principales filiales.
- Donner des recommandations concernant toute rémunération (que ce soit un salaire ou des honoraires) supérieure à 500 000 dirhams net par an.
- Proposer la charte du Conseil d'Administration et les autres politiques de gouvernance de la société sur une base périodique, à la demande du Conseil d'Administration.
- Faire des recommandations concernant la taille et la composition du Conseil, en tenant compte de la participation équilibrée des femmes et des hommes à la composition du Conseil.
- Adopter la politique de diversité de l'entreprise et, dans le cadre de ce processus, recommander des objectifs mesurables pour atteindre la diversité des genres conformément à la loi n° 17-95.
- Proposer les processus organisationnels d'évaluation de la performance du Conseil et des Comités et assister le Conseil dans la mise en œuvre de ces processus.

### Comité Environnement et Social

3 membres dont 2 femmes 1 réunion

Au 31/12/2024, la composition de ce comité était la suivante

M. Larbi LAHLOU	Président
Mme Naima SAIGH	Membre
Mme Lalla Abba KERDOUDI KOLALI	Membre

### Comité de Direction

11 membres dont 3 femmes

Au 31/12/2024, la composition de ce comité était la suivante

M. Hassan MOUNIR	Directeur Général
M. Imad GHAMMAD	Directeur Général Délégué en charge des achats, supply chain, du trading, du commercial et du marketing Directeur Général de la société COMAGUIS
M. Jaâfar EL AMRANI	Directeur Général Adjoint en charge de la Finance et du Contrôle de Gestion
M. Abdelhamid CHAFAI EL ALAOUI	Directeur Général Adjoint chargé des relations publiques et de la communication institutionnelle
Madame Sofia IFRAH	Directrice du Capital Humain
Mme Samira ABARAGH	Directrice de la RSE, du Mécénat et du Sponsoring
M. Anas JAMAL EDDINE	Directeur Commercial et Marketing, et en charge de la Supply Chain par intérim
M. Amine LAHBICHI	Directeur des Systèmes d'Information et de la transformation digitale
M. Abdelillah EL YOUNOUSSI	Directeur de la raffinerie de Casablanca
M. Abdelhadi EL HASSNAOUI	Directeur des sucreries du Gharb et Directeur en charge de la coordination des sucreries
Mme Kenza TAZI	Directrice Achats et Approvisionnements Groupe



## Parité au sein des organes de Gouvernance

Le Conseil d'Administration comprend parmi ses membres deux femmes au 31/12/2024.

Le Comité des Risques et d'Audit comprend parmi ses membres deux femmes.

Le Comité Environnement et Social comprend parmi ses membres 2 femmes.

Le Comité de Direction comprend parmi ses membres 3 femmes.

## Information des actionnaires durant l'exercice 2024

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE 2024

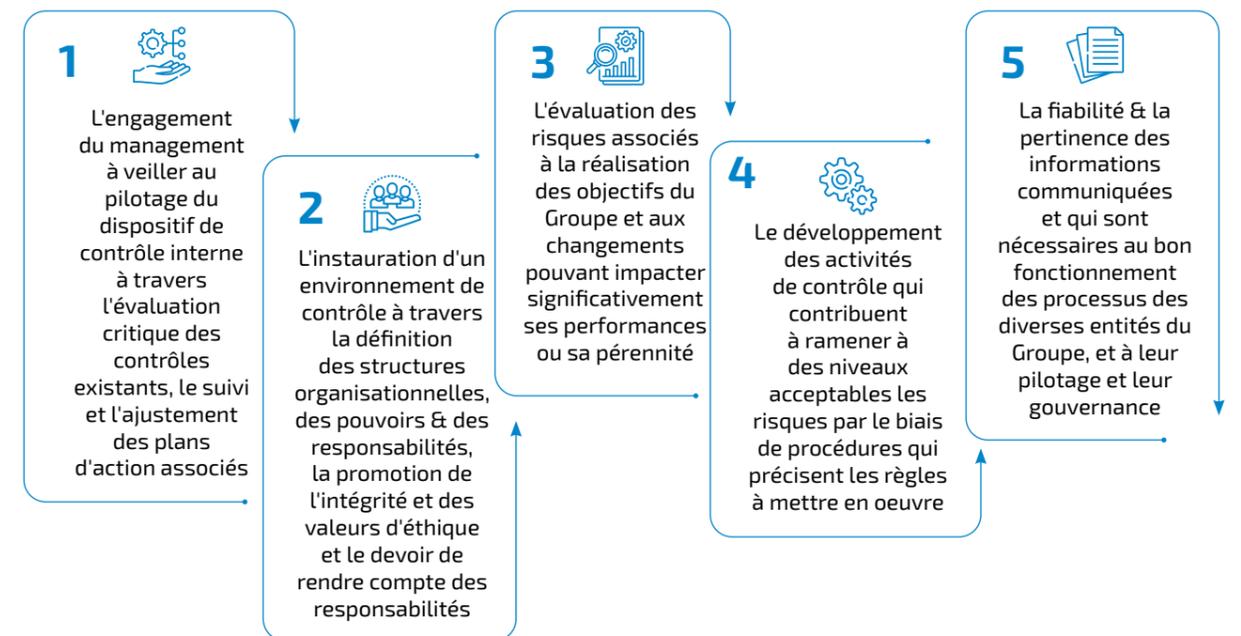
(Les communiqués sont disponibles sur le site web).

Communiqués de Presse	Journaux de Publication	Dates de Publication
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 décembre 2023	Finance News	29/02/2024
Communiqué Financier annuel des Résultats au 31 décembre 2023	Medias24 L'Economiste Finance News	16/03/2024 18/03/2024 21/03/2024
États Financiers au 31 décembre 2023	Medias24 La Nouvelle Tribune	29/04/2024
Avis de Réunion AGO	Le Matin Medias24	06/05/2024
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 mars 2024	Medias24 Finance News	30/05/2024 31/05/2024
Communiqué Post AGO	Medias24	15/06/2024
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 30 juin 2024	Medias24	30/08/2024
Communiqué Financier Semestriel des résultats au 30 juin 2024	Medias24	25/09/2024
Etats financiers au 30 juin 2024	Médias 24 Finance News La Nouvelle Tribune	30/09/2024
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 30 septembre 2024	Médias 24	29/11/2024

## NOTRE DEMARCHE DE MANAGEMENT DU RISK & DU CONTROLE INTERNE

Un management des risques efficace est une composante importante pour la performance du Groupe et pour mieux appréhender les enjeux durabilité. Aussi, COSUMAR a entrepris d'adresser tous les risques auxquels le Groupe est exposé et a pris également l'engagement de déployer

toutes les mesures et dispositions pour instaurer un dispositif de contrôle interne efficace de manière permanente. Le Groupe s'engage aussi à communiquer clairement et régulièrement sur les orientations prises et les objectifs poursuivis.





# ETHIQUE ET CONFORMITE, LES FONDEMENTS DE NOS ACTIONS



COSUMAR a consolidé sa gouvernance éthique et de conformité grâce à un engagement affirmé du Top management qui a donné une impulsion forte pour renforcer la culture éthique au sein du Groupe.

La création d'une fonction de la Compliance au sein de la Direction Juridique, accompagnée d'une équipe dédiée,

témoigne la volonté du Management à mettre en place un programme de compliance répondant aux standards internationaux.

Enfin, l'élaboration d'une feuille de route triennale, s'étendant jusqu'en 2027, assure une planification stratégique à long terme des actions de conformité.

## Éthique et conformité, parole d'expert

**M. EL HITMI, vous êtes le Compliance Manager du Groupe COSUMAR depuis quelques mois, pouvez-vous nous présenter la fonction Compliance et Conformité et son importance dans la bonne gouvernance de notre Groupe ?**

La fonction Compliance est une pierre angulaire de la bonne Gouvernance. Sa mise en place a été initiée par le Top management de COSUMAR avec une vision stratégique qui témoigne de son importance croissante. Elle est un pilier fondamental de la gouvernance, garantissant la transparence, la durabilité et protégeant ainsi notre Groupe COSUMAR des risques internes et externes.

La fonction de Compliance veille au respect des lois et les réglementations relatives aux activités du groupe tout en intégrant l'éthique en tant que composante principale de la bonne gouvernance et de la prise des décisions. Pour ce faire, la fonction Compliance accompagne les parties prenantes à instaurer les mesures et processus nécessaires pour atteindre ces objectifs.

**Quels sont les premiers chantiers prioritaires de la fonction Compliance à COSUMAR, notamment en lien avec les enjeux de bonne Gouvernance ?**

Les premiers chantiers prioritaires de la fonction Compliance à COSUMAR, en lien avec les enjeux de bonne gouvernance, se concentrent sur plusieurs axes stratégiques. Il s'agit d'abord de renforcer la culture d'éthique et de conformité au sein du Groupe, en sensibilisant le Capital Humain et les parties prenantes à travers des méthodes innovantes. Parallèlement, un effort particulier est dédié au renforcement

des contrôles et des programmes de Compliance, afin d'assurer leur exhaustivité et leur efficacité. COSUMAR s'engage également dans la voie de la certification ISO 37 001, un standard reconnu en matière de lutte contre la corruption. La mise en place d'un dispositif d'alerte éthique est une autre priorité, permettant d'identifier et de traiter rapidement toute violation des principes de bonne Gouvernance. Enfin, la digitalisation des processus liés à la gouvernance et à la Compliance est un levier essentiel pour moderniser et optimiser ces fonctions.

**Comment envisagez-vous la collaboration entre la Compliance et les autres directions (RSE, juridique, audit...) pour assurer une intégration efficace des exigences ESG ?**

La collaboration entre la Compliance et les autres directions (RSE, juridique, audit...) est envisagée chez COSUMAR comme une synergie essentielle pour l'intégration efficace des exigences ESG. Cette collaboration s'appuie d'abord sur une volonté affirmée des différentes directions, concrétisée par la mise en place d'une task force regroupant des "compliance champions" issus de chaque direction. La Compliance, par sa nature transverse, vise à établir un partenariat complémentaire et préventif avec les acteurs internes. Son objectif est d'intégrer l'éthique au cœur des opérations quotidiennes et des décisions, en accompagnant les directions dans cette démarche. Cette collaboration étroite vise avant tout à prémunir l'entreprise contre toute menace à l'éthique et à la bonne Gouvernance.

## Code d'éthique et de conduite : nos engagements éthiques

COSUMAR place au cœur de sa stratégie l'éthique et le respect des normes nationales et internationales, socle de sa réputation d'acteur agro-industriel stratégique. Le Groupe s'engage à maintenir les standards les plus élevés en matière de responsabilité, garantissant ainsi un succès pérenne et partagé avec son écosystème.

En accord avec la réglementation marocaine et les meilleures pratiques internationales, COSUMAR dispose d'un cadre normatif robuste. Cela inclut un code de déontologie, définissant les règles applicables aux personnes initiées, et un code d'éthique, guidant le comportement de l'ensemble

des collaborateurs et incluant un dispositif d'alerte. Ces codes couvrent des aspects essentiels tels que la conformité légale, la lutte contre les abus de marché, les conflits d'intérêts et la corruption.

L'année 2024 a été marquée par le renforcement de ce cadre, avec la révision des codes de conduite, l'élaboration d'un code spécifique pour les fournisseurs et sous-traitants, et l'adhésion de 60 fournisseurs à ce dernier via la plateforme Ariba depuis sa mise en ligne en octobre 2024. Parallèlement, COSUMAR a initié des actions de sensibilisation aux codes d'éthique auprès de ses nouvelles recrues.

### Extrait du code de conduite des fournisseurs

#### 1. Respect des Lois et Règlements

#### 2. Éthique des Affaires

- 2.1. Transparence Comptable
- 2.2. Conflits d'Intérêts
- 2.3. Concurrence Loyale
- 2.4. Confidentialité et Protection des Informations
- 2.5. Respect des Parties Prenantes
- 2.6. Intégrité Commerciale et Lutte contre la corruption
- 2.7. Qualité et Conformité des Produits
- 2.8. Évaluation et Amélioration Continue

#### 3. Droits de l'Homme

- 3.1. Non-Discrimination
- 3.2. Égalité des Chances
- 3.3. Liberté d'Association
- 3.4. Élimination du Travail Forcé
- 3.5. Lutte contre le travail des enfants

#### 4. Relations et Conditions de travail

- 4.1. Santé et Sécurité au Travail
- 4.2. Horaires de travail
- 4.3. Rémunération équitable
- 4.4. Respect de la Vie Privée

#### 5. Environnement

- 5.1. Conformité aux Normes Environnementales
- 5.2. Préservation des Ressources Naturelles
- 5.3. Gestion des Déchets
- 5.4. Réduction des Émissions de Gaz à Effet de Serre
- 5.5. Sensibilisation à l'Écologie

#### 6. Engagement communautaire

- 6.1. Respect des Droits des Communautés Locales
- 6.2. Création de richesse et approvisionnement local
- 6.3. Création d'emplois et de revenus & développement des compétences
- 6.4. Implication auprès des communautés et investissement dans la société

**30**  
collaboratrices et  
collaborateurs sensibilisés au  
Code d'éthique et de Conduite  
des Affaires en 2024



## Nos engagements en matière de conformité

En 2024, COSUMAR a déployé une stratégie proactive et rigoureuse pour renforcer sa gestion des risques et assurer une conformité sans faille. Cette démarche s'est manifestée par l'initiation d'une cartographie détaillée des risques Compliance, un exercice fondamental permettant d'identifier et de traiter les zones de vulnérabilité potentielle.

Parallèlement, COSUMAR a mis en œuvre une procédure de Due diligence pour sa clientèle internationale via une plateforme spécialisée, garantissant ainsi une transparence et une intégrité accrues dans ses relations commerciales.

Enfin, une revue approfondie des contrats a été effectuée, assurant ainsi une maîtrise optimale des engagements juridiques et une minimisation des risques contractuels.

### Extrait de la charte de conformité

#### 10 PLAN D'ACTION

Le plan d'action repose sur une démarche globale de conformité, qui s'articule autour des principaux points suivants :

##### 10-1 ENGAGEMENT CLAIR, FERME ET PUBLIC DES INSTANCES DIRIGEANTES

Dans ce document, le management assure que le respect des règles interdisant les ententes anticoncurrentielles et abus de position dominante et dépendance économique est non seulement une obligation légale, mais c'est également un élément central de responsabilité économique du Groupe. Cet engagement est permanent et irrévocable.

##### 10-2 Désignation d'un Compliance Officer

Afin de disposer, au quotidien, d'un référent, un Compliance Officier sera désigné courant l'année 2024 au sein de la Direction juridique. Ce dernier a pour principale mission la mise en oeuvre effective du programme de conformité paraphé par les dirigeants et devra préparer des reporting réguliers, qu'il adressera à la Direction Générale ainsi qu'au Comité des Risques et d'Audit relevant du Conseil d'Administration.

Le Compliance Officier sera également formé au droit de la concurrence et pourra agir en toute indépendance vis-à-vis des autres salariés de COSUMAR. En plus de cela, le Compliance Officier sera amené à avoir des missions de surveillance pour prévenir et détecter les risques éventuels de comportements anticoncurrentiels. Il devra vérifier les contrats qui seront signés afin de s'assurer qu'ils ne contiennent rien d'interdit ou des propos pouvant donner lieu à la confusion sur la portée réelle de l'engagement. Pour le volet commercial, le Compliance Officier devra s'assurer que la politique adoptée n'est pas discriminatoire et qu'elle n'exige aucune exclusivité vis-à-vis des clients directs et fournisseurs.

##### 10-3 FORMATION

Des séances de formation régulières et obligatoires seront dispensées à l'ensemble des décideurs et salariés en contact avec le marché et avec les parties prenantes. Les modules de formation concerneront les règles de concurrence et les risques et sanctions en cas de non-respect ou abus de position dominante. Le personnel du Groupe est lui aussi sensibilisé à l'importance du respect de ces règles de concurrence pour s'engager à les respecter.

##### 10-4 ACTIONS DE SURVEILLANCE

Pour le Groupe, il est primordial de mettre en oeuvre des mécanismes visant à la fois à anticiper, prévenir mais aussi à détecter les comportements anticoncurrentiels. Le Compliance Officier aura, par exemple, pour mission de vérifier les contrats et procédures avant leurs signatures. Les salariés de COSUMAR sont à même de signaler tout soupçon d'une violation de ces normes, de façon anonyme et savent qu'ils sont protégés.

##### 10-5 MESURES DE CONTRÔLE

L'objectif est de découvrir le plus rapidement possible tout comportement susceptible d'être anticoncurrentiel. Cela permettra au Groupe d'y mettre une fin anticipée et de faire en sorte que la Direction Générale prenne toutes les dispositions utiles pour que les situations en question ne se reproduisent pas. A cet effet, un audit périodique de conformité réglementaire et par rapport à la loi de la concurrence sera mis en place également pour prévenir ces comportements.

« La conformité réglementaire et au droit de la concurrence ne peut être qu'un complément considérable à notre excellence et à notre maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur. »



## Protection des données à caractère personnel & cybersécurité

### Protection des données à caractère personnel

COSUMAR s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi marocaine 09-08 et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour l'Europe pour cadrer nos opérations à l'échelle internationale. Cet engagement se traduit par la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour gérer les traitements des données à caractère personnel conformément aux standards internationaux. COSUMAR s'engage à ne traiter que les données personnelles nécessaires aux finalités agréées pour lesquelles elles sont collectées, et à respecter les durées de conservation de ces données conformément à la réglementation en vigueur.

Un Data Protection Officer sera nommé au sein de la Direction Juridique & Compliance pour assurer la conformité de tout traitement des données à caractère personnel par le Groupe COSUMAR. Dans ce cadre, COSUMAR prévoit de procéder à des analyses d'impact systématiques avant tout traitement de données personnelles pour évaluer les risques. En outre, COSUMAR a procédé à la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs et les directions concernées à l'importance de la protection des données. En 2024, 30 personnes ont été formés à ce volet. La protection des données est intégrée aux contrats avec les parties prenantes concernées. Les personnes concernées par le traitement de leurs données personnelles disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition.

### La cybersécurité, priorité absolue

Dans un monde où les cybermenaces sont omniprésentes, la cybersécurité est devenue un enjeu majeur pour COSUMAR qui fait de la protection de ses Systèmes d'Information une priorité absolue.

Notre engagement envers la cybersécurité se traduit par la mise en place d'un programme complet et évolutif, conçu pour répondre aux exigences des normes internationales et des réglementations nationales.

La cybersécurité est un défi permanent qui nécessite une vigilance constante et une adaptation continue. COSUMAR s'engage à investir les ressources nécessaires pour garantir la sécurité de ses systèmes d'information et la protection des données qui lui sont confiées.

#### Sécurité des Systèmes d'Information

COSUMAR s'engage à assurer la sécurité et la protection de ses Systèmes d'Information, élément essentiel à la continuité de ses activités et à la confiance de ses partenaires. La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) ainsi que les politiques et procédures couvrants divers aspects de la cybersécurité, constituent le socle de notre démarche

#### Gouvernance de la sécurité des SI

La sécurité des SI est une responsabilité partagée à tous les niveaux de l'organisation. Le top management, en tant que garant de la sécurité de l'information, s'assure du respect des lois, des réglementations et des exigences métiers. La Direction des Systèmes d'Information et de la Transformation Digitale (DSITD) est responsable de la mise en œuvre et du maintien de la sécurité des SI. Deux comités, le Comité Stratégique de Sécurité de l'Information et des Systèmes Informatiques (CSSI) et le Comité Opérationnel de Sécurité de l'Information et des Systèmes Informatiques (COSI), assurent la coordination et le suivi des actions de sécurité. COSUMAR s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur en matière de sécurité des SI, notamment la loi 09-08 relative à la protection des

personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la loi 5-20 relative à la cybersécurité.

#### Contrôle d'accès et sauvegarde des données

COSUMAR a mis en place une politique de gestion des accès pour contrôler l'accès aux Systèmes d'Information. Cette politique comprend la gestion des comptes utilisateurs, la gestion des mots de passe, l'authentification des utilisateurs et la gestion des accès pour les tiers. Une politique de sauvegarde a été mise en place pour protéger les données de COSUMAR. Cette politique couvre les types de sauvegardes, l'organisation des sauvegardes, la restauration des données, les tests de sauvegarde et l'archivage des sauvegardes.

#### Sécurité physique des équipements IT

La sécurité physique des installations et des équipements est également un élément clé de la protection des SI. Des mesures de sécurité physique sont en place pour protéger les locaux et les équipements contre les accès non autorisés, les dommages et les vols.

#### Programme de sensibilisation à la cybersécurité

En 2024, COSUMAR a mis l'accent sur la sensibilisation de ses collaborateurs aux cyber risques, avec un programme complet incluant des capsules vidéo, des contrôles "Safe Desk" et des webinaires. Ce programme a pour objectif de renforcer la culture de la cybersécurité, d'impliquer les collaborateurs dans la protection des systèmes d'information et d'améliorer la posture de sécurité de l'entreprise.

Les indicateurs clés de performance du programme de sensibilisation de 2024 montrent que les collaboratrices et collaborateurs de COSUMAR ont activement participé aux différentes initiatives. Par exemple, la capsule vidéo sur la sécurité des terminaux mobiles a été visionnée 521 fois, tandis que la campagne de sensibilisation sur les logiciels malveillants a enregistré 449 impressions.



## Notre approche de gestion des controverses

GRI 2

GRI 3-3

### Gestion proactive et transparente des controverses

COSUMAR s'engage à gérer les controverses de manière proactive et transparente, en collaboration étroite avec ses parties prenantes, conformément à ses valeurs et à sa responsabilité sociétale. Le Groupe considère que la transparence et la collaboration sont essentielles pour instaurer une relation de confiance et assurer la durabilité de ses activités.

### Mécanismes de gestion des griefs et des réclamations, incluant un dispositif d'alerte éthique

COSUMAR a mis en place des mécanismes formalisés pour identifier, analyser et traiter les griefs et réclamations, permettant de détecter toute controverse liée à ses opérations sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. En complément de ces mécanismes, la Direction Juridique & Compliance est en cours de déploiement d'un dispositif d'alerte éthique ou "whistleblowing system" répondant aux standards internationaux. Ce système, intégré au programme de Compliance de COSUMAR, renforce l'éthique et la bonne gouvernance, priorités du Groupe. Il offre un canal confidentiel, voire anonyme, pour signaler toute violation éthique, complétant ainsi les voies existantes. L'accès est facilité par divers canaux, dont un chatbot assistant les lanceurs d'alerte.

### Canaux de communication diversifiés

COSUMAR met à disposition de ses parties prenantes une variété de canaux pour exprimer leurs griefs et réclamations : registres sur site, rencontres directes, comités internes et externes, directions des sites de production et de l'amont agricole, directions commerciale, supply chain, export et marketing, direction commerciale de SUCRUNION, numéro vert, réseaux sociaux, site web, emails professionnels, courrier, et le nouveau dispositif de "whistleblowing". Ce dernier est accessible à toutes les parties prenantes, internes et externes (collaborateurs, fournisseurs, intérimaires, clients, associations, riverains...).

### Protection des lanceurs d'alerte

COSUMAR s'engage, à travers son top management, à protéger les lanceurs d'alerte, interdisant toute forme de représailles, discrimination ou autre acte préjudiciable. Cette politique d'anti-représailles garantit la sécurité de ceux qui signalent des préoccupations éthiques ou des violations.

### Domaines de controverses identifiés

L'analyse de matérialité réalisée par COSUMAR a permis d'identifier les domaines de controverses suivants



Domaine de controverse	Partie prenante concernée	Nombre de griefs ou réclamations identifiés	Taux de traitement des griefs ou réclamations
Santé et sécurité au travail	Collaborateurs		
Conditions de travail	Collaborateurs		
Droits humains	Collaborateurs Prestataires Communautés	0	0
Diversité et Opportunités	Collaborateurs		
Grèves	Collaborateurs Partenaires sociaux	0	0
Accès au produit	Clients directs	3 réclamations	100% traitées
Service client	Clients directs	23 réclamations	79% traitées
Santé et des consommateurs	Consommateurs	49 réclamations	86% traitées
Vie privée des consommateurs	Consommateurs	0	0
Marketing Responsable	Consommateurs	0	0
Santé publique	Communautés		
Environnement	Communautés	3	100% traitées
Controverse sur la fraude fiscale	Communautés	0	0
Rémunération des dirigeants	Actionnaires – Presse spécialisée	NA	NA
Délits d'initié	AMMC Actionnaires Communautés	0	0
Ethique des affaires	Communautés Collaborateurs Fournisseurs	0	0



## Aperçu des controverses issues de nos Réseaux sociaux

L'analyse des mentions sur les réseaux sociaux en 2024 révèle une balance globalement positive, avec 88 mentions positives contre 32 négatives. Cependant, les mentions négatives, bien que moins nombreuses, sont issues de 11 publications de base ayant généré une réactivité importante de 14 000 interactions. Ces critiques portent sur des sujets variés, incluant des préoccupations environnementales (nuisance

des usines, irrigation avec des eaux usées, impact de la sécheresse), des questions sociales et éthiques (recrutement, impact social des usines, contrefaçon, liens avec des entreprises controversées, impact de la mécanisation sur l'emploi), et des réclamations spécifiques des consommateurs. Les extraits des mentions négatives confirment la diversité et la nature parfois sensible des sujets abordés.

# Méthodologie et note explicative

## Périmètre du rapport ESG

Le rapport ESG exercice 2024 intègre les indicateurs sociaux, sociétaux, environnementaux et de bonne gouvernance de l'ensemble des activités du Groupe COSUMAR au Maroc sauf quand des exceptions sont mentionnées explicitement. Il comprend l'ensemble des filiales du Groupe basées au Maroc : COSUMAR SA, SUTA, SURAC, SUNABEL, SUCRUNION.

L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données. L'évolution des indicateurs est indiquée à périmètre constant en termes de géographie et de modalité de calcul des indicateurs.

## Référentiels

Ce rapport a été élaboré sur la base des normes GRI4 de 2016 et les différentes mises à jour à la fin de 2022, des 17 ODD des Nations Unies et des exigences de la circulaire de l'AMMC N°03/19 du 20/02/2019 et les modifications apportées sur le circulaire en 20/10/2020 relatives aux opérations et informations financières.

Ce rapport a été élaboré en alignement avec les exigences et indicateurs ESG définis par la Bourse de Londres (London Stock Exchange Group, LSEG).

La table de concordance entre le contenu de ce rapport et les exigences de chaque référentiel se situent à la fin de ce document.

## Cycle de reporting

Le Groupe COSUMAR publie annuellement ses rapports ESG.

## Processus de recueil des données

Les indicateurs économiques relatifs à l'activité, aux partenaires et aux clients sont extraits des systèmes d'information dédiés et remontés par la Direction Commerciale, Marketing et Supply Chain.

Les indicateurs sociaux relatifs à la formation et à l'effectif, aux conditions de travail, au bien-être

des collaboratrices et collaborateurs et au respect des droits humains sont extraits des systèmes d'information SIRH et remontés par la Direction du Capital Humain. Ceux relatifs à la Santé et à la Sécurité au travail, aux certifications QHSE et aux Systèmes de Management Intégrés proviennent du système de reporting établi par la Direction QHSE Groupe.

Les indicateurs environnementaux relatifs au climat (Calcul émissions GES et décarbonation), à la gestion des ressources naturelles (utilisation de l'eau, suivi des consommations en énergie, calcul de l'intensité énergétique en fonction de la production), à la gestion des déchets, à la préservation de la biodiversité et à la circularité sont remontés selon un processus de calcul harmonisé par chaque unité industrielle et par la Direction de la coordination de l'amont agricole Groupe, puis sont consolidés par la Direction RSE, Mécénat et Sponsoring du Groupe.

Les indicateurs de gouvernance sont communiqués par la Direction des Actes Sociaux du Groupe.

La collecte et l'analyse des indicateurs liés à l'éthique et à la conformité sont assurées par la Direction Juridique et Compliance, dont la mission est de garantir le respect des réglementations, des politiques internes et des principes éthiques de l'entreprise.

Les indicateurs sociétaux relatifs à la création de richesse, à l'engagement sociétal, à la gestion des Achats responsables sont remontés par chaque site ainsi que par la Direction de la coordination de l'Amont Agricole et la Direction des Achats et Approvisionnement Groupe, puis consolidés par la Direction RSE, Mécénat et Sponsoring du Groupe.

Dans ce reporting la collecte de données relatives aux impacts de nos actions et aux controverses éventuelles a été renforcée. La contribution aux ODD a été également affinée.

Une fois l'ensemble des indicateurs remontés, la Direction RSE, Mécénat et Sponsoring du Groupe procède à un nouveau contrôle afin d'évaluer la cohérence et le respect du périmètre du reporting.



# Annexes

## Analyse de la Matérialité

La première étude de matérialité de COSUMAR : une étape majeure dans son engagement RSE.

En 2021, COSUMAR a réalisé sa première étude de matérialité. Cette initiative représente un tournant dans l'histoire de la RSE du groupe et souligne sa maturité croissante en matière de responsabilité sociétale.

L'engagement de COSUMAR en matière de RSE est une composante essentielle de sa stratégie globale. Le groupe est convaincu que la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux est un facteur clé de succès à long terme.

Notre analyse de matérialité, menée auprès d'un large panel des parties prenantes internes et externes de COSUMAR, nous permet de maintenir la pertinence des enjeux prioritaires à adresser et l'émergence de nouveaux enjeux liés au contexte actuel (économie d'eau, santé et sécurité au travail, sécurité alimentaire, empreinte carbone...). Aujourd'hui, les ambitions stratégiques qui en découlent sont portées par la nouvelle stratégie RSE « CARING FOR THE FUTURE » pour accompagner la croissance durable du Groupe.

Cette mission a été conduite conjointement par les équipes COSUMAR et un cabinet d'expertise RSE indépendant qui ont veillé au bon déploiement de toutes les étapes du processus d'analyse de matérialité.

L'étude a permis de redéfinir et de prioriser les enjeux RSE du Groupe. Si les enjeux identifiés n'ont pas connu de changements majeurs depuis 2021, COSUMAR a pris des mesures concrètes pour chacun d'eux. L'objectif : renforcer l'engagement des parties prenantes et diversifier les actions et leurs impacts.

Dans le cadre de ce processus, le Groupe continue de mener les actions suivantes :

- ▶ Dialogue renforcé avec les parties prenantes : le Groupe a mis en place des mécanismes de dialogue plus formels et plus inclusifs avec ses parties prenantes, afin de mieux comprendre leurs attentes et d'intégrer leurs préoccupations dans ses décisions ;
- ▶ Diversification des actions RSE : COSUMAR a élargi son champ d'action en matière de RSE pour couvrir un éventail plus large d'enjeux, tels que l'éducation, l'environnement et l'inclusion sociale ;
- ▶ Mesure et suivi des impacts : le Groupe a mis en place un système de suivi et d'évaluation des impacts de ses actions RSE, afin de garantir leur efficacité et leur efficience.

La méthodologie d'analyse de matérialité chez COSUMAR se décline en quatre temps :

**1/ Une phase préparatoire d'identification des enjeux**, pendant laquelle ont été définis 17 enjeux significatifs pour COSUMAR, répartis en cinq thématiques :

### 1) Environnement

- ▶ Agriculture durable et protection de la biodiversité ;
- ▶ Gestion durable des ressources et de l'eau ;
- ▶ Emballages responsables, écoconception et économie circulaire relative aux emballages ;
- ▶ Gestion des déchets et impacts environnementaux.

### 2) Capital humain

- ▶ Relations employeurs – employés et bien-être au travail ;
- ▶ Gestion et développement du capital humain ;
- ▶ Dialogue social et respect des droits de l'Homme ;
- ▶ Santé et sécurité au travail.

### 3) Engagement territorial et relations avec les parties prenantes

- ▶ Engagement communautaire et impact socio-économique
- ▶ Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur ;
- ▶ Développement des technologies et accès à la technologie ;
- ▶ Sensibilisation et intégration de la RSE dans les relations clients – consommateurs.

### 4) Responsabilité liée aux produits

- ▶ Accessibilité des produits et sécurité alimentaire ;
- ▶ Qualité, sécurité et traçabilité des produits ;
- ▶ Diversité et qualité nutritionnelle des produits.

### 5) Gouvernance et Éthique des affaires

- ▶ Communication transparente et étiquetage des produits ;
- ▶ Gouvernance responsable et éthique des affaires.

L'identification des enjeux RSE de COSUMAR sur l'ensemble de sa chaîne de valeur s'est basée sur différents référentiels internationaux (ISO 26000, GRI), une analyse documentaire interne, un diagnostic des macro-tendances RSE impactant le Groupe et son activité ainsi qu'un benchmark sectoriel.

**2/ Une phase de consultation** menée auprès d'un large panel de 19 catégories de Parties Prenantes selon une approche mixte : 94 entretiens qualitatifs conduits auprès de 67 parties prenantes externes et 27 parties prenantes internes ainsi qu'une enquête quantitative en ligne administrée auprès de plus de 900 parties prenantes internes et externes.

Les parties prenantes consultées sont les suivantes : collaborateurs ; partenaires sociaux ; actionnaires ; fournisseurs ; clients grandes et moyennes surfaces ; prestataires stratégiques ; clients industriels ; partenaires ;

agriculteurs ; grossistes ; chambres d'agriculture ; partenaires académiques ; ONG environnementales ; associations locales ; associations nationales ; associations de consommateurs ; associations de détaillants ; départements ministériels ; ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime.

Ces deux modes de consultation ont permis de recueillir l'évaluation des parties prenantes sur les différents enjeux ainsi que leurs perceptions et propositions.

La consultation a porté sur les périmètres suivants :

- ▶ L'importance de l'enjeu pour la partie prenante ;
- ▶ La perception de la performance de COSUMAR sur l'enjeu ;
- ▶ Le niveau de connaissance des actions entreprises par COSUMAR pour répondre à l'enjeu ;
- ▶ La perception de l'efficacité des actions entreprises pour répondre à l'enjeu ;

▶ Les propositions d'amélioration pour mieux adresser l'enjeu.

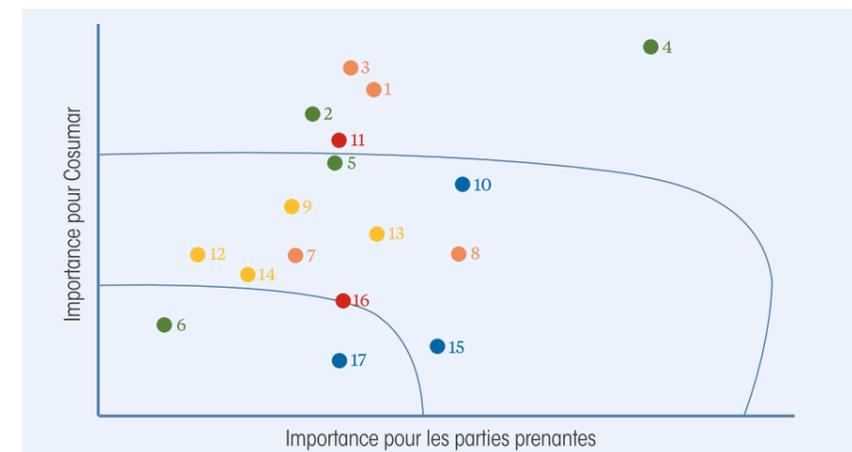
**3/ Une phase de hiérarchisation des enjeux et leur priorisation selon trois niveaux** (très élevé, élevé, modéré), tenant compte à la fois de l'importance qu'ils revêtent pour les parties prenantes et de l'impact sur l'activité du Groupe.

Cette priorisation des enjeux, confortée par les évaluations des agences de notation extra-financières a permis de formaliser les nouvelles ambitions de COSUMAR en termes de croissance durable.

**4/ Une phase de vérification de l'adéquation de nos actions avec nos enjeux prioritaires**

Cette adéquation permet de vérifier la prise en compte des attentes de nos parties prenantes et de notre contribution aux ODD pertinents pour notre métier et nos activités.

## Matrice de matérialité



**Enjeux Sociaux**

1. Gestion et développement du Capital Humain
3. Relations employeurs-employés et bien-être au travail
7. Dialogue social et respect des droits de l'Homme
8. Santé et sécurité au travail

**Responsabilité liée aux produits**

10. Qualité, sécurité et traçabilité des produits
15. Accessibilité des produits et sécurité alimentaire
17. Diversité et qualité nutritionnelle des produits

**Enjeux Environnementaux**

2. Agriculture durable et biodiversité
4. Gestion durable des ressources et de l'eau
5. Gestion durable des déchets et impact environnemental
6. Éco-conception et économie circulaire relative aux emballages

**Engagement territorial et relations avec les parties prenantes**

9. Engagement communautaire et impacts socio-économiques
12. Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur
13. Développement des technologies et accès à la technologie
14. Sensibilisation et intégration de la RSE dans les relations avec les clients/consommateurs

**Éthique des affaires**

11. Gouvernance responsable et éthique des affaires
16. Communication transparente et étiquetage des produits



**COSUMAR a réalisé ce rapport en conformité avec les normes GRI :**  
**option de conformité étendue**  
**Période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024**

GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	LSEG	Pages	Omissions
GRI 1 : Principes généraux	-	-	-	-	-
GRI 2-1 à 2-13. Profil de COSUMAR	I. Profil de l'émetteur	16	-	8 à 21 & 56 à 59	-
GRI 2-14 & 15. Stratégie	II.5. Articulation de la démarche RSE autour des objectifs métiers	16 - 17	INTEGRATED STRATEGY IN MD&A	50 à 55, 62 à 65 & 74 à 75	-
	II.5 Impact des actions RSE sur la performance économique et financière	9	-	26, 31 à 31 & 54 à 63	-
	II.1. Politique environnementale	15 & 16	ENVIRONMENTAL PARTNERSHIPS	70 à 72 & 94 à 113	-
GRI 2-16 & 17. Éthique et intégrité	-	16	POLICY FAIR COMPETITION	176	-
	-	16	POLICY BRIBERY AND CORRUPTION	141 & 174 à 175	-
	-	16 & 8	POLICY BUSINESS ETHICS	174 à 175	-
	-	16 & 8	IMPROVEMENT TOOLS BUSINESS ETHICS	68 à 69, 118 à 120, 138 à 141, 157 & 178	-
	-	16	WHISTLEBLOWER PROTECTION	178	-
GRI 2-18 à 2-39. Gouvernance	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres exécutifs et non exécutifs	16	POLICY BOARD SIZE	29 & 163-164	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Critères de qualification des administrateurs indépendants	16	POLICY BOARD INDEPENDENCE	168	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Dates de nomination et durée des mandats des membres de l'organe de gouvernance	16	BOARD MEMBER TERM DURATION	166 à 167	-
		16	NUMBER OF BOARD MEETINGS	88 & 170 à 171	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Fonctions au sein des instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	16	POLICY BOARD EXPERIENCE	167 & 170 à 171	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Parité et règles de suivi	16	-	172	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nombre de mandats par administrateur	16	BOARD MEMBER MEMBERSHIP LIMITS	166 à 167	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Comits spécialisés et leurs compositions	16	CSR SUSTAINABILITY COMMITTEE	163 & 170 à 171	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Assiduité aux séances du conseil	16	BOARD MEETING ATTENDANCE AVERAGE	162 - 168	-



GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	LSEG	Pages	Omissions
		16	COMMITTEE MEETINGS ATTENDANCE AVERAGE	162	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des dirigeants	16	POLICY EXECUTIVE COMPENSATION ESG PERFORMANCE	-	COSUMAR ne communique pas sur la rémunération de ses dirigeants
		16	POLICY EXECUTIVE COMPENSATION PERFORMANCE	168 & 170	-
		16	TOTAL COMPENSATION - DIRECTORS	168	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des administrateurs	16	TOTAL COMPENSATION - OFFICERS	168	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Relation et communication avec les actionnaires	16	POLICY SHAREHOLDER ENGAGEMENT	68 à 69	-
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Processus d'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance des thématiques ESG	16	-	168	-
	-	16 & 17	MEMBERSHIP OF BUSINESS ASSOCIATIONS	70 à 72	-
GRI 2- 40 à 2.44. Implication des parties prenantes	II.4. Conditions de dialogue avec les parties prenantes	9, 11 & 16	STAKEHOLDER ENGAGEMENT	66 à 69,88 à 89	-
	II.4. Politique et critères de sélection des parties prenantes	16	-	66 à 69 & 140	-
	II.4. Actions correctives suite à des impacts négatifs potentiels ou avérés des activités sur les communautés locales	16	-	178	-
GRI 2-45 à 2-56. Pratique de reporting	I. Périmètre du reporting ESG	16	CSR SUSTAINABILITY REPORTING	181	-
	-	16	ESG REPORTING SCOPE	181	-
	-	16	CSR SUSTAINABILITY REPORT GLOBAL ACTIVITIES	181	-
	I. Note méthodologique sur la collecte des données ESG	16	GRI REPORT GUIDELINES	181	-
	I. Attestation du vérificateur externe des données ESG	16	CSR SUSTAINABILITY EXTERNAL AUDIT	196 à 197	-
	-	16	CSR SUSTAINABILITY EXTERNAL AUDITOR NAME	197	-
	II.1. Indicateurs environnementaux	16	-	55 & 94 à 95	-
	II.1. Litiges et poursuites environnementales	16	-	180	-
GRI 3-1. Explication des enjeux pertinents et de leurs périmètres	I. Analyse de matérialité	16 - 17	-	64-65 & 182 à 183	-
	II.1. Activités et leurs impacts sur l'environnement	16 - 17	-	94 à 113	-
GRI 3-2. Approche managériale et ses composantes	II.5. Objectifs et engagements en matière de RSE	16 - 17	-	74 à 75	-
GRI 3-3. Evaluation de l'approche managériale	II.5. Réalisations des trois dernières années en matière de RSE	16 - 17	-	76 à 89	-
GRI 201. Performance économique	-	2	PRODUCT SALES AT DISCOUNT TO EMERGING MARKETS	5 à 21	-



GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	LSEG	Pages	Omissions	
GRI 202. Présence sur le marché	-	2	PRODUCT ACCESS LOW PRICE	5 à 21 & 90-91	-	
GRI 203. Impact économique indirect	II.4. Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	9	-	36 à 39	-	
GRI 204. Pratiques d'achats	-	12	POLICY FAIR TRADE	118 à 122	-	
GRI 205. Lutte contre la corruption	II.3. Actions engagées pour prévenir la corruption	16	POLICY BRIBERY AND CORRUPTION	141 & 174 à 176	-	
	II.3. Mesures prises suite à des incidents de corruption	16	-	179	Aucun incident n'est reporté en 2024	
GRI 206. Comportement anticoncurrentiel	-	16	POLICY FAIR COMPETITION	-	COSUMAR est le seul producteur de sucre sur le territoire national	
GRI 207. Fiscalité	-	10	-	221 à 253	-	
GRI 301. Matières	II.1. Indicateurs environnementaux	15	PRODUCT ENVIRONMENTAL RESPONSIBLE USE	36 à 37 & 112	-	
		-	15	PRODUCTS RECOVERED TO RECYCLE	94 à 95 & 112	-
GRI 302. Energie	II.1. Indicateurs environnementaux	7	-	94 à 95 & 112	-	
GRI 303. Eau et Effluents	II.1. Indicateurs environnementaux	2 & 6	TARGETS WATER EFFICIENCY	108 à 109	-	
		-	6 & 9	WATER TECHNOLOGIES	108 à 109	-
GRI 304. Biodiversité	II.1. Indicateurs environnementaux	15	BIODIVERSITY IMPACT REDUCTION	110 à 111	-	
		-	15	ENVIRONMENTAL RESTORATION INITIATIVES	112 à 113	-
		-	15	LAND ENVIRONMENTAL IMPACT REDUCTION	112 à 113	-
GRI 305. Emissions	II.1. Indicateurs environnementaux	-	-	102 à 103	-	
GRI 306. Déchets	II.1. Indicateurs environnementaux	14 - 15	WASTE REDUCTION INITIATIVES	112 à 113	-	



GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	LSEG	Pages	Omissions
GRI 308. Evaluation environnementale des fournisseurs	-	12, 16 & 17	ENVIRONMENTAL SUPPLY CHAIN MONITORING	106 - 120	-
	-	12	POLICY ENVIRONMENTAL SUPPLY CHAIN	118 à 119	-
GRI 401. Emploi	II.2. Politique RH - Recrutement	8	-	142 à 143 - 162	-
	II.2. Politique RH - Gestion des carrières	8	INTERNAL PROMOTION	158 à 159	-
	-	8	POLICY CAREER DEVELOPMENT	158 à 159	-
	II.2. Indicateurs RH - Démissions par catégorie	8	TURNOVER OF EMPLOYEES	160 à 161	-
	-	8	VOLUNTARY TURNOVER OF EMPLOYEES	161	-
	II.2. Indicateurs RH - Recrutements par catégorie	5 & 8	NEW WOMEN EMPLOYEES	142 - 143	-
	II.2. Effectif par branche d'activité	5 & 8	NUMBER OF EMPLOYEES FROM CSR REPORTING	143 - 161	-
	-	8	EMPLOYEES HEALTH & SAFETY TEAM	144 à 153	-
	II.2. Effectif par nature de contrat	8	-	161	-
	II.2. Effectif - répartition globale par ancienneté	8	AVERAGE EMPLOYEE LENGTH OF SERVICE	160	-
II.2. Schémas d'intéressement et de participation	8	-		Les règles de reporting sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément	
II.2. Politique RH - Rémunération	10	GENDER PAY GAP PERCENTAGE		COSUMAR ne communique pas sur cet élément	
GRI 402. Relations Employés / Direction	II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel	8	-	136 - 159	-
	II.2. Indicateurs RH - Jours de grève	8	-	136 - 159	-
	II.2. Indicateurs RH - Litiges sociaux individuels et collectifs	8	-	136 - 159	-
	II.2. Indicateurs RH - Licenciements par catégorie	8	INVOLUNTARY TURNOVER OF EMPLOYEES	161	Il n'y a pas eu de licenciement durant cet exercice
GRI 403. Santé et Sécurité au travail	II.2. Indicateurs RH - Accidents de travail	3 & 8	ACCIDENTS TOTAL	145	-
GRI 404. Education et Formation	II.2. Politique RH - Formation	4	TRAINING HOURS TOTAL	158	-
	-	4	AVERAGE TRAINING HOURS	158	-



GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	LSEG	Pages	Omissions
	-	4	TRAINING COSTS TOTAL	158	-
	-	3 & 4	EMPLOYEE HEALTH & SAFETY TRAINING HOURS	57, 77 & 146	-
	-	3 & 4	HEALTH & SAFETY TRAINING	57, 77 & 146	-
	-	4 & 11	ENVIRONMENT MANAGEMENT TRAINING	57	-
GRI 405. Diversité et égalité des chances	II.2. Politique RH - Insertion des personnes handicapées	10	EMPLOYEES WITH DISABILITIES	-	Les règles de reporting sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
	II.2. Politique RH - Egalité hommes et femmes	5	TARGETS DIVERSITY AND OPPORTUNITY	137 - 143	-
	II.2. Effectif - Répartition globale par genre	5	-	143 - 164	-
	II.2. Effectif par catégorie et genre	5	WOMEN EMPLOYEES	137 - 143	-
	-	5	NEW WOMEN EMPLOYEES	137 & 142-143	-
	-	5	WOMEN MANAGERS	137 & 142-143	-
GRI 406. Lutte contre les discriminations	-	10	-	139 - 142	-
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective	II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel	17	POLICY FREEDOM OF ASSOCIATION	139 - 159	-
	-	17	TRADE UNION REPRESENTATION	139	-
GRI 408. Travail des enfants	-	3	POLICY CHILD LABOR	139 - 140	"COSUMAR a une tolérance Zéro pour le travail des enfants en interne et chez ses partenaires et fournisseurs"
GRI 409. Travail forcé ou obligatoire	-	3	POLICY FORCED LABOR	139 - 140	-
GRI 410. Pratiques de sûreté	-	3	-	-	Les règles de reporting en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
GRI 411. Droits des peuples autochtones	-	10	-	-	Le Groupe COSUMAR n'est pas concerné par cet enjeu
GRI 412. Evaluation des droits de l'homme	-	10 & 16	ETHICAL TRADING INITIATIVE (ETI)	139 - 141	-
GRI 413. Communautés locales	II.4. Impact économique et social sur les populations des riverains ou locales et développement local	2 - 4 - 5 - 7 - 8 - 9 - 10	POLICY COMMUNITY INVOLVEMENT	64 - 78 - 84 - 126 à 135	-
	-	3, 8 & 11	EMPLOYEE ENGAGEMENT VOLUNTARY WORK	133	-
	-	1 & 11	DONATIONS TOTAL	116, 132, 228 & 240	-
	-	11	COMMUNITY LENDING AND INVESTMENTS	126 à 127	-



GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	LSEG	Pages	Omissions
GRI 414. Evaluation sociale des fournisseurs	-	12	HUMAN RIGHTS CONTRACTOR	119 - 120	-
GRI 415. Politiques publiques	-	16	-		COSUMAR n'intervient dans le champ politique
GRI 416. Santé et sécurité des consommateurs	-	3, 16 & 17	POLICY CUSTOMER HEALTH & SAFETY	92	-
	-	3 & 12	POLICY RESPONSIBLE MARKETING	93	-
	-	12	CUSTOMER SATISFACTION	41, 56, 62 à 63-68 à 69 - 85 - 93	-
	-	12	PRODUCT RESPONSIBILITY MONITORING	93	-
GRI 417. Commercialisation et étiquetage	-	12	-	93	-
GRI 418. Confidentialité des données des clients	-	12	POLICY CYBER SECURITY	177	-
	-	12	POLICY DATA PRIVACY	177	-



## Vérification indépendante du reporting ESG

Soucieuse de garantir la crédibilité de son reporting, **COSUMAR** a mandaté le cabinet **Certi-Trust**, un organisme de vérification tiers et indépendant, pour examiner son rapport **ESG 2024**.

Cette intervention externe vise à authentifier la précision, la pertinence et l'objectivité des informations communiquées, en les confrontant aux référentiels internationaux de reporting.

Les principaux axes de vérification ont porté sur La validation rigoureuse des indicateurs de performance ESG retenus :

- ▶ La vérification de la **conformité** du rapport aux standards du circulaire de **L'AMMC N°03/19** du 20/02/2019 et les modifications apportées sur le circulaire en 20/10/2020, **Global Reporting Initiative (GRI)** et les exigences de la bourse de Londres **London Stock Exchange Group (LSEG)** et aux meilleures pratiques sectorielles.
- ▶ L'examen approfondi du processus d'identification et de hiérarchisation des enjeux significatifs.





# État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2024

	E & Y et FIDAROC										DELOITTE									
	Montant/Année					Pourcentage/Année *					Montant/Année					Pourcentage/Année *				
	2024	2023	2022	2021	2020	2024	2023	2022	2021	2020	2024	2023	2022	2021	2020	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés</b>	<b>1 020 000,00</b>	<b>1 020 000,00</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>1 090 000,00</b>	<b>98%</b>	<b>99%</b>	<b>97%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>770 000,00</b>	<b>98,5%</b>	<b>99,4%</b>	<b>98%</b>	<b>98,8%</b>	<b>100%</b>				
<b>Emetteur</b>	420 000,00	420 000,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00	41%	41%	45%	45%	45%	490 000,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00	64%	64%	64%	64%	64%
<b>Filiales</b>	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	59%	59%	55%	55%	55%	280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	36%	36%	36%	36%	36%
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>	<b>22 938,87</b>	<b>9 568,00</b>	<b>37 548,50</b>	<b>4 556,65</b>	<b>1 234,92</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,1%</b>	<b>12 034,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>9 052,00</b>	<b>-</b>	<b>1,5%</b>	<b>0,6%</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,0%</b>
<b>Emetteur</b>	1 320,60	1 300,00	15 019,60	2 288,21	1 234,92	0%	0%	1%	0%	0%	7 014,00	3 000,00	7 000,00	5 020,00	-	1%	0%	1%	1%	0%
<b>Filiales</b>	21 618,27	8 268,00	22 528,90	2 268,44	-	2%	1%	2%	0%	0%	5 020,00	2 000,00	5 000,00	4 032,00	-	1%	0%	1%	1%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>1 042 938,87</b>	<b>1 029 568,00</b>	<b>1 127 548,50</b>	<b>1 094 556,65</b>	<b>1 091 234,92</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>782 034,00</b>	<b>775 000,00</b>	<b>782 000,00</b>	<b>779 052,00</b>	<b>770 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Autres prestations rendues	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
<b>Autres</b>	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 042 938,87</b>	<b>1 029 568,00</b>	<b>1 127 548,50</b>	<b>1 094 556,65</b>	<b>1 091 234,92</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>782 034,00</b>	<b>775 000,00</b>	<b>782 000,00</b>	<b>779 052,00</b>	<b>770 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée



COMPTES &  
RAPPORTS  
ANNUELS

# 4

**RAPPORT  
DE GESTION**



# Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire exercice 2024

## Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à vos statuts, pour vous présenter les résultats de l'exercice 2024 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

## 1 - Environnement de marché

L'évolution par segment de produit et des parts de marché s'établit comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2024		2023		Évolution	
	2024	%	2023	%	Absolu	%
Pains	296,4	23,9	298,4	24,7	-2,1	-0,7
Lingots –Morceaux	192,4	15,5	189,9	15,7	2,5	1,3
Granulés	751,7	60,6	721,2	59,6	30,5	4,2
<b>Total</b>	<b>1 240,4</b>	<b>100,0</b>	<b>1 209,5</b>	<b>100,0</b>	<b>31,0</b>	<b>2,6</b>

Le marché national a affiché une bonne performance en 2024, atteignant un volume de **1 240 Kt**, en hausse de **+2,6 %** par rapport à l'année précédente. Les granulés ont enregistré une augmentation de **+4,2 %**, tandis que le pain et les lingots-morceaux ont évolué respectivement de **-0,7 %** et **+1,3 %**.

La répartition des ventes entre Cosumar et ses filiales se présente ainsi :

(En milliers de tonnes)

	2024			2023		
	Cosumar	Filiales	Marché	Cosumar	Filiales	Marché
Pains	288,7	7,7	296,4	279,1	19,3	298,4
Lingots –Morceaux	192,4	-	192,4	189,9	-	189,9
Granulés	628,6	123,1	751,7	582,1	139,1	721,2
<b>Total</b>	<b>1 109,7</b>	<b>130,7</b>	<b>1 240,4</b>	<b>1 051,0</b>	<b>158,5</b>	<b>1 209,5</b>
<b>Part de marché (%)</b>	<b>89,5</b>	<b>10,5</b>	<b>100,0</b>	<b>86,9</b>	<b>13,1</b>	<b>100,0</b>

### - Pain :

Ce segment occupe **23,9%** du marché. Ses ventes enregistrent un retrait de **-0,7 mt** par rapport à la même période de l'exercice précédent.

### - Lingots – Morceaux :

Les ventes des lingots-morceaux s'élèvent à **192,4 mt** en 2024, enregistrant une progression de **+1,3%** entre les deux exercices.

### - Granulés :

Ce segment occupe **60,6%** du marché. Ses ventes marquent une évolution de **+4,2%**, avec une augmentation de la quote-part de Cosumar (**83,6%** en 2024, contre **80,7%** en 2023).

Cosumar a assuré l'approvisionnement de **89,5%** du marché national contre **86,9%** en 2023. Le reste a été assuré par les filiales sucrières du groupe Cosumar.

## 2 - Faits marquants

### 2.1 - Amont agricole

- Emblavement de **21 311 ha** de betterave contre **29 478 ha** l'année précédente ;
- Récolte de **5 060 ha** de canne contre **6 600 ha** l'année précédente ;
- Production de sucre blanc fin de campagne de **191 mt** contre **224 mt** en 2023 ;
- Revalorisation des prix des plantes sucrières moyennant un appui financier par l'État : **80 dh/t** pour la betterave et **70 dh/t** pour la canne.

### 2.2 - Financier

- L'EBE consolidé IFRS en 2024 ressort à **1 758 Mdh** contre **1 824 Mdh** en 2023 et le RNPG en 2024 à **850 Mdh** contre **1 009 Mdh** en 2023.

### 2.3 - Ressources humaines

La structure des effectifs permanents pour l'exercice 2024 se présente comme suit :

	2024	2023
Directeurs et cadres	193	213
Maîtrises	849	875
Employés	75	138
Ouvriers	11	22
<b>Total permanents</b>	<b>1 128</b>	<b>1 248</b>

L'effectif a enregistré une baisse de **120** personnes durant l'exercice 2024.

### 2.4 - Projets QSE

L'activité QSE a été marquée par les actions suivantes :

#### A) Sucrierie Doukkala

- Réussite de l'audit de renouvellement de la certification SMI QSEEn, avec l'intégration de l'activité de raffinage du sucre brut dans le périmètre de certification ;
- Réussite de l'audit de suivi de la **certification ISO 17.025** du laboratoire du centre de réception.

#### B) Sucrierie Zaïo

- Réussite de l'audit de renouvellement 2024 du SMI-QSE ;
- Réussite de l'audit de suivi d'accréditation des deux laboratoires de réception et de contrôle fabrication selon la norme **17.025 V2018**.

#### C) Suta

- Réussite de l'audit de renouvellement du système SMI intégré QSEEn ;
- Réussite de l'audit de renouvellement d'accréditation des laboratoires selon la norme **NM ISO/IEC 17025** ;
- Réussite de l'audit de conformité sociale selon la norme **NM 00.5.601**.

#### D) Sunabel

- Maintien des **certifications 17025, 9001, 14001, 45001 et 50001**.



## 2.5 - Investissements

Les investissements consolidés à fin décembre 2024 s'élèvent à 199,4 Mdh et se détaillent ainsi :

(En Mdh)

	2024	2023
Cosumar SA	154,1	84,4
Filiales	45,3	157,5
<b>Total</b>	<b>199,4</b>	<b>241,9</b>

Ces investissements concernent principalement :

- Le projet de raffinage à Sidi Bennour ;
- L'efficacité énergétique ;
- Les travaux de mise à niveau et de maintenance de l'outil industriel.

## 3 - Activité Cosumar

### 3.1 - Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires commercial s'établit à **9 643,1 Mdh**, enregistrant une hausse de **180,9 Mdh (+1,9%)** comparativement à fin décembre 2023, et s'explique comme suit :

(En Mdh)

	2024	2023	Évolution	
			Absolu	%
Ventes de sucre	9 428,0	9 159,0	269,0	2,9
Ventes de coproduits	-	-	-	-
- Mélasse	98,4	134,0	-35,6	-26,6
- Pellets, pulpe et divers	116,7	169,2	-52,5	-31,0
<b>Total</b>	<b>9 643,1</b>	<b>9 462,2</b>	<b>180,9</b>	<b>1,9</b>

Cette évolution du chiffre d'affaires est expliquée principalement par l'augmentation du volume des ventes locales.

La ventilation des ventes par segment de produits est comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2024	2023	Évolution	
			Absolu	%
Pain	288,7	279,1	9,6	3,4
Lingots -Morceaux	192,4	189,9	2,5	1,3
Granulés	1 281,7	1 175,0	106,7	9,1
<b>Total sucre</b>	<b>1 762,8</b>	<b>1 644,0</b>	<b>118,8</b>	<b>7,2</b>
Mélasse	51,9	56,4	-4,5	-8,0
Pellets & pulpes	55,5	60,5	-5,0	-8,3

Le volume des ventes de sucre total (local et export) s'établit à **1 762,8 mt**, enregistrant une hausse de **7,2% (+118,8 mt)** comparativement à fin décembre 2023 suite à l'augmentation du volume des ventes local et à l'export.

## 3.2 - Production

### 3.2.1 - Activité de raffinage

La production conditionnée de la raffinerie a évolué comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2024	2023	Évolution	
			Absolu	%
Pain	230,9	226,1	4,8	2,1
Lingots -Morceaux	192,0	192,1	-0,1	-
Granulés	1 089,7	1 011,4	78,3	7,7
<b>Total</b>	<b>1 512,7</b>	<b>1 429,6</b>	<b>83,1</b>	<b>5,8</b>

La production s'établit à **1 512,7 mt**, en augmentation de **+5,8%** comparée à 2023.

### 3.2.2 - Activité sucrerie de Doukkala

- Démarrage de l'activité raffinage du sucre brut à la sucrerie-raffinerie de Doukkala le 11 septembre 2024 ;
- Raffinage de **207,4 mt** de sucre brut ;
- Une année marquée par la sécheresse et la baisse de taux de remplissage des barrages ;
- Emblavement de **6 518 ha** de betterave contre **10 954 ha** l'année précédente ;
- Renforcement de l'agriculture de précision via l'utilisation des drones pour le diagnostic des parcelles et les traitements phytosanitaires ;
- Hausse du rendement à l'hectare de **4,8 points** par rapport à la campagne précédente.

Les données de la campagne betteravière 2024 se résument ainsi :

Sucrerie Sidi Bennour		2024	2023
Démarrage usine	(date)	02-juin	29-mai
Superficie récoltée	(mha)	6,5	11,0
Rendement	(t/ha)	63,9	59,1
Betterave traitée	(mt)	384,2	599,6
Richesse cossette	(%)	16,8	16,0
Taux d'extraction	(%)	80,7	82,1
Sucre extrait	(mt)	52,1	78,7
Mélasse commercialisable	(mt)	17,9	28,5
Pellets / Pulpes	(mt)	33,8	44,0

### 3.2.3 - Activité sucrerie de Zaio

L'activité de l'exercice 2024 a été marquée par les événements majeurs suivants :

- Emblavement de **2 416 ha** de betterave contre **1 782 ha** l'année précédente ;
- Renforcement de l'agriculture de précision via l'utilisation des drones pour le diagnostic des parcelles et les traitements phytosanitaires ;
- Hausse du rendement à l'hectare ainsi que de la richesse de betterave de **9,4 points** et **1,3 point** respectivement par rapport à la campagne précédente ;



Les données de la campagne betteravière 2024 se résument ainsi :

Sucrerie Zaio	2024	2023
Démarrage usine (date)	24-juin	20-juin
Superficie récoltée (mha)	2,4	1,8
Rendement (t/ha)	50	40,7
Betterave traitée (mt)	115,9	69,2
Richesse cossette (%)	18,5	17,2
Taux d'extraction (%)	85,7	74,1
Sucre extrait (mt)	18,3	8,8
Mélasses commercialisables (mt)	6,8	5,8
Pellets / Pulpes (mt)	9,1	5,1

#### 4 - Comptes Sociaux

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

(En Mdh)

	2024	2023
Chiffre d'affaires commercial	9 643,1	9 462,2
Résultat d'exploitation	1 405,6	1 398,0
Résultat financier	-24,1	77,5
Résultat non courant	43,9	169,7
Résultat avant impôts	1 425,4	1 645,2
Résultat net	937,6	1 136,9
Marge brute d'autofinancement	1 001,2	1 135,5
Investissements	154,1	84,4
Effectif	772,0	835,0

4.1 Le résultat d'exploitation s'établit à **1 405,6 Mdh** à fin décembre 2024, marquant une hausse de **7,6 Mdh (+0,54%)** par rapport à la même période de l'année précédente, grâce à l'augmentation du volume des ventes locales et l'amélioration des performances industrielles de la raffinerie de Casablanca.

4.2 Le résultat financier s'établit à **-24,1 Mdh**, en baisse de **101,6 Mdh** par rapport à la même période de l'exercice précédent expliquée principalement par le retrait des remontées des dividendes des filiales sucrières.

4.3 Le résultat non courant ressort à **43,9 Mdh** en baisse par rapport à 2023, expliqué principalement par la cession de la participation de Cosumar dans la société Durrah en 2023.

4.4 Par conséquent, le résultat net ressort à **937,6 Mdh**, en baisse de **199,3 Mdh (-17,5%)** par rapport aux réalisations de 2023.

4.5 Situation financière.

Les principaux indicateurs financiers se résument ainsi :

(En Mdh)

	2024	2023
Capitaux propres & assimilés	4 989,2	5 067,1
Fonds de roulement	1 655,7	1 661,0
Besoin en fonds de roulement	2 217,4	2 967,9
Endettement net	561,7	1 306,9

La situation financière à fin décembre 2024 est marquée par :

- Les capitaux propres et assimilés marquent une baisse de **78,0 Mdh** par rapport à fin 2023 ;
- Le fonds de roulement diminue de **5,3 Mdh** par rapport à l'exercice précédent ;
- Le besoin en fonds de roulement progresse positivement de **750,5 Mdh** par rapport à l'exercice précédent ;
- Par conséquent, l'endettement net ressort à **561,7 Mdh**.

#### 5 - Activité filiales :

##### 5.1 - Chiffre d'affaires

	Quantité (mt)		Valeur (Mdh)	
	2024	2023	2024	2023
Pain	7,7	19,3	40,8	103,1
Lingot - Morceau	-	-	-	-
Granulés	123,1	139,1	522,8	591,4
<b>Sucre blanc</b>	<b>130,7</b>	<b>158,5</b>	<b>563,6</b>	<b>694,5</b>
Mélasses	29,6	47,6	55,8	114,5
Pellet/Pulpe	68,0	100,9	38,0	55,5
Bagasse	14,4	13,5	3,4	3,2
Divers	-	-	95,5	110,6
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>756,3</b>	<b>978,3</b>

Le chiffre d'affaires des filiales atteint **756,3 Mdh** en 2024 enregistrant une baisse de **222,0 Mdh (-27,7%)** comparativement à 2023. Cette évolution émane principalement de la baisse du volume des ventes des produits finis et des coproduits par rapport à l'année précédente suite à une campagne agricole moins importante.

##### 5.2 - Amont agricole

		Canne		Betterave	
		2024	2023	2024	2023
Superficie récoltée	(mha)	5,1	6,6	12,4	16,7
Rendement	(t/ha)	71,4	61,0	49,5	46,7
Richesse Réception	(%)	12,6	12,2	18,0	17,6
Tonnage réceptionné	(mt)	361,2	402,5	612,5	781,7

Au niveau des périmètres canniers, le tonnage réceptionné affiche une baisse de **41,2 mt** suite principalement à la baisse des superficies récoltées de **1,5 mha** atténuée par l'augmentation du rendement à l'hectare de **10,4 points**.

S'agissant des périmètres betteraviers, le tonnage réceptionné affiche également une baisse de **169,2 mt**, expliquée par la diminution des superficies récoltées de **(-4,4 mha)** suite aux conditions climatiques défavorables.

##### 5.3 - Activité industrielle

		Canne		Betterave	
		2024	2023	2024	2023
Tonnage traité	(mt)	361,2	402,5	571,6	722,3
Richesse traitée	(%)	12,3	12,2	17,7	17,3
Extraction sucre blanc	(mt)	33,1	34,7	87,1	102,1
Taux d'extraction	(%)	74,6	70,7	86,2	81,7
Mélasses	(mt)	16,4	17,8	22,3	35,1
Pellet / Pulpe	(mt)	-	-	68,2	96,1

La production de sucre blanc en 2024 s'établit à **120,3 mt**, affichant ainsi une baisse de **16,5 mt** par rapport à l'année écoulée, suite principalement à la baisse des tonnages traités.



## 5.4 - Résultats sociaux agrégés filiales

(En Mdh)

	2024	2023	Évolution	
			Absolu	%
Chiffre d'affaires	756,3	978,3	-222,0	-22,7
Résultat d'exploitation	-39,7	-1,4	-38,3	NS
Résultat financier	-0,6	5,8	-6,3	NS
Résultat non courant	-4,9	-30,8	26,0	-84,2
Résultat net	-72,8	-33,8	-39,0	NS
Marge brute d'autofinancement	86,1	141,3	-55,1	-39,0
Investissements	45,3	157,5	-112,2	-71,2
Effectif permanent	356	413	-57	-14

5.4.1 Le résultat d'exploitation agrégé des filiales s'établit en 2024 à **-39,7 Mdh** en baisse de **38,3 Mdh** comparativement à 2023, expliquée principalement par le retrait de la production de sucre blanc suite à une campagne agricole moins importante et difficile, et par la baisse du volume des ventes des produits finis & co-produits.

5.4.2 Le résultat financier a connu une baisse de **6,3 Mdh** par rapport à 2023.

5.4.3 Le résultat non courant à fin 2024 enregistre une amélioration de **26,0 Mdh** par rapport à la même période en 2023.

## 6 - Activité Groupe

### 6.1 - Production

#### 6.1.1 - Extraction

		Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
		2024	2023	2024	2023	2024	2023
Superficie récoltée	(mha)	26,4	36,1	8,9	12,7	17,4	23,3
Rendement	(t/ha)	57,3	52,8	60,2	56,5	55,8	50,8
Tonnage traité	(mt)	1 432,9	1 793,5	500,1	668,7	932,8	1 124,8
Richesse traitée	(%)	16,2	15,7	17,2	16,1	15,6	15,5
<b>Extraction équivalent blanc</b>	<b>(mt)</b>	<b>190,7</b>	<b>224,3</b>	<b>70,4</b>	<b>87,5</b>	<b>120,3</b>	<b>136,8</b>
<b>Taux d'extraction</b>	<b>(%)</b>	<b>82,4</b>	<b>79,6</b>	<b>82,0</b>	<b>81,2</b>	<b>82,7</b>	<b>78,6</b>
Mélasses	(mt)	63,4	87,1	24,7	34,3	38,7	52,9
Pellet/pulpe	(mt)	111,0	145,1	42,9	49,0	68,2	96,1

Les conditions climatiques défavorables caractérisées par un stress hydrique aigu ont impacté les superficies emblavées, ainsi la production de sucre blanc s'établit à **190,7 mt**, en diminution de **33,6 mt** par rapport la campagne précédente 2023.

#### 6.1.2 - Raffinage

		Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
		2024	2023	2024	2023	2024	2023
Raffinage (mt)		1 851,5	1 547,1	1 805,3	1 511,2	46,3	35,9

Le niveau de la production de l'activité raffinage est en augmentation de **+19,7%** par rapport à l'année précédente grâce à l'activation de la capacité de raffinage à Sidi Bennour.

## 6.2 - Comptes consolidés

(En Mdh)

	2024	2023	Évolution	
			Absolu	%
Chiffre d'affaires	10 238,6	10 233,1	5,5	0,1
<b>EBE</b>	<b>1 757,6</b>	<b>1 823,7</b>	<b>-66,1</b>	<b>-3,6</b>
Résultat d'exploitation courant	1 340,8	1 374,7	-34,0	-2,5
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-8,2	211,9	-220,1	NS
Résultat des activités opérationnelles	1 332,6	1 586,6	-254,0	-16,0
Résultat financier	-8,8	-61,8	52,9	NS
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>850,3</b>	<b>1 009,2</b>	<b>-158,9</b>	<b>-15,7</b>
Résultat net	850,3	1 009,2	-158,9	-15,7
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>850,4</b>	<b>1 009,2</b>	<b>-158,8</b>	<b>-15,7</b>
Capacité d'autofinancement opérationnelle	1 704,2	2 314,3	-610,0	-26,4
Investissements	-199,4	-241,9	42,6	-17,6
Effectif fin de période	1 128	1 248	-120,0	-9,6

6.2.1 Le chiffre d'affaires consolidé pour 2024 s'élève à **10 238,6 Mdh**, enregistrant une légère augmentation de **+0,1%** par rapport à la même période de l'année précédente. Expliquée principalement par l'augmentation du volume des ventes local.

6.2.2 Le résultat d'exploitation courant à fin 2024 atteint **1 340,8 Mdh**, en diminution de **-34,0 Mdh** par rapport à fin 2023.

6.2.3 Les autres produits et charges d'exploitation non courants s'élèvent à **-8,8 Mdh**, enregistrant une baisse de **220,9 Mdh** par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par la comptabilisation en 2023 de la plus-value liée à la cession des participations de Cosumar dans la raffinerie Durrah.

6.2.4 Le résultat des activités opérationnelles s'établit à **1 332,6 Mdh** contre **1 586,6 Mdh** à fin 2023, enregistrant ainsi une baisse de **254,0 Mdh** ;

6.2.5 Le résultat financier marque une augmentation de **52,9 Mdh** par rapport aux réalisations de 2023 ;

6.2.6 En conséquence, le résultat net part du groupe ressort à **850,4 Mdh** contre **1 009,7 Mdh** en 2023.

6.2.7 Situation financière.

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

(En Mdh)

	2024	2023	Évolution	
			Absolu	%
Capitaux propres	5 885,6	5 992,3	-106,6	-1,8
Capitaux propres - part du Groupe	5 878,5	5 985,1	-106,6	-1,8
BFR opérationnel	2 878,4	3 776,7	-898,3	-23,8
Endettement net	556,3	1 457,9	-901,6	-61,8

La situation financière est marquée à fin 2024 par :

- Les capitaux propres consolidés en 2024 atteignent **5 885,6 Mdh**, en baisse de **106,6 Mdh** ;
- Le besoin en fonds de roulement s'allège de **898,3 Mdh** en 2024 par rapport à 2023 suite à l'amélioration de l'encours de la caisse de compensation ;
- L'endettement net ressort à **556,3 Mdh**, contre **1 457,9 Mdh** en 2023.



Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2024 se répartissent comme suit :

		(A)	(B)	MONTANT DES DETTES ÉCHUES			
		MONTANT DES DETTES FOURNISSEURS À LA CLÔTURE A=B+C+D+E+F	MONTANT DES DETTES NON ÉCHUES	(C)	(D)	(E)	(F)
				DETTES ÉCHUES DE MOINS DE 30 JOURS	DETTES ÉCHUES ENTRE 31 ET 60 JOURS	DETTES ÉCHUES ENTRE 61 ET 90 JOURS	DETTES ÉCHUES DE PLUS 90 JOURS
Date de clôture exercice N-1	44111000	39 603 882,45	18 938 587,07	590 541,13	156 814,45	1 057 032,10	18 860 907,70
	44113000	10 047 440,34	5 287 774,49	-	-	-	4 759 665,85
	44114000	103 093 188,36	103 093 188,36	-	-	-	-
	44116000	133 623,48	133 623,48	-	-	-	-
	44171000	220 948 617,39	119 211 682,48	-	-	-	101 736 934,91
	44178000	6 756 358,63	6 756 358,63	-	-	-	-
	44179000	5 209 648,24	5 209 648,24	-	-	-	-
	44179999	27 462 186,26	18 924 272,95	-	-	-	8 537 913,31
Date de clôture exercice N	44819999	2 610 644,16	-	-	-	-	2 610 644,16
	44111000	73 151 552,66	39 712 956,07	28 775 734,88	1 043 477,13	6 721,76	3 612 662,82
	44113000	22 416 092,07	12 705 253,33	8 683 948,13	1 026 890,61	-	-
	44114000	488 977 899,47	488 977 899,47	-	-	-	-
	44116000	103 899,84	103 899,84	-	-	-	-
	44171000	179 522 261,18	77 798 499,68	-	982 569,76	174 226,92	100 566 964,82
	44178000	33 466 582,47	33 466 582,47	-	-	-	-
	44179000	6 368 914,82	6 368 914,82	-	-	-	-
44179999	20 101 303,64	5 780 955,26	-	454 705,00	-	13 865 643,38	
44819999	2 610 644,16	-	-	-	-	2 610 644,16	

## 7 - Conventions visées à l'article 57 de la Loi sur les Sociétés Anonymes

Nous vous présentons, ci-joint, le tableau récapitulatif des conventions visées à l'article 57 de la loi sur les sociétés anonymes au cours de l'exercice 2024.

SOCIÉTÉ	OBJET DE LA CONVENTION	MODALITÉS / MÉTHODE DE CALCUL / DÉLAI DE PAIEMENT	FLUX RÉSULTATS 2024		SOLDE BILAN 2024 - RESTE À PAYER/À ENCAISSER	
			Charges	Produits	Reste à payer	Reste à encaisser
SUNABEL	Rémunération de gestion	0,425% C.A HT sans subvention	-	1 640 382,92	-	328 228,08
SUNABEL	Prestation Commerciale	40DH/HT/T	-	2 935 717,79	-	655 922,63
SURAC	Rémunération de gestion	0,425% C.A HT sans subvention	-	907 228,10	-	199 313,98
SURAC	Prestation Commerciale	40DH/HT/T	-	1 310 701,20	-	245 241,60
SUTA	Rémunération de gestion	0,425% C.A HT sans subvention	-	694 938,52	-	108 247,17
SUTA	Prestation	40DH/HT/T	-	982 821,52	-	135 827,92
SUCRUNION	Rémunération de gestion	0,85% C.A HT	-	581 821,77	-	157 794,24
SUCRUNION	Prestation Commerciale	35DH/HT/T	-	272 943,90	-	73 639,13
GREEN TECH	Location des machines - 11 machines	11 machines	-	345 937,73	-	345 937,73
WILMACO	Intérêt sur Compte Courant	6,75% - 6,50% - 6,25%	-	4 258 625,00	-	3 183 687,50
SUCRUNION	Intérêt sur Compte Courant	5,00%	-	5 277,78	-	-
SUNABEL	Intérêt sur Compte Courant	5,00%	-	91 666,67	-	-
SUTA	Intérêt sur Compte Courant	Charge : 2,50% - Produit : 5,00%	371 551,73	169 072,78	77 299,44	-
SURAC	Intérêt sur Compte Courant	Charge : 2,50% - Produit : 5,00%	241 699,79	44 305,56	107 746,53	-
SUNABEL	Prestation de Raffinage du sucre - 9 294,240 T	50Kg : 9 294,240 • 600DH/HT/T	5 587 697,09	-	-	-
SUNABEL	Prestation de Conditionnement de sucre - 37 051,459 T	1Kg : 3 691,498 • 321DH/HT/T 2Kg : 33 359,961 • 267DH/HT/T	10 112 264,61	-	2 810 799,97	-
SURAC	Prestation de Conditionnement de sucre - 28 754,120 T	1Kg : 1 390,020 • 321DH/HT/T 2Kg : 17 515,600 • 267DH/HT/T 1Kg : 570,000 • 821DH/HT/T 2Kg : 7 493,800 • 767DH/HT/T 50Kg : 1 784,700 • 100DH/HT/T	11 540 080,31	-	2 135 132,95	-
SURAC	Prestation de Raffinage du sucre - 28 931,720 T	50Kg : 28 931,720 • 600DH/HT/T	17 393 750,06	-	-	-
SUTA	Prestation de Conditionnement de sucre - 55 066,830 T	1Kg : 8 484,210 • 321DH/HT/T 2Kg : 15 104,328 • 267DH/HT/T 50Kg : 2 750,500 • 100DH/HT/T Pain : 28 727,792 • 700DH/HT/T	27 195 072,97	-	4 655 729,37	-
SUCRUNION	Prestation de Conditionnement de sucre	25Kg : 2 656,000 • 1 011 DH/HT/T	2 690 586,43	-	431 547,37	-
SUCRUNION	Prestation de Conditionnement de sucre	2Kg : 195,936 • 376 DH/HT/T	73 819,28	-	-	-
WILMACO	Eaux traitées	*Eau Osmosée : Qté : 1 171,00 m <sup>3</sup> • 31,14 DH/m <sup>3</sup> /HT *Eau Minéralisée : Qté : 3 364,00 m <sup>3</sup> • 40,03 DH/m <sup>3</sup> /HT	-	171 125,86	-	171 125,86
WILMACO	Électricité	KWh	-	1 868 953,55	-	1 169 471,99



## 8 - Perspectives

- Les opérations de plantation de canne et de semis de betterave se sont déroulées dans de bonnes conditions avec la réalisation d'un programme permettant d'augmenter la production nationale en sucre par rapport à la campagne précédente.

- La mise en service de la raffinerie de Sidi Bennour renforce la capacité de production du Groupe qui a atteint **2,5 millions** de tonnes et présente des ambitions de croissance solide sur le marché international.

Vos Commissaires aux comptes feront dans leur rapport l'analyse des comptes et du bilan.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de **937 554 578,11 dirhams** dont nous vous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice net comptable	<b>937 554 578,11 DH</b>
Report à nouveau sur exercices antérieurs (+)	<b>194 245 137,05 DH</b>
	-----
Solde	<b>1 131 799 715,16 DH</b>
Dividende (-)	<b>944 871 430,00 DH</b>
	-----
Solde	<b>186 928 285,16 DH</b>

que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Le dividende total à distribuer s'élèverait à **944 871 430 DH**, soit **10 DH** par action.

Nous vous proposons de fixer sa date de mise en paiement à compter du 31 juillet 2025 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous donnons maintenant lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, établi par vos Commissaires aux comptes.

Nous vous proposons, au titre de l'exercice 2025, de fixer à **4 350 000 de DH** le montant brut des jetons de présence alloués aux administrateurs. Le Conseil d'administration fixera les proportions de leur distribution.

Nous vous proposons de donner quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'administrateur à M. Khalid Cheddadi.

Nous vous informons que les mandats d'administrateurs de M. Hicham Belmrah, M. Serge Varsano, Mme Abla Kerdoudi Kolali, la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite « CIMR », la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances « MAMDA », Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR » et Wafa Assurance viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Nous vous proposons de les renouveler pour une période statutaire de six (6) années.

Nous vous proposons de nommer, M. Badre Kanouni en qualité d'Administrateur indépendant pour une période statutaire de six années.

En application des dispositions de l'article 142 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, nous vous présentons ci-après la liste des mandats, fonctions et emplois des membres de notre conseil d'administration dans d'autres sociétés, au cours de l'exercice 2024.

## M. Hicham BELMRAH

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
MAMDA	Président Directeur Général
MCMA	Président Directeur Général
MUTUELLE ATTAMINE CHAABI	Président du Directoire
MAMDA RE	Administrateur Directeur Général
AKWA AFRICA	Administrateur
RYAD RESORT DEVELOPPEMENT	Président du Conseil d'Administration
OLEA CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
ODYSSEY INTERNATIONAL	Membre du Conseil de Gouvernance
MCR	Vice-Président du Conseil d'Administration
SUNABEL	Président du Conseil d'Administration
SURAC	Président du Conseil d'Administration
SUTA	Président du Conseil d'Administration
SUCRUNION	Président du Conseil d'Administration
WILMACO	Administrateur
LESIEUR CRISTAL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
AL MADA	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
BCP	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
CAM	Représentant Permanent de la MAMDA, Membre du Conseil de Surveillance
MAGHREBAIL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
RISMA	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
SOMED	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
NSI	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
UIR	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
CAT	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
AL MADA VENTURE CAP	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
OPCI EDUCAPITAL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
OPCI CDV PATRIMOINE	Administrateur
MAMDA IT	Administrateur
MASSIMISSA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
CDV PROMOTION	Administrateur
Fondation ACADOMIA	Administrateur



### M. Hassan BOULAKNADAL

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFMA	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
AL MADA HOLDING	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
A6 IMMOBILIER	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
BANQUE CENTRALE POPULAIRE	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
BRASSERIES DU MAROC	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
CFG BANK	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
EQDOM	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
LAFARGE HOLCIM MAROC	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
RISMA	Représentant permanent du Membre du conseil de surveillance CIMR
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
SOMED	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
Am Invest Morocco	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
SAPINO	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
CENTURIS	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
CDV PATRIMOINE	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
CDV PROMOTION	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
LESIEUR CRISTAL	Administrateur / PCA
RAMICAL	Administrateur / PDG
AKILAM	Administrateur / PDG
LARBEL	Gérant
CIMR FONCIA	Gérant
AL MADA VENTURE CAP	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
COMPAGNIE MINIÈRE DE TOUISSIT	Administrateur / PCA
H Partners	Membre du conseil de surveillance
OPCI AVENIR PATRIMOINE SÉCURITÉ	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
OPCI CIMR PATRIMOINE	Représentant permanent du PCA CIMR
OPCI CIMR INVEST IMMO	Représentant permanent du PCA CIMR
OPCI CIMR IMMO PREMIUM	Représentant permanent du PCA CIMR

### M. Serge VARSANO

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
SUCRES ET DENRÉES	Président du Directoire
SUCDEN AMERICAS CORPORATION	Administrateur
SUCDEN ARMATEURS	Président
CARIBMOLASSES FRANCE	Administrateur
VARSAÑO	Gérant
COSAN	Administrateur

### Mme. Naima SAIGH

Aucun mandat

### Mme. Abla KERDOUDI KOLALI

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
SUCRES ET DENRÉES	Directeur Financement et Investissement
SUCDEN MAROC	Présidente

### Wafa Assurance représentée M. Boubker JAI

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
Wafa ASSURANCE	Président Directeur Général
Wafa REAL ESTATE INVESTMENT	Président Directeur Général
Wafa REAL ESTATE MANAGEMENT	Président Directeur Général
Wafa ASSURANCE IMMO INVEST	Président Directeur Général
Wafa ASSURANCE MOVIE THEATER COMPANY	Président Directeur Général
CDV PROMOTION	Président Directeur Général
PANORAMA	Président Directeur Général
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISE)	Représentant Permanent Wafa Assurance Administrateur
Wafa IMA ASSISTANCE	Président du Conseil d'administration
OPCI CDV PATRIMOINE	Président du Conseil d'administration
Wafa ASSURANCE VIE SÉNÉGAL	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa ASSURANCE SÉNÉGAL	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa ASSURANCE VIE CAMEROUN	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa ASSURANCE VIE CÔTE D'IVOIRE	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa ASSURANCE CÔTE D'IVOIRE SA	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa LIFE INSURANCE EGYPT	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
OPCI EDUCAPITAL SPI	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
AL MADA VENTURES	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur intuitu personae et représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Représentant Permanent de Wafa Assurance membre du Conseil de Surveillance
MARSA MAROC	Représentant Permanent de Wafa Assurance membre du Conseil de Surveillance
SUTA	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
SUCRUNION	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
AKWA AFRICA	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
LESIEUR CRISTAL	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
CIMR	Administrateur intuitu personae
ATTIJARI BANK TUNISIE	Administrateur intuitu personae
CBAO	Administrateur intuitu personae
SIB	Administrateur intuitu personae
SCB	Administrateur intuitu personae
ATTIJARI BANK EUROPE	Administrateur intuitu personae
Wafa TAKAFUL	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
SOCIÉTÉ DE SELS DE MOHAMMADIA	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur



### M. Mohammed Hicham **CHEBIHI HASSANI**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
LA COMPAGNIE FINANCIÈRE HOLDING ATLAS	Directeur Général Représentant de l'Administrateur Sefin Holding
ATLAS CAPITAL FINANCE	Représentant de l'Administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS CAPITAL MANAGEMENT	Représentant de l'Administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS PORTOFOLIO MANAGEMENT	Représentant de l'administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS CAPITAL REAL ESTATE MANAGEMENT	Président
JARDIN DE SAFI	Président Directeur Général
ORDRES LUXURY LIVING	Président

### MAMDA représentée par M. Larbi **LAHLOU**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
BCP	Administrateur
RESORT CO	Administrateur
OLEA CAPITAL	Administrateur
AHLIF	Membre du Conseil
MSF	Administrateur
AM INVEST	Administrateur
UPLINE VENTURE	Administrateur
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
AMLAK DEV	Administrateur
AC1	Administrateur
3P FUND	Membre du Conseil de Surveillance
UPLINE INVEST FUND	Administrateur
CAP MEZZANINE	Administrateur

### RCAR représenté par M. Mohamed Ali **BENSOUDA**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
CDG	Directeur Général de la Branche Epargne Prévoyance
SOCIÉTÉ CENTRALE DE REASSURANCE	Administrateur, Président du Comité de Nomination & de Rémunération (CNR) et Président du Comité d'Audit et des Risques
CIH BANK	Administrateur
UIR	Administrateur représentant Prev Invest ; Membre du Comité de Nomination, de Rémunération & de Gouvernance ; Membre du Comité Stratégie & Investissement ; Président du Comité Investissement Groupe.
DXC TECHNOLOGY	Administrateur et président du Comité de Nomination & de Rémunération.
FUIR	Administrateur
PREV INVEST	Président
FONDATION CDG	Administrateur et Président du Comité Budget
FONDATION AHLI	Administrateur

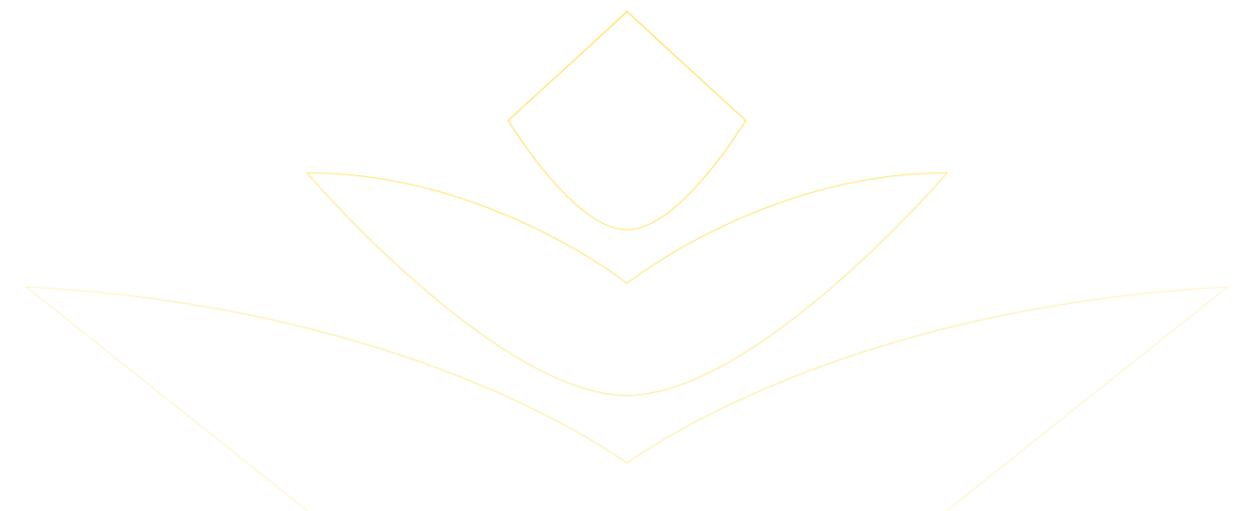
### CIMR, représentée par M. Mohamed **ABOUMEJD**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
CIMENTS DU MAROC	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
IMC	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
TANGER MED ZONE	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
AKWA AFRICA	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
IMMORENTE	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
RAMICAL	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
COMPAGNIE MINIÈRE DE TOUISSIT	Représentant permanent de l'Administrateur CIMR
WARAK PRESS	Administrateur
SAPRESS	Administrateur

Les résolutions que nous vous soumettons sont conformes à nos propositions et nous vous invitons à les approuver.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**COMPTES  
SOCIAUX**



# Comptes sociaux

## BILAN ACTIF

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Immobilisations en non-valeur (A)</b>	<b>125 722 039,22</b>	<b>110 348 453,29</b>	<b>15 373 585,93</b>	<b>40 517 993,78</b>
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	125 722 039,22	110 348 453,29	15 373 585,93	40 517 993,78
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles (B)</b>	<b>86 085 301,06</b>	<b>45 330 419,53</b>	<b>40 754 881,53</b>	<b>46 446 488,25</b>
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	55 365 446,88	42 553 986,53	12 811 460,35	18 503 067,07
Fonds commercial	30 622 333,78	2 776 433,00	27 845 900,78	27 845 900,78
Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	97 520,40	97 520,40
<b>Immobilisations corporelles (C)</b>	<b>6 642 679 153,78</b>	<b>4 976 568 888,92</b>	<b>1 666 110 264,86</b>	<b>1 707 978 657,49</b>
Terrains	616 976 277,89	1 622 610,20	615 353 667,69	615 596 746,29
Constructions	859 005 253,91	579 073 576,55	279 931 677,36	306 639 423,00
Installations techniques, matériel et outillage	4 610 652 210,22	4 076 074 959,18	534 577 251,04	591 499 515,17
Matériel de transport	36 605 068,11	34 434 674,27	2 170 393,84	3 118 988,35
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	383 813 244,52	285 363 068,72	98 450 175,80	84 365 484,75
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	135 627 099,13	-	135 627 099,13	106 758 499,93
<b>Immobilisations financières (D)</b>	<b>1 612 511 055,46</b>	<b>1 250 090,99</b>	<b>1 611 260 964,47</b>	<b>1 611 224 685,99</b>
Prêts immobilisés	6 179 872,21	1 250 090,99	4 929 781,22	5 043 802,74
Autres créances financières	2 121 731,66	-	2 121 731,66	1 971 431,66
Titres de participation	1 604 209 451,59	-	1 604 209 451,59	1 604 209 451,59
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
<b>Écarts de conversion - Actif (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>8 466 997 549,52</b>	<b>5 133 497 852,73</b>	<b>3 333 499 696,79</b>	<b>3 406 167 825,51</b>
<b>Stocks (F)</b>	<b>2 689 371 592,20</b>	<b>24 847 296,52</b>	<b>2 664 524 295,68</b>	<b>2 324 560 201,82</b>
Marchandises	-	-	-	-
Matières et fournitures consommables	1 061 128 668,69	24 847 296,52	1 036 281 372,17	1 623 251 947,96
Produits en cours	820 411 910,49	-	820 411 910,49	380 940 757,97
Produits intermédiaires et produits résiduels	15 307 526,57	-	15 307 526,57	5 536 049,88
Produits finis	792 523 486,45	-	792 523 486,45	314 831 446,01
<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>	<b>3 901 994 921,50</b>	<b>44 464 867,87</b>	<b>3 857 530 053,63</b>	<b>5 417 814 815,57</b>
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	184 508 995,45	30 964 242,11	153 544 753,34	106 270 881,48
Clients et comptes rattachés	1 165 591 549,73	13 500 625,76	1 152 090 923,97	908 580 091,68
Personnel	1 639 700,98	-	1 639 700,98	1 954 244,55
État	2 241 102 655,00	-	2 241 102 655,00	4 116 745 339,26
Comptes d'associés	63 000 000,00	-	63 000 000,00	63 000 000,00
Autres débiteurs	234 610 445,45	-	234 610 445,45	213 671 386,82
Comptes de régularisation - Actif	11 541 574,89	-	11 541 574,89	7 592 871,78
<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Écarts de conversion - Actif (I) (Éléments circulants)</b>	<b>7 671 657,83</b>	<b>-</b>	<b>7 671 657,83</b>	<b>16 094 215,01</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>6 599 038 171,53</b>	<b>69 312 164,39</b>	<b>6 529 726 007,14</b>	<b>7 758 469 232,40</b>
<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>355 297 258,53</b>	<b>-</b>	<b>355 297 258,53</b>	<b>744 429 989,88</b>
Chèques et valeurs à encaisser	238 483 415,94	-	238 483 415,94	38 441 935,42
Banques, T.G et C.C.P	115 460 166,65	-	115 460 166,65	704 130 459,81
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	1 353 675,94	-	1 353 675,94	1 857 594,65
<b>TOTAL III</b>	<b>355 297 258,53</b>	<b>-</b>	<b>355 297 258,53</b>	<b>744 429 989,88</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>15 421 332 979,58</b>	<b>5 202 810 017,12</b>	<b>10 218 522 962,46</b>	<b>11 909 067 047,79</b>

## BILAN PASSIF

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 684 807 359,45</b>	<b>4 692 124 211,34</b>
Capital social ou personnel (1)	944 871 430,00	944 871 430,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé	944 871 430,00	944 871 430,00
dont versé	944 871 430,00	944 871 430,00
Primes d'émission, de fusion et d'apport	175 981 922,22	175 981 922,22
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	94 487 143,00	94 487 143,00
Autres réserves	2 337 667 149,07	2 337 667 149,07
Report à nouveau (2)	194 245 137,05	2 229 743,84
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	937 554 578,11	1 136 886 823,21
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>4 684 807 359,45</b>	<b>4 692 124 211,34</b>
<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>	<b>304 347 200,52</b>	<b>374 998 579,16</b>
Subventions d'investissement	544 996,54	1 381 659,54
Provisions réglementées	303 802 203,98	373 616 919,62
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	-	-
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
<b>Écarts de conversion - Passif (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>4 989 154 559,97</b>	<b>5 067 122 790,50</b>
<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>4 275 305 503,71</b>	<b>4 731 832 448,52</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 945 773 455,84	4 217 862 497,54
Clients créditeurs, avances et acomptes	30 268 753,86	19 712 374,36
Personnel	13 362 249,65	9 078 700,26
Organismes sociaux	12 823 575,91	15 282 413,29
État	37 816 696,28	182 804 935,89
Comptes d'associés	128 251 892,00	85 186 634,00
Autres créanciers	8 717 662,46	9 516 680,15
Comptes de régularisation - Passif	98 291 217,71	192 388 213,03
<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>23 534 320,28</b>	<b>57 159 277,46</b>
<b>Écarts de conversion - Passif (Éléments circulants) (H)</b>	<b>13 356 863,02</b>	<b>1 580 933,41</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>4 312 196 687,01</b>	<b>4 790 572 659,39</b>
<b>TRÉSORERIE PASSIF</b>	<b>917 171 715,48</b>	<b>2 051 371 597,90</b>
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	600 000 000,00	1 740 000 000,00
Banques de régularisation	317 171 715,48	311 371 597,90
<b>TOTAL III</b>	<b>917 171 715,48</b>	<b>2 051 371 597,90</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>10 218 522 962,46</b>	<b>11 909 067 047,79</b>

(1) Capital personnel débiteur  
(2) Bénéfice (+), déficitaire (-)



## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3= 1 + 2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (4)
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	(1)	(2)		
<b>I Produits d'exploitation</b>	<b>14 311 625 220,56</b>	<b>54 793,95</b>	<b>14 311 680 014,51</b>	<b>12 724 963 282,40</b>
Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-	-
Ventes de biens et services produits	9 643 057 509,29	54 793,95	9 643 112 303,24	9 462 216 869,73
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 643 057 509,29</b>	<b>54 793,95</b>	<b>9 643 112 303,24</b>	<b>9 462 216 869,73</b>
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	926 370 658,16	-	926 370 658,16	-82 367 022,38
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	3 704 143 374,48	-	3 704 143 374,48	3 303 330 556,25
Autres produits d'exploitation	12 813 009,86	-	12 813 009,86	12 666 539,91
Reprises d'exploitation : transferts de charges	25 240 668,77	-	25 240 668,77	29 116 338,89
<b>TOTAL I</b>	<b>14 311 625 220,56</b>	<b>54 793,95</b>	<b>14 311 680 014,51</b>	<b>12 724 963 282,40</b>
<b>II Charges d'exploitation</b>	<b>13 013 295 051,44</b>	<b>-107 203 580,67</b>	<b>12 906 091 470,77</b>	<b>11 326 972 391,55</b>
Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
Achats consommés (2) de matières et fournitures	11 897 166 846,01	-34 965 992,07	11 862 200 853,94	10 211 541 408,07
Autres charges externes	505 503 272,49	-72 253 329,93	433 249 942,56	483 107 887,75
Impôts et taxes	16 028 844,00	-	16 028 844,00	16 642 109,18
Charges de personnel	369 424 656,70	15 741,33	369 440 398,03	368 690 532,85
Autres charges d'exploitation	3 750 000,01	-	3 750 000,01	2 098 999,96
Dotations d'exploitation	221 421 432,23	-	221 421 432,23	244 891 453,74
<b>TOTAL II</b>	<b>13 013 295 051,44</b>	<b>-107 203 580,67</b>	<b>12 906 091 470,77</b>	<b>11 326 972 391,55</b>
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 298 330 169,12</b>	<b>107 258 374,62</b>	<b>1 405 588 543,74</b>	<b>1 397 990 890,85</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>24 888 968,46</b>	<b>-</b>	<b>24 888 968,46</b>	<b>173 432 832,56</b>
Produits des titres de participation et autres titres financiers	430 199,00	-	430 199,00	121 619 225,00
Gains de change	475 385,37	-	475 385,37	20 327 748,04
Intérêts et autres produits financiers	7 889 168,26	-	7 889 168,26	8 825 957,99
Reprises financières : transferts de charges	16 094 215,83	-	16 094 215,83	22 659 901,53
<b>TOTAL IV</b>	<b>24 888 968,46</b>	<b>-</b>	<b>24 888 968,46</b>	<b>173 432 832,56</b>
<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>48 989 832,61</b>	<b>-</b>	<b>48 989 832,61</b>	<b>95 963 415,86</b>
Charges d'intérêts	40 107 296,39	-	40 107 296,39	57 955 334,52
Pertes de change	1 210 878,39	-	1 210 878,39	21 913 866,33
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	7 671 657,83	-	7 671 657,83	16 094 215,01
<b>TOTAL V</b>	<b>48 989 832,61</b>	<b>-</b>	<b>48 989 832,61</b>	<b>95 963 415,86</b>
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>-24 100 864,15</b>	<b>-</b>	<b>-24 100 864,15</b>	<b>77 469 416,70</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)</b>	<b>1 274 229 304,97</b>	<b>107 258 374,62</b>	<b>1 381 487 679,59</b>	<b>1 475 460 307,55</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>219 159 433,72</b>	<b>113 068,14</b>	<b>219 272 501,86</b>	<b>795 470 880,72</b>
Produits des cessions d'immobilisations	86 208 140,00	-	86 208 140,00	638 724 772,97
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	836 663,00	-	836 663,00	836 663,00
Autres produits non courants	13 489 821,50	113 068,14	13 602 889,64	26 260 532,52
Reprises non courantes : transferts de charges	118 624 809,22	-	118 624 809,22	129 648 912,23
<b>TOTAL VIII</b>	<b>219 159 433,72</b>	<b>113 068,14</b>	<b>219 272 501,86</b>	<b>795 470 880,72</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	<b>175 330 664,34</b>	<b>-</b>	<b>175 330 664,34</b>	<b>625 770 691,06</b>
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	10 000,00	-	10 000,00	447 449 211,54
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	126 712 970,76	-	126 712 970,76	101 853 164,81
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	48 607 693,58	-	48 607 693,58	76 468 314,71
<b>TOTAL IX</b>	<b>175 330 664,34</b>	<b>-</b>	<b>175 330 664,34</b>	<b>625 770 691,06</b>
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>	<b>43 828 769,38</b>	<b>113 068,14</b>	<b>43 941 837,52</b>	<b>169 700 189,66</b>
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)</b>	<b>1 318 058 074,35</b>	<b>107 371 442,76</b>	<b>1 425 429 517,11</b>	<b>1 645 160 497,21</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>487 874 939,00</b>	<b>-</b>	<b>487 874 939,00</b>	<b>508 273 674,00</b>
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)</b>	<b>830 183 135,35</b>	<b>107 371 442,76</b>	<b>937 554 578,11</b>	<b>1 136 886 823,21</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>	<b>14 555 673 622,74</b>	<b>167 862,09</b>	<b>14 555 841 484,83</b>	<b>13 693 866 995,68</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>	<b>13 725 490 487,39</b>	<b>-107 203 580,67</b>	<b>13 618 286 906,72</b>	<b>12 556 980 172,47</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET (XIV-XV)</b>	<b>830 183 135,35</b>	<b>107 371 442,76</b>	<b>937 554 578,11</b>	<b>1 136 886 823,21</b>

(1) Variation de stock : stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-).  
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

I Synthèse des masses du bilan				
MASSES	EXERCICE (A)	EXERCICE PRÉCÉDENT (B)	Variation (a-b)	
			Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent	4 989 154 559,97	5 067 122 790,50	77 968 230,53	-
2 Actif immobilisé	3 333 499 696,79	3 406 167 825,51	-	72 668 128,72
<b>3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2)</b>	<b>(A) 1 655 654 863,18</b>	<b>1 660 954 964,99</b>	<b>5 300 101,81</b>	<b>-</b>
4 Actif circulant	6 529 726 007,14	7 758 469 232,40	-	1 228 743 225,26
5 Passif circulant	4 312 196 687,01	4 790 572 659,39	478 375 972,38	-
<b>6 = Besoins de financement global (4-5)</b>	<b>(B) 2 217 529 320,13</b>	<b>2 967 896 573,01</b>	<b>-</b>	<b>750 367 252,88</b>
<b>7 = Trésorerie nette (Actif-Passif) (A-B)</b>	<b>-561 874 456,95</b>	<b>-1 306 941 608,02</b>	<b>745 067 151,07</b>	<b>-</b>

II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>		-	-	-	-
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(A)</b>	-	<b>56 304 173,04</b>	-	<b>474 114 561,70</b>
Capacité d'autofinancement		-	1 001 175 603,04	-	1 135 524 562,70
- Distribution de bénéfices		-	944 871 430,00	-	661 410 001,00
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>(B)</b>	-	<b>86 208 140,00</b>	-	<b>640 409 820,13</b>
Cession d'immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles		-	86 208 140,00	-	-
Cession d'immobilisations financières		-	-	-	638 724 772,97
Récupération sur créances immobilisées		-	-	-	-
Récupération sur prêts immobilisés		-	-	-	1 685 047,16
<b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS</b>	<b>(C)</b>	-	-	-	-
Augmentations de capital, apports		-	-	-	-
Subventions d'investissement		-	-	-	-
Provision durable		-	-	-	-
<b>AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (Nettes de primes de remboursement)</b>	<b>(D)</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL I. DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		-	<b>142 512 313,04</b>	-	<b>1 114 524 381,83</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>		-	-	-	-
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>(E)</b>	<b>147 812 414,85</b>	-	<b>74 962 607,34</b>	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		147 776 136,37	-	74 962 607,34	-
Acquisition d'immobilisations financières		-	-	-	-
Augmentation des créances immobilisées		-	-	-	-
Augmentation des prêts immobilisés		36 278,48	-	-	-
<b>REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(F)</b>	-	-	-	-
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>(G)</b>	-	-	-	-
<b>EMPLOIS EN NON-VALEURS</b>	<b>(H)</b>	-	-	<b>25 622 643,22</b>	-
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>		<b>147 812 414,85</b>	-	<b>100 585 250,56</b>	-
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>		-	<b>750 367 252,88</b>	<b>1 339 951 632,65</b>	-
<b>IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>745 067 151,07</b>	-	-	<b>326 012 501,38</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>892 879 565,92</b>	<b>892 879 565,92</b>	<b>1 440 536 883,21</b>	<b>1 440 536 883,21</b>

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)**Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
	2	- Achats revendus de marchandises	-	-
<b>I</b>	=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT</b>	-	-
	+	<b>PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3+4+5)</b>	<b>10 569 482 961,40</b>	<b>9 379 849 847,35</b>
<b>II</b>	3	Ventes de biens et services produits	9 643 112 303,24	9 462 216 869,73
	4	Variation de stocks de produits	926 370 658,16	(82 367 022,38)
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
	-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)</b>	<b>12 295 450 796,50</b>	<b>10 694 649 295,82</b>
<b>III</b>	6	Achats consommés de matières et fournitures	11 862 200 853,94	10 211 541 408,07
	7	Autres charges externes	433 249 942,56	483 107 887,75
<b>IV</b>	=	<b>VALEUR AJOUTÉE : (I+II+III)</b>	<b>(1 725 967 835,10)</b>	<b>(1 314 799 448,47)</b>
<b>V</b>	8	Subventions d'exploitation	3 704 143 374,48	3 303 330 556,25
	9	- Impôts et taxes	16 028 844,00	16 642 109,18
	10	- Charges de personnel	369 440 398,03	368 690 532,85
	=	<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)</b>	<b>1 592 706 297,35</b>	<b>1 603 198 465,75</b>
	=	<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)</b>	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	12 813 009,86	12 666 539,91
	12	- Autres charges d'exploitation	3 750 000,01	2 098 999,96
	13	+ Reprises d'exploitation	25 240 668,77	29 116 338,89
	14	- Dotations d'exploitation	221 421 432,23	244 891 453,74
<b>VI</b>	=	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>1 405 588 543,74</b>	<b>1 397 990 890,85</b>
<b>VII</b>	+	<b>RÉSULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>(24 100 864,15)</b>	<b>77 469 416,70</b>
<b>VIII</b>	=	<b>RÉSULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>1 381 487 679,59</b>	<b>1 475 460 307,55</b>
<b>IX</b>	+	<b>RÉSULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>43 941 837,52</b>	<b>169 700 189,66</b>
	15	- Impôts sur les résultats	487 874 939,00	508 273 674,00
<b>X</b>	=	<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>937 554 578,11</b>	<b>1 136 886 823,21</b>
<b>II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT</b>				
		Résultat de l'exercice	937 554 578,11	1 136 886 823,21
<b>1</b>		Bénéfice (+)	937 554 578,11	1 136 886 823,21
		Perte (-)	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	195 470 543,57	209 111 561,05
3	+ Dotations financières (1)	-	-	
4	+ Dotations non courantes (1)	47 888 693,58	70 749 314,71	
5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-	
6	- Reprises financières (2)	-	-	
7	- Reprises non courantes (2) (3)	93 540 072,22	89 947 574,84	
8	- Produits des cessions d'immobilisations	86 208 140,00	638 724 772,97	
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	10 000,00	447 449 211,54	
<b>I</b>		<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)</b>	<b>1 001 175 603,04</b>	<b>1 135 524 562,70</b>
10	- Distributions de bénéfices	944 871 430,00	661 410 001,00	
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>56 304 173,04</b>	<b>474 114 561,70</b>

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs & passifs circulants & à la trésorerie.  
(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants & à la trésorerie.  
(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

**PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE****INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE****I) ACTIF IMMOBILISÉ :****A- ÉVALUATION A L'ENTRÉE**

1. Immobilisations en non valeurs : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition
2. Immobilisations incorporelles : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition
3. Immobilisations corporelles : Elles sont détaillées par nature et comptabilisées à leur coût d'acquisition
4. Immobilisations financières : Comportant les postes suivants :
  - \* Prêts accordés au personnel et autres prêts : sont comptabilisés à leur valeur de paiement majoré en fin d'exercice des intérêts concourus.
  - \* Dépôts et cautionnements : sont comptabilisés à leur valeur de paiement
  - \* Titres de participations : Conformément aux dispositions du CGNC, les titres de participations sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition. La valeur par titre de même nature est fixée par PMP

**B - CORRECTIONS DE VALEURS****1. Méthodes des amortissements :**

- \* Les immobilisations en non valeur : sont amorties sur une période ne dépassant pas 5 ans
- \* Les immobilisations incorporelles «Fonds commercial» : sont amorties en cas de constatations de perte probable
- \* Les constructions : durée de vie prévue 20 ans (taux linéaire 5%)
- \* Les installations techniques et gros matériels : durée de vie prévue 10 ans (taux linéaire 10%)
- \* Le matériel de manutention et transport : durée de vie prévue 4 ans (taux linéaire 25%)
- \* Le matériel informatique, mobilier et matériel de bureau et autres matériels : durée de vie prévue 5 ans (taux linéaire 20%)
- \* Les logiciels : durée de vie prévue 3 ans (taux linéaire 33,33%)

**2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**

- \* À la date d'inventaire, et lorsque la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- \* La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leurs sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité.
- \* Au 31 décembre 2020, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

**3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif****II) ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie) :****A- ÉVALUATION A L'ENTRÉE**

1. Stocks matières consommables : sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.
2. Stocks des produits finis : sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.
3. Stocks des produits résiduels : sont inscrits en stock pour leur valeur probable de réalisation.
4. Créances : sont comptabilisées à leur valeur nominale.
5. Titres et valeurs de placements : sont enregistrés à leur prix d'achat.



## B-CORRECTIONS DE VALEUR

### 1. Méthodes d'évaluations des provisions pour dépréciation

\* Stocks des matières et fournitures consommables

Définir pour chaque référence d'article la consommation industrielle raisonnable pour les trois prochaines années :

- Provisionner à 100% par référence d'article, le surstock.
- Constituer, en plus des provisions qui précèdent, une dotation supplémentaire couvrant les stocks dont l'obsolescence technique et technologique vient d'être dûment constatée par les experts industriels.

\*Stocks des produits finis : sont dépréciés :

- Si le PMP est supérieur au prix de vente : dépréciation = quantité par produit \*(PMP - PV htva)
- Cas d'avarie : dépréciation = quantités avariées par produit \*(PMP - PMP matière première)

\* Dépréciation des créances : Basée sur l'appréciation de la valeur comptable par rapport à la valeur probable de réalisation et sur l'ancienneté de la créance.

### 2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif

## III) FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de revaluation réglementées
2. Méthodes d'évaluation des provisions : Poste comprenant les provisions réglementées par la loi fiscale.
3. Dettes de financement permanent : Ces dettes sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal quelle que soit leur échéances.
4. Méthodes d'évaluations des provisions durables pour risques et charges : poste comprenant ,les charges probables, risques encourus et connus, au moment des inventaires.
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif.

## IV) PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie) :

1. Dettes du passif circulant
  - \* Dettes locales : relatives aux achats des matières, travaux et services sont comptabilisées à leur valeur nominale.
  - \* Dettes libellées en monnaies étrangères : relatives aux achats des matières, travaux et services sont comptabilisées à leur valeur de réalisation, les différences qui découlent des paiements correspondants sont régularisés par les comptes de différences de changes.

### 2. Méthodes d'évaluations des autres provisions pour risques et charges

### 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion -Passif

## V) TRÉSORERIE

1. Trésorerie - Actif
2. Trésorerie - Passif
3. Méthodes d'évaluations des provisions pour dépréciation

## ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

## DÉTAIL DES NON-VALEURS

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
2128	Cotisation CORONAVIRUS	100 000 000,00
2128	Renforcement Sécurité Informatique-Télétravail et Mobilité	99 396,00
2128	Dons Siésme	25 000 000,00
2128	Étude d'augm capacité 4 500 à 5	622 643,22

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES**Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>125 722 039,22</b>	-	-	-	-	-	-	<b>125 722 039,22</b>
Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	125 722 039,22	-	-	-	-	-	-	125 722 039,22
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>86 085 301,06</b>	-	-	-	-	-	-	<b>86 085 301,06</b>
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	55 365 446,88	-	-	-	-	-	-	55 365 446,88
Fonds commercial	30 622 333,78	-	-	-	-	-	-	30 622 333,78
Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	-	-	-	-	-	97 520,40
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 496 264 441,45</b>	<b>147 776 136,37</b>	-	<b>51 322 613,08</b>	<b>1 361 424,04</b>	-	<b>51 322 613,08</b>	<b>6 642 679 153,78</b>
Terrains	616 986 277,89	-	-	-	10 000,00	-	-	616 976 277,89
Constructions	853 651 190,70	5 354 063,21	-	-	-	-	-	859 005 253,91
Installations techniques, matériel et outillage	4 527 997 627,59	54 636 567,03	-	28 018 015,60	-	-	-	4 610 652 210,22
Matériel de transport	37 942 004,90	14 487,25	-	-	1 351 424,04	-	-	36 605 068,11
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	352 928 840,44	7 579 806,60	-	23 304 597,48	-	-	-	383 813 244,52
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	106 758 499,93	80 191 212,28	-	-	-	-	51 322 613,08	135 627 099,13

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	Cumul d'amortissement début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>85 204 045,44</b>	<b>25 144 407,85</b>	-	<b>110 348 453,29</b>
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	85 204 045,44	25 144 407,85	-	110 348 453,29
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>39 638 812,81</b>	<b>5 691 606,72</b>	-	<b>45 330 419,53</b>
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 862 379,81	5 691 606,72	-	42 553 986,53
Fonds commercial	2 776 433,00	-	-	2 776 433,00
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 788 285 783,96</b>	<b>189 634 529,00</b>	<b>1 351 424,04</b>	<b>4 976 568 888,92</b>
Terrains	1 389 531,60	233 078,60	-	1 622 610,20
Constructions	547 011 767,70	32 061 808,85	-	579 073 576,55
Installations techniques, matériel et outillage	3 936 498 112,42	139 576 846,76	-	4 076 074 959,18
Matériel de transport	34 823 016,55	963 081,76	1 351 424,04	34 434 674,27
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	268 563 355,69	16 799 713,03	-	285 363 068,72
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
01/12/2024	231	10 000,00	-	10 000,00	85 899 000,00	85 889 000,00	-
30/06/2024	234	240 000,00	240 000,00	-	30 000,00	30 000,00	-
06/09/2024	234	567 000,04	567 000,04	-	75 000,00	75 000,00	-
06/09/2024	234	240 000,00	240 000,00	-	96 550,00	96 550,00	-
06/09/2024	234	304 424,00	304 424,00	-	107 590,00	107 590,00	-
	<b>Total :</b>	<b>1 361 424,04</b>	<b>1 351 424,04</b>	<b>10 000,00</b>	<b>86 208 140,00</b>	<b>86 198 140,00</b>	-

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION**Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

Raison sociale de la société émettrice	Numéro Identifiant	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
SUTA	6140900	Sucrierie	231 263 300,00	99,840%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2024	533 943 760,18	-54 132 587,06	-
SURAC	3700758	Sucrierie	146 926 800,00	100,00%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2024	338 142 164,71	9 752 219,58	-
SUNABEL	3727033	Sucrierie	190 173 300,00	99%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2024	618 327 858,64	-28 428 966,26	-
AGA INGENIEURIE	3315260	Formation	5 150 000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2024	17 323 045,58	-42 612,40	-
BANQUE POPULAIRE	1084612	Finance	Variable	0,00%	60 000,00	60 000,00	31/12/2024	-	-	4 400,00
CELACO	1085018	Immobilier	3 000 000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2024	9 963 422,30	1 922 734,20	425 799,00
SGA	-	Commerciale	20 000 000,00	0,00%	100,00	100,00	31/12/2024	-	-	-
SUCRUNION	1642682	Sucrierie	25 000 000,00	99,99%	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/2024	33 787 243,56	5 640 679,38	-
GAFA SUGAR CO. LTD.	-	Sucrierie	1 119 200,00	100,00%	1 119 200,00	1 119 200,00	31/12/2024	-	-	-
WILMACO	26122221	Industrie	153 300 000,00	45%	68 985 000,00	68 985 000,00	31/12/2024	-	-	-
COMAGUIS	-	Industrie	12 919 175,60	55%	7 420 518,91	7 420 518,91	31/12/2024	-	-	-
	<b>Total :</b>		<b>788 851 775,60</b>	-	<b>1 604 209 451,59</b>	<b>1 604 209 451,59</b>	-	<b>1 551 487 494,97</b>	<b>-65 288 532,6</b>	<b>430 199,00</b>



## TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	MONTANT DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN D'EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 090,99	-	-	-	-	-	-	1 250 090,99
2 Provisions réglementées	373 616 919,62	-	-	22 888 693,58	-	-	92 703 409,22	303 802 203,98
3 Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>374 867 010,61</b>	-	-	<b>22 888 693,58</b>	-	-	<b>92 703 409,22</b>	<b>305 052 294,97</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	67 073 244,24	25 950 888,66	-	-	23 711 968,51	-	-	69 312 164,39
5 Autres provisions pour risques et charges	57 159 277,46	-	7 671 658,65	719 000,00	-	16 094 215,83	25 921 400,00	23 534 320,28
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>124 232 521,70</b>	<b>25 950 888,66</b>	<b>7 671 658,65</b>	<b>719 000,00</b>	<b>23 711 968,51</b>	<b>16 094 215,83</b>	<b>25 921 400,00</b>	<b>92 846 484,67</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>499 099 532,31</b>	<b>25 950 888,66</b>	<b>7 671 658,65</b>	<b>23 607 693,58</b>	<b>23 711 968,51</b>	<b>16 094 215,83</b>	<b>118 624 809,22</b>	<b>397 898 779,64</b>

## TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>8 301 603,87</b>	<b>4 882 718,20</b>	<b>2 168 794,68</b>	<b>1 250 090,99</b>	-	-	-	-
Prêts immobilisés	6 179 872,21	2 760 986,54	2 168 794,68	1 250 090,99	-	-	-	-
Autres créances financières	2 121 731,66	2 121 731,66	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 301 603,87</b>	<b>4 882 718,20</b>	<b>2 168 794,68</b>	<b>1 250 090,99</b>	-	-	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 901 994 921,50</b>	-	<b>3 857 530 053,63</b>	<b>44 464 867,87</b>	-	<b>2 241 102 655,00</b>	<b>122 342 271,32</b>	-
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	184 508 995,45	-	153 544 753,34	30 964 242,11	-	-	-	-
Clients & comptes rattachés	1 165 591 549,73	-	1 152 090 923,97	13 500 625,76	-	-	-	-
Personnel	1 639 700,98	-	1 639 700,98	-	-	-	-	-
État	2 241 102 655,00	-	2 241 102 655,00	-	-	2 241 102 655,00	-	-
Comptes d'associés	63 000 000,00	-	63 000 000,00	-	-	-	63 000 000,00	-
Autres débiteurs	234 610 445,45	-	234 610 445,45	-	-	-	59 342 271,32	-
Comptes de régularisation - Actif	11 541 574,89	-	11 541 574,89	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 901 994 921,50</b>	-	<b>3 857 530 053,63</b>	<b>44 464 867,87</b>	-	<b>2 241 102 655,00</b>	<b>122 342 271,32</b>	-

## TABLEAU DES DETTES

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>4 275 305 503,71</b>	-	<b>4 275 305 503,71</b>	-	-	<b>37 816 696,28</b>	-	<b>3 008 725 628,72</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 945 773 455,84	-	3 945 773 455,84	-	-	-	-	3 008 725 628,72
Clients créditeurs, avances et acomptes	30 268 753,86	-	30 268 753,86	-	-	-	-	-
Personnel	13 362 249,65	-	13 362 249,65	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	12 823 575,91	-	12 823 575,91	-	-	-	-	-
État	37 816 696,28	-	37 816 696,28	-	-	37 816 696,28	-	-
Comptes d'associés	128 251 892,00	-	128 251 892,00	-	-	-	-	-
Autres créanciers	8 717 662,46	-	8 717 662,46	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation-Passif	98 291 217,71	-	98 291 217,71	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 275 305 503,71</b>	-	<b>4 275 305 503,71</b>	-	-	<b>37 816 696,28</b>	-	<b>3 008 725 628,72</b>



**DETAIL DES POSTES DU C.P.C.**Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

	POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	-	-
<b>611</b>	<b>Achats revendus de marchandises</b>	-	-
	Achats de marchandises	-	-
	Variation des stocks de marchandises (+ -)	-	-
	<b>Total :</b>	-	-
<b>612</b>	<b>Achats consommés de matières &amp; fournitures</b>	<b>11 862 200 853,94</b>	<b>10 211 541 408,07</b>
	Achats de matières premières	10 472 288 384,41	9 959 445 265,52
	Variation des stocks de matières premières (+ -)	538 334 050,17	-750 302 922,29
	Achats de matières & fournitures consommables & d'emballages	610 281 791,01	793 615 284,96
	Variation des stocks de matières & fournitures consommables & d'emballage (+ -)	48 057 420,27	21 569 523,26
	Achats non stockés de matières et fournitures	61 622 009,63	64 512 840,99
	Achats de travaux, études & prestations de services	131 617 198,45	122 701 415,63
	<b>Total :</b>	<b>11 862 200 853,94</b>	<b>10 211 541 408,07</b>
<b>613 / 614</b>	<b>Autres charges externes</b>	<b>433 249 942,56</b>	<b>483 107 887,75</b>
	Locations & charges locatives	41 783 015,58	48 896 294,30
	Redevances de crédit-bail	-	-
	Entretiens & réparations	46 123 792,94	46 215 574,32
	Primes d'assurances	11 069 736,47	13 460 408,71
	Rémunération du personnel extérieur à l'entreprise	56 688 257,48	49 767 970,03
	Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	15 352 853,87	39 172 010,10
	Redevances pour brevets, marques, droits,...	8 566 676,41	5 528 153,09
	Transports	272 475 361,92	242 772 969,78
	Déplacements, missions & réceptions	23 588 960,14	22 430 389,34
	Reste du poste des autres charges externes	-42 398 712,25	14 864 118,08
	<b>Total :</b>	<b>433 249 942,56</b>	<b>483 107 887,75</b>
<b>617</b>	<b>Charges du personnel</b>	<b>369 440 398,03</b>	<b>368 690 532,85</b>
	Rémunération du personnel	280 726 781,37	278 521 226,95
	Charges sociales	80 266 293,76	81 449 631,05
	Reste du poste des Charges du personnel	8 447 322,90	8 719 674,85
	<b>Total :</b>	<b>369 440 398,03</b>	<b>368 690 532,85</b>
<b>618</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>3 750 000,01</b>	<b>2 098 999,96</b>
	Jetons de présence	3 750 000,01	2 098 999,96
	Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
	Reste du poste des autres charges d'exploitation	-	-
	<b>Total :</b>	<b>3 750 000,01</b>	<b>2 098 999,96</b>
	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	-	-
<b>638</b>	<b>Autres charges financières</b>	-	-
	Charges nettes sur cessions de titres & valeurs de placement	-	-
	Reste du poste des autres charges financières	-	-
	<b>Total :</b>	-	-

**DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (suite)**Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

	POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>CHARGES NON COURANTES</b>	-	-
<b>658</b>	<b>Autres charges non courantes</b>	<b>126 712 970,76</b>	<b>101 853 164,81</b>
	Pénalités sur marchés & débits	-	-
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	79 417 762,00	56 443 588,00
	Pénalités & amendes fiscales	4 557 020,11	377 517,19
	Créances devenues irrécouvrables	38 444,39	14 901 726,29
	Reste du poste des autres charges non courantes	42 699 744,26	30 130 333,33
	<b>Total :</b>	<b>126 712 970,76</b>	<b>101 853 164,81</b>
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATIONS</b>	-	-
<b>711</b>	<b>Ventes de marchandises</b>	-	-
	Ventes de marchandises au Maroc	-	-
	Ventes de marchandises à l'étranger	-	-
	Reste du poste ventes de marchandises	-	-
	<b>Total :</b>	-	-
<b>712</b>	<b>Ventes des biens &amp; services produits</b>	<b>9 643 112 303,24</b>	<b>9 462 216 869,73</b>
	Ventes de biens produits au Maroc	5 283 068 941,19	5 069 618 804,53
	Ventes de biens produits à l'étranger	4 275 465 900,75	4 265 403 463,82
	Ventes de services au Maroc	79 936 113,98	81 773 805,68
	Ventes de services à l'étranger	-	-
	Redevances pour brevets, marques, droits,...	-	-
	Reste du poste des ventes et services produits	4 641 347,32	45 420 795,70
	<b>Total :</b>	<b>9 643 112 303,24</b>	<b>9 462 216 869,73</b>
<b>713</b>	<b>Variation des stocks de produits</b>	<b>926 370 658,16</b>	<b>-82 367 022,38</b>
	Variation des stocks des biens produits (+ -)	293 400 741,61	-150 420 539,77
	Variation des stocks des services produits (+ -)	-	-
	Variation des stocks des produits encours (+ -)	632 969 916,55	68 053 517,39
	<b>Total :</b>	<b>926 370 658,16</b>	<b>-82 367 022,38</b>
<b>718</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>12 813 009,86</b>	<b>12 666 539,91</b>
	Jetons de présence reçus	-	-
	Reste du poste (produits divers)	12 813 009,86	12 666 539,91
	<b>Total :</b>	<b>12 813 009,86</b>	<b>12 666 539,91</b>
<b>719</b>	<b>Reprises d'exploitation : transferts de charges</b>	<b>25 240 668,77</b>	<b>29 116 338,89</b>
	Reprises	23 711 968,51	27 848 896,82
	Transferts de charges	1 528 700,26	1 267 442,07
	<b>Total :</b>	<b>25 240 668,77</b>	<b>29 116 338,89</b>
<b>738</b>	<b>Intérêts &amp; autres produits financiers</b>	<b>7 889 168,26</b>	<b>8 825 957,99</b>
	Intérêts & produits assimilés	7 221 270,64	8 825 957,99
	Revenus des créances rattachées à des participations	-	-
	Produits nets sur cessions de titres & valeurs de placement	667 897,62	-
	Reste du poste intérêts & autres produits financiers	-	-
	<b>Total :</b>	<b>7 889 168,26</b>	<b>8 825 957,99</b>



## PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

INTITULÉS	MONTANT	MONTANT
<b>I. RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>		
- Bénéfice net	937 554 578,11	-
- Perte nette	-	-
<b>II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES</b>	<b>623 209 814,90</b>	-
<b>1. Courantes</b>	<b>48 274 452,08</b>	-
- Amortissements excédentaires	17 620,16	-
- Dons et Cadaux	2 658 025,29	-
- Écart de conversion Passif	13 356 863,02	-
- Charge sur exercice antérieurs	15 741,33	-
- Provision pour dépréciation autres débiteurs	2 303 592,14	-
- Provision pour dépréciation Matières Consommables & PF	23 647 296,52	-
- Fonds de soutien financier engrais	6 275 313,62	-
<b>2. Non courantes</b>	<b>574 935 362,82</b>	-
- Provision pour risque et charges diverses	719 000,00	-
- Créances devenues irrécouvrables & Libéralité	38 444,39	-
- Pénalité et Amende	4 557 020,11	-
- Libéralités	90,66	-
- Autres charges non courantes	2 250 000,00	-
- Reprise Amortissement sur plus-value (fusion)	78 106,66	-
- Contribution Sociale de Solidarité	79 417 762,00	-
- Impôt sur les sociétés 2024	487 874 939,00	-
<b>III. DÉDUCTIONS FISCALES</b>	-	<b>82 355 489,43</b>
<b>1. Courantes</b>	-	<b>25 159 089,43</b>
- Revenus des Titres de Participation	-	430 199,00
- Reprises de provisions pour dépréciation matières consommables	-	23 068 191,17
- Reprises de provisions pour dépréciation autres débiteurs	-	79 765,85
- Écart de conversion Passif	-	1 580 933,41
<b>2. Non courantes</b>	-	<b>57 196 400,00</b>
- Reprises de provisions pour dépréciation CNSS	-	22 500 000,00
- Reprises de provisions pour dépréciation pour risque Cité ouvrière	-	2 702 400,00
- Reprises de provisions pour dépréciation pour risque Taxe Prof.	-	719 000,00
- Rémunération de gestion déjà taxée lors du contrôle fiscale 2018	-	6 275 000,00
- Reprises de provisions pour risque & charges Dons CORONA	-	20 000 000,00
- Reprises de provisions pour risque & charges Dons SIESME	-	5 000 000,00
<b>Total</b>	<b>1 560 764 393,01</b>	<b>82 355 489,43</b>
<b>IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>	-	-
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	1 478 408 903,58	-
Déficit brut si T2 > T1 (B)	-	-
<b>V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)</b>	-	-
. Exercice n - 4	-	-
. Exercice n - 3	-	-
. Exercice n - 2	-	-
. Exercice n - 1	-	-
<b>VI. RÉSULTAT NET FISCAL</b>	-	-
Bénéfice net fiscal (A - C)	1 478 408 903,58	-
Ou déficit net fiscal (B)	-	-
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRES</b>	-	-
<b>VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>	-	-
. Exercice n - 4	-	-
. Exercice n - 3	-	-
. Exercice n - 2	-	-
. Exercice n - 1	-	-

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

I.	DÉTERMINATION DU RÉSULTAT		MONTANT
	Résultat courant d'après C.P.C.	(+ -)	1 381 487 679,59
	Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	48 274 452,08
	Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	25 159 089,43
	Résultat courant théoriquement imposable	(=)	1 404 603 042,24
	Impôt théorique sur résultat courant	(-)	463 519 003,94
	Résultat courant après impôts	(=)	941 084 038,30
II.	<b>INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES.</b>		

## DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE	SOLDE FIN D'EXERCICE
	1	2	3	(1 + 2 - 3 = 4)
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	-	742 238 235,19	742 238 235,19	-
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	14 370 845,98	290 164 552,71	284 208 083,13	20 327 315,56
Sur Charges	13 751 026,44	264 525 197,82	258 984 710,86	19 291 513,40
Sur Immobilisations	619 819,54	25 639 354,89	25 223 372,27	1 035 802,16
<b>C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A. = (A - B)</b>	<b>(14 370 845,98)</b>	<b>452 073 682,48</b>	<b>458 030 152,06</b>	<b>(20 327 315,56)</b>

## PASSIFS ÉVENTUELS

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

« Conformément à la législation fiscale en vigueur, l'exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 ne sont pas encore prescrit. Les déclarations fiscales de COSUMAR au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes. Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations. »



## ÉTAT DE RÉPARTITION DE CAPITAL SOCIAL

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

MONTANT DU CAPITAL : 944 871 430,00 DH												
NOM, PRÉNOM DES PRINCIPAUX ASSOCIÉS (1)	RAISON SOCIAL DES PRINCIPAUX ASSOCIÉS (1)	N° IF	CNI	CE	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES		VALEUR NOMINALE DE CHAQUE ACTION OU PART SOCIALE	MONTANT DU CAPITAL			PARTS
						EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE ACTUEL		SOUSCRIT	APPELÉ	LIBÉRÉ	
1					2	3	4	5	6	7	8	
CIMR	CIMR				Maroc	17 194 421	17 194 443	10,00	171 944 430,00	171 944 430,00	171 944 430,00	18,20%
MAMDA	MAMDA				Maroc	527 055	6 270 263	10,00	62 702 630,00	62 702 630,00	62 702 630,00	6,64%
RAFFINERIE TIRELEMONTOISE	RAFFINERIE TIRELEMONTOISE				Belgique	34 902	34 902	10,00	349 020,00	349 020,00	349 020,00	0,04%
MCMA	MCMA				Maroc	3 947 208	9 309 354	10,00	93 093 540,00	93 093 540,00	93 093 540,00	9,85%
SUCDEN MAROC	SUCDEN MAROC				France	7 558 971	7 558 971	10,00	75 589 710,00	75 589 710,00	75 589 710,00	8,00%
SUCRES ET DENRÉES	SUCRES ET DENRÉES				France	1 889 743	1 889 743	10,00	18 897 430,00	18 897 430,00	18 897 430,00	2,00%
SANLAM ASSURANCE	SANLAM ASSURANCE				Maroc	1 163 651	1 163 651	10,00	11 636 510,00	11 636 510,00	11 636 510,00	1,23%
WAFI ASSURANCE	WAFI ASSURANCE				Maroc	6 858 550	6 858 550	10,00	68 585 500,00	68 585 500,00	68 585 500,00	7,26%
CELACO	CELACO	1085018			Maroc	181 075	181 075	10,00	1 810 750,00	1 810 750,00	1 810 750,00	0,19%
DIVERS	DIVERS				Maroc	55 131 567	44 026 191	10,00	440 261 910,00	440 261 910,00	440 261 910,00	46,59%
<b>Total :</b>						<b>94 487 143</b>	<b>94 487 143</b>	-	<b>944 871 430,00</b>	<b>944 871 430,00</b>	<b>944 871 430,00</b>	<b>100,00%</b>

## ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COUR DE L'EXERCICE

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

	MONTANT		MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER</b>	-	<b>B. AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>	-
(Décision du: (AGO DU 06 juin 2024))	-	Réserve légale	-
Réport à nouveau	2 229 743,84	Autres réserves	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Tantièmes	-
Résultat net de l'exercice	1 136 886 823,21	Dividendes	944 871 430,00
Prélèvement sur les réserves	-	Autres affectations	-
Autres prélèvements	-	Report à nouveau	194 245 137,05
<b>TOTAL A</b>	<b>1 139 116 567,05</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 139 116 567,05</b>
<b>TOTAL A = TOTAL B</b>	-		-



## RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUE DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N - 2	EXERCICE N - 1	EXERCICE N
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>	-	-	-
Capitaux propres + capitaux propres assimilés - immobilisation en non valeur	4 595 804 470,02	5 026 604 796,72	4 973 780 974,04
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	-	-	-
1. Chiffre d'affaires hors taxes	9 293 598 547,40	9 462 216 869,73	9 643 112 303,24
2. Résultat avant impôts	1 206 407 816,42	1 645 160 497,21	1 425 429 517,11
3. Impôts sur les résultats	349 950 242,00	508 273 674,00	487 874 939,00
4. Bénéfices distribués	566 922 858,00	661 410 001,00	944 871 430,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	856 457 574,42	1 136 886 823,21	937 554 578,11
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par action &amp; S.A.R.L.)</b>	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	9,06	12,03	9,92
Bénéfices distribués par action ou part sociale	-	-	-
<b>PERSONNEL</b>	-	-	-
Montant des salaires bruts de l'exercice	378 370 547,88	368 690 532,85	369 440 398,03
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 141	1 091	997

## DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

I. DATATION	
Date de clôture (1)	31/12/2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	31/03/2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATACHABLE À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 <sup>ère</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
DATES	INDICATION DES ÉVÉNEMENTS
	- Favorables
	- Défavorables

## TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

Exercice du 1<sup>er</sup>/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	ENTRÉE CONTRE-VALEUR EN DH	SORTIE CONTRE-VALEUR EN DH
• Financement permanent	-	-
• Immobilisations brutes	-	257 020 317,46
• Rentrées sur immobilisations	-	-
• Remboursement des dettes de financement	-	-
• Produits	4 207 875 415,50	-
• Charges	-	10 251 915 090,06
<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>4 207 875 415,50</b>	-
<b>TOTAL DES SORTIES</b>	-	<b>10 508 935 407,52</b>
<b>BALANCE DEVISES</b>	<b>6 301 059 992,02</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 508 935 407,52</b>	<b>10 508 935 407,52</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

# Comptes consolidés

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Chiffre d'affaires	10 238,6	10 233,1
Autres produits de l'activité	5 021,8	3 640,5
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>15 260,4</b>	<b>13 873,6</b>
Achats	(12 552,8)	(11 019,2)
Autres charges externes	(506,8)	(585,8)
Frais de personnel	(411,4)	(411,6)
Impôts et taxes	(31,8)	(33,3)
Amortissements et provisions d'exploitation	(416,4)	(450,9)
Autres produits et charges d'exploitation nets	(0,5)	1,9
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>(13 919,7)</b>	<b>(12 498,9)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>1 340,8</b>	<b>1 374,7</b>
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(8,2)	211,9
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>1 332,6</b>	<b>1 586,6</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(61,8)</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>1 323,8</b>	<b>1 524,9</b>
Impôts exigibles	(515,5)	(515,7)
Impôts différés	42,1	-
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>850,3</b>	<b>1 009,2</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>850,3</b>	<b>1 009,2</b>
Résultat des activités abandonnées	-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>850,3</b>	<b>1 009,2</b>
Intérêts minoritaires	0,1	(0,1)
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>850,4</b>	<b>1 009,2</b>

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Résultat de l'exercice	850,3	1 009,2
Écart de conversion des activités à l'étranger	-	-
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	(12,1)	21,1
<b>Résultat Global</b>	<b>838,2</b>	<b>1 030,3</b>
Intérêts Minoritaires	0,1	(0,1)
<b>Résultat Global net - Part du Groupe</b>	<b>838,3</b>	<b>1 030,2</b>



## ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	RÉSERVES NON DISTRIBUÉES	ÉCARTS DE CONVERSION	VARIATION DE L'EXERCICE DES ÉCARTS ACTUARIELS	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 466,0</b>	<b>23,4</b>	<b>5,9</b>	<b>5 616,2</b>	<b>7,7</b>	<b>5 624,0</b>
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	-	-	-	-	-	-	-	-
Corrections des erreurs N-1 :	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 466,0</b>	<b>23,4</b>	<b>5,9</b>	<b>5 616,2</b>	<b>7,7</b>	<b>5 624,0</b>
<b>Variation CP pour 2023</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	1 009,2	-	-	1 009,2	0,1	1 009,2
Pertes et profits de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains / pertes actuariels	-	-	-	-	21,1	21,1	-	21,1
<b>Résultat global total de l'année</b>	-	-	<b>1 009,2</b>	-	<b>21,1</b>	<b>1 030,2</b>	<b>0,1</b>	<b>1 030,3</b>
Dividendes distribués	-	-	-661,4	-	-	-661,4	-0,6	-662,0
Autres transactions avec les actionnaires	-	-	23,4	-23,4	-	-	-	-
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	-	-	<b>-638,0</b>	<b>-23,4</b>	-	<b>-661,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>-662,0</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 837,2</b>	-	<b>27,0</b>	<b>5 985,1</b>	<b>7,2</b>	<b>5 992,3</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 837,2</b>	-	<b>27,0</b>	<b>5 985,1</b>	<b>7,2</b>	<b>5 992,3</b>
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	-	-	-	-	-	-	-	-
Corrections des erreurs N-1 :	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 837,2</b>	-	<b>27,0</b>	<b>5 985,1</b>	<b>7,2</b>	<b>5 992,3</b>
<b>Variation CP pour 2024</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	850,4	-	-	850,4	-0,1	850,3
Pertes et profits de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains / pertes actuariels	-	-	-	-	-12,1	-12,1	-	-12,1
<b>Résultat global total de l'année</b>	-	-	<b>850,4</b>	-	<b>-12,1</b>	<b>838,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>838,22</b>
Dividendes distribués	-	-	-944,9	-	-	-944,9	-	-944,9
Autres transactions avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	-	-	<b>-944,9</b>	-	-	<b>-944,9</b>	-	<b>-944,9</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>944,9</b>	<b>176,0</b>	<b>4 742,7</b>	-	<b>14,9</b>	<b>5 878,5</b>	<b>7,1</b>	<b>5 885,6</b>



## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF (En millions de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	12,9	15,3
Immobilisations corporelles	3 912,6	4 111,7
Immobilisations en droit d'usage	63,1	67,1
Immeubles de placement	63,7	63,7
Participations dans les entreprises associées	-	-
Autres actifs financiers	222,5	214,7
- Prêts et créances	84,8	77,1
- Actifs disponibles à la vente	137,6	137,6
<b>Actif non courant</b>	<b>4 470,8</b>	<b>4 668,6</b>
Autres actifs financiers	97,1	-
- Instruments dérivés de couverture	97,1	-
Stocks et en-cours	2 974,2	2 694,1
Créances clients	1 203,6	894,9
Autres débiteurs courants	3 460,4	5 360,2
Trésorerie et équivalent de trésorerie	383,2	770,1
<b>Actif courant</b>	<b>8 118,5</b>	<b>9 719,3</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 589,2</b>	<b>14 387,9</b>

PASSIF (En millions de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Capital	944,9	944,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3 907,2	3 855,0
Écart de conversion	-	-
Résultat net part du groupe	850,4	1 009,2
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>5 878,5</b>	<b>5 985,1</b>
Intérêts minoritaires	7,1	7,2
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>5 885,6</b>	<b>5 992,3</b>
Provisions	37,0	86,5
Avantages du personnel	114,4	99,8
Dettes financières non courantes	79,0	81,3
Impôts différés Passifs	730,4	772,5
Autres créditeurs non courants	12,6	15,6
<b>Passif non courant</b>	<b>973,4</b>	<b>1 055,7</b>
Dettes financières courantes	929,0	2 248,1
- Dettes envers les établissements de crédit	929,0	2 248,1
- Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes fournisseurs courantes	4 371,5	4 486,7
Autres créditeurs courants	429,8	605,3
<b>Passif courant</b>	<b>5 730,2</b>	<b>7 340,0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 703,6</b>	<b>8 395,7</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>12 589,2</b>	<b>14 387,9</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	31-déc-24	31-déc-23
Résultat net de l'ensemble consolidé	850	1 009
<b>Ajustements pour</b>	-	-
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	352,2	388,9
Autres ajustements	-93,3	354,1
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 109,1</b>	<b>1 752,2</b>
Élimination de la charge (produit) d'impôts	473,4	515,7
Élimination du coût de l'endettement financier net	35,3	46,4
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>1 617,9</b>	<b>2 314,3</b>
Incidence de la variation du BFR	898,5	(1 325,9)
Impôts payés	(515,5)	(515,7)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>2 000,9</b>	<b>472,7</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(199,4)	(241,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	86,3	0,1
Autres flux	(5,8)	7,6
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(118,8)</b>	<b>(234,2)</b>
Remboursement d'emprunts	-	-
Variation de dettes résultant de contrats de location	(2,3)	6,9
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(944,9)	(661,4)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	-	(0,6)
Coût de l'endettement financier net	(35,3)	(46,4)
Variation des comptes d'associés	(2,8)	(3,1)
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(985,2)</b>	<b>(704,6)</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>896,9</b>	<b>(466,1)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(1 442,6)	(976,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(545,7)	(1 442,6)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>896,9</b>	<b>(466,1)</b>



## NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Cosumar sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2024 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2019, l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrées en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- La norme IFRS 16 relative aux contrats de location. A cet effet, l'ensemble des contrats de location du Groupe Cosumar répondant aux critères énoncés par la norme apparaissent dans le bilan de la société.
- L'IFRIC 23 lié à l'incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

En 2018, l'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses.

Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le groupe Cosumar applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, l'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société Cosumar avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client.

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le Groupe Cosumar puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe Cosumar avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

### 1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2024.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

### 1.3. Immobilisations corporelles

#### Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

#### Principes applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

### 1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### 1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

## NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah  
Bâtiment C / Ivoire III, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina, Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**COSUMAR S.A.**  
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **COSUMAR S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.989.154.559,97 MAD dont un bénéfice net de 937.554.578,11 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COSUMAR S.A** au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

## **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**



Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de votre société au 31 décembre 2024 pour un montant net de MMAD 1.604.</p> <p>Ces titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Comme indiqué dans l'état A.1, ces titres sont dépréciés par référence à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.</p> <p>Compte tenu de l'importance du jugement de la Direction dans l'estimation de la valeur actuelle de ces titres de participation, nous avons considéré que l'évaluation de ces titres constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation ;</li> <li>- Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ;</li> <li>- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</li> </ul>

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2025

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
  
**Faïçal MEKOUAR**  
 Associé

**DELOITTE AUDIT**  
  
**Sakina BENSOUA KORACHI**  
 Associée



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires  
**Groupe Cosumar**  
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad  
Casablanca

## RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Cosumar S.A. et de ses filiales (Groupe Cosumar), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés 5.885,6 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 850,3 millions de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah  
Bâtiment C / Ivoire III-, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina, Casablanca  
Maroc

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2025

### Les Commissaires aux Comptes

#### FIDAROC GRANT THORNTON

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
Membre Réseau Maroc  
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

#### DELOITTE AUDIT

  
Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah  
Bâtiment "C" - Niveau 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 75 / 47 59

Sakina BENSOU DA KORACHI  
Associée



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah  
Bâtiment C / Ivoire III, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina, Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**COSUMAR S.A.**  
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad  
Casablanca

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

### 1.1. Convention de location des machines Smart Blender entre Cosumar et Green Tech

#### Personnes Concernées :

- Green Tech (ex Cosumatrade) est une filiale détenue à 100% par Sunabel.
- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sunabel.
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la mise à disposition par Cosumar à Green Tech de onze machines Smart Blender pour servir les agriculteurs betteraviers, dans le cadre de la production des engrais sur mesure (Smart Blender).

#### Modalités essentielles

- Date d'effet : 2024.

#### Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produits en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 345,93 non encaissé au 31 décembre 2024.

### 1.2. Conventions conclues entre Cosumar et Sunabel

#### Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sunabel.
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général/Administrateur de Sunabel.



### 1.2.1. Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Sunabel

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2024 ;
- Rémunération : MAD 600 (hors taxes) par tonne de sucre ;
- Tonnage raffiné en 2024 : 9.294,24 tonnes.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 5.587,69 totalement décaissé au 31 décembre 2024.

### 1.2.2. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sunabel

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2024 ;
- Rémunération : 321 MAD (hors taxes) par tonne pour le 1 kg ;  
267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2 kg.
- Tonnage conditionné en 2024 : 37.051,459 tonnes.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 10.112,26 décaissé à hauteur de KMAD 7.301,46 au 31 décembre 2024.

### 1.3. Conventions conclues entre Cosumar et Surac

Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Surac.
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Surac.

#### 1.3.1. Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Surac

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2024 ;
- Rémunération : MAD 600 (hors taxes) par tonne de sucre ;
- Tonnage raffiné en 2024 : 28.931,72 tonnes.

Montants comptabilisés

Le montant comptabilisé en charges en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 17.393,75, totalement décaissé au 31 décembre 2024.

#### 1.3.2. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Surac

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement et de raffinage du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2024 ;
- Rémunération : MAD 321 (hors taxes) par tonne pour le conditionnement de 1 kg ;  
MAD 267 (hors taxes) par tonne pour le conditionnement de 2 kg ;  
MAD 821 (hors taxes) par tonne pour le raffinage et le conditionnement de 1 kg ;  
MAD 767 (hors taxes) par tonne pour le raffinage et le conditionnement de 2 kg.
- Tonnage conditionné en 2024 : 28.754,12 tonnes.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 11.540,08 décaissé à hauteur de KMAD 9.404,94 au 31 décembre 2024.

#### 1.4. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Suta

Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Suta.
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta.
- Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Suta dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2024 ;
- Rémunération : MAD 321 (hors taxes) par tonne pour le 1 kg ;  
MAD 267 (hors taxes) par tonne pour le 2 kg ;  
MAD 100 (hors taxes) par tonne pour le 50 kg sac ;  
MAD 700 (hors taxes) par tonne pour le pain ;
- Tonnage conditionné en 2024 : 55.066,83 tonnes.

Montants comptabilisés

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 27.195,07 décaissé à hauteur de KMAD 22.539,34 au 31 décembre 2024.

#### 1.5. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sucrunion

Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sucrunion
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sucrunion.
- Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2024 ;
- Rémunération : MAD 376 (hors taxes) par tonne pour 2 kg.



Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 74 totalement décaissé au 31 décembre 2024.

**1.6. Contrat d'interface : Eaux traitées - Rejets liquides – Electricité entre Cosumar et Wilmaco**

Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Administrateur de Wilmaco.
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Administrateur de Wilmaco.

Modalités essentielles :

- Date de signature : Contrat non daté.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produits en 2024 au titre de cette convention pour la rémunération de l'utilisation des eaux traitées par Wilmaco s'élève à KMAD 171,12 non encaissé au 31 décembre 2024.

Le montant comptabilisé en produits en 2024 au titre de cette convention pour la rémunération de l'utilisation de l'électricité par Wilmaco s'élève à KMAD 1.868,95 encaissé à hauteur de KMAD 699,48 au 31 décembre 2024.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

**2.1. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar & Wilmaco**

Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Administrateur de Wilmaco.
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Administrateur de Wilmaco.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit les termes et conditions de mise à disposition et remboursement des avances octroyées par Cosumar et de faciliter le financement des projets WILMACO.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2021 ;
- Rémunération : Taux directeur plus 3,75% l'an.

Montants comptabilisés :

Le solde du compte courant débiteur de Wilmaco s'élève à MMAD 63 au 31 décembre 2024. Le montant comptabilisé en produits en 2024 au titre de cette convention s'élève à KMAD 4.258,62, encaissé à hauteur de KMAD 1.074,93 au 31 décembre 2024.

**2.2. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar, Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion)**

Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar, Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion.
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion.

- Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar, Suta, et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006 ;
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction ;
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5% pour les comptes courants débiteurs.

Montants comptabilisés en KMAD :

(KMAD)	Solde Compte Courant Crédeur au 31.12.2024	Charges de l'exercice 2024	Décaissements courant l'exercice 2024
Suta	46.000	371,55	294,25
Sunabel	-	-	-
Surac	47.000	241,69	133,95
Sucrunion	-	-	-

(KMAD)	Solde Compte Courant Débiteur au 31.12.2024	Produits de l'exercice 2024	Encaissements courant l'exercice 2024
Suta	-	169,07	169,07
Sunabel	-	91,66	91,66
Surac	-	44,3	44,3
Sucrunion	-	5,27	5,27

**2.3. Convention de prestation de service entre Cosumar et Sucrunion**

Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sucrunion
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sucrunion
- Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de services fournies par Sucrunion à Cosumar dans le cadre de l'accompagnement et le développement des produits et services dans le marché de l'industrie pharmaceutique.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Octobre 2015.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.690,58 décaissé à hauteur de KMAD 2.259,04 au 31 décembre 2024.



#### **2.4. Convention de prestation de service entre Cosumar et les sociétés Suta, Sunabel, et Surac)**

##### Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah, est Président du Conseil d'Administration de Cosumar, Suta, Sunabel et Surac.
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta, Sunabel et Surac.
- Monsieur Mohamed Boubker Jai, Administrateur de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies aux sociétés Suta, Sunabel et Surac par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006 ;
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction ;
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 40 par tonne de sucre vendue.

##### Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 8.471,79 encaissé à hauteur de KMAD 6.799,01 au 31 décembre 2024.

#### **2.5. Convention de prestation de service entre Cosumar et Sucrunion)**

##### Personnes Concernées :

- Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sucrunion
- Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sucrunion
- Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies à la société Sucrunion par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : Avril 2007 ;
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction ;
- Rémunération : 0,85% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 35 par tonne de sucre vendue.

##### Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 854,76 encaissé à hauteur de KMAD 623,33 au 31 décembre 2024.

#### **2.6. Conventions conclues entre Cosumar et SUCDEN**

##### Personne Concernée :

Madame Lalla Abba Kerdoudi Kolali est Présidente de Sucden Maroc et Administrateur de Cosumar. Monsieur Serge Varsano est Président du Directoire de la société Sucre et Denrées et Administrateur de Cosumar.

#### **2.6.1. Convention d'achat de sucre brut**

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation d'opérations d'approvisionnement de sucre brut auprès de SUCDEN.

##### Modalités essentielles :

- Tonnage sucre brut acheté en 2024 : 661.046,12 Tonnes.

##### Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention pour l'achat de sucre brut s'élève à KMAD 3.540.189,03 au 31 décembre 2024.

Les décaissements enregistrés au titre de cette convention s'élèvent à KMAD 4.985.624,16 au 31 décembre 2024.

#### **2.6.2. Convention de vente de sucre blanc**

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation d'opérations de vente de sucre blanc par Cosumar à SUCDEN.

##### Modalités essentielles :

- Tonnage sucre blanc vendu en 2024 : 217.423 Tonnes.

##### Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention pour la vente de sucre blanc s'élève à KMAD 1.382.705,18 au 31 décembre 2024.

Les encaissements enregistrés au titre de cette convention s'élèvent à KMAD 1.367.302,99 au 31 décembre 2024.

#### **2.7. Convention conclue entre Cosumar et MCMA**

##### Personne Concernée :

Monsieur Hicham Belmrah, est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Président Directeur Général de MCMA.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la couverture assurance fournie par MCMA dans le domaine multirisque (incendie et autres).

##### Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 3.320,92 au 31 décembre 2024.

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 559,50 au 31 décembre 2024.

#### **2.8. Convention conclue entre Cosumar et CIMR**

##### Personne Concernée :

Monsieur Hassan Boulaknadal est Administrateur de Cosumar et Président Directeur Général de la CIMR.

Monsieur Mohamed Aboumejd est représentant légal de la CIMR et Administrateur de Cosumar.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la prestation de caisse de retraite fournie par la CIMR en faveur des salariés de la Cosumar.



Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 19.255,40 au 31 décembre 2024.

**2.9. Convention conclue entre Cosumar et CDG Capital**

Personne Concernée :

Monsieur Mohamed Ali Bensouda est Directeur Général de la Branche Epargne de la CDG Capital et Administrateur de Cosumar.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la mise en place d'une ligne de facilité de caisse Cosumar chez CDG Capital.

Modalités essentielles :

- Montant la ligne de crédit : KMAD 200.000 ;
- Taux débiteur : 4,75% l'an hors TVA.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 1.091,23 au 31 décembre 2024.

**2.10. Convention conclue entre Cosumar et Wafa assurance**

Personne Concernée :

Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Président Directeur Général de Wafa assurance.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la couverture Assurance fournie par Wafa assurance à Cosumar S.A. dans les domaines du social (décès, Invalidité, etc.) et multirisque (incendie et autres).

Modalités essentielles :

- Date effet : Janvier 2010 ;
- Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 34.040,12 au 31 décembre 2024.

Le montant comptabilisé en charges Assurance Maritimes au titre de cette convention s'élève à KMAD 11.696,19 au 31 décembre 2024.

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 1.285,06 au 31 décembre 2024.

Casablanca, le 25 avril 2025

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca  
Tél : 05 22 64 28 00 - Fax : 05 22 29 68 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

  
Deloitte Audit  
Bd. Sidi Mohammed Ben Abdellah  
Bâtiment "C", Niveau 2, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 58

**Sakina BENSOU DA KORACHI**  
Associée

